

AVANT-PROPOS



Nous entreprenons de traiter ici d'un sujet qui, pour être secondaire eu égard aux grands événements qui agitèrent l'Europe en la terrible et décisive année 1815, n'en a pas moins eu, peut-être, des conséquences redoutables sur le sort de l'Empire et les destinées de la France.

N'a-t-on pas prétendu que, si les trois divisions formant, à Rennes, Nantes et Tours, l'armée dite de la Loire, chargée de contenir et de réduire l'insurrection de l'Ouest, s'étaient trouvées, avec le général Lamarque qui les commandait en chef, aux côtés de Napoléon à Waterloo, elles lui auraient assuré la victoire, comblant le trou causé par la défaillance de Grouchy?

D'autre part, mieux sans doute que la Grande Chouannerie révolutionnaire, aux mobiles comme aux faits si souvent confus et tellement enchevêtrés qu'il n'en ressort pas un dessin bien net, ni du point de vue matériel, ni dans le domaine de l'analyse psychologique, la *Petite Chouannerie* des Cent-Jours, avec ses contours restreints, bien délimités dans le temps et dans l'espace, ses causes très apparentes et clairement définies, illuminée, comme poétisée, par la touchante aventure des « Écoliers » de Vannes, d'un roman héroïque qui tient à la fois de l'équipée et de l'épopée, nous permet de beaucoup mieux comprendre le sens profond et le caractère véritable de ces insurrections paysannes où se dévoile l'âme des campagnes de l'Ouest, idéaliste et fidèle jusqu'à la mort, indépendante jusqu'à la révolte, égalitaire jusqu'à l'indiscipline, généreuse jusqu'à l'imprudence, attachée au foyer jusqu'à l'insoumission.

Ce court et déplorable épisode de nos discordes civiles est peu connu ou méconnu et cependant assez facile à connaître.

Plusieurs de ceux qui y prirent une part active nous en ont transmis des récits vécus et véridiques.

* * *

Trois acteurs de la guerre en Vendée ont laissé des mémoires ou d'intéressantes considérations sur leur rôle dans les événements de 1815 : les généraux royalistes d'Autichamp et Canuel, le commandant en chef des troupes impériales à Nantes, général Lamarque.

Comme la plupart des mémorialistes de tous temps et de tous pays, les deux premiers ont écrit avec une arrière-pensée d'auto-justification. Conscients du désordre que la mauvaise organisation du commandement et la mésentente des chefs introduisirent dans la conduite chaotique des opérations au sud de la Loire et de ses rapports avec l'insuccès final du soulèvement, ils cherchent avant tout à se disculper en montrant leur absolue bonne foi et à rejeter la responsabilité sur un supérieur ou sur des collègues dont ils auraient eu le tort de suivre les ordres, d'accepter les suggestions, à moins qu'ils n'essaient d'expliquer pourquoi, en tel cas, ils ont agi à part et fait cavalier seul.

Lamarque, au cours d'une *Lettre au général Canuel*, s'est donné le plaisir de répondre point par point à ce dernier, dont la bonne foi paraît en plus d'un point assez douteuse, afin de rectifier certaines erreurs de ses souvenirs et aussi de lui montrer comment il aurait fallu s'y prendre pour le vaincre. Dans cet écrit plein de sens et d'esprit l'ancien général de Napoléon entend démontrer à son ex-adversaire l'impéritie d'une stratégie et d'une tactique qui ne profitèrent pas des atouts que la supériorité du nombre et la sympathie du milieu mirent, surtout au début, dans le jeu des royalistes. Il a complété ses explications dans de nom-

breuses notes inédites inscrites en marge d'un exemplaire des *Mémoires* du comte d'Autichamp et qui ont largement servi à M. Bertrand Lasserre pour écrire, en 1906, son livre précis : *Les Cent-Jours en Vendée*.

Parmi les sources narratives de première main concernant la Vendée on peut aussi compter l'*Histoire des guerres de la Vendée et des chouans*, de Bourniseaux, parue quatre ans à peine après les événements de 1815. L'auteur, très renseigné, écrit d'après ses propres souvenirs ou ceux de témoins oculaires, ainsi que d'après des documents ou correspondances authentiques. Ses relations sont sincères, ses observations ou commentaires le plus souvent équitables et judicieux.

Les célèbres *Mémoires*, tant de fois réédités, de la marquise de La Rochejaquelein, veuve de Lescure puis du pseudo-généralissime vendéen de 1815, le *Journal* du marquis de la Roche-Saint-André, sont des témoignages d'un caractère moins général quant aux événements de 1815, mais dont l'intérêt épisodique ne doit cependant pas être négligé.

La Petite Chouannerie bretonne a laissé dans l'histoire littéraire une trace plus brillante que la vendéenne. La forme alerte que Rio a su donner à sa *Petite Chouannerie*, parue en 1842 et réimprimée en 1881, lui valut une certaine notoriété que n'ont pas atteinte les ouvrages dont nous venons de parler, si l'on excepte celui de M^{me} de La Rochejaquelein, ni les *Souvenirs d'un écolier en 1815*, publiés par l'abbé Bainvel en 1847, puis, après sa mort à Sèvres dont il était devenu curé, en 1874. Le charme simple et l'accent de sincérité de ce dernier auteur imprègnent son récit, manifestement inspiré de celui de Rio, qu'il complète ou rectifie en plusieurs points.

L'un et l'autre, élèves du Collège de Vannes, avaient fait toute la campagne de 1815, Bainvel comme capitaine de la compagnie des « écoliers », Rio comme sous-lieutenant sous ses ordres. L'accord est entre eux complet sur la matérialité des faits. Ils diffèrent seulement quant à la façon de les

interpréter. Tous deux font de l'insurrection des collégiens le centre un peu trop exclusif de toute l'action.

Rio, de tendance libérale et romantique, y voit la manifestation de l'antique esprit d'indépendance qui est au cœur de tous les Celtes¹. Il présente les jeunes insurgés comme des républicains à la mode romaine, impatients de secouer le joug du tyran, démocrates anti-nobiliaires, rêvant d'être les Macchabées ou les Gracques de leur pays, l'esprit et le cœur tout pleins des versets de la Bible et des discours prêtés par Tacite à ses héros.

Bainvel proteste contre cette interprétation, qu'il traite de broderie poétique contraire à la réalité. Le sentiment de ses camarades lui apparaît, à lui qui devint leur chef, beaucoup moins compliqué : c'est la fidélité au roi légitime, comme l'atteste le serment qu'ils prêtaient. Très fiers, ainsi que tous les paysans bretons, de leur égalité civique, ils ne repoussèrent cependant pas de parti-pris les gentilshommes ; ils en choisirent plusieurs comme chefs ou instructeurs.

A côté de ces deux chroniqueurs, dont le témoignage, mise à part cette différence d'interprétation qui correspond à la divergence ultérieure de leurs destinées, concorde presque toujours, il convient de citer Julien Guillemot, l'un des fils du célèbre « roi de Bignan », de la Grande Chouannerie. Ses *Lettres à mes neveux*, parues à Nantes en 1859 seulement, malgré leur allure apologétique, sont pleines de documents officiels et privés comme de précieuses indications et appréciations sur les événements où s'est trouvé mêlé un membre de la famille Guillemot. La partie consacrée à la chouannerie de 1815 ne contient que quelques pages, mais d'importance pour recouper ou compléter Rio et Bainvel, surtout en ce qui concerne les jours qui précédèrent la pacification et où le chef paysan s'irrite de voir tant de beaux « messieurs », restés

1. Cf. Sister Mary-Camille BOWE, *François Rio. Sa place dans le renouveau catholique en Europe (1797-1874)*. Paris, Boivin, 1938, in-8°, II-309 p., avec un portrait.

cois jusque là, rallier bruyamment la victoire et se serrer autour des lys restaurés, à l'heure des récompenses.

Le même esprit se retrouve dans les *Mémoires* du chef chouan Rohu, conservés à la bibliothèque de la ville de Nantes et publiés, en 1858, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Le marquis de la Boëssière, ancien chef d'état-major de l'armée royale en 1815, dans son *Précis de la campagne de 1815, ses Considérations politiques et militaires sur les guerres de l'Ouest* (1827), ainsi que dans ses *Observations sur le livre intitulé « La Petite Chouannerie »* (1843), fait surtout un plaidoyer *pro domo* pour justifier son rôle, celui de la noblesse et du commandement, que beaucoup, dont Rio, critiquaient.

Si l'on ajoute quelques détails glanés dans certains mémoires du temps, comme ceux de Pontbriand pour les Côtes-du-Nord, de Coislin pour la région entre Loire et Vilaine, on aura le total des sources auxquelles l'histoire documentaire a jusqu'ici presque exclusivement puisé.

Il convenait de rechercher en outre et d'utiliser en première ligne les documents d'archives, témoins plus impassibles : correspondance générale officielle, rapports des généraux à Davout, ministre de la Guerre, et des préfets à Carnot, ministre de l'Intérieur, rapports de police à Fouché, états de services, *Moniteur universel*, délibérations et correspondance municipales, etc.

Les Archives Nationales, celles du Ministère de la Guerre, du département du Morbihan, de la ville d'Auray, notamment, nous ont fourni une ample moisson de renseignements parmi lesquels nous avons retenu les plus sûrs et les plus caractéristiques.

Nous n'avons naturellement accordé aux ouvrages de seconde main, si souvent tendancieux dans un sens ou dans l'autre, et dont on trouvera la liste sommaire à notre *Bibliographie*, qu'une valeur de contrôle ou d'indication. Quelques auteurs sont cependant parfois en possession de sources neuves et originales d'information, ayant écrit peu de temps après

les événements ou ayant pu connaître et interroger des témoins survivants. C'est le cas : pour la Vendée, de la partielle *Histoire de la guerre de Vendée* d'Alphonse de Beauchamp, de la laborieuse *Histoire de la Vendée militaire* de Créteineau-Joly, des véridiques *Guerres de l'Ouest* de Muret, des *Guerres des Vendéens et des Chouans*, passionnées et souvent injustes, de Savary, de la très complète et touffue *Histoire de la Vendée* de l'abbé Deniau, sans parler d'autres qui ne consacrent que quelques pages à cet avant-dernier épisode des soulèvements royalistes et catholiques de l'Ouest ; pour la Bretagne, d'un livre modeste, trop peu connu, car il est, chose assez rare en pareille matière, personnel et sincère, du comte de Gouyon, *Révolution et Chouannerie au Pays de Redon*, daté de 1934, et dont les données ont été partiellement empruntées à des papiers de famille et à des traditions locales encore vivantes aux bords de la basse Vilaine.

A l'aide de tous ces éléments, de source, d'importance et de valeur fort diverses, nous avons essayé de tracer un tableau d'ensemble aussi fidèle que possible d'un mouvement dont les historiens modernes ne se sont guère occupés ou qu'ils ont traité d'un point de vue particulier, s'occupant surtout des événements de Vendée, alors que nous avons cherché à faire marcher de pair ceux du nord et ceux du sud de la Loire, inséparables, à notre sens, puisque, si l'individualisme et le manque de liaison des chefs, de l'un et de l'autre côté, empêchèrent une suffisante coordination de leurs actes, ils n'en sont pas moins solidaires dans leur origine et dans leurs conséquences comme ils le furent par leur objet et par leur conclusion. Cette unité foncière, qui découle de la nature même des faits par-dessus la volonté, la faiblesse ou l'égoïsme des acteurs, est symbolisée par l'unité de commandement que l'Empereur imposa à toute cette région de l'Ouest en la personne de Lamarque dont la forte physionomie domine le sujet.

C'est cette unité de fait qui nous a inspiré. Elle fera l'originalité comme, sans doute, le seul mérite de ce modeste travail.

Est-il besoin de dire que nous avons eu le plus constant souci d'objectivité ?

Le temps est venu — après la douloureuse expérience d'un siècle et quart de guerres, de révolutions en tous sens et de régimes variés — où les Français peuvent envisager êtres et choses de cette époque avec toute la sérénité de l'Histoire.

Attitude d'autant plus facile en la circonstance que les deux partis sont sortis de l'affaire nets et sans reproche, ayant montré, sinon une égale habileté, du moins une égale bonne foi, une égale fidélité, un égal courage, ayant donc conservé l'un pour l'autre l'estime dont ils étaient dignes et qu'ils se manifestèrent de si émouvante façon lors de la réconciliation finale en présence de l'étranger.

L'historien n'a pas à juger du bien ou du mal fondé des convictions d'autrefois. Toutes sont respectables quand leur sincérité est évidente ou démontrée. En guerre civile plus qu'en toute autre, les belligérants prétendent à prouver par les armes, au prix de la vie s'il le faut, la bonté de leur cause. C'est même la profondeur de ce sentiment qui rend si acharnées les luttes partisans.

Pendant les Cent-Jours, impériaux et royalistes entendaient défendre contre l'usurpateur celui qui leur paraissait le souverain légitime. L'Histoire impartiale n'a, dès lors, d'autre compte à demander que la preuve d'une entière bonne foi. Elle est éclatante. Ne prolongeons pas une querelle qu'ils ont eux-mêmes entendu clore, en juillet et en août 1815, par un baiser de paix.

Puisse cette simple étude contribuer à inspirer au lecteur, avec l'horreur des luttes fratricides sur le sein de la mère-patrie, une même estime pour des rivaux persuadés de sacrifier à un devoir absolu, et qui ne violèrent jamais, en combattant loyalement, ni les règles de l'humanité ni celles de l'honneur.

SOURCES MANUSCRITES

Archives nationales :

F⁷ 3774, 3785, 3786 (Rapports des préfets et lieutenants de police au ministre de la Police, Fouché).

AF^{IV} 1935 (Rapports des départements au ministre de l'Intérieur, Carnot, mars-septembre 1815).

Archives de la Guerre :

C¹⁵ 7 (Armée impériale de la Loire, dite de la Vendée, créée par décret du 22 mai 1815 : 12^e, 13^e et 22^e divisions militaires : Nantes, Rennes, Tours).

C¹⁵ 8 (Armée de la Loire, créée par arrêté de la Commission de gouvernement du 5 juillet 1815 : armée du Nord, armée dite de Vendée, corps d'observation des Pyrénées orientales et occidentales).

C¹⁶ 5 et 7 (Correspondance générale des Cent-Jours).

1002 (Dossier de Sol de Grisolles).

1769 (Dossier de Floirac).

Archives départementales du Morbihan :

M 28 et 29 (Haute et simple police).

T 130 (Armée royale).

E 13 (Géanno).

Archives communales d'Auray, Josselin, Ploërmel, Redon, Vannes : Correspondance. Délibérations.

SOURCES IMPRIMÉES

Autichamp (Comte d'), *Mémoires pour servir à l'histoire de la campagne de 1815 dans la Vendée*. Paris, 1817, 8^o.

Bainvel, *Souvenirs d'un écolier ou Vingt ans après*, 1^{re} édit. Paris, s. d. [1842], 12^o; 2^e édit. Paris, 1874, 12^o.

Boëssièrre (Marquis de la), *Précis de la campagne faite en 1815 par l'armée royale de Bretagne sous les ordres de M. le général de Sol de Grisolles*, s. l. n. d. [1815]; réimprimé dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1869, p. 169-183, sous le titre *La campagne de 1815 dans le Morbihan* [anonyme].

Boëssièrre (Marquis de la), *Considérations politiques et militaires sur les guerres de l'Ouest pendant la Révolution*. Paris, 1827, 8^o.

Id. — *Observations sur le livre intitulé « La Petite Chouannerie »*, Ploërmel, 1843, 8^o.

- Bourniseaux (Berthre de)**, *Histoire des guerres de la Vendée et des Chouans depuis l'année 1792 jusqu'en 1815*, Paris, 1819, 3 vol. 8° (Beaucoup de documents et témoignages de première main.)
- Canuel (Baron)**, *Mémoires sur la guerre de Vendée en 1815*. Paris, 1817, 8°.
- Frégeolière (de la)**, *Emigration et Chouannerie*. Paris, 1881, 8°.
- Guillemot (Julien)**, *Lettre à mes neveux*. Nantes, 1859.
- Lamarque (Général Maximien)**, *Mémoires et souvenirs du général Maximien Lamarque, publiés par sa famille*. Paris, 1835-1836, 3 vol. 8°, portr.
- Id.** — *Réponse à M. le lieutenant-général Canuel par le lieutenant-général Lamarque ou Lettre à l'auteur du livre intitulé « Mémoires sur la guerre de la Vendée en 1815, suivis d'une lettre de M. Duchastel à M. le lieutenant-général Canuel »*. Paris, 1818, 8°; réimprimée en 1836.
- Pasquier (Baron)**, *Mémoires*. Paris, 1893, 6 vol. 8°.
- Polignac (Comte Charles de)**, *Prise du fort La Latte, sur la côte de Bretagne, dans les Cent-Jours, par M. Heurtel, capitaine. Rapport au Ministre par le général comte Charles de Polignac (15 août)*. Paris, s. d. [1829], pièce in-4°.
- Pontbriand (du Breil de)**, *Mémoires du colonel de Pontbriand sur les guerres de la chouannerie*, Paris, 1897, 8°.
- Protestation des officiers de l'armée de Suzannet dès qu'ils apprirent que quelques généraux de la Vendée s'occupaient de traiter avec les ennemis du roi.** (Au Loroux, le 26 juin 1815, suivent 28 signatures.) S. l. n. d., placard in-f° à 2 col.
- Protestation des officiers du troisième corps de l'Armée royale de la Vendée contre le traité signé à Cholet le 28 juin 1815.** S. l. n. d., placard in-f°.
- Rio (François)**, *La Petite Chouannerie*, Paris, 1842; réimp. en 1881, 8°.
- Rochejaquelein (Marquise de la)**, *Mémoires de Madame la Marquise de La Rochejaquelein, écrits par elle-même, 4^e édit..., augmentée de différentes pièces relatives aux événements de 1815...* Paris, 1817, 8°, cartes, portr. et fac-sim. (en appendice, docum. relatifs à Louis de la Rochejaquelein et à sa conduite en 1815, avec son portrait).
- Roche-Saint-André (Marquis Alexandre de la)**, *Journal sur la campagne de 1815 à Rocheservière, communiqué par le Baron Gaëtan de Wismes, dans le Bull. de la Soc. archéol. et hist. de la Loire-Inférieure*, 1915.
- Rohu**, *Mémoires sur les guerres civiles de l'Ouest, dans la Revue de Bretagne et de Vendée*, 1858.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- Allanic, *Histoire du collège de Vannes*, dans les *Annales de Bretagne*, XVIII, 59, 234; tir. à p. Rennes, 1902, 8°.
- Beauchamp (Alph. de), *Histoire de la guerre de la Vendée et des Chouans*, Paris, 1806, 3 vol., 8°.
- Bowe (sister Marie-Camille), *François Rio, sa place dans la renaissance catholique en Europe (1797-1874)*. Paris, 1938, 8° (avec portrait).
- Cadic (F.), *Histoire populaire de la Petite Chouannerie*, dans *La Paroisse bretonne de Paris*, 1918.
- Cadoudal (Georges de), *Georges Cadoudal*, Paris, 1887, 8°.
- Capefigue, *Les Cent-Jours*. Paris, 2 vol. 8°.
- Chassin, *Les pacifications de l'Ouest*. Paris, 1896, 8°.
- Id. — *La Vendée et la Chouannerie*. Paris, 1900, 8°.
- Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*. Paris, 1840-1842, 4 vol., 8°.
- Id. — *Episodes des guerres de Vendée*. Paris, 1934, 8°.
- Daudet (Ernest), *La police et les chouans*. Paris, 1895, 8°.
- Deniau (l'abbé), *Histoire de la Vendée*. Nantes, s. d., 6 vol., 8°.
- Gabory (Emile), *Napoléon et la Vendée*. Paris, 1932, 8°.
- Gouyon de Coispel (Comte de), *Révolution et Chouannerie au pays de Redon*. Rennes, 1934, 12°.
- Houssaye (Henri), *1815*. Paris, 1911, 8°.
- Lande de Calan (Comte de la), *Documents inédits sur quelques officiers chouans et vendéens*, dans *l'Association Bretonne*, Congrès de Fougères, 1931.
- Lasserre (Bertrand), *Les Cent-Jours en Vendée : le général Lamarque et l'insurrection royaliste d'après les papiers inédits du général Lamarque*. Paris, 1906, 12°.
- Le Goffic (Charles), *La Chouannerie*. Paris, 1937.
- Lemière (Edmond), *Bibliographie de la Contre-Révolution dans les provinces de l'Ouest ou des Guerres de la Vendée et de la Chouannerie (1793-1815-1832)...*, continuée par son fils Yves Lemière et publiée grâce aux soins de M. Pierre Le Gall, dans les *Bullet. et Mém. de la Soc. d'Emulation des C.-du-N.*, t. LXVI (1934).
- Levot (Prosper-Jean), *Bibliographie bretonne*. Vannes, 1852-1857, 2 vol., 4°.
- Madelin (Louis), *Fouché (1759-1820)*. Paris, 1900, 8°.
- Id. — *Le Consulat et l'Empire*. Paris, 1932, 8°.

- Mauricet (Dr Jean-Joseph)**, *Le collège de Vannes en 1812 : Souvenirs d'un vieux collège*, dans le *Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan*, 1876, p. 42 et s.; tir. à p. Vannes, 1876, 8°.
- Mauricet (Dr)**, *Le collège de Vannes*, dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, 1889.
- Mouchet (J.)**, *L'esprit public dans le Morbihan sous la Restauration*, dans les *Annales de Bretagne*, t. XLV, 1938.
- Muret (Théodore)**, *Guerres de l'Ouest*. Paris, 1848, 8°.
- Nettement (Alfred)**, *Les trois La Rochejaquelein*, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1868, t. II, p. 485-493.
- Nicol**, *Les écoliers de Vannes*, dans la *Revue Morbihannaise*, IV, p. 12-54.
- Nouhes de Locherie (Alexis des)**, *Généraux et chefs de la Vendée militaire*. Paris, 1887, in-f°.
- Id.** — Dans le journal *Le Morbihan*, 2 articles (18 et 25 juin 1842) de polémique contre l'ouvrage de Rio.
- Ogée**, *Dictionnaire de la Bretagne*. Rennes, 1853, 4°.
- Parfouru**, *Révolte d'écoliers au collège de Vannes*, dans les *Annales de Bretagne*, X, p. 208-214; tir. à p. Rennes, 1895, 8°.
- Savary (J. J. M.)**, *Guerres des Vendéens et des Chouans contre la République Française ou Annales des départements de l'Ouest pendant les guerres...*, par un officier supérieur de la République habitant dans la Vendée avant les troubles. Paris, 1824-1827, 6 vol., 8°.
- Sicotière (de la)**, *Bibliographie des insurrections de l'Ouest*, dans le *Bulletin de la Société Bibliographique* pour 1839.
- Simon (Jules)**, *Premières années*. Paris, 1901, 12°.
- Id.** — *La peine de mort*. Bordeaux, 1869, 12°.
- Six (G.)**, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)*, Paris, 1934, 8°.
- Thiers (Adolphe)**, *Histoire du Consulat et de l'Empire*. Paris, 1845-1862, 8°.
- Vaulabelle (Achille de)**, *Histoire des deux Restaurations*. Paris, 8°.
- Veillot (Eugène)**, *Les guerres de la Vendée et de la Bretagne (1790-1832)*. Paris, 1847, 8°.

CHAPITRE PREMIER

LES PRODROMES

Le retour de l'île d'Elbe.

Préliminaires de l'insurrection.

Ses mobiles. Ses causes directes.

L'état social et psychologique de la Vendée et de la Bretagne.

La conscription fait éclater la révolte.

Le 1^{er} mars 1815, Napoléon, venant de l'île d'Elbe, débarquait au golfe Juan avec une petite troupe d'un millier d'hommes. Se souvenant de l'hostilité que les populations de la vallée du Rhône lui avaient manifestée quand il l'avait descendue pour gagner l'île d'Elbe, l'année précédente, il décida d'atteindre Lyon par la route des Alpes, par Grenoble. Avec la promptitude de décision qui fut toujours l'un des principaux traits de son génie et qui déconcertait ses adversaires, il s'y engagea sans aucun retard. Le peu d'éclat de ce modeste débarquement, l'itinéraire détourné et peu fréquenté qu'il avait choisi empêchèrent la nouvelle de se propager rapidement. L'effet de surprise était complet, comme l'avait voulu l'Empereur déchu. Lorsque Masséna, gouverneur de la région militaire de Marseille, apprit l'événement, le 3 mars seulement, il crut à la simple arrivée d'une poignée de grenadiers de l'île d'Elbe, exécutant un raid sans importance : coup de tête de soldats mécontents. Quelques heures plus tard, mieux informé, impuissant à barrer le passage, désormais forcé, il s'affole et donne par dépêche l'alerte aux Tuileries.

On l'y reçut, le 5 mars. Là aussi, la nouvelle ne fut d'abord pas considérée comme bien inquiétante. Par prudence, cependant, Louis XVIII envoya le comte d'Artois organiser la résistance à Lyon. Devant l'hostilité de l'armée et de la population, celui-ci ne put prendre aucune mesure efficace pour arrêter la marche de Napoléon.

Accompagné d'une foule énorme, que chaque étape accroissait et dont l'enthousiasme grandissant comme un fleuve débordé annihilait d'avance toute velléité de résistance, l'Empereur, sans coup férir, fit son entrée dans Lyon le 10. Alors seulement le Roi devint inquiet et, se fiant au serment du maréchal Ney, lui confia sa défense. On sait la suite. Le 14, Ney tombait dans les bras de Napoléon.

Dès le 13, Louis XVIII avait envoyé le duc de Bourbon comme « gouverneur général des divisions militaires de l'Ouest » pour reconstituer l'armée vendéenne et bretonne. Il avait également placé le duc de Berry à la tête des troupes de la région parisienne. Mais ces dernières, le 18, se déclarèrent pour l'« usurpateur ». Privé de tout défenseur proche, le Roi partit pour la Belgique dans la nuit du 19 au 20 mars.

Le 20, dans la soirée, l'Empereur était à Paris. Son entrée fut un triomphe, accueilli chaleureusement surtout par la population ouvrière et par l'armée. Avant son arrivée, le drapeau tricolore flottait déjà sur l'Hôtel de Ville¹.

* * *

En France, la majorité de la population apprit le retour de l'Empereur avec plaisir, une partie même avec enthousiasme. A la satisfaction causée d'abord par la Restauration, qui ramenait la paix, avait succédé, dans presque toutes les classes, un certain mécontentement. La bourgeoisie, qui avait accueilli le Roi avec ardeur, s'était trouvée froissée dans son libéralisme par des expressions maladroites : « octroi de la Charte », « 19^e année de notre règne », « Roi par la grâce de Dieu » et autres semblables, au relent d'Ancien Régime. Voltairienne dans son ensemble, elle jalousait le pouvoir grandissant du clergé comme de ceux qu'on traitait de « calotins » et de « dévots » ; égalitaire, elle reprochait aux

1. Pour la documentation concernant cette première partie, voir entre autres : THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, livre 57; Henry HOUSSAYE, « 1815 », I, livre II; MADELIN, *Le Consulat et l'Empire*, chap. LV; DE PONTBRIAND, *Mémoires*, p. 544.

Bourbons ce qu'elle appelait leur partialité pour la noblesse; bref, elle se plaisait à voir de nouveau en Napoléon l'homme de la Révolution.

Il est à remarquer que les villes où elle dominait, comme, dans l'Ouest, Le Mans, Saumur, Angers, Nantes, Rennes, Vannes, Pontivy, Redon, etc., et même la plupart des agglomérations importantes, seront fidèles à l'Empereur pendant les Cent-Jours². La présence de garnisons dans leurs murs leur rendra d'ailleurs cette fidélité plus facile et peut-être moins méritoire. L'armée restait nettement impérialiste; de nombreux officiers et sous-officiers avaient été réduits à la gêne, souvent à la misère, par suite de leur mise à la retraite ou en disponibilité; leur amour pour Napoléon s'en trouvait augmenté³. Ces « demi-solde », qui se groupaient volontiers pour parler de leurs campagnes, de la gloire des aigles au temps du Petit Caporal, formaient de multiples foyers d'opposition. Leur influence ne laissait pas d'être grande sur le peuple dont sortaient la plupart des vieux grognards, officiers ou soldats.

A la campagne, la petite bourgeoisie rurale et beaucoup de paysans, acquéreurs ou héritiers d'acquéreurs de biens nationaux, s'étaient inquiétés des bruits de restitution⁴, au point que, dans certaines contrées de l'Ouest, s'il faut en croire les agents de Fouché, en présence des « sommes énormes » réclamées de ces acquéreurs, dont « aucun n'avait acquitté sa cote », on avait même pu redouter « un soulèvement populaire dont la noblesse aurait été victime⁵ »; la loi sur la libre sortie des blés, du baron Louis, qui amena une hausse

2. Arch. Nat. AFIV 1935 : « Les villes, les communes où il y a une population un peu forte, ont généralement une bonne opinion et manifestent beaucoup de zèle » Bulletin du 21 avril; MADELIN, *Le Consulat et l'Empire*, p. 337; CANUEL, *Mémoires sur la guerre de Vendée en 1815*, ch. XIII; DE PONTBRIAND, *Mémoires*, p. 550.

3. THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, p. 122; MADELIN, p. 337, 338; HOUSSAYE « 1815 », I, p. 14 à 20.

4. THIERS, p. 122; MADELIN, p. 359. Arch. nat. F⁷ 3774, bulletin du 1^{er} février, qui signale des troubles en Bretagne causés par « des rassemblements de chouans auxquels s'étaient joints des déserteurs » et qui s'en prennent aux anciens acquéreurs de biens nationaux.

5. DE PONTBRIAND, p. 544; Arch. nat. F⁷ 3785, bulletin du 26 mars.

du prix du pain, cet éternel étalon du coût de la vie pour l'opinion publique, avait mécontenté les petites gens⁶; enfin, une crise économique passagère, due au remplacement de la politique protectionniste de l'Empire par celle du libre-échange, avait créé du malaise dans le commerce et l'industrie⁷.

Le clergé et la noblesse étaient royalistes⁸. Encore y avait-il de nombreuses exceptions chez les gentilshommes qui avaient accepté fonctions, honneurs et titres du gouvernement impérial et chez les ecclésiastiques qui savaient gré à Bonaparte d'avoir signé le Concordat et rétabli la paix religieuse.

Cependant, sous l'action des princes que Louis XVIII avait envoyés en province, il y eut, dans certaines régions restées royalistes même sous l'Empire, des soulèvements ou des tentatives de soulèvement.

Le Sud-Ouest prit les armes sous l'influence du duc et de la duchesse d'Angoulême, qui se trouvaient à Bordeaux au moment où l'Empereur débarquait en France. Mouvement assez inquiétant pour que Napoléon crût nécessaire d'y envoyer Grouchy. Devant les troupes impériales bien armées, disciplinées et commandées, les bandes du duc d'Angoulême s'émietèrent et, le 16 avril, ce dernier, abandonné de ses partisans, s'embarqua pour l'Espagne⁹.

La tentative du duc de Bourbon, envoyé par Louis XVIII à Angers pour soulever les populations de l'Ouest, fut moins importante. D'Autichamp, qui commandait pour le roi dans cette ville, l'avait engagé à la quitter, sentant le terrain se dérober et ayant dû lui-même céder la place au colonel de gendarmerie Noirault. De Beaupréau, où il était allé résider, le duc avait donné l'ordre d'insurrection aux principaux chefs vendéens. Ceux-ci se mirent en mouvement, pleins d'espoir,

6. HOUSSAYE, p. 27.

7. MADELIN, p. 359.

8. Arch. nat. F⁷ 3785, bulletins des 30 mars, 6 avril, 24 avril.

9. GUILLEMOT, *Lettres à mes neveux*, p. 222; THIERS, livre 58; HOUSSAYE, p. 397 à 438; MADELIN, p. 378.

croyant qu'ils allaient renouveler les élans du temps de Cathelineau. L'un d'eux, Suzannet, n'écrit-il pas, le 17 mars, dans une lettre qui fut interceptée par la police : « Ils [mes lieutenants] s'occupent activement de l'organisation; elle sera bientôt terminée. Tout ce pays (Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Deux-Sèvres) est excellent et pourrait former avec la Vendée une armée de 50.000 hommes ¹⁰. » Illusion! Le mouvement échoua. Les paysans n'étaient pas alors disposés à prendre les armes. L'appel d'une partie de la noblesse et du clergé n'eut guère d'écho.

Il serait toutefois inexact de croire que rien ne fut fait.

Les anciens capitaines vendéens et chouans, dès la nouvelle du retour de l'île d'Elbe, avaient alerté leurs chefs de légion; ceux-ci avaient pris les armes et commencé à lever dans les campagnes vétérans et nouvelles recrues.

Le duc de Bourbon essaya de canaliser et d'intensifier ce mouvement; mais l'installation officielle et pacifique du nouveau gouvernement impérial, la proclamation de l'Empereur au peuple français et la publication de ses décrets immédiats et rassurants, jointes à l'effet fâcheux de la fuite du roi, au manque de ressources, à la fermeté de la plupart des fonctionnaires, restés à leur poste, sauf quelques exceptions, eurent tôt fait de ramener les gens chez eux et les fusils au râtelier ¹¹.

10. Arch. Nat. F⁷ 3785. Bull. de police générale du 26 mars.

11. Le *Moniteur universel* du 6 avril enregistre plusieurs correspondances qui rendent toutes ce même son : « Vannes, le 28 mars. Le sous-préfet de cet arrondissement est parti subitement avec son secrétaire; ils ont pris des passeports pour aller à Poitiers. Immédiatement après leur départ, on a publié les proclamations et les décrets de l'Empereur; ils ont produit la plus vive sensation. Le département est parfaitement tranquille. » — « Rennes, le 31 mars. Tout est fort tranquille dans cette ville. Les anciens chouans sont presque tous rentrés chez eux. Ils se plaignent hautement de l'ancienne cour, et disent qu'ils ont été trompés. On les avait mis en frais considérables pour leur armement, équipement et dépenses de routes. La plupart n'ont reçu que 15 francs, d'autres rien du tout. Ils accusent leurs chefs de leur avoir soustrait leur solde, et leur mécontentement éclate de toutes parts. » — « Savenay, le 26 mars. Le sous-préfet a refusé de remettre 80 fusils qu'il avait à un M. de Coislin, chargé par le duc de Bourbon de lever des partisans dans cet arrondissement. La fermeté du sous-préfet a eu tout le succès possible. L'émissaire ayant appris les nouvelles de Paris a débandé sa troupe et est parti pour Angers, où il ne veut plus, a-t-il dit, que la permission de cultiver tranquillement ses terres.

Devant le peu de succès de son entreprise, et averti insidieusement par une pseudo-confiance du colonel Noirault qu'un ordre d'arrestation avait été lancé contre lui, le duc de Bourbon, écoutant les conseils de prudence de d'Autichamp, mais au grand dépit d'une partie de la noblesse vendéenne, quitta le pays, où il ne se croyait pas en sûreté, le 26 mars, et, muni d'un sauf-conduit transmis par Noirault, s'embarqua, lui aussi, pour l'Espagne¹², privant ainsi la future insurrection du principe d'autorité et de cohésion qui se fût attaché à la présence d'un prince de la famille royale; carence qui avait déjà tant contribué à l'échec de la première guerre de Vendée.

* * *

Si la peur ou le découragement avait gagné le duc de Bourbon, c'est qu'il avait senti le sol se dérober sous lui.

Les événements de ce mois de mars n'avaient, en effet, pas touché dans leurs fibres les plus intimes paysans vendéens et bretons, vite remis de la première émotion. Les Bretons surtout.

Comme l'écrivait à Fouché le préfet d'Ille-et-Vilaine : « Deux partis prononcés, les royalistes et les fédérés, divisent la Bretagne. Les premiers sont plus nombreux; les seconds sont agglomérés dans les villes. Les campagnes sont royalistes¹³. » Ces campagnes étaient alors, comme aujourd'hui,

Quelques autres émissaires ont éprouvé qu'ils n'avaient aucun pouvoir sur le peuple. Les volontaires se sont montrés fort contents, au sortir de l'ivresse où on les avait tenus, de retourner paisiblement à leurs travaux. L'arrondissement est fort tranquille. » On pourrait multiplier ces citations dont la monotonie même garantit la véracité.

12. Le baron CANUEL, dans ses *Mémoires sur la guerre de Vendée en 1815*, publiés à Paris en 1817, attribue pour une large part l'échec de cette première tentative d'insurrection à ce fait que « par suite de la soumission du gouverneur d'Angers, M. d'Autichamp, à Napoléon, dès son retour de l'île d'Elbe, soumission imitée de Saumur jusqu'à Nantes, les troupes vendéennes et bretonnes ne purent communiquer ni coordonner leurs mouvements » (p. 10). Que faut-il penser de cette assertion, qui paraît un peu exagérée et comme imprégnée d'un certain parti-pris personnel?... Canuel servit sous d'Autichamp.

Une bonne mise au point, détaillée, de cette affaire assez peu claire se trouve dans Bertrand LASSERRE, *Les Cent Jours en Vendée*, Paris, 1906, p. 12-22.

(13) Arch. nat. F⁷ 3786, Bull. du 1^{er} août.

peuplées, en majorité, de cultivateurs : petits propriétaires, édificiers à domaine congéable ou fermiers, très attachés à leurs foyers par la fidélité souvent multiséculaire des vieilles familles terriennes qui forment en ce pays une véritable aristocratie paysanne indépendante et fière.

Catholiques et Bretons toujours, selon le refrain d'un de leurs cantiques préférés¹⁴, ils revendiquaient surtout, avec la ténacité et l'ardeur combative de leur race, le droit de conserver leurs prêtres, leurs églises ouvertes et de cultiver en paix leurs modestes domaines¹⁵. Selon l'expression d'Albert Vandal, « les habitants des campagnes se fixaient à cette acceptation passive qui est leur état habituel¹⁶ ». Aussi était-ce le calme en ce début d'avril. « Tout est parfaitement tranquille », ne cessait de répéter le *Moniteur*. « Les anciens Chouans sont presque tous rentrés chez eux », ajoutait-il¹⁷. Les préfets, qui avaient pour mission de renseigner le ministre de l'Intérieur, constataient aussi que « la plus grande tranquillité et le meilleur esprit règnent dans leur département ». Celui de Vannes pousse même l'optimisme jusqu'à écrire, le 17 avril, que « l'enthousiasme causé par le retour de l'Empereur est porté jusqu'à l'ivresse. Les anciens chefs de chouans sont persuadés que la cause des Bourbons est perdue pour toujours¹⁸ ». Napoléon, sur la foi de ces renseignements, croyait si bien à la pacification de cette région qu'il donna l'ordre aux régiments y tenant garnison d'aller rejoindre les armées d'observer

14. Jules SIMON, *Premières années*, p. 97.

15. Arch. nat. F⁷ 3785, bulletin du 19 avril, où Moreau, lieutenant de police en tournée dans l'Ouest, écrit à Fouché que « le désir de paix paraît général dans les campagnes... Ce pays sera tranquille si on n'y établit pas la conscription et si l'on s'abstient de toute mesure contre les prêtres. Cependant, pour assurer l'exécution des lois, il faudrait qu'on pût placer dans les villages, de distance en distance, quelques détachements de 25 hommes de ligne » ; AF^{IV} 1935, bul. du 21 avril, rapport au ministre de l'Intérieur : « Si la paix n'est pas troublée, il est à peu près sûr qu'il n'y aura pas de soulèvement sérieux ; mais si la guerre éclatait contre les étrangers, il est probable que les paysans, au lieu de marcher à l'ennemi, se laisseraient séduire par ceux qui leur promettaient de les soustraire aux poursuites sous la condition de rejoindre leurs anciennes bannières. »

16. A. VANDAL, *L'Avènement de Bonaparte*, p. 499.

17. *Moniteur* du 6 avril 1815. V. plus haut, p. 18, n. 11.

18. Arch. nat. F⁷ 3785, bul. des 6 et 17 avr. ; AF^{IV} 1935, bul. du 8 avril.

vation à la frontière. Il n'y restera plus que les troupes des dépôts et la gendarmerie départementale¹⁹.

Comment expliquer cette indifférence apparente des paysans de l'Ouest à l'égard d'événements qui les émouvront si fort quelques semaines plus tard ?

Ce n'est pas qu'ils eussent une grande tendresse pour l'Empire. L'esprit de la Chouannerie vivait toujours en eux, spécialement dans le Morbihan, pays du légendaire Georges Cadoudal, dont la mémoire très populaire était exaltée sous tous les chaumes, le soir, à la veillée, comme celle de « Monsieur Henri » sous les tuiles courbes du Bocage vendéen et celle de Charette dans les maisons basses du pays de Retz ou les « bourines » du Marais. Mais cette préférence, dans laquelle entrait autant de sentiment et de tradition que de raisonnement et de volonté, n'eût pas suffi à les entraîner hors de leurs villages sur les chemins de la guerre civile.

Pendant la Révolution, ils s'étaient soulevés avant tout pour défendre leur religion, leur liberté de conscience et de culte : réflexe presque instinctif de natures que toute contrainte non consentie et toute injustice violemment imposée révoltent périodiquement depuis les temps où la race vint s'établir en Armorique pour éviter le joug des Saxons, en Grande-Bretagne.

Leurs vœux allaient à la royauté parce qu'elle représentait pour eux le respect de leurs conceptions et de leurs habitudes de vie religieuse ou familiale. Elle était aussi, à leurs yeux, et par contraste avec l'Empire, le synonyme de paix extérieure.

Pour toutes ces raisons, plus ou moins conscientes, ils avaient boudé l'Empire sans le combattre sérieusement, depuis la mort de Georges. Mais leur attitude avait différé de celle des Vendéens, plus généralement ralliés à un régime qui avait tout fait pour se les attacher. En août 1808 l'Empereur, venu de Bayonne avec l'impératrice, avait reçu à Napoléon-

19. HOUSSAYE, « 1815 », p. 565.

Vendée et à Nantes un excellent accueil. Son projet était de pousser jusqu'à Lorient. Des arcs de triomphe avaient été dressés officiellement sur les routes de loin en loin, dans le Morbihan. Ils n'eurent pas l'occasion de servir, car le peu d'empressement mis par les communes à exécuter charrois et autres corvées pour leur érection avait ouvert les yeux sur les vrais sentiments de la population rurale. On craignit les incidents, peut-être un attentat, et l'auguste visiteur regagna de Nantes directement Paris ²⁰.

Il n'y avait pas là de quoi menacer le régime assurément. Mais quel contraste avec le voyage triomphal du duc d'Angoulême en Bretagne au mois de juin 1814 ²¹!

Religion, amour du foyer, voilà les vrais mobiles capables de soulever la masse de ce peuple mystique et traditionaliste contre le pouvoir, quel qu'il soit, qui les attaque ou les contrarie fortement.

En mars-avril 1815, le culte ne risquait pas d'être troublé, la tranquillité au foyer ne l'était pas encore. On était ému; un frisson courait dans les campagnes; les vieux compagnons de Georges, de Guillemot, de Mercier la Vendée, tenaient des conciliabules à l'auberge et dans les foires. Rien ne bougeait en apparence et, comme les villes étaient, en général, jacobines ou libérales, c'est-à-dire dévouées à l'Empereur, les pouvoirs publics, recevant plutôt les échos de l'opinion urbaine, qu'ils recueillaient près d'eux, étrangers, d'autre part, à la mentalité véritable du monde rural par ignorance de la langue bretonne, presque exclusivement parlée, étaient persuadés que, moyennant certaines précautions et du doigté, rien de grave ne se produirait.

Voici, à titre d'exemple, parmi beaucoup d'autres analogues, le témoignage capital du général Morand, commandant les troupes actives dans l'Ouest.

²⁰ V. Léon Macé, *L'arc de triomphe de Plæren*, dans la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest*, an. 1891. Cet arc de triomphe avait été érigé près de Pont-Sal.

²¹ On peut en lire un écho d'un enthousiasme débordant au registre de correspondance du maire d'Auray (Arch. mun. d'Auray, n° 97).

« *Votre Altesse peut assurer l'Empereur, écrit-il, le 7 avril, au ministre de la Guerre, que la tranquillité est assurée dans tous les départements de l'Ouest, mais il faut beaucoup de ménagements et point de mesures générales... J'ai traversé seul le département de la Vendée avec une escorte de deux ou trois gendarmes que j'avais pris plutôt par honneur et pour montrer ma confiance que pour ma sûreté; partout le peuple se pressait autour de ma voiture, demandait avec avidité des proclamations et montrait du contentement et de la joie* ²². »

Mais la Vendée n'était pas si sûre que le croyait Morand. Le feu couvait sous la cendre. L'étincelle redoutée, qui en ferait un incendie, se produirait-elle et à quelle occasion?

En attendant celle-ci, maintes gens s'occupaient activement, parfois au grand jour, plus souvent dans l'ombre, car la police de Fouché veillait et ses agents secrets circulaient dans tout l'Ouest, à entretenir l'ardeur des tisons.

Certains membres de la noblesse cherchaient à soulever la population en faveur du Roi; ils se tenaient en étroites relations les uns avec les autres, prêchaient la révolte, montraient la guerre imminente, répandaient des tracts promettant des avantages pécuniaires à ceux qui prendraient les armes pour le Roi, le jour prochain où celui-ci se déciderait à reconquérir son royaume ²³.

Si l'on veut rester dans la note juste au sujet de l'action provocatrice de la noblesse et de ses résultats, il faut faire une distinction essentielle entre la Vendée et la Haute-Bretagne — Bretagne de langue française — d'une part, et la Basse-Bretagne — Bretagne bretonnante — de l'autre.

Dans la première région, la petite et la moyenne noblesse, très fidèles à la terre, dont l'exploitation dominante sous forme de métayage exigeait leur présence constante, vivaient en union étroite avec leurs tenanciers, exerçant sur eux un patronage en quelque sorte familial, fait de bonhomie, de

22. Arch. Guerre C¹⁴ 5. Corr. gén. des Cent-Jours.

23. Arch. Guerre C¹⁵ 7; Arch. nat. F⁷ 3785, *passim*.

confiance mutuelle, de vie commune, et fondé sur l'identité des intérêts.

La Vendée militaire eut de même pour chefs les « messieurs », gentilshommes campagnards, petits hobereaux et grands chasseurs, buveurs, souvent coureurs, mais pieux, honnêtes et braves, que les paysans étaient allés chercher pour les mettre à leur tête. Aussi les insurrections de cette partie de l'Ouest offrent-elles toujours un caractère à la fois plus collectif et plus royaliste que celles de la Bretagne bretonnante.

Ici, au contraire — et spécialement dans le Morbihan, pays-type de la chouannerie bretonne, car c'est là qu'elle eut ses traits les plus accusés et son action la plus agressive et la plus tenace, — l'autorité sociale et politique n'était pas détenue principalement par la gentilhommerie, moins nombreuse, moins résistante, parce que la conduite et la surveillance de ses intérêts n'exigeaient pas une présence continue; et sans doute aussi parce que la langue bretonne, que les classes « dirigeantes » négligeaient le plus souvent d'apprendre à leurs enfants, s'opposait à une complète communauté de vie et à un fécond échange d'idées.

L'exploitation des terres y était entre les mains d'« édifi- ciers », propriétaires de leurs bâtiments et de toutes leurs améliorations foncières, c'est-à-dire quasi-indépendants pendant le cours de leurs « baillettes », ou de fermiers à long et moyen terme. Les uns et les autres se succédaient de père en fils, souvent depuis des siècles, les rachats d'« édifices » étant extrêmement rares — parce que très désavantageux pour le propriétaire, obligé de les rembourser au partant pour leur valeur intrinsèque et non pas pour celle qu'ils donnent à la propriété du sol — et les renvois de fermiers n'étant guère dans les mœurs ni tolérés par l'opinion, sauf manquement grave à la coutume, souveraine maîtresse.

De là, un esprit d'indépendance, sans hostilité mais ferme, que traduit de façon pittoresque et brutale un dicton breton bien connu jadis dans toute la région Vannes-Auray-Pluvigner-

Baud et dont voici la forme française : « J'aime mieux user mes sabots à porter mes sous, au monsieur que mon chapeau à le saluer dans mon champ ».

Démocratie rurale très vivante et très vibrante à l'intérieur de ces petits clans, survivance de l'antique formation celtique, que constituaient la paroisse ou des groupes restreints de paroisses.

Les vrais chefs politiques de ces clans sont des membres issus des vieilles familles paysannes, légèrement élevés au-dessus de leurs camarades par une instruction un peu plus complète, acquise au séminaire ou dans les collèges locaux, dont celui de Vannes était le plus ancien et le plus fréquenté, ou par des qualités personnelles de courage, d'intelligence et d'initiative qui les ont désignés pour le commandement.

Les noms célèbres de la Grande Chouannerie avaient été Georges Cadoudal — « le général Georges » —, Guillemot, dit « le roi de Bignan », Mercier « la Vendée », Le Berrigaud, de Plougoumelen, Rohu, Gamber et d'autres, que nous retrouverons en partie : capitaines à « chapeau plat », qui parlent et commandent en breton; que l'on tutoie familièrement; que l'on appelle par leur prénom usuel ou par un sobriquet; avec lesquels on chante le vieux refrain têtue « *Krolamb, krolamb ni, krolamb ha divertis amb...*²⁴ », en dansant la « ridée », le soir, au bivouac, sur la lande ou dans les bois, partageant avec eux la gourde, le pain noir et les cartouches.

Capitaines de « légion », ils ont sous leurs ordres les petits hobereaux du secteur, quand il s'en trouve parmi les insurgés.

Impossible de rien comprendre à la chouannerie de Basse-Bretagne si l'on ne tient pas compte de ce caractère nettement « paysan ». Elle a toutes les qualités, voire les vertus, hélas! aussi les défauts, de l'homme des champs en ce coin de la terre française : foi, courage, endurance, camaraderie, désin-

24. Air de ronde, recueilli dans le pays d'Auray, avec lequel Georges distrayait ses chouans et dont le refrain signifie à peu près : « Dansons, oui dansons et divertissons-nous et plus on voudra nous en empêcher et plus nous le ferons. »

téressement, ténacité, simplicité, droiture; mais aussi : indiscipline, impulsivité, susceptibilité, rivalité de clochers, intempérance.

La zone intermédiaire entre haute et basse Bretagne, partie de langue française, plus exactement « gallaise », selon l'expression consacrée, aura, au contraire, pour chefs des gentilshommes du cru, les Sol de Grisolles, les Gouyon de Coispel, les Sécillon, les L'Estourbeillon, les du Breil de Pontbriand, les Coislin, les La Boëssière et tant d'autres.

Des deux côtés, comme d'ailleurs en Vendée et en Anjou, l'autorité morale, surtout à la campagne, appartenait au clergé.

Clergé rustique, issu presque entièrement de la classe paysanne où il plongeait mille racines en tous sens et à laquelle l'unissaient étroitement les liens du sang, de l'éducation, de la langue, et cette voix confuse, mais si forte, de la race, venue du fond des siècles et qui règle à notre insu nos sentiments et nos idées, nos sympathies et nos antagonismes.

Vivant d'une vie très proche de celle des paroissiens, ce clergé avait sur eux une emprise considérable. Quand il s'en servait en faveur ou à l'encontre d'une cause politique, celle-ci en éprouvait grand bien ou préjudice fatal.

Au printemps de 1815, les autorités impériales se plaignent généralement de l'hostilité du clergé à l'égard du nouveau gouvernement.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine, le 21 avril, avise le ministre de la Police que « *les prêtres de l'Ouest ne sont pas disposés, en ce moment, à prêter le serment. Les uns par fanatisme et esprit de parti; les autres par la terreur que les chouans leur inspirent* ²⁵. »

Dès la fin de mars, un rapport particulier lui avait signalé d'Auray qu'un abbé de Frimont « *envoyé, dit-on, par le duc d'Angoulême, cherche à persuader que la cause du Roi est la cause de Dieu* ». L'auteur du même rapport ajoutait : « *L'évêque*

25. Arch. nat. F⁷ 3785. Bull. du 24 avril.

de Vannes — c'était alors Mgr de Beausset — a répandu un mandement dans le même sens. « Je jure, a-t-il dit, que jamais je ne chanterai un Te Deum pour le tyran !... » Excepté les prêtres et quelques personnes qu'ils dirigent, les habitants d'Auray ont manifesté un bon esprit au retour de Sa Majesté... Même esprit à Vannes et à Josselin ²⁶. »

Mgr de Beausset, fidèle à son serment, préféra résigner ses fonctions épiscopales et voici comment le préfet du Morbihan annonce à Fouché cet événement : « L'évêque Beausset s'était très mal conduit depuis un an ; il est parti après avoir donné sa démission... Le grand-vicaire Le Gal, qui le remplace, a de bonnes intentions ; il détruira l'opinion répandue par l'évêque que l'Empereur détestait les prêtres et voulait chasser les curés ²⁷. » Il en était grand besoin, semble-t-il, car on disait aussi sous une autre forme que le culte allait être aboli ²⁸.

Napoléon avait bien été le restaurateur de ce culte après la Révolution ; mais pour certains ce souvenir paraissait effacé par celui des mauvais traitements qu'il avait imposés au pape Pie VII.

Toutes ces rumeurs produisaient un certain effet et l'optimisme aveugle ou de commande manifesté dans ces rapports officiels de préfets, où tout est toujours tranquille partout ²⁹, n'était pas partagé par certains militaires pressentant le poids d'éventuelles responsabilités. Le général Bigarré qui commandait la division de Rennes, bien instruit de la mentalité bretonne, puisqu'il était lui-même breton, écrivait au ministre de la Guerre, le 9 avril : « Je ne dois pas vous laisser ignorer que si nous venions à avoir une guerre extérieure, on aurait à craindre des soulèvements dans la

26. Arch. nat. F⁷ 3785, Bull. du 1^{er} avril.

27. Arch. nat. F⁷ 3785, Bull. du 17 avril.

28. Arch. du Morbihan, S^e M, liasse 29.

29. « Les craintes d'une guerre civile dans l'Ouest ont entièrement cessé. Les prêtres et les anciens nobles avaient réuni leurs efforts pour l'exciter ; ils n'ont pas réussi. » (Rapport d'un agent secret d'Angers.) — Le préfet d'Ille-et-Vilaine faisait un rapport identique sur les efforts qu'on a faits sans aucun résultat pour « organiser une guerre civile ». C'est un *leit-motiv*. (Arch. nat. F⁷ 3785, Bull. de la police générale du 6 avril.)

Bretagne, surtout si S. M. l'Empereur néglige de séduire le clergé de cette province, qui a une grande influence sur les habitants de la campagne ³⁰. »

Cette attitude boudeuse d'une bonne partie du clergé ne pouvait, toutefois, exercer qu'une influence tendancieuse sans résultat effectif. Elle était incapable de déterminer les hommes au sacrifice de leur vie, puisque la religion continuait à s'exercer, en fait, librement et que le Concordat subsistait.

L'absence de base religieuse positive à l'insurrection de 1815 distinguera profondément la chouannerie des Cent-Jours de celle des années révolutionnaires. Elle lui enlèvera le principal accent qu'avait eu celle-ci et la privera d'un grand élément de dynamisme. Le motif surnaturel lui manquera ³¹.

Par-ci par-là, quelques symptômes montraient bien que le pays recéléait un mécontentement sourd. A Auray, le maire déclare au sous-préfet de Lorient que l'état des esprits dans sa ville est tel qu'il ne prend pas la responsabilité d'y faire arborer la cocarde tricolore. « *Cette mesure pourrait bien éprouver des entraves... Le temps seul peut ramener les esprits.* » Des cris séditieux éclatent à chaque instant. Les enfants s'en font un jeu et crient : « Vive le Roi ! » à tout moment. La lecture des gazettes à la « Chambre littéraire » donne lieu à des discussions tumultueuses, qui se terminent dans la rue

30. Arch. Guerre C¹⁶ 5, Correspond. gén. des Cent-Jours. Cependant, au même moment, le général Caffarelli, prédécesseur de Bigarré, venait d'écrire à Davout, ministre de la Guerre : « 7 avril. Les rapports que je reçois de tous les points de la division m'annoncent que la tranquillité publique continue à se maintenir dans toute son étendue et j'espère qu'elle ne sera point troublée. »

Cette différence d'appréciation provient de ce que Caffarelli se contente de constater l'état présent des choses, alors que Bigarré essaie de prévoir les complications futures, qu'il sent venir.

31. L'autorité épiscopale de Vannes avait elle-même modifié son attitude au bout d'un mois, s'il faut en croire cet extrait du *Rapport général sur le clergé*, du 26 mai : « Vannes : L'évêque a publié une circulaire. Le préfet m'a écrit que sa conduite actuelle est sans reproche et qu'il paraît dans les meilleures intentions pour maintenir la tranquillité dans le diocèse (27 avril). » (Arch. nat., fonds de la Secrétairerie d'Etat, AF^{IV} 1935.) — C'est ce qui faisait dire à Rohu dans ses *Mémoires* : « Cette fois-ci les révolutionnaires ne pouvaient pas dire que nous étions fanatisés par le clergé, puisqu'une circulaire des supérieurs ecclésiastiques exhortait les prêtres des paroisses à prêter l'obéissance à Bonaparte qui venait de rompre son ban. » (Cité par J. Guillemot, p. 227.)

par des bagarres. Les citoyens désignés d'office, faute de volontaires, pour faire partie des colonnes mobiles formées en mai sur l'ordre de l'Empereur, se refusent. Au moment de prêter le nouveau serment, le premier adjoint et quatre conseillers municipaux refusent et donnent leur démission. La propagande anglaise n'est peut-être pas étrangère à cet état latent d'excitation : « *Le peuple*, écrit M. Bonnard, maire d'Auray, au sous-préfet de Lorient, *craint le départ des prêtres. On lui a insinué que la religion allait être abolie. Cela l'inquiète beaucoup. On m'a assuré qu'il avait paru un Anglais en cette ville et qu'il avait dit que son gouvernement recevrait tous les Français mécontents* ³². »

Le souvenir de Georges, né à Kerléano, dans la toute proche banlieue d'Auray, n'est pas éteint dans la mémoire de ses compatriotes et son âme indomptable revit en beaucoup d'entre eux.

Dans la commune voisine de Brech, sur le territoire de laquelle se trouve précisément Kerléano, il en est de même. Le violent incident qui s'y produisit, le 9 avril, bien qu'il n'ait pas eu de conséquences graves, nous a paru si caractéristique de l'état des esprits et si plein de couleur et de saveur locales que nous croyons intéressant de le choisir parmi d'autres du même genre.

Le 8 avril, le maire de Brech, Béard du Désert, dévoué à l'Empire puisque c'était lui qui avait été, en 1808, chargé d'élever le fameux arc de triomphe de Pont-Sal, lors du voyage avorté de Napoléon, recevait du sous-préfet de Lorient l'ordre de remplacer sur le clocher de son église le pavillon blanc qui y flottait encore par le drapeau tricolore. Il convint avec un couvreur de placer celui-ci au haut de la tour, le lendemain, à la sortie de la grand'messe. C'était le moment où le maire faisait faire ses publications du haut de la pierre spécialement posée près de l'église à cet effet : « *J'annonce*

32. Arch. mun. d'Auray, n° 93, lettres du maire au sous-préfet de Lorient des 27, 28 mars, 18, 19 avril et 7 mai.

aux Brecois, écrit-il, qu'il fallait obéir aux ordres du gouvernement..., de plus qu'il fallait fournir 7 garde-coste ». Le maire ne rapporte pas comment fut accueillie cette annonce. Probablement par ce qu'on appelle pudiquement des bruits divers.

Sans se soucier de goûter sur la place l'effet de sa proclamation, il était allé se rafraîchir en quelque café, attendant que le couvreur, après avoir accompli sa mission, vînt l'en informer et trinquer avec lui. Le temps passe. Un peu inquiet de ne pas voir revenir l'ouvrier, il se décide à le chercher de cabaret en cabaret et il apprend, avec surprise, dit-il, « qu'il n'avait fait qu'allumer sa pipe et s'en était retourné » devant la troupe menaçante des paysans. Force fut de requérir toute la gendarmerie du chef-lieu de canton, Pluvigner, pour arborer les trois couleurs. Mais, huit jours après, quelle ne fut pas la consternation du maire, revenu d'Auray, où il habitait, et après avoir entendu sur son passage le cri de « Vive le Roi ! » jaillir narquoisement de derrière les haies, de ne plus apercevoir son drapeau au haut du clocher. Il se met en colère; les paysans, la menace à la bouche, lui font une conduite de Grenoble en lui jetant des pierres.

A la suite de quoi, il envoie sa démission de maire « d'une commune où il court le danger d'être assassiné »³³.

Les gendarmes ne sont pas toujours mieux traités que le maire de Brech. Dans les réunions, dans les foires, on crie sous leur nez « Vive le Roi ! » et, s'ils protestent, un attrouplement se forme aussitôt; ils sont insultés et bousculés. A Brandivy, le 17 avril, une véritable petite émeute surgit ainsi, où les gendarmes n'ont pas le dernier mot³⁴.

* * *

Toute cette agitation, pourtant, jusqu'à la mi-avril ne présentait rien de très inquiétant : simple mouvement fébrile

33. Arch. du Morbihan, M 28.

34. *Ibid.* M 29.

qu'une surveillance attentive et une prudente fermeté pouvaient contenir facilement.

Le préfet du Morbihan terminait le rapport du 5 avril où il signalait l'hostilité d'une partie du clergé par cette phrase péremptoire : « *C'est le seul objet qui mérite quelque attention dans ce département* ³⁵ ».

Psychologie bien courte. Moins de quinze jours après, dès le 19 avril, le pauvre préfet doit informer le Gouvernement que « *depuis trois jours l'agitation s'est accrue... avec une rapidité extraordinaire et surprenante* ³⁶ ».

Que s'est-il donc passé? La conscription a été ordonnée. La conscription, qui, d'un seul coup, va réaliser ce que n'avait pu faire ni l'émotion du retour de l'Empereur, ni les excitations des uns et des autres.

Le décret impérial est du 10 avril; sa publication au *Moniteur*, du lendemain. Il ne fut connu dans l'Ouest qu'avec un certain retard : le 13 ou le 14 à Rennes, Angers, Nantes; le 15 ou le 16 à Vannes et Napoléon-Vendée. Ces dates sont éloquentes, rapprochées de celle du rapport préfectoral précité.

L'effet fut donc foudroyant, cristallisant tous les mécontentements diffus, leur donnant un corps et aux prêcheurs de discorde un thème enfin concret, précis, qui allait droit au cœur de chacun.

Comment! Cette guerre dont on était si las, cette guerre à peine finie depuis un an, cette guerre que l'on avait cru à jamais abolie, cette guerre renaissait, et, cette fois, sans autre cause que l'ambition d'un homme, parjure à sa parole, usurpateur pour la seconde fois! Il allait falloir affronter de nouveau l'Europe entière coalisée, combattre un contre trois! Mourir pour mourir, mieux valait que ce fût près des siens, devant les horizons familiers du pays natal...

Pour le paysan illettré — c'était le plus grand nombre — service militaire était synonyme de jeunesse perdue, sans

35. Arch. nat. F⁷ 3785.

36. *Ibid.* Bull. du 28 avril.

espoir de gagner des grades et avec de grandes chances de ne jamais revoir le foyer ou d'y revenir mutilé. Combien étaient ainsi partis depuis vingt ans, dont les os semaient les champs de toute l'Europe ?

Décidément, on avait bien raison de le dire : le Roi, c'était la paix ; l'Empereur, c'était la guerre. Il en serait toujours ainsi. Et, puisque les Alliés affirmaient qu'ils n'étaient pas à cette heure des étrangers, des ennemis de la France, mais les soldats mêmes du Roi, marchant derrière sa bannière et non sous leurs propres drapeaux³⁷, et qu'ils se retireraient, Louis XVIII remis sur le trône, réinstallé dans sa capitale, on ne pouvait marcher contre eux. Ce serait marcher contre une cause trop chère, la cause même de la religion, de la patrie et de la paix, incarnée dans la monarchie traditionnelle, symbolisée par le drapeau blanc fleurdelysé.

Ces raisonnements, développés et colportés par la propagande anglaise en Vendée et en Bretagne, où ils étaient diffusés par mille émissaires de toutes classes : gentils-hommes, prêtres et chouans, y créaient une véritable psychose de révolte³⁸ dont l'écho se retrouve, avec sa nuance bien

37. « Rennes, 3 mai. — Le capitaine Bugniard..., conservateur des bâtiments militaires, a reçu... une feuille imprimée à Gand contenant une proclamation des alliés, du 10, annonçant que leurs cohortes rassemblées marcheraient le 15 mai, toutes réunies sous la bannière du Roi, cocardes et drapeaux blancs. » (Arch. nat. F⁷ 3785. Bull. du 5 mai.)

38. « ...J'ai remarqué partout où j'ai passé, chez l'habitant des campagnes, beaucoup d'inquiétude; les ennemis du gouvernement les alimentent des contes les plus absurdes. Sur certains points, on leur dit *qu'on va enlever tous les jeunes gens du pays*; dans d'autres, que les puissances coalisées doivent arriver en France avec des armées considérables pendant que les Anglais débarqueront... enfin ils font courir les bruits les plus alarmants pour les tenir dans un état d'inquiétude afin de pouvoir en disposer dans des circonstances qui leur paraîtront favorables. » (Lettre de Travot à Davout, ministre de la Guerre, du 15 avril. Arch. Guerre C¹⁶ 7. Corresp. gén. des Cent-Jours.)

Le général Lamarque signale à Davout que « *la crainte d'être éloignés de leur pays engage beaucoup d'hommes qui devraient rejoindre l'armée par le décret du 28 mars à se mettre avec les Chouans*. Nous savons que les chefs insurgés ont employé ce moyen pour engager beaucoup de soldats à marcher avec eux. » (*Ibid.* Lettre du 3 juin.)

Le préfet du Morbihan écrit le 19 avril : « ...Quelques enrégés royalistes cherchent par tous les moyens possibles et surtout en répandant les nouvelles les plus absurdes à engager les Bretons à commencer l'insurrection... Les prêtres sont leurs auxiliaires, surtout dans les campagnes. » (Arch. nat. F⁷ 3785. Bull. police gén. du 28 avril.)

particulière, sentimentale et paysanne, dans le premier couplet et le refrain de cette vieille chanson très populaire dans les campagnes bretonnes pendant tout le XIX^e siècle :

*Quand on me dit que pour la guerre
Il fallait quitter mes amours,
Ma métairie et mon vieux père,
Ah! dam' je dis : N'entends ket! N'entends ket!
N'entends ket! N'entends ket!
J'aime mieux ma chaumière
Et mon clocher à jours!*

Le poète Brizeux traduira ainsi les sentiments de ses compatriotes dont il incarna si bien l'âme inquiète et sentimentale :

« ...Déjà Bonaparte, ou le démon des guerres,
» De son île arrivait pour désoler les mères.
« Or, cette fois, les fils crièrent : « C'est assez!
» Nos parents, nos amis pour lui sont trépassés;
» Leurs os semés partout feraient une montagne;
» Nous, puisqu'il faut mourir, nous mourrons en Bre-
[tagne! ³⁹ »

Ces mêmes paysans réfractaires, on les verra, trois mois plus tard, la monarchie restaurée, l'Empereur parti pour la seconde fois, prêts à se battre avec les Prussiens qui avançaient en Bretagne sans aucun motif plausible et qui leur apparaissent désormais comme des envahisseurs de la patrie, non plus comme les redresseurs de torts qu'ils avaient pris l'engagement d'être seulement, à l'égard de la France.

Et la ferme attitude de leur général sauvera la Basse-Bretagne de l'occupation étrangère ⁴⁰.

Voilà comment il convient, pour être à la fois exact et équitable, de comprendre le sens de leur révolte. Ils entendent

39. *Les Ecoliers de Vannes, 1815.*

40. Voir plus loin le récit de cet incident.

qu'elle servira mieux le véritable intérêt du pays que l'obéissance à celui qui n'est plus à leurs yeux qu'un « aventurier » dont la tentative ne peut qu'attirer sur ce pays les pires malheurs.

N'est-ce pas, à vrai dire, la psychologie de toutes les guerres civiles, quand les adversaires sont convaincus et désintéressés ?

C'est, en tout cas, incontestablement celle de la Chouannerie de 1815 : insurrection contre la guerre et, partant, contre le régime qui passait pour en provoquer fatalement le déclenchement.

Le meilleur historien moderne de la Vendée a écrit : « La peur de partir à la guerre opère ce que n'avait pu réussir le geste de détresse du duc de Bourbon ; elle rejette sur les grandes routes les anciens réfractaires, les déserteurs, les habitués de la guerre civile ⁴¹. » Cette énumération est, à vrai dire, trop restrictive, car il y eut dans l'armée royale de 1815, à côté de ceux-là, d'autres éléments de qualité moins discutables, qui écoutèrent, plutôt que la « peur », une généreuse ardeur pour la défense de leurs convictions et de ce qu'ils croyaient sincèrement être la cause de la liberté et du droit opposée à celle de la tyrannie et de la rébellion. Il n'est pas douteux, en effet, que les chouans de 1815, et tous les royalistes d'alors, se considéraient comme les soutiens de la légalité. A l'instar de Louis XVIII et des Alliés, ils traitaient Napoléon et l'armée régulière de factieux, d'insurgés, de rebelles.

Cette façon de voir était entretenue chez eux par les propos des meneurs et par les libelles d'origine anglaise que ceux-ci répandaient en abondance ; notamment une circulaire, datée de Boulogne le 8 mai, dont on saisit des exemplaires dans les campagnes de l'Ouest et qui constituait, comme on va le voir, un spécieux et habile appel à l'insoumission et à l'enrô-

41. Emile Gabory, *Napoléon et la Vendée*, p. 444.

lement dans l'armée royale, au nom de l'honneur et de l'intérêt insidieusement associés :

« Les armées de l'Europe entière marchent, non contre la France, leur alliée, mais contre les rebelles qui l'oppriment.

» Si le nom de traîtres vous est odieux, si vous préférez l'honneur et l'argent à l'infamie et à la misère, quittez le drapeau des parjures, ralliez-vous avec vos frères d'armes autour de votre Roi ; il en est temps encore ; vous pourrez vous glorifier du nom de Français sous cette loyale bannière que vous avez tous juré de défendre.

» Les officiers seront employés dans leurs grades respectifs et payés sur le pied de guerre ; il leur sera alloué, s'il y a lieu, une indemnité d'équipement.

» Le fantassin armé recevra une solde 4 fois plus forte que celle qu'on lui « promet » dans l'armée rebelle et 20 francs de gratification ; 80 francs sont accordés à un cavalier monté ; 10 francs à un soldat sans armes ⁴². »

* * *

Le départ des garnisons pour la zone des armées, dans le Nord, allait faciliter la transformation de ce qui n'était qu'une extrême effervescence en insurrection déclarée, en révolte armée, militairement organisée.

Tous les témoignages des autorités locales, civiles ou militaires, ont signalé le danger de laisser le pays de l'Ouest sans troupes régulières en nombre suffisant. « *Après le départ des troupes, écrit, par exemple, Caffarelli au ministre de la Guerre, les séditeux redouteront moins la surveillance et 4 hommes auront bientôt forcé 10 autres à les suivre et les lieront à leur cause en les compromettant. Les ecclésiastiques, la noblesse contribueront à empêcher les militaires de partir... Les anciens chouans seront enchantés en grande partie de reprendre un genre de vie qui leur donnait de l'aisance, les exposant à peu de*

42. Arch. nat. F⁷ 3785.

danger et leur donnant le moyen de satisfaire leurs haines personnelles, car elles sont bien vives dans ce pays. » Il concluait nettement à l'ajournement du départ des troupes ⁴³.

L'avis formel de ceux qui, sur place, ont la responsabilité de l'ordre public, est conforme au sien. En outre, si l'on veut éviter le soulèvement, il faut surseoir dans l'Ouest aux levées d'hommes pour l'armée.

Le préfet du Morbihan estime, le 30 avril, qu'aucune n'est possible dans son département et que « *toute contrainte n'aurait d'autre effet que d'augmenter les bandes de rebelles* ⁴⁴ ».

Un mois plus tard, le 24 mai, quand il ne sera plus temps d'arrêter la sédition, Fouché se permettra d'écrire carrément à son collègue de la Guerre, Davout : « *Il est à regretter sans doute qu'on n'ait pu maintenir dans ces départements les cantonnements dont on a tant demandé la conservation et se dispenser d'y poursuivre l'exécution du décret du 28 mars et l'organisation des gardes nationales. Ces mesures de prudence eussent entretenu la population dans des dispositions pacifiques* ⁴⁵. »

Malheureusement l'Empereur et le ministre de la Guerre semblent avoir longtemps méconnu l'importance du mouvement qui se dessinait dans l'ancienne Vendée militaire et en Bretagne.

Préoccupé, bien entendu, par-dessus tout de la lutte contre la coalition reformée, Napoléon estimait qu'« *une victoire dans le Nord ferait plus pour le calme intérieur que des régiments laissés dans l'Ouest* ⁴⁶ ». S'il devait perdre la guerre et son trône, à quoi servirait d'avoir réduit une insurrection locale ? Pour la contenir pendant le temps très court qui précéderait la grande mêlée internationale, fédérés et gardes nationaux des villes, encadrés et soutenus par un minimum de troupes régulières, suffiraient amplement ⁴⁷.

43. Arch. Guerre C¹⁶ 7, Corresp. gén. des Cent-Jours (16 avril).

44. Arch. nat. F⁷ 3875. Bull. du 6 mai.

45. Arch. Guerre C¹⁵ 7.

46. Correspondance de Napoléon, 21.909, citée par H. Houssaye, « 1815 », I, p. 572.

47. En marge d'un rapport du 9 mai, où le lieutenant de police de Nantes signalait à la Police générale qu'on « cherche à exciter une insurrection générale dans 4 départe-

Mais dans beaucoup de villes l'enthousiasme des habitants avait été très modéré pour former la garde nationale. L'ardeur belliqueuse leur manquait totalement et, si l'on pouvait en faire état pour la défense de l'agglomération urbaine, leur valeur militaire devenait bien médiocre hors des rues ou de l'enceinte, dans une campagne hostile, semée d'embûches, et dont une imagination alimentée de racontars grossissait à l'envi les dangers.

Les fédérés avaient plus de cran. Dans les grandes villes républicaines, comme Angers, Rennes, Nantes, Saint-Malo, Dinan, Lorient, Pontivy, Redon, Vannes⁴⁸, l'appel du Gouvernement impérial à la formation de colonnes mobiles chargées de doubler l'armée ou de la suppléer trouva un certain écho.

Les élèves de l'École de Droit ayant fait, à Rennes, une manifestation tapageuse en faveur du régime impérial, la jeunesse nantaise se piqua d'émulation et, brûlant de renouveler les exploits par lesquels, en 1789, les étudiants bretons avaient prélué à la Révolution, elle fit parvenir, le 23 avril, à ses camarades rennais, la pompeuse adresse suivante, encore tout imbue de la phraséologie révolutionnaire :

« *Braves Rennais,*

» *La cause de la patrie nous réunit il y a vingt-six ans. La même cause doit nous réunir aujourd'hui.*

» *Les débris d'un parti qui naguère voulait courber nos fronts sous le joug humiliant des préjugés que nous avons détruits s'agitent et paraissent nous menacer. Calculant sur la possibilité d'une guerre étrangère et sur l'absence de notre invincible armée, les nobles et leurs esclaves se flattent de nous redonner des fers ; ils rêvent encore notre avilissement !*

tements contigus : Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Vendée, Deux-Sèvres [on s'étonne de ne pas le voir ajouter le Morbihan] et que le nombre des hommes dont le parti royaliste pourrait disposer pour ce mouvement... peut suffire pour forcer tous les habitants à prendre part à l'insurrection », Napoléon a lui-même écrit, de sa main : « Il faut dans l'Ouest quelques troupes de ligne pour servir de points d'appui aux fédérés. Revoir à cet effet le ministre de la Guerre. » Arch. nat. F⁷ 3785. Bull. du 13 mai.

⁴⁸ Arch. Guerre C¹⁵ 7 et Arch. nat. F⁷ 3774, 3785, etc., *passim*.

» Bretons! pressons-nous autour du grand homme qui fit si long-tems la gloire de la France et qui nous promet son bonheur...

» Le gouvernement des Bourbons marchait à l'anéantissement de toutes les idées libérales. La porte de l'avancement se fermait pour nos fils. Encore une génération, et les plébéiens retombaient sous l'inquisition des moines et la tyrannie des nobles... Napoléon vient nous réintégrer dans nos droits. Déjà sa présence a consolidé les propriétés, ramené la tolérance, et effacé cette noblesse orgueilleuse et héréditaire, la honte de la civilisation...

» Pénétré de cette vérité philanthropique que les trônes sont faits pour les peuples, ce héros législateur convoque les Français à l'assemblée patriotique du Champ de Mai; il prépare les élémens d'une constitution telle qu'a droit de l'attendre de lui une nation puissante et éclairée; il nous l'a promise, nous lui devons ce bienfait. Sa parole et son intérêt même en seront les garans infaillibles, etc...⁴⁹. »

Il n'en fut pas de même partout. A Auray, par exemple, quand le maire, Bonnard, pour obéir aux prescriptions impériales, voulut former une colonne mobile, il dut désigner d'office six habitants, pris dans la classe aisée. Les autres jeunes gens susceptibles de concourir à cette formation furent appelés à la mairie; mais ayant été « engagés à se concerter entre eux pour accomplir à tour de rôle cette corvée, ils se séparèrent sans rien arrêter⁵⁰ ».

Ces colonnes mobiles de « volontaires » n'en rendirent pas moins un grand service à la cause impériale. Elles permirent à ses chefs de tenir le coup, au début, malgré la grande infériorité de leurs effectifs, de conserver tant bien que mal villes et services publics au milieu d'un pays soulevé et d'attendre sans trop de dommage la constitution tardive d'une armée capable de remporter des succès décisifs en rase campagne. Malheureusement ce ne put être qu'en surexcitant à nouveau

49. Arch. mun. d'Auray, liasse de pièces non inventoriées.

50. Arch. mun. d'Auray, Registre de corresp. juil. 1811-juil. 1816. (Lettre du maire au sous-préfet de Lorient, 16 mai.)

le vieil antagonisme entre l'esprit des villes et celui des campagnes, qui avait toujours été le fond le plus certain de la chouannerie, particulièrement de la chouannerie de Basse-Bretagne ⁵¹.

* * *

Dans cette fin d'avril et ce début de mai 1815 les mécontents sont maîtres des campagnes depuis la Manche jusqu'à l'île d'Yeu et depuis le Maine jusqu'à Belle-Ile.

Le peu de troupes qui reste est bloqué dans les villes. La gendarmerie, seule en mouvement, est totalement impuissante. Dans maintes localités le drapeau tricolore est descendu de la tour du clocher et remplacé par un drapeau blanc. Le geste devient à la mode parmi la jeunesse paysanne vendéenne et bretonne et l'exploit d'une paroisse suscite l'émulation des voisines. Chaque foire importante, réunissant des centaines de paysans, est l'occasion d'une propagande et d'excitations qui dégénèrent en petites émeutes; les gendarmes, bousculés par une foule de paysans en sabots, arborant cocarde blanche, qui leur crient sous le nez : « Vive le Roi ! » et les menacent ou les frappent de leurs gourdins, se défendent, s'affolent et finissent par faire feu ⁵². Des morts et des blessés tombent. Et, le lendemain, c'est une zone de plus où les chefs royalistes se promènent en maîtres, enrôlant au passage et gros-

51. Déjà, en 1843, Emile SOUVESTRE (*Les derniers Bretons*, p. 117-118) signalait ce trait de caractère avec un peu de romantique exagération : « L'insurrection des campagnes en 1793 et en 1815 fut moins, au fond, un élan politique ou religieux que le résultat d'une colère amassée depuis longtemps contre les privilèges des villes. Les chouans étaient des révolutionnaires à leur manière... Lorsque pendant les Cent-Jours 12.000 paysans entourèrent Pontivy, ils étaient suivis de leurs femmes portant des sacs dans lesquels elles devaient enlever le butin après la prise de la ville. L'une d'elles en portait deux, un sur chaque épaule; on lui demanda ce qu'elle en voulait faire : « Celui-ci, dit-elle en montrant le plus petit, est pour mettre l'argent que je trouverai et celui-là pour emporter des têtes de messieurs! » Toute l'histoire de la chouannerie est dans ce mot. » — De l'autre côté de la barricade, chez les « bleus » des villes, une aussi excessive animosité à l'égard des paysans chouans faisait écho. L'incompréhension et l'intolérance étaient égales de part et d'autre et causèrent bien des crimes. Cf. E. CORGNE, *Pontivy et son district pendant la Révolution*, qui apporte à ce sujet d'intéressantes précisions locales.

52. C'est notamment ce qui arrive à Châtillon-sur-Sèvre, à Pouzauges, à Réaumur, aux Epesses, en Vendée (Arch. nat. F⁷ 3785, Rapport de l'Inspecteur général de la gendarmerie, des 9 et 11 mai, dans le Bull. de la police gén. du 13 mai). On a vu plus haut ce qui s'était produit à Brech, à Brandivy, dans le Morbihan

sissant de jour en jour des bandes qui, en moins d'un mois, selon l'expression d'Henry Houssaye, vont devenir des armées⁵³.

Un simple témoignage choisi parmi bien d'autres suffira sans doute à montrer quelle fut alors l'impuissance des autorités impériales à empêcher la formation des troupes royales. Dans une lettre du 27 mai, saisie par la police, M. d'Andigné écrivait au comte Vallon d'Ambrugeac, maréchal de camp :

« ... Notre monde se lève dans cette partie [nord-est de l'Anjou] aussi bien qu'on peut l'espérer... Je me promène dans ce moment de ville en ville avec 1.500 hommes environ afin de faire voir qu'il existe un parti royaliste et pour attirer sur le Maine, du moins en partie, les gendarmes qu'on envoie en Bretagne. La Vendée va à merveille; elle a reçu des canons, des fusils, de la poudre et de l'argent⁵⁴. »

On ne saurait mieux dépeindre la situation qu'en donnant la parole au ministre de la police générale, à Fouché lui-même. Dans ce même message à son collègue de la Guerre où nous l'avons vu déplorer qu'on eût retiré les troupes et appliqué la conscription dans les départements de l'Ouest, il disait :
« ... Tout le pays de l'ancienne chouannerie se lève; on fait marcher de force des hommes qui veulent rester paisibles. On parle de 30.000 fusils débarqués en même temps qu'un certain nombre d'émigrés pour commander et consommer l'organisation. Il n'y a pas un instant à perdre. Le caractère et le développement que prend aujourd'hui l'insurrection ne permettent plus l'emploi d'autres moyens que ceux de la force militaire⁵⁵. »

C'était la guerre, en effet. Avant d'en décrire les opérations, il convient de jeter un coup d'œil sur les forces qui vont s'affronter et sur les chefs qui, de chaque côté, auront à les commander.

53. « 1815 », I, p. 569.

54. Arch. Guerre C¹⁵ 7. Il semble, au surplus, que son projet n'ait pas trop mal réussi quant au soulèvement de cette région mancelle, car, le 1^{er} juin, le préfet de la Sarthe envoyait un rapport à Fouché pour lui demander, de toute urgence, 1.200 à 1.500 hommes, « sinon ce département sera bientôt perdu et le chef-lieu tôt ou tard envahi. » (Arch. nat. F⁷ 3774.)

55. Arch. Guerre C¹⁵ 7, Lettre du 24 mai.

CHAPITRE II

LES FORCES EN PRÉSENCE

I. — L'Armée de la Loire.
Ses chefs. Ses éléments.

Les trois divisions militaires qui se partageaient les garnisons du territoire où devaient se produire les hostilités : 12^e, à Tours, 13^e, à Rennes, et 22^e, à Nantes, furent, le 29 avril, réunies dans une seule main, celle du lieutenant-général comte Delaborde, qui venait de mater à Toulouse la révolte du maréchal Pérignon et de M. de Vitrolles. Il avait la confiance du prince d'Eckmühl et de Napoléon, comme ayant été l'un des premiers à se déclarer pour l'Empereur, dont il était le chambellan.

Il ne paraît pas avoir eu grand goût pour le commandement qui lui échéait ni pour ce genre de guerre civile larvée, à soutenir contre un ennemi insaisissable, sans cesse renaissant, au milieu d'un pays hostile, avec des forces insuffisantes, pour ainsi dire bloquées dans les villes.

Déconcerté ou découragé, il montra peu d'activité, encore moins d'allant, ne quitta pas Angers où il avait établi son quartier général.

Il fut rappelé à Paris, le 28 mai, ayant été jugé « trop mou ». Des raisons de santé, qui lui auraient interdit tout déplacement, masquèrent cette retraite¹.

Sa tâche, à vrai dire, n'était pas facile. Napoléon retirait les troupes de l'Ouest pour porter aux frontières le plus de forces possible. Après tous les départs il ne restait guère que

1. V. G. Six, *Dictionnaire des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire*, Paris, 1934. Le général comte Delaborde était né en Bourgogne en 1763; il mourut à Paris en 1833. Cf. H. Houssaye, « 1815 », I, p. 571.

4.000 hommes de troupes de ligne, la gendarmérie, des douaniers, des forestiers, des marins de Brest et de Lorient, quelque 300 volontaires enrôlés dans l'armée régulière, que l'on appelait « chasseurs de la Vendée ² », plus les bataillons de fédérés et les gardes nationaux, les uns et les autres de valeur très variable, présentant le même défaut d'inconsistance et de nervosité que les bandes chouannes, avec une moindre habitude de la vie de campagne et des nuits de bivouac.

Les troupes de ligne et les assimilées, bien armées, bien disciplinées, servant de cadre et d'entraîneuses aux éléments assez hétérocytes des « colonnes mobiles », auraient pu, semblait-il, empêcher les premiers rassemblements de grossir en faisant boule de neige et de se souder, si le commandement avait été, dès le début, énergique, mordant et actif à l'égard de bandes encore sporadiques et inorganisées.

Mais il y eut une sorte d'affolement chez les chefs impériaux, qui ne crurent pas, à ce moment, pouvoir risquer leurs faibles effectifs hors de leurs garnisons. Les bruits les plus fantastiques trouvaient créance dans les trop multiples cantonnements où des poignées de soldats, sans ordre précis venu de haut, se croyaient constamment à la merci d'un coup de main. Rien de démoralisant comme cette sorte de guerre. « A force d'entendre parler des brigands, on les voit partout ³. »

Le 22 mai, Napoléon se décida tout de même à traiter l'insurrection, désormais installée, autrement que par le mépris.

Ce jour-là, il créait, avec les trois divisions confiées au général Delaborde, l'Armée de la Loire et il la mettait sous les ordres du lieutenant-général Lamarque ⁴.

2. H. HOUSSAYE, « 1815 », I, p. 565 et 571.

3. Arch. Guerre C¹⁵ 7, lettre de Lamarque à Davout (13 juin).

4. Arch. Guerre C¹⁵ 7, lettre de Davout à Bigarré (25 mai). Maximien, comte Lamarque, né à Saint-Sever (Landes) en 1770, mort à Paris en 1832, général de division depuis 1807, avait été nommé, au retour de l'Empereur, commandant de la 7^e division d'infanterie à l'armée du Nord (28 mars 1815). Il sera proscrit du royaume par l'ordonnance du 24 juillet 1815. Rentré en France en 1818, il fut élu

Ce dernier avait fait pendant huit ans consécutifs les campagnes de Naples et d'Espagne. Divisionnaire depuis 1807, il connaissait donc à fond la guerre de partisans. Homme d'intelligence lucide et de volonté nette, il fut vraiment un chef. Adversaire ferme et loyal, il fera preuve d'humanité et de conciliation lorsqu'il s'agira de mettre fin à une lutte fratricide devenue sans objet et de réaliser le front patriotique devant l'étranger envahisseur⁵. Les plus gros contingents de rebelles se trouvant en Vendée et sur les deux rives de la Loire, il s'occupera personnellement surtout de cette région, que d'importants débarquements d'armes anglaises sur la côte vendéenne avaient permis aux chefs royalistes d'équiper la première et que les souvenirs de 1793 entourent toujours de prestige et de crainte. « Les Chouans sont un grand mal, écrivait-il à Davout, surtout parce qu'on en a peur. Le cœur est dans la Vendée, c'est là qu'il faut frapper⁶. »

La Chambre des représentants décréta que le pacificateur de la Vendée avait bien mérité de la patrie. A Sainte-Hélène, Napoléon dira : « Lors des dernières insurrections de la Vendée, le général Lamarque que j'y avais envoyé au fort de la crise y fit des merveilles et surpassa mes espérances ».

Il fut secondé par les généraux de division Travot et Brayer.

Travot, depuis le 1^{er} mai, se trouvait surtout chargé, à Nantes, du commandement des colonnes mobiles dans cette région du sud de la Loire bien connue de lui puisqu'il y avait commandé jadis et, en 1796, s'y était emparé de Charette.

en 1828 député de Mont-de-Marsan et devint un des principaux orateurs de l'opposition libérale, même après l'avènement de Louis-Philippe. Mort le 1^{er} juin 1832, ses obsèques furent l'occasion d'une grande manifestation politique qui dégénéra en une bagarre sanglante où l'on peut voir le début des émeutes des 5 et 6 juin.

5. Voir plus loin des passages caractéristiques de ses lettres aux généraux vendéens et au ministre de la Guerre et toute sa conduite au moment de la Pacification de Cholet.

6. Arch. Guerre C¹⁵ S.

Ardent, infatigable, d'une activité et d'une rapidité de mouvements déconcertantes, il surprend l'adversaire qui le croit bien loin, le harcèle, le harasse après l'échec et lui donne l'impression d'une supériorité numérique qu'il est loin de posséder.

La rudesse de son langage et de ses manières ne l'empêche pas d'être juste et humain, le combat terminé, envers les Vendéens dont il estime le courage et apprécie la sincérité des convictions.

Excellent et fidèle lieutenant de Lamarque, c'est lui qui réussira à pacifier le Marais vendéen.

Brayer, résidant à Angers, chambellan de l'Empereur, avait ouvert à Napoléon les portes de Lyon, dont il était le gouverneur. Depuis le 22 avril il commandait une division de la Jeune Garde envoyée le 18 mai dans le Maine-et-Loire et qui contribuera efficacement à réduire, à Rocheservière, les dernières résistances vendéennes.

Travot avait sous ses ordres les brigadiers Estève et Grosbon, convenables subordonnés, sans plus ⁷.

7. Travot (1767-1836) nommé général de division le 1^{er} février 1805, commandant de la 12^e division, le 25 juin 1814, de la 13^e division, le 20 avril, mis à la disposition du général Delaborde le 1^{er} mai, du général Lamarque, à l'armée de la Loire, le 31 mai, mis à la retraite le 4 septembre 1815. Condamné à mort par un Conseil de guerre, le 20 mars 1816, sa peine fut commuée en vingt ans de détention. Gracié au bout de quatre ans, il avait perdu la raison et mourut le 6 janvier 1836 à Montmartre.

Brayer (Michel, baron puis comte) né à Douai (1769), mort à Paris (1840), après avoir fait toutes les campagnes de la Révolution et de l'Empire, sans avoir cependant jamais servi dans les guerres civiles de l'Ouest, avait été nommé général de brigade en Espagne (1809), de division en Allemagne (1813). Blessé à Leipzig, il n'en fit pas moins la campagne de France. Réfugié en Belgique après l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, il fut condamné à mort par contumace en septembre 1816. Passé en Amérique, il combattit au Chili. Amnistié et réintégré en 1821, gouverneur de Strasbourg, pair de France, il avait été compris dans le testament de Napoléon pour 100.000 francs. Son nom est inscrit au côté ouest de l'Arc de triomphe de l'Etoile.

Estève (J.-B., baron) né à Entrecasteaux (Var) en 1768, mort à Paris en 1837. D'abord soldat, puis perruquier, reprend du service comme gendarme en 1792 et ne quitte plus l'armée; il sert à l'armée du Rhin, en Irlande, en Suisse, en Italie, en Espagne, où il est fait prisonnier; il s'évade d'un ponton de Cadix, sert en Allemagne, général de brigade en 1813, commandant la Loire-Inférieure en mai 1815. Admis à la retraite le 1^{er} mai 1832.

Grosbon ou Grobon (Pierre, baron) né à Saint-Méen (I.-et-V.) en 1767, mort aux Sables-d'Olonne, le 7 juin 1815, des suites d'une blessure reçue à Saint-Gilles.

Le commandement en Bretagne, si l'on excepte la Loire-Inférieure, était aux mains du général Bigarré, placé, le 1^{er} mai, à la tête de la 13^e division, à Rennes ⁸. L'éloignement de son chef d'armée, Lamarque, dont la présence ne fut jamais signalée sur le territoire de sa division ⁹, l'indépendance, voire l'entêtement, dont il fit preuve, révèlent un caractère entier, peu maniable. Né au Palais, en Belle-Ile, mort à Rennes, c'était un Breton pur sang, qui avait fait en 1795 la guerre dans le camp des « bleus » et avait plus tard combattu cinq ans en Espagne, où il fut aide de camp du roi Joseph.

Il avait ainsi, comme Lamarque, une longue pratique de la guérilla, avec ses embuscades, ses ruses, ses dangers latents, mais aussi ses faiblesses.

Agé d'une quarantaine d'années, énergique, courageux, il professait un véritable culte pour l'Empereur. A peine reçue à Rennes, où il se trouvait alors, la nouvelle du retour de Napoléon, il court chez le maire de la ville et, sans attendre l'ordre officiel de changer les pavillons, de sa propre autorité, l'oblige à remplacer le drapeau blanc par le tricolore ¹⁰.

Garde national, puis volontaire d'Ille-et-Vilaine, il sert dans l'Ouest contre les Vendéens, qui le blessèrent à la cuisse au combat du Bois-de-Cené (8 nov. 1793). Vainqueur des chouans à Josselin (22 juin 1795), blessé à l'épaule près de Quiberon (7 avril 1796), il sert ensuite en Italie, est blessé à Wagram, puis à Tchernitz (1813). Général de brigade le 1^{er} janvier 1814; chargé de commander les gardes nationales actives de Nantes le 26 mai 1815.

S. Bigarré (1^{er} janvier 1775-14 mai 1838), général de division provisoire, le 17 mars 1814, confirmé dans son grade, le 23 juillet 1814, représentant d'Ille-et-Vilaine à la Chambre des Cent-Jours, le 2 mai 1815, mis en non-activité, le 2 juillet 1815, en disponibilité, le 1^{er} avril 1820, à la retraite le 17 mars 1825, remis en activité et commandant provisoire de la 13^e division le 2 août 1830, inspecteur général de l'infanterie de 1835 à 1837.

9. « Il m'est impossible, lui écrivait Lamarque le 7 juillet, d'aller m'enfoncer dans la Bretagne sans en recevoir l'autorisation du Gouvernement, qui peut me donner une destination plus importante encore... » (Arch. Guerre C¹⁵ S.)

Dans une note manuscrite laissée par Lamarque et publiée par Bertrand Lasserre (*Les Cent-Jours en Vendée*, p. 140) se trouve indiquée la raison pour laquelle le commandant de l'armée de la Loire crut devoir rester sur la rive gauche : « J'ai cherché à connaître quel était le point le plus menacé et le plus dangereux pour l'Empire; j'ai vu en Bretagne des bandes dont on exagère le nombre et qui n'ont pas de liens entre elles; j'ai vu dans la Vendée une population tout entière obéissant aux mêmes chefs, mue par de grands souvenirs et attendant un prince du sang pour soulever la moitié de l'Europe. »

10. PONTBRIAND, *Mémoires*, p. 558.

Et pourtant — peut-être parce qu'il connaissait bien, depuis l'enfance, les traîtrises d'un pays coupé de sombres chemins creux et d'énormes talus boisés, fortifications naturelles protégeant des hameaux secrets et solitaires, habités par une population farouche et mystérieuse — il fit longtemps preuve d'une inaction ou d'une indécision que l'on aurait pu prendre chez un autre pour de la crainte ou de la pusillanimité. Il s'effraie de la faiblesse de ses effectifs et harcèle ses chefs de demandes de soldats, d'armes et d'argent. Il voit les choses en noir pour la Bretagne et s'étonne du calme des bureaux parisiens ¹¹.

Craignant de risquer ses troupes en bataille rangée avant d'avoir reçu les renforts qu'il juge indispensables, il les laisse disséminées par petits paquets impuissants à travers tout le pays dans trop de garnisons insignifiantes.

Lamarque le lui reprochera, la campagne active terminée : « Je n'ai jamais pu rien concevoir à la disposition des troupes qu'on a faite dans la Bretagne. Le grand mal est d'avoir voulu tout garder et de n'avoir pas su se faire deux grandes réserves : l'une à Carhaix, l'autre à Rennes ¹². »

Les rapports ne paraissent pas avoir été très chauds, du commandant en chef à Bigarré. Celui-ci n'en fait qu'à sa tête. N'y aurait-il pas eu entre eux quelque souvenir du temps où l'un et l'autre faisaient la guerre en Espagne ? Toujours est-il que Lamarque se plaint au ministre de la Guerre de

11. Arch. Guerre C¹⁵ 7. Lettres de Bigarré à Davout (2 juin) : « Envoyez-moi des troupes et des armes si vous voulez ramener la Bretagne à l'ordre, car les écrits et les promesses n'ont plus de cours dans cette province... Il faudrait qu'on fit répandre un peu d'argent dans la classe ouvrière si on veut l'avoir à soi. » — (9 juin) : « Si Votre Excellence peut me procurer ces deux objets [armes et argent], je répons de la tranquillité de la Bretagne. » — (12 juin) : « Il ne faut pas qu'on croie à Paris que l'insurrection de la Bretagne est une chose de peu de conséquence. Si on ne fait tout ce que l'on pourra pour l'arrêter, elle peut avoir les inconvénients les plus graves en ce qu'elle peut gangrener tous les départements voisins de la Bretagne et ceux-ci l'intérieur de la France. » — (11 juin) : « Des armes, et le plus promptement possible, et je pacifierai la Bretagne. Quelques croix de la Légion d'honneur données à propos seraient aussi un excellent effet. » — Lettre de Lamarque à Davout (2 juin) en post-scriptum : « J'adresse à Votre Altesse une lettre du général Bigarré que je reçois à l'instant et qui est bien affligeante. Monseigneur, il ne faut pas perdre un moment pour venir à notre secours et avec des moyens efficaces. »

12. Arch. Guerre C¹⁵ 8, lettre de Lamarque à Bigarré (7 juillet).

l'inaction de son subordonné de Bretagne et Davout lui vient en aide pour relancer Bigarré, auquel il recommande d'avoir de la vigueur¹³.

De la vigueur, il en montrera, une fois décidé à agir, et sa victoire d'Auray, le 21 juin, fut une affaire bien conçue, habilement et rondement menée.

Il a sous ses ordres, dans le Morbihan, le général de brigade Rousseau, résidant à Vannes, dont il n'est guère possible d'apprécier la valeur militaire d'après la médiocre expédition de Muzillac, le 10 juin¹⁴. Prudent et pacifique, Rousseau, comme Bigarré, temporise, les premières semaines, hésitant à engager à fond les troupes insuffisantes dont il dispose. Le caractère de cette guerre lui répugne visiblement. C'est avec joie qu'il présidera, au nom de Bigarré blessé, la fête et le banquet de réconciliation du 30 juillet, à Vannes.

Quels furent les effectifs de l'Armée de la Loire ?

Il est presque impossible de l'établir avec une approximation satisfaisante. Ils varièrent beaucoup. Presque infimes au début — quelques milliers d'hommes, après les départs pour l'Armée du Nord —, ils furent renforcés ensuite par des détachements de tous les régiments de la Bretagne septentrionale qui n'avaient pas encore rejoint et auxquels l'ordre fut donné, le 22 mai, de ne plus faire partir de bataillons pour Boulogne, mais de les diriger sur Nantes, où Lamarque opérait sa grande concentration en vue de mater l'insurrection qui embrasait tout le territoire de l'ancienne Vendée militaire.

Toutefois on ne devait pas rappeler les unités qui auraient déjà commencé le voyage vers la frontière. On voit que l'inquiétude continuait à être modérée en haut lieu¹⁵.

13. Arch. Guerre C¹⁵ 7.

14. Rousseau, né dans la Sarthe en 1772, mort à La Roche-sur-Yon en 1834, nommé général de brigade le 21 décembre 1813, commandant du département du Morbihan, le 26 mars 1815; mis en non-activité en septembre 1815. (G. Six, *Dict.*)

15. Arch. Guerre C¹⁵ 7. Lettre de Davout à Bigarré (22 mai) : « Général, l'Empereur ordonne que vous fassiez réunir sur-le-champ tous les détachements du 15^e Rég. de ligne au 3^e Bat. de ce régiment et que vous mettiez de suite en marche ce 3^e Bat. ainsi complété pour se rendre de Saint-Malo à Nantes... L'intention de Sa Majesté

Les renforts ne furent jamais fournis qu'au compte-gouttes, et non pas en troupes de ligne, à l'exception des régiments de l'Ouest, mais en détachements de gendarmes de l'intérieur, de marins de Brest et de Lorient, de douaniers des marais salants, détachés de leurs postes habituels ¹⁶.

Au total, cela put faire de 10 à 20.000 hommes de troupes régulières. La marge d'appréciation est, dira-t-on sans doute, un peu large. Elle tient à ce que les effectifs des bataillons n'étaient pas normaux ni fixes dans cette période de conscription hâtive et incomplète, de prélèvements variables pour l'Armée du Nord. Le flottement des auteurs peut aussi provenir de ce que les uns ont envisagé l'ensemble des trois divisions, les autres seulement les forces qui furent engagées dans la région de la Loire, sous les ordres directs de Lamarque, la division de Bigarré, quasi-indépendante en Bretagne, étant exceptée. Enfin, certains ont pu tenir compte des irréguliers : fédérés, gardes nationaux; les autres, non.

Il semble qu'en adoptant, tous éléments compris, pour les troupes de la Loire, le chiffre maximum de 15.000 hommes et, pour celles de Bretagne, celui d'une dizaine de mille, on ne doive pas être loin de la vérité quant à l'époque où la campagne battit son plein et où les effectifs furent le plus fournis, c'est-à-dire vers la mi-juin ¹⁷.

est que vous exécutiez aussi la même disposition pour les 3^e et 4^e Bat. du 47^e et du 86^e R. I., qui sont à Brest, du 70^e, qui est à Lorient, du 75^e, qui est à Vannes, et du 11^e Léger, qui est à Rennes. Faites pareillement diriger sur Nantes les deux compagnies du 82^e Rég. qui sont à Brest, 2 comp. du 5^e Léger qui sont à Belle-Isle... les 4^e et 5^e escadrons du 5^e Rég. de dragons qui sont à Pontivy, les 4^e et 5^e escadrons du 14^e Rég. de dragons qui sont à Rennes. Vous ferez partir successivement les bataillons pour Nantes à mesure qu'ils seront complétés à 400 h. et les escadrons à 120 h. Je dois néanmoins vous faire observer que l'Empereur n'entend donner lieu par là à aucun mouvement rétrograde et si quelque-une des troupes ci dessus était déjà partie pour l'armée... il faudrait lui laisser continuer sa route et ne point la rappeler. »

16. Arch. Guerre C¹⁵ 7, lettre du 14 mai d'un employé des douanes à Davout, l'informant que « les préposés aux douanes à Redon, après avoir vaillamment repoussé l'attaque dirigée par les rebelles contre cette ville », ayant été envoyés pour le service à Rennes, les « fraudeurs » ont « enlevé des convois immenses de sel des marais salants ».

17. THIERS (*op. cit.*, I, 59, p. 565) parle de 20.000 h. au moins; M. GABORY (*op. cit.*, p. 461) de 9.000 seulement; Ernest DAUDET (*La police et les chouans*, p. 346) de 12.000. Le dénombrement fait par H. HOUSSAYE (« 1815 », I, p. 572) porte l'armée

Si ces troupes ne s'étaient composées que de soldats aguerris et bien armés, grâce à leur encadrement et à leur discipline elles eussent amplement suffi. Malheureusement, beaucoup d'entre eux étaient de nouvelles recrues, et les armes, les munitions surtout, manquaient. Cela rendra les premières opérations incertaines, lentes, mal assurées; les avantages obtenus seront mal exploités.

L'insuffisance d'armement dont se plaignait tant Bigarré eût mis l'armée impériale en dangereuse posture, si elle avait eu en face d'elle un ennemi bien commandé, discipliné et fortement équipé. Mais sur ce dernier point l'armée royale fut plus mal partagée qu'elle et sur les deux premiers son infériorité était encore plus marquée.

Les déficiences de l'adversaire seront le meilleur atout des gouvernementaux.

II. — L'Armée royale de l'Ouest. Ses chefs. Ses éléments.

La formation de l'armée royaliste fut laborieuse.

La première initiative née de la mission du duc de Bourbon paraît avoir été la constitution, à Nantes, d'un petit corps de « volontaires royaux ». Au nombre d'environ deux cents fidèles de la monarchie, dès le 22 mars, ils s'étaient mis en route pour Paris, sous la conduite du général Grosbon, espérant soulever sur leur chemin les garnisons régulières contre l'« usurpateur ».

Ils n'allèrent pas loin; pas plus loin qu'Ancenis.

Dans cette petite ville, les dragons consignés les regardaient, impassibles et goguenards, s'agiter sous les fenêtres de leur caserne. Voici qu'un courrier surgit sur la route, annonçant

à 15.000 h. environ. — Dans une lettre du 17 juin, Davout, répondant à l'une des incessantes demandes de renforts de Bigarré, lui fait observer qu'il dispose, non pas de 3.800 hommes, comme il le prétend, mais de 9.000, ce qui, ajoute-t-il, est très suffisant (Arch. Guerre C¹⁵ 7). — La situation officielle des effectifs de Bigarré au 1^{er} juillet était de 11.560 h. (*Ibid.*, C¹⁵ 8).

l'entrée de Napoléon à Paris et le départ du Roi. On l'arrête, mais aussitôt tous les dragons de crier : « Vive l'Empereur ! » Grosbon les imite et les volontaires royaux, sans plus insister, regagnent Nantes dont le calme ne fut troublé pendant les Cent-Jours que par une inoffensive guerre d'adresses, de libelles et d'épigrammes¹⁸.

Tous les corps de troupes restèrent aussi fermes dans leur fidélité napoléonienne que les dragons d'Ancenis. Ce n'est pas parmi eux que Louis XVIII pourra recruter des défenseurs : la défection à son égard fut générale.

Les populations urbaines ne bougèrent pas davantage en sa faveur, même dans certaines localités où les fédérés ne représentaient pourtant qu'une minime fraction de l'opinion.

La sympathie pour la cause royale y demeura latente ; le grand choc psychologique nécessaire à tout mouvement populaire en profondeur ne s'y produisit pas.

Restait la campagne, la campagne seule. Elle fournira tous les éléments de l'armée royaliste¹⁹.

Les chefs d'abord, issus de la noblesse terrienne ou, pour le Morbihan spécialement, de cette vieille élite paysanne qui est, nous l'avons dit, l'une des plus fortes caractéristiques sociales des cantons de Basse-Bretagne.

Les uns et les autres, dès avril, s'occupèrent d'alerter les cadres de vétérans de la grande guerre vendéenne ou de la chouannerie bretonne ; ceux-ci, à leur tour, par la persuasion, par la crainte ou par l'argent, travaillèrent les esprits dans leur entourage. Ainsi se créa par un sourd cheminement de manoir en chaumière, de hameau en village, la psychose de révolte dont les décrets de conscription provoqueront l'explosion. Ainsi s'explique la levée presque subite de milliers

18. Fr. LEFEUVRE, *Nantes pendant les premières années de la Restauration*, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1885.

19. Le colonel de Pontbriand raconte dans ses *Mémoires*, publiés à Paris en 1897, qu'il alla, en mars, voir le duc de Bourbon pour lui exposer la situation dans l'Ouest : « J'ajoutais... qu'il ne fallait pas compter sur les troupes de ligne parce que je m'étais assuré par moi-même que presque tous les généraux, officiers et soldats seraient contre nous ; qu'il ne fallait pas non plus compter sur les villes ; qu'il fallait mettre toute sa confiance dans les campagnes... » (p. 550-551).

d'hommes groupés en bandes derrière des chefs désignés d'avance.

Le 1^{er} mai, la cour de Gand avait envoyé les instructions suivantes :

« *Le Roi, ne connaissant pas dans ce moment d'une manière exacte la véritable position de S. A. S. Mgr le duc de Bourbon dans le gouvernement que S. M. lui a confié et S. M. voulant pourvoir autant qu'il est en elle [à] tout ce qui intéresse son service et le bien de l'État en Bretagne, a jugé convenable de nommer pour commissaire extraordinaire dans les différents départements qui en font partie : M^r le marquis de Marigny...²⁰ et S. M. place sous ses ordres : 1^o M^r le C^{te} de Floirac²¹, maréchal de camp, préfet du Morbihan, et 2^o M^r le Marquis de la Boëssière, qui remplira... les fonctions de chef d'état-major et de commissaire extraordinaire adjoint²². »*

Au-dessous de cet état-major, dont l'action effective, qui eût dû être de direction générale et de coordination en vue d'un plan d'ensemble, ne se fera guère sentir, les divers commandements étaient ainsi répartis²³ :

Vendée : 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e corps de l' « Armée royale de la Loire » sous les ordres respectifs du marquis Louis et du comte Auguste de la Rochejaquelein, frères du populaire héros de 1793, du comte Charles d'Autichamp, du comte de Suzannet et de M. de Sapinaud, trois vétérans des luttes contre la Révolution²⁴; à côté d'eux, Robert et les neveux

20. Le marquis de Marigny avait déjà exercé ces fonctions en 1799; mais son incompétence, son incompréhension des hommes et du pays avaient déjà enlevé toute efficacité à sa mission restée purement nominale, comme elle le sera encore en 1815. (V. MURET, *Guerres de l'Ouest*, p. 493.)

21. Floirac n'était pas un militaire de profession. Sa carrière s'était faite dans l'émigration auprès des princes. Aide-maréchal général des logis de Monsieur le 1^{er} juin 1792, à Coblenz, il est nommé colonel en 1798, maréchal de camp le 23 août 1814. Il fut préfet du Morbihan pendant la première Restauration, réintégré après les Cent-Jours, le 5 août 1815, puis préfet de l'Hérault à partir du 5 octobre de la même année (Arch. Guerre, dossier 1769.)

22. *Ibid.*

23. Cf. notamment : FRÉGEOLIERE (DE LA), *Emigration et Chouannerie*, Paris, 1881, p. 272; BOURNISEAUX (Berthre DE), *Histoire des guerres de la Vendée*, 1819, p. 47; HOUSSAYE (Henri), « 1815 », p. 566.

24. Louis du Vergier, marquis de La Rochejaquelein, qui devait prendre le titre de généralissime de l'armée royale de Vendée, était né le 30 octobre 1777 et avait

de Charette soulevaient le pays de Retz, le Marais vendéen ; Saint-Hubert opérait dans les Deux-Sèvres.

Nord de l'Anjou et Maine : 5^e corps, général d'Andigné, qui avait tant bien que mal réorganisé dans cette région, aidé pour la Mayenne par La Frégeolière, Gaulier et René Cottereau, le dernier des frères Chouan, l'ancienne armée de Scépeaux, tandis que le comte d'Ambrugeac avec Chatelain, dit Tranquille, travaillait le Haut-Maine²⁵. Le manque d'armes de guerre et de munitions, par suite de son éloignement de la côte et de l'escadre anglaise, centre du ravitaillement, réduisit à une faible action cette contrée excentrique par rapport au double théâtre des opérations : la Vendée et la Bretagne²⁶.

En cette dernière province, les Côtes-du-Nord avaient été attribuées au comte de Pontbriand qui, sur le tard, vers juin seulement, réussira à organiser médiocrement son ancienne légion du pays de Plancoët, entre Dinan et Matignon, aidé de MM. de Courson, de Carfort et de Lourmel, ainsi que du « brave » Nepfvou, pour la région de Lamballe et l'ancien pays des exploits de M. de Boishardy²⁷.

servi comme officier et obtenu le grade de maréchal de camp. Il avait suivi le roi à Gand et était revenu en Vendée par l'Angleterre, où il assurait avoir négocié au nom du roi comme général en chef de l'armée royale de Vendée l'envoi de secours britanniques aux insurgés. Il avait épousé la veuve de Lescure. Devenue veuve de nouveau, elle écrira ses célèbres Mémoires, publiés dès 1815, et maintes fois réédités. — Charles, comte d'Autichamp, né en Anjou le 8 août 1770, mort en 1852, fils et neveu de deux officiers généraux de l'armée de Condé. Son père avait précédemment servi sous La Fayette avec distinction dans la guerre d'Amérique. Lui-même s'était signalé parmi les chefs de la première guerre de Vendée et son nom était populaire dans toutes les campagnes angevines. — Constant, comte de Suzannet, né à la Chardière en Poitou en 1772, officier passé à l'armée de Condé, avait échappé au désastre des émigrés à Quiberon et avait rejoint Charette. Bonaparte le tint assez longtemps prisonnier, puis le relâcha. Après l'attentat de Georges Cadoudal, il passa en Allemagne et n'en revint qu'en 1807 pour vivre dans la retraite jusqu'à la fin de l'Empire. — Charles-Henry Sapinaud de la Rairie, né en 1760 à la Goubrière, mort en 1829. Officier sous l'Ancien Régime, insurgé des premières guerres de Vendée, partisan de Charette contre Stofflet, nommé par Louis XVIII lieutenant-général inspecteur des gardes nationales de la Vendée et pair de France.

25. C'est le Maine qui s'ébranla le dernier, seulement le 27 mai. Le comte d'Ambrugeac était chef de division sous les ordres du comte d'Andigné. (Arch. de la Guerre, d'Andigné à d'Ambrugeac, 27 mai. C¹⁵ 7.)

26. V. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 224.

27. PONTBRIAND, *Mémoires*, p. 550-562; GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 237.

Dans l'Ille-et-Vilaine, M. du Boishamon, avec Gabillard, Renaud et d'autres, s'occupait de la partie Sud et Ouest, M. de Trégomain, de la région Nord.

Le marquis de Coislin s'efforçait de remuer le pays entre Loire et Vilaine. Il n'y réussissait, dans une certaine mesure, que pour les campagnes comprises entre Savenay, Redon et Guérande, avec Campbon comme centre et point de ralliement.

Les opérations ne paraissent y avoir été ni très pénibles ni bien sérieusement menées, malgré l'influence considérable que ce corps eût pu exercer comme élément de coordination et de liaison entre les opérations de Bretagne et celles de Vendée. « Ces cinq mois de campagne me parurent bien courts et je pense toujours avec plaisir à ce bon temps. » Voilà comment conclut l'ancien « officier de l'armée royale d'entre Loire et Vilaine » qui nous a légué le récit de sa petite guerre fraîche et joyeuse²⁸.

Un tel état d'esprit nous aide à comprendre cette phrase du général Lamarque écrivant de Nantes à Davout : « Le métier qu'on laisse faire aux brigands est si commode que le nombre en augmente beaucoup²⁹. »

On ne pourrait en dire autant de l'armée du Morbihan, à laquelle le Finistère et, tout au moins en principe, l'Ille-et-Vilaine, avaient été adjoints. De même que sous la Convention, le Directoire et le Consulat, ce pays avait été le plus mordant et le plus tenace de tous ceux qui s'étaient insurgés « pour l'Autel et le Trône », au point de n'avoir jamais désarmé complètement devant l'Empire triomphant, de même en 1815, levés les premiers, les paysans morbihannais ne déposèrent les armes que longtemps après tous les autres et seulement parce que le succès de leur cause rendait la continuation de la lutte sans objet.

28. *Relation d'un officier...*, dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1885; V. GUILLEMOT, *ibid.*

29. Arch. Guerre, C¹⁵ 7, lettre du 13 juin. — A rapprocher, le témoignage du général Caffarelli rapporté plus haut, page 35.

Le chef qui leur avait été donné, dès le 22 mars, par le prince de la Trémouille, duc de Tarente, venu spécialement à Rennes comme délégué royal chargé d'organiser la résistance en Bretagne³⁰, Louis de Sol de Grisolles, ne leur cédait en rien sur le chapitre du courage, de l'inébranlable fidélité à ses convictions et de la persévérance acharnée qu'aucun revers ne rebute.

Originaire d'une famille languedocienne³¹ fixée à Guérande par mariage depuis le début du XVIII^e siècle, ayant épousé lui-même successivement deux jeunes filles de cette ville, dont, en secondes noces, sa cousine de Sécillon, il alliait la vivacité méridionale à la solidité bretonne. Petit, très brun, les yeux noirs et perçants, il était âgé de 54 ans en 1815.

Officier de marine sous Louis XVI, il avait émigré et servi à l'armée des Princes et de Condé en 1792 et 1793. En 1794, il avait regagné la Bretagne, où il combattit avec acharnement, à la tête de la division de la Basse-Vilaine, pendant toute la chouannerie. De Carentoir à Pénestin et de Redon à Muzillac, il fut le chef incontesté. D'une farouche énergie et d'une mobilité prodigieuse, audacieux, habile et prudent, il donna bien du fil à retordre aux colonnes mobiles de Vannes et de Redon, qui, pendant six ans, ne purent jamais le saisir.

Sa résidence habituelle était le manoir de Trégoët, au centre du pays, alors très isolé, constitué sur la rive droite de la Vilaine, en aval de Redon, par les communes de Béganne, Limerzel, Caden. Il régnait en maître sur ce coin de terre protégé par ses marais perfides et son manque de routes, seulement accessible par des chemins creux bordés de hauts talus boisés ou par des sentiers de landes désertes, où toute

30. PONTBRIAND, *op. cit.*, p. 555 : « Je me rendis à Rennes le 22... Le prince [de la Trémouille] y était arrivé la veille; je déjeunai avec lui le matin: j'y trouvai le général de Sol à qui il donna le commandement des départements du Morbihan et du Finistère. » — Dans une lettre du 11 mai 1815, reproduite par J. Guillemot (*op. cit.*, p. 226), de Sol prend le titre de « maréchal de camp, commandant pour le Roi dans les trois départements de Bretagne. Il s'attribuait donc aussi le commandement des Côtes-du-Nord.

31. Grisolles est une petite ville, chef-lieu d'un canton du département de Tarn-et-Garonne.

approche d'étranger suspect lui était immédiatement signalée par des coureurs à travers champs, où chaque maison, chaque hameau était complice.

De là il surveillait les débarquements de munitions anglaises que des chaloupes et des gabarres amenaient, par certaines nuits sombres, de l'escadre croisant au large, dans les anfractuosités de ce fjord allongé et sinueux qu'a formé la mer en remontant dans le lit de la Vilaine.

Nommé par le Roi colonel en 1795, il fut avec Cadoudal l'âme de la résistance au Premier Consul. Arrêté en 1801, il réussit à s'évader de la prison de Rennes et à rejoindre Georges en Angleterre³². On le retrouve avec lui à Paris au moment de l'attentat de la rue Saint-Nicaise. Il est arrêté avec trois autres chouans, le 3 janvier 1804, par ordre de Fouché, qui s'efforce en vain de les faire parler. Il est même mis à la torture : on lui écrase les pouces entre des manchons de bois serrés par des coins. Furieux de son silence stoïque et, plus encore sans doute, du mépris dont sa victime l'accable, Fouché le laisse croupir au Temple dans une sorte de cabanon, puis dans « un horrible cachot », à Bicêtre³³, dont il ne le délivrera qu'en 1814, un mois seulement après le retour de Louis XVIII.

Sorti de sa geôle, il est nommé maréchal de camp et gouverneur de Belle-Ile. Il était à la Cour quand y parvint la nouvelle du débarquement de l'Empereur. Sa décision est immédiate : il reprendra sa lutte implacable contre le tyran. Malgré le désarroi général, il parvient, le 13 mars, à voir le duc de Blacas, grand favori de Louis XVIII, et à lui arracher 10 à 12.000 francs pour distribuer aux officiers besogneux de

32. Toutes ces dates sont au dossier n° 1002 des Arch. de la Guerre. Le comte de Gouyon, dans son livre, *Révolution et Chouannerie au Pays de Redon*, a consacré à de Sol de Grisolles des pages très documentées et attachantes. Rien de mieux n'a été dit sur ce chef royaliste dont le rôle n'avait pas été jusque-là défini comme il convient.

33. Arch. Guerre, *ibid.*, lettre de Sol de Grisolles au Ministre de la Guerre (21 janvier 1822). Le baron Pasquier, qui avait été préfet de police sous l'Empire, raconte dans ses *Mémoires* (Paris, 1893, p. 419-421) qu'il eut, à ce titre, l'occasion de le visiter dans son cachot de Bicêtre et que sa vue lui inspira une grande pitié.

Vendée et de Bretagne, afin qu'ils puissent aller dans leurs résidences provinciales soulever leurs fidèles ³⁴.

Lui-même file en Bretagne. Le 21, il est à Rennes. Le 22, il est chargé de lever dans tout le ressort de la 13^e division militaire les gardes nationales, par ordre du duc de Bourbon. Immédiatement, il gagne son champ traditionnel d'opérations : la région de Vannes, parcourt les campagnes, réunit les anciens chefs de légion en un conseil et prépare l'insurrection ³⁵. Un rapport de police le montre, dès le 24, pro-

Ce texte, peu connu et jusqu'ici inutilisé par ceux qui ont parlé du chef chouan, est un témoignage si intéressant que nous n'hésitons pas à le reproduire en entier :

« Dès les premiers jours, je voulus visiter les prisons; c'était un devoir pénible, j'en fus très impressionné, surtout à Bicêtre. J'avais trouvé dans cette prison un homme dont le malheur et la force de caractère m'ont trop sensiblement touché pour que je n'en parle pas dès ce moment. C'était M. Desol de Grisolles, arrêté comme chouan dans la conspiration de Georges; on se croyait certain que Georges avait fait, sous sa conduite, le chemin de la côte à Paris; mais les preuves ayant manqué, soit pour le mettre en jugement, soit pour obtenir sa condamnation, le ministre, sur la proposition de M. Réal, l'avait envoyé à Bicêtre. Le choix de cette prison était, à son égard, une grande injustice. Prisonnier d'Etat, il devait être détenu dans une prison d'Etat, et non confondu avec les plus vils criminels. Mais M. Réal et M. Desmaret prétendaient savoir que personne n'avait été plus décidé, plus acharné que lui à assassiner ou à faire assassiner l'Empereur, et ils avaient, dès lors, établi qu'il devait être traité comme un assassin, trop heureux encore qu'on daignât lui conserver la vie. Cette idée était si bien entrée dans l'esprit de l'Empereur, de M. Fouché et du duc de Rovigo, que, quoi que j'aie pu dire et faire pendant trois ans et demi, il m'a été impossible d'obtenir qu'il fût transféré à Vincennes, comme il le demandait sans cesse.

» La première fois que je le vis, il était enfermé dans un cabanon au rez-de-chaussée, et c'était sur sa demande formelle, ne voulant pas, disait-il, être confondu et vivre avec les scélérats qui remplissaient la maison. Ce lieu était humide; il avait les yeux dans un horrible état. Je lui représentais qu'il pouvait les perdre, en restant dans ce déplorable gîte. Je lui offris de le faire placer à l'infirmerie où il serait traité pour sa vue. « Non, reprit-il, je me retrouverais là avec les mêmes scélérats. Faites-moi transporter dans une autre prison, c'est la seule faveur que je demande, je n'en veux pas d'autre. » Je lui représentais que cela n'était pas en mon pouvoir, puisqu'il n'était pas détenu par mes ordres. Pendant plus d'une année encore, il s'obstina à rester dans cet endroit malsain, et alors seulement on le décida à monter dans une petite chambre, au fond d'un corridor, dans le haut de la maison. Quand les autres prisonniers étaient rentrés, on le laissait, d'après mes ordres, se promener dans le corridor; la Restauration seule a pu lui rendre la liberté. Pendant les Cent-Jours, il a commandé dans le Morbihan un corps de royalistes, et s'est fait remarquer par une modération qui était plus méritoire en lui qu'en tout autre. Il a fini par obtenir le gouvernement du château de Pau, où il a enfin trouvé un peu de repos.

» La révolution de juillet lui a enlevé cet asile, et il s'est réfugié à Bordeaux; j'ignore comment il y peut vivre, mais je l'y crois dans une grande détresse. »

34. PONTBRIAND, *op. cit.*, p. 551.

35. PONTBRIAND, *ibid.*, p. 559.

clamant « *publiquement qu'il tuerait encore quelques hommes par-dessus les fossés* ³⁶ ».

Ayant été le premier lieutenant et le conseiller amical de Cadoudal, ayant lutté, comme lui, à outrance, même après les offres tentantes du Premier Consul, ayant souffert sans faiblir pendant tout l'Empire, il était bien indiqué, puisque la bataille reprenait dans le Morbihan, pour remplacer l'indomptable général des chouans. Il lui ressemblait tant moralement, encore que par son physique il fût si différent du colossal Georges !

Que faut-il penser du reproche que Rio, et, à sa suite, plusieurs historiens, lui ont fait de n'avoir pas montré dans la conduite des opérations de 1815 la décision et l'activité qui avaient assuré sa réputation antérieure ? On a dit et répété qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même, usé, vieilli avant l'âge par sa longue et cruelle détention. Certains historiens n'hésitent pas à affirmer qu'il n'y avait plus en lui « rien du vigoureux chouan d'autrefois » ³⁷.

Sans doute, on ne saisit pas, du côté des royalistes, le moindre plan d'ensemble, mais, au contraire, un flottement, une perte de temps, une dispersion des efforts, qui ressemblent à de l'incohérence et, dans le décisif combat d'Auray, le 21 juin, une indécision qui frise l'incapacité.

Mais la déception que l'on éprouve à son égard ne vient-elle pas de la différence des rôles qu'il eut à jouer dans la Grande Chouannerie et en 1815 ?

Il n'avait jamais commandé en chef et les qualités de capitaine de bandes partisans ne sont point celles d'un général ou d'un chef d'état-major. Il reprit pendant les Cent-Jours les procédés qui lui avaient si bien réussi jadis comme chef du secteur redonnais. Mais, devenu commandant d'armée, on attendait de lui davantage et autre chose.

36. Arch. nat. F⁷ 3785.

37. MURET, *op. cit.*, p. 503 et 508. — RIO, *La petite Chouannerie*, p. 228-229, se montre particulièrement cruel à l'égard de cette déchéance physique.

M. de Gouyon a parfaitement montré que sa préoccupation constante et son rôle personnel dans la Grande Chouannerie avaient toujours été la protection et la conduite du ravitaillement opéré par les Anglais. Assurer la liberté de la côte morbihannaise et la pénétration des convois à l'intérieur, tel est le mobile, direct ou indirect, de tous ses actes, le but de tous ses projets. Il y réussit, d'ailleurs, fort bien et comme d'autres étaient là, au-dessus de lui, pour veiller à la direction générale, on n'avait pas eu l'occasion d'apprécier ses capacités stratégiques.

En 1815, malheureusement, il ne domina pas davantage la situation et resta hanté, comme paralysé, par la préoccupation de garder des troupes nombreuses dans sa main pour couvrir les débarquements. On dirait qu'il ne put jamais effacer en lui le pli professionnel de l'officier de marine qu'il avait été dans sa jeunesse.

Il faut dire à sa décharge que la pénurie d'armes et de munitions, voire d'équipements militaires de toutes sortes, a terriblement pesé sur les opérations de cette courte campagne. Elle suffirait à expliquer, pendant les premières semaines, la quasi-inaction de l'armée royale, aussi bien en Vendée qu'en Bretagne.

La Rochejaquelein, comme de Sol, n'a qu'une idée : guetter l'arrivée de frégates anglaises et mener à la côte, au risque de disloquer une opération en cours, ses bandes de paysans chaussés de sabots, armés de gourdins, de fourches, de faux ou de vieilles « pétoires » rouillées de la dernière guerre, pour y recevoir fusils, carabines, pistolets, canons, chaussures, schakos de l'armée anglaise, caisses de munitions, dont l'effet de réconfort et d'assurance n'est pas moins grand sur le moral que l'aide matérielle procurée pour les prochains combats; puis, organiser le convoi, le protéger tout le long des routes jusqu'aux entrepôts disséminés en des lieux sûrs où les légions locales iront se ravitailler.

L'ennemi, d'ailleurs, se rend compte lui-même de la valeur de cette tactique puisqu'il y adapte assez étroitement la sienne. La plupart de ses opérations auront pour objet de s'opposer à ces débarquements. A Saint-Gilles, cela coûtera la vie au général Grosbon, et, de l'autre côté, Louis de la Rochejaquelein sera tué lors de la même expédition en plein marais vendéen. Si donc les combats principaux de la petite chouannerie morbihannaise : Redon, Muzillac, Auray, n'ont pas d'autre cause apparente que l'imminence de débarquements à l'embouchure de la Vilaine et à Carnac, on voit qu'il ne faut pas l'attribuer presque uniquement à une sorte de déformation traditionnelle du général de Sol, mais aussi et surtout à la nature même des choses, imposant inéluctablement ses nécessités aux belligérants.

Julien Guillemot, qui n'est pas toujours tendre pour ses anciens chefs ou collègues chouans, surtout quand ils appartenaient à la noblesse, a porté sur son général le jugement suivant, assez équitable, semble-t-il : « Dans le Morbihan, il ne pouvait exister aucune difficulté sur le choix d'un chef, puisque le général Desol de Grisolles était vivant et à son poste. Il avait passé dix ans dans les cachots et avait beaucoup souffert. Cependant, il se montra encore à la hauteur du rang qui lui revenait de droit et je déclare que je n'ai point connu parmi nous, à cette époque, aucun officier plus que lui capable de le remplir ³⁸. »

Il faut croire, au surplus, que sa supériorité était réelle, car son autorité ne fut pas sérieusement discutée, alors qu'en Vendée Louis de la Rochejacquelein voyait la sienne âprement battue en brèche par les autres chefs royalistes, notamment par d'Autichamp, sous prétexte qu'il s'était arrogé lui-même, sans commission régulière, le commandement suprême de l'Armée royale de la Loire ³⁹. Cette dernière n'eut jamais d'unité. Chaque chef agissait à sa guise, jalou-

38. J. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 224. — Le marquis de la Boëssière rendra hommage à son « caractère persévérant et inébranlable dans sa fidélité » (*op. cit.*, p. 9).

39. V. HENRI HOUSSAYE, « 1815 », p. 576, n° 2.

sant ses voisins. Véritable « panier de crabes », l'état-major de cette armée se fit battre en détail par un ennemi très inférieur en nombre, mais bien commandé et qui sut exploiter ses divisions en les favorisant ⁴⁰.

L'armée royale de Bretagne, au contraire, restera unie, tant bien que mal, sous les ordres de Sol de Grisolles. Aussi, quoique inférieure à l'autre de moitié au début, elle causera finalement plus d'inquiétude à l'adversaire et, les Cent-Jours terminés, restera maîtresse de la situation, plus forte que jamais, alors que sa partenaire aura déjà conclu un accord et déposé les armes.

Nul doute que ce résultat soit dû au prestige, à l'énergie, à l'endurance, à certaines qualités d'organisation et de commandement de son général.

On est, d'ailleurs, frappé de la médiocrité tactique de la plupart des chefs chouans et vendéens. Courageux, fidèles, presque toujours désintéressés, ils sont impressionnables, ombrageux, indisciplinés, aussi prompts au découragement qu'à l'enthousiasme irraisonné, souvent incapables de sacrifier les intérêts immédiats de leur région ou de leur section à l'intérêt général de la cause et, par là même, d'ordonner leurs actions individuelles ou locales dans le cadre d'un plan stratégique d'ensemble.

Un homme de guerre comme Lamarque, professionnel connaissant bien son métier, opérant systématiquement avec méthode et prudente audace, devait en triompher assez facilement, ayant en mains des troupes entraînées et disciplinées, malgré l'infériorité considérable de ses effectifs.

L'armée de Sol de Grisolles avait, au contraire, l'unité relative du commandement supérieur ⁴¹ et, dans ses élé-

40. Le témoignage de Julien Guillemot est formel sur l'effet de ces rivalités des chefs vendéens combattant en ordre dispersé (*Lettre à mes neveux*, p. 223).

41. Ceci est d'autant plus remarquable que, sous la Révolution, la chouannerie bretonne s'était particulièrement caractérisée par le défaut total de liaison entre les différentes « divisions » qui se partageaient le pays insurgé. « Il n'y avait jamais d'ensemble dans leurs mouvements... Chaque chef faisait la guerre isolément avec les hommes de son canton », écrit Julien Guillemot, qui ajoute : « Ainsi, il faudrait

ments, des cadres résistants, endurcis à la guerre, que ne possédait pas au même degré le Sud de la Loire. La courte épopée vendéenne une fois terminée, en 1795, par la mort de Charette et de Stofflet, les paysans de cette région étaient rentrés chez eux. Sauf de minimes incidents, le Consulat et l'Empire y avaient été calmes, occupés à panser les plaies de la guerre. Les recrues de 1815 n'avaient donc, pour la plupart, pas d'entraînement; au lieu que, dans le Morbihan, la chouannerie interminable avait tenu la campagne perpétuellement en haleine et, l'insurrection larvée enfin assoupie, après 1804 les landes et les « caches », si nombreuses près des villages muets, étaient restées pleines de « réfractaires » battant la campagne, échangeant à l'occasion des coups de feu avec les détachements de « garnisaires » que l'Empire installait dans leurs familles comme moyen de coercition.

Ces vieux cadres aguerris se retrouvèrent spontanément autour de Sol de Grisolles.

Son chef d'état-major fut M. de Kermoyan ⁴².

Sous le commandement suprême de ces deux hommes les anciennes « légions » s'étaient reformées. Chacune était dirigée par un « colonel » assisté d'un « lieutenant-colonel », de « chefs de bataillon », de « capitaines » et de « lieutenants ».

La légion de Vannes avait reçu pour colonel M. Leridant; mais ce n'est pas lui qui fit la campagne, car il partit bientôt avec Louis Cadoudal pour l'Angleterre d'où ils ne revinrent qu'après le retour de Louis XVIII ⁴³. Il fut remplacé par le chevalier de Margadel, qui eut comme chefs de bataillon Gales, Guillaume Gamber et le comte de Francheville.

A la tête de la légion d'Auray se trouvait, comme colonel, Joseph Cadoudal, frère de Georges et de Louis. Son lieutenant-colonel était Jean Rohu, ses chefs de bataillon Joseph Lainé, de Crach, Charles Leneillon, de Pluvigner, M. de Langle, qui

écrire une histoire à part pour chaque division, je pourrais presque dire pour chaque canton. » (J. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 2-3.)

42. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 224.

43. *Ibid.*

commandait le bataillon d'Hennebont, érigé après sa mort (21 juin) en légion sous les ordres de M. de Monistrol.

La légion de Bignan eut pour colonel Le Thieis, un vieux chouan qui n'aspirait qu'à venger son chef et camarade Guillemot, fusillé à Vannes en 1805. Son adjoint fut M. de la Goublaye; les autres officiers supérieurs : François Guillemot, Mathurin Gamber et M. de Castel.

La légion de Redon revenait de droit à M. de Sécillon, qui l'avait déjà commandée et dont le lieutenant-colonel fut M. de Penhouet et les chefs de bataillon MM. de l'Estourbeillon, Pierre Le Cars et du Bot.

Le jeune Julien Guillemot, fils du « roi de Bignan », héritier du caractère indomptable de son père et dont la jeunesse s'était passée partiellement en Angleterre, où il avait même pris femme, reçut l'ancienne légion de Jean Jan, de Melrand, levée au pays de Pontivy-Guémené-Le Faouet⁴⁴. Il choisit pour lieutenant-colonel M. de Launay, de Guémené, ancien officier de l'armée de Condé; pour chefs de bataillon : Dagorn, de Bieuzy, Yves Le Dain, de Noyal-Pontivy, et Louis Guillemot, de Langonnet.

Nous savons encore que M. Le Mintier eut l'ancienne légion de Saint-Régent, du côté de La Trinité-Porhoët et de Mohon, et Le Douarain, celle qui avait été dirigée par M. du Bouays.

On voit tout de suite qu'il y eut donc plutôt reconstitution d'une vieille formation populaire, naguère mise en sommeil, qu'organisation nouvelle. Le groupement d'après un recrutement purement local et le commandement, presque toujours aussi local, étaient de nature à plaire à la population de Basse-Bretagne. Ils s'adaptaient, avec leurs avantages et leurs inconvénients, aux qualités et aux défauts d'une race volontaire, batailleuse et compartimentée, fidèle, comme

44. C'est à lui que nous devons la plupart des détails de cette organisation du commandement royaliste. (*Lettre à mes neveux*, p. 224-225 et *passim*.) Nous l'avons contrôlé par Rio, Bainvel et divers.

tous les rameaux du vieil arbre celtique, à ses clans représentés aujourd'hui par ses paroisses.

La Cornouaille ne s'était pas levée avec la même ardeur que le pays vannetais. L'enthousiasme y fut tout d'abord médiocre, si l'on en croit cette boutade de l'ancien chef de la légion de Gourin, M. Le Guesno de Penanster, sollicité, de la part du général de Sol, par Louis Guillemot : « Qui quitte la partie la perd; les Bourbons sont partis, tant pis pour eux! Pour moi, je me retire à Lannion. »

Une tournée officielle de reconnaissance, opérée par Julien Guillemot, qu'accompagnaient son frère Louis, le comte de Cornouaille et Guilloret, à travers les Montagnes Noires et les monts d'Arrée, jusqu'aux approches de Morlaix, après avoir vainement essayé de galvaniser les chefs traditionnels de cette région, qui refusaient de se compromettre aux yeux du gouvernement impérial, revint au bout d'une semaine, découragée, n'ayant obtenu aucun résultat ⁴⁵.

C'est seulement après Waterloo qu'un certain mouvement se dessinera de ce côté ⁴⁶.

* * *

Voilà donc quelle fut, au sud et au nord de la Loire, la formation de l'armée royaliste.

Ses éléments avaient une valeur combative bien diverse et bien variable : foule très mélangée où le courage expérimenté, l'endurance physique des vieux chouans habitués à coucher dehors par tous les temps, à ruser avec l'ennemi, à dresser embuscade, coudoyait l'individualisme craintif et sournois du réfractaire ou la brutalité sauvage et pillarde

45. J. GUILLEMOT, *op. cit.* — P. 226 : « Le 15 mai, je vis M. du Chélas, qui parut fort alarmé en voyant son nom, en toutes lettres, sur l'ordre du général Desol, que je portais sur moi. Je lui dis de l'effacer lui-même; ce qu'il fit de suite, en disant qu'il ne voulait pas être compromis. » — P. 227 : « ...Arrivés chez l'ancien maire de Plougouven, à deux lieues de Morlaix, voyant que les renseignements étaient les mêmes partout, je ne crus pas nécessaire d'aller plus loin. Nous fîmes donc demi-tour... »

46. *Ibid.* Voir plus loin, p. 203-205.

du vulgaire brigand heureux de profiter des désordres civils pour assouvir ses appétits grossiers.

L'insuffisance d'armement et l'indiscipline paralyseront l'action de l'armée royaliste dont les effectifs étaient, au début, trois fois plus nombreux que ceux de l'armée impériale.

Sur la Loire, les historiens estiment qu'ils purent compter jusqu'à 25.000 hommes. D'Andigné réussit à en lever 7 à 8.000; Coislin, de 4 à 5.000. Quant à de Sol, ses bandes montèrent, un moment, à plus de 15.000.

Mais, si les paysans vendéens reçurent tout de suite quelques armes et munitions de l'escadre anglaise qui croisait devant leurs côtes, celles-ci ne suffirent pas cependant à équiper convenablement l'armée de la Loire; quant à celle du Morbihan, elle se composera jusqu'au débarquement de Foleu (11 juin) de malheureux en sabots⁴⁷, dont quelques-uns avaient des fusils archaïques ou des pistolets anglais sortis des cachettes⁴⁸, la grande masse seulement, comme en Vendée, leurs « pen-bâz », leurs faux emmanchées droit ou leurs fourches. Les privilégiés étaient alors ceux qui avaient réussi à désarmer les douaniers, sur la côte depuis Etel jusqu'à La Trinité, ou les gendarmes, comme à Auray, Bignan, Elven⁴⁹.

Plus tard, ravitaillés enfin assez abondamment, tant au sud qu'au nord de la Loire, leur instabilité, leur défaut de cohésion empêcheront les chefs royalistes de tirer tout le parti possible de leur supériorité numérique. Ils reçoivent pourtant une solde régulière, qui avait été fixée à cinq sous par jour⁵⁰; mais ce ne sont pas des soldats de métier; ce sont des culti-

47. « Les insurgés sont des paysans mal vêtus, portant des sabots et une cocarde de papier... » (Dépêche à Fouché. Arch. Guerre C¹⁵ 7.)

48. « J'avais employé tout le mois d'avril à m'assurer de soldats fidèles et à me procurer des armes. J'avais réussi à réunir une certaine quantité de fusils, mais la plupart étaient cachés depuis longtemps dans les campagnes et dans le plus mauvais état. » (Pontbriand, *Mémoires*, p. 561.)

49. J. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 228.

50. *Relation d'un officier...*, dans *Revue de Bretagne et de Vendée*, 1869.

vateurs, qui s'improvisent volontairement soldats : la nostalgie du foyer, de l'étable et des champs les prend au lendemain d'un combat; les travaux de la saison réclament leur présence chez eux; la proximité de leur chaumière les tente; un revers momentané les décourage; une observation mal prise, une punition qui leur paraît injuste, une cérémonie de famille, des nouvelles du village, un racontar, la jalousie, voire la simple mélancolie d'un soir d'ivresse, et les voilà qui brusquement quittent les rangs, avec ou sans esprit de retour, faisant fondre tout à coup de moitié ou plus les effectifs sur lesquels leur général se croyait en droit de compter.

A la veille du combat d'Auray, qui devait décider du sort de la campagne dans le Morbihan (21 juin), « le corps principal de l'armée était réduit à moins d'un tiers parce qu'en approchant de la côte *les officiers de paroisse et les soldats s'en étaient allés pour changer de chemises* ⁵¹ ».

Éternelle infériorité des bandes partisans à l'égard de troupes régulières.

Dans l'armée de Sol de Grisolles l'élément le plus solide fut le corps des marins de la région d'Auray, que Joseph Cadoudal avait décidés à rallier le drapeau des insurgés plutôt que les pavillons de la flotte impériale ⁵².

Il faut signaler à côté d'eux un autre noyau dont l'instruction militaire et la résistance physique étaient inférieures à la leur, mais dont la spiritualité, l'élan généreux et le jeune enthousiasme ont donné à la petite chouannerie du Morbihan une physionomie d'héroïsme si touchante et un parfum de particularisme indépendant si breton qu'il convient de s'y arrêter un instant.

Il s'agit de la compagnie des écoliers de Vannes dont la folle équipée, chantée par Chateaubriand et Brizeux, contée

51. J. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 237.

52. Lettre de Bigarré à Davout pour lui signaler comme une des causes de l'insurrection dans le Morbihan le fait que l'Empereur n'a pas « accordé aux marins le même traitement qu'à la mer ». Ils se sont alors enrôlés chez les rebelles « et c'est aujourd'hui ce qu'il y a de moins mauvais à la tête des révoltés ». (9 juin 1815. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.) — V. RIO, *op. cit.* p. 198 et 250, qui leur rend le même hommage.

avec charme par Rio et Bainvel, donne à la « Petite Chouannerie », parmi les autres insurrections de l'Ouest, sa note originale, celle d'un idéalisme total, spontané et désintéressé.

Le Collège et la Compagnie des écoliers de Vannes.

Quelques dates d'abord pour fixer l'histoire du vieux collège de Vannes.

Le 10 janvier 1574, un accord intervenait, à Vannes, entre le corps de ville et les propriétaires d'un terrain situé « au haut du marcheix, à main dextre ⁵³ », afin qu'y fût établi un collège pour la jeunesse bretonne qui ne serait plus ainsi « obligée d'aller chercher au loin la science et la connaissance des lettres ⁵⁴ ».

On le mit sous le patronage de saint Yves. D'abord administré par deux économes, dont l'un devait être pris parmi les chanoines de Vannes, il fut confié, par acte du 7 mai 1629 ⁵⁵, aux Jésuites, qui le portèrent à un haut degré de prospérité puisqu'il posséda jusqu'à 1.200 élèves ⁵⁶.

La chapelle qu'on voit encore sur la place de l'hôtel de ville et qui n'est pas un type méprisable de l'architecture ordonnée et raisonnable du grand siècle ⁵⁷, fut bâtie en 1661 grâce aux libéralités de M^{lle} Catherine de Francheville dont un médaillon, sculpté au pignon de la façade de pur style « jésuite », reproduirait les traits.

53. D^r Alph. MAURICET, *Le collège de Vannes*, dans la *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, 1889, p. 394.

54. D'après Bainvel, ancien élève du collège, dans ses *Souvenirs d'un écolier en 1815*, Paris, 1874, p. 71, qui attribue l'acte de fondation où se trouverait cette phrase à René d'Aradon, et qui lui donne la date de 1575, alors que G. de Cadoudal, dans *Georges Cadoudal*, Paris, 1887, p. 5, attribue cette fondation par René d'Aradon à l'année 1577.

55. A. MAURICET, *op. et loc. cit.*

56. G. DE CADOU DAL, *op. cit.*, p. 6. L'établissement des Jésuites au collège de Vannes fut autorisé par Mgr de Rosmadec, évêque du diocèse, et des lettres patentes de Louis XIII (août 1630) lui accordèrent avec la permission royale quelques donations de rentes perpétuelles (Mauricet, *ibid.*).

57. Le chœur est orné d'un beau et monumental rétable daté de 1685 et signé de l'artiste nantais bien connu Jean Boffrand.

Après la dissolution de la Compagnie de Jésus, prononcée en 1762 par le Parlement, un arrêt de la même cour suprême réorganisa le collège en des mains séculières. Louis XVI y institua des « classes préparatoires à la marine », placées en 1787 sous le contrôle de l'évêque. Quatre ans après, la loi du 10 août 1791 les supprima et le collège lui-même fut transformé, le 30 floréal an IV, en une de ces éphémères « écoles centrales » créées par la Révolution.

L'école secondaire qui lui succéda en prairial an XI ne put même pas garder ce titre modeste, à cause de la création, cette même année, d'un lycée à Rennes. Mais le besoin crée l'organe. La jeunesse des populeuses campagnes du Morbihan et le clergé du diocèse de Vannes réclamaient, à leur portée, un établissement où la première pût recevoir instruction et éducation et le second préparer son recrutement de jeunes clercs.

Le bon pédagogue Géanno⁵⁸ ou Jéhanno ayant continué pendant quelques mois, avec un collègue, à donner gratuitement ses leçons, l'autorité s'inclina devant le fait et sanctionna son succès en le nommant directeur de l'« école secondaire » qu'on rouvrit officiellement le 7 novembre 1803. En février 1810, le titre de collège lui fut reconnu. Jéhanno en était toujours l'habile directeur⁵⁹. En 1815, son âme simple et pacifique, peu faite pour des temps si troublés, allait connaître d'angoissants problèmes psychologiques et pratiques que n'avait prévus aucun article du règlement dont il se montrait le gardien aussi intègre que peu clairvoyant.

Il semble avoir été, en tout cas, un sage administrateur et un bon éducateur. Après la double secousse du départ des Jésuites et de la Révolution, il peut à bon droit, semble-t-il, être considéré comme le second fondateur du collège de Vannes. La solide armature qu'il sut lui donner et la physio-

58. Evidemment pour *Jéhanno* (en moyen breton : la famille des Jean), nom très répandu au pays vannetais, surtout dans la partie de langue française ou gallaise; mais lui-même a toujours signé sous la forme *Géanno*.

59. Pour plus de détails sur ces dates, cf. A. MAURICET, *op. cit.*

nomie très particulière qu'il lui maintint, bien adaptée au milieu démocratique et surtout paysan où se recrutait la masse de ses élèves, se sont conservées pendant la plus grande partie du XIX^e siècle.

Jules Simon, qui en fut l'élève de 1828 à 1831, en a fait dans ses *Premières Années* une touchante et pittoresque description qui nous le montre exactement sous les mêmes traits que les récits où Bainvel, Rio et J.-J. Mauricet ont consigné leurs souvenirs personnels d'écoliers de 1812 à 1815.

Empruntons-lui quelques phrases, car elles traduisent bien le caractère de cette éducation familiale, rustique et traditionnelle, qui fut dans les petites villes de Basse-Bretagne jusque vers la fin du XIX^e siècle, celle de la jeunesse élevée en dehors des lycées de plein exercice, par les multiples écoles ou collèges secondaires privés, parfois plus ou moins indirectement rattachés à l'Université, mais conservant un esprit propre local bien caractéristique.

La connaissance du milieu aidera à comprendre la formation des jeunes hommes qui en sortirent et la mentalité du mouvement qui s'y élaborait.

« Les bâtiments, dit Jules Simon, étaient inachevés comme ils l'étaient avant la Révolution. L'immense cour qui n'avait jamais été ni sablée ni plantée était, comme autrefois, encombrée de graviers et d'herbes folles. Les classes, dans chacune desquelles auraient tenu quatre classes de nos lycées d'aujourd'hui, avaient gardé leur mobilier qui consistait en deux énormes bancs adossés de chaque côté de la muraille et en une chaire très primitive, très élevée, à laquelle on accédait par une échelle. Le pavé était formé par d'énormes pierres... Elles étaient un peu déchaussées, ce qui donnait l'idée d'une ruine; l'herbe croissait dans leurs interstices; l'eau y séjournait après les grandes pluies parce que le rez-de-chaussée... était en contre-bas de la cour...

» Le Barbin était une chambre qui servait de prison, au rez-de-chaussée d'une grande tour carrée. La mise au Barbin

était une affaire terrible; elle se renouvelait tous les 4 ou 5 ans. On en parlait dans la ville...

» Nous étions en respect devant les prêtres, mais nous rendions les laïcs malheureux comme des pierres quand, par hasard, on nous en donnait un. Nous eûmes ainsi un professeur de mathématiques. Il ne savait pas les 4 règles. Il avait un bonnet de coton qu'il se mettait sur la tête au commencement de la classe. Nous étions là 80 ou 100, car les classes étaient *bondées d'écoliers*, dont aucun ne se souciait...

» Quand nous couvrons la place, le dimanche, avant d'entrer à la chapelle pour entendre la grand'messe, on voyait les costumes de tous les villages du diocèse. Ils étaient fort pittoresques et d'une grande variété, depuis le saunier de Sarzeau jusqu'au pêcheur de Larmor. Tout cela vivait dans la joie et dans la misère... Du reste très considérés des habitants de la ville et le méritant par leur bonne conduite. Quand ils arrivaient en rhétorique, l'évêque donnait aux meilleurs d'entre eux un chapeau à haute-forme et une longue redingote bleue...

» Tous nos professeurs savaient le latin et ne se contentaient pas de le savoir : ils l'aimaient... Ils n'avaient pas d'autres amis que leurs livres et leurs écoliers. Que nous enseignaient-ils ? Du latin et encore du latin... Nous avions un professeur de physique... (Il) ne savait pas le premier mot de la science qu'il était censé nous enseigner. Il avait la bonhomie de l'avouer. Nous passions toute la classe à jouer aux petits palets avec les disques de la pile de Volta. »

Les élèves retenaient au petit bonheur ce qu'ils pouvaient des leçons de grammaire, de latin, de mathématiques, de rhétorique et de philosophie élémentaire données dans de telles conditions. Ils sortaient de là à peu près ignorants de toutes choses, excepté du latin⁶⁰, matière, à vrai dire, essentielle aux futurs séminaristes qu'ils étaient pour la plu-

60. Jules SIMON, *op. cit.*, p. 97.

part ⁶¹. Ils en avaient appris les rudiments soit chez le recteur de leur paroisse qui avait recueilli ou suscité, puis développé, les premiers symptômes d'une vocation ecclésiastique, soit dans les petits collèges privés d'Auray, de Ploërmel, de Josselin et d'ailleurs, d'où ils arrivaient ⁶², dégrossis, entre 14 et 17 ans. L'une des particularités, en effet, de ce curieux collège, c'est que les élèves étaient sortis de l'enfance, certains même de l'adolescence, puisque quelques-uns avaient 25 ans et plus.

Cet âge raisonnable, la nécessité pour beaucoup de vivre avec une stricte économie des victuailles apportées ou envoyées périodiquement de la ferme paternelle, l'impossibilité, en outre, de loger et d'entretenir dans les locaux insuffisants et sommaires du vieux collège un nombre considérable d'élèves — ils étaient 700 à 800 en 1815 — tout cela explique le régime d'externat très spécial sous lequel ils vivaient.

Ils logeaient en ville, dans des ménages d'ouvriers, de petits artisans et surtout chez des vieilles filles qu'aidaient à vivre les quelques francs de leur pension mensuelle et le partage des provisions campagnardes qu'elles se chargeaient de cuisiner pour être mangées en commun dans la pauvre mansarde.

Genre de vie bien modeste, car la plupart de ces jeunes gens n'étaient pas riches; certains même n'avaient à peu près rien. Tel sera Jules Simon. « On n'allait pas, raconte-t-il, jusqu'à mendier, mais on se livrait à toutes sortes de métiers : cordonniers, tailleurs, boulangers, quelques-uns étaient domestiques pour leur pain ⁶³. » Lui-même avait trouvé quelques leçons de grammaire à donner, le matin dès « 5 heures, dans la nuit noire » et le soir après la classe, à des camarades arriérés et un peu moins besogneux. Parlant de trois d'entre

61. V. J. SIMON, MAURICET, BAINVEL, RIO, G. DE CADOUAL, *op. cit.* Y joindre une lettre du général Bigarré à Davout, 7 juin 1815.

62. J.-J. MAURICET, *Le collège de Vannes en 1812*, p. 3.

63. Jules SIMON, *op. cit.*, p. 80. — Cf. J.-J. MAURICET, *op. cit.*, p. 2-5.

eux : « Je me rappelle encore mes condisciples en petite veste et en sabots avec leurs cheveux longs et leurs vingt-cinq ans... Ils étaient logés chez une veuve qui tenait pension pour huit ou dix écoliers. J'ai été bien souvent dans leur petite chambre où ils étaient entassés tous les trois et je m'asseyais sur un lit, car il n'y avait que trois chaises ⁶⁴. »

Pour réduire les frais de pension, ils se groupaient ainsi plusieurs chez la même personne, autant que possible par régions d'origine et chez une « payse ». Chaque groupe avait pour chef un élève distingué par ses propres compagnons et dont l'autorité n'était jamais discutée. Il donnait le signal du lever, récitait matin et soir la prière commune, fixait le temps du travail, celui de la récréation, conduisait ses camarades en classe, à la promenade, à la messe quotidienne, « réprimait toute licence de propos et veillait à ce qu'aucun livre interdit ne circulât dans les chambrées ⁶⁵ ».

Ce rôle excellent de chefs que remplissaient les « grands » peut être comparé à celui des « capitaines » dont les méthodes de l'« École nouvelle », à l'instar de l'éducation anglaise, croient avoir fait la découverte pour la France moderne.

Il était, au surplus, renforcé par l'action moralisatrice qu'exerçaient d'une façon constante les pieuses filles, généralement tertiaires ou, comme on dit parfois au pays breton, « bonnes sœurs en plein vent », tenant la majorité de ces pensions d'écoliers.

Malgré la vie assez précaire, l'atmosphère était joyeuse; tous les témoignages sont concordants sur ce point. Gaieté de la jeunesse, enthousiasme d'un savoir tout neuf pétri de littérature antique, confiance en l'avenir clérical que la plupart entrevoyaient, surtout grande spiritualité, foi naïve et simple, puisée déjà au foyer maternel, et que confirmait l'enseignement du collège. Si l'instruction s'y avérait incomplète en plus d'un point, l'éducation ne manquait pas d'inspirer à ces

64. Jules SIMON. *La peine de mort*, Bordeaux, 1869, p. 2.

65. G. DE CADOUAL, *op. cit.*, p. 7-8.

âmes toutes fraîches « le goût du travail, des habitudes sérieuses, des sentiments religieux, un grand dévouement à la patrie française et à la patrie bretonne ⁶⁶ ».

Brizeux, qui fut lui-même, de 1816 à 1818, élève du collège de Vannes, entre 13 et 16 ans, et qui prenait pension chez une vieille demoiselle Hédan, dans la calme rue du Nord qui porte aujourd'hui son nom, à l'ombre de la cathédrale, a chanté en ces vers la vie, restée très proche de la nature, qu'y menaient ses petits camarades et lui :

Leurs livres à la main, sous le bras leurs cahiers,
De Vannes, chaque jour, sortaient les écoliers ;
Comme si, dans ces mois de sève et d'allégresse,
Ils voulaient au soleil déployer leur jeunesse,
Dans les prés lire Ovide, et, sous les buissons verts,
Aux appels des oiseaux répondre par des vers.

Pour une petite ville tranquille et rustique comme le Vannes d'alors les « écoliers » formaient l'élément principal d'animation. Dans les antiques maisons à pignon de torchis des quartiers Saint-Patern ou Saint-Pierre, parmi les pots de géraniums ou d'œillets fleurissant les lucarnes, on pouvait voir apparaître — comme il y a quelque cinquante ans encore à Auray, Hennebont, Ploërmel, Josselin ou Pontivy — les têtes espiègles de jeunes garçons turbulents s'interpellant d'un côté à l'autre des rues étroites ou lançant à travers la calme ambiance de la vieille cité épiscopale des refrains de cantiques, des couplets de chansons bretonnes et « gallaises » mêlés aux roulades de canaris enfermés en des cages pendues au mur, qui partageaient avec eux la sollicitude d'hôtesses grondeuses et débonnaires en coiffes à bavolets ⁶⁷.

66. Jules SIMON, *Premières Années*, p. 97. Parlant de la haute valeur morale et du dévouement du personnel enseignant : « Les professeurs n'avaient pas d'autres amis que leurs livres et leurs écoliers » (p. 92). Cf. J.-J. MAURICET, *op. cit.*, p. 4.

67. L'auteur fait ici allusion à des impressions d'enfance restées très vives et recueillies par lui entre 1880 et 1890 dans cette région du pays vannetais où l'institution des « petits écoliers » pensionnaires de vieilles filles ou de veuves, domestiques et artisanes retraitées, petites boutiquières, était encore florissante autour des collèges privés locaux. Beaucoup de vocations sacerdotales sont issues de cette formation première.

Un tel régime de vie, bien apte à tremper des caractères et donc à former des hommes⁶⁸, ne constituait pas la seule originalité de ce collège. Il explique, d'ailleurs, en partie, cet autre trait bien particulier : l'indépendance de ses élèves, indépendance à l'égard de leurs maîtres, indépendance à l'égard du milieu bourgeois de la ville où ils résident, indépendance enfin vis-à-vis du pouvoir central contre lequel ils iront jusqu'à prendre les armes.

Cette indépendance, farouche et agissante, volontiers frondeuse, elle était dans la tradition de l'établissement. Dès 1629 on pourrait noter une première mutinerie des élèves. Les batailles dans la rue entre eux ou avec la force publique se renouvellent, notamment en 1720, en 1736, en 1789, pour les motifs les plus divers⁶⁹. Vivacité de la race bretonne, impatiente de toute contrainte et toujours prête à la lutte. Atavisme de clans : clans familiaux ou paroissiaux, clans ethniques, clans politiques, clans sociaux ; esprit de clocher, entretenu de génération en génération par la pratique, abolie seulement à la fin du XIX^e siècle, du jeu brutal de la *soule*, disputé âprement, parfois sauvagement, entre villages rivaux⁷⁰.

Une idée généreuse les enflamme-t-elle, les voilà partis sans souci des obstacles. Les causes compromises ou non-conformistes ont leur préférence. On ne les voit pas voler au secours de la victoire. En 1789, eux qui, plus tard, donneront tant des leurs à la contre-révolution, ils veulent suivre l'exemple des étudiants en droit de Rennes et combattre pour l'affranchissement du Tiers-État, et, détail vraiment piquant, c'est Georges Cadoudal qui avait levé parmi ses camarades du collège une compagnie dont la fin de l'incident rennais empêcha seule le départ⁷¹.

68. Du collège de Vannes sont sortis, entre autres, Lesage, auteur de *Gil Blas*, l'indomptable Georges Cadoudal, Rio, historien de l'art, le poète Brizeux, le philosophe et homme politique libéral Jules Simon.

69. PARFOURU, *Révolte d'écoliers au collège de Vannes*, Rennes, 1895, extr. des *Annales de Bretagne*, X, 208-214.

70. BAINVEL, *op. cit.*, p. 74 ; RIO, *op. cit.*, p. 47-50.

71. G. DE CADOU DAL, *op. cit.*, p. 11.

On a présenté des explications contradictoires de leur aventureuse équipée de 1815. Chacune d'elles reflète surtout les opinions personnelles de celui qui la donne.

Le libéral Rio leur prête une sorte d'esprit « semi-républicain » à l'antique, nourri des réminiscences classiques des grandes luttes juives, grecques ou romaines, contre le despotisme, que personnifie pour eux Napoléon revenu de l'île d'Elbe ⁷².

La Boëssière et Bainvel, royalistes convaincus, affirment que c'est là une vue artificielle et purement littéraire de faits qu'inspira seule l'ardente foi royaliste de cette jeunesse bretonne.

Les quelques dissentiments relevés par Rio et Guillemot ⁷³ entre les écoliers et certains de leurs compagnons d'armes appartenant à la noblesse n'auraient été que des incidents passagers sans portée qui n'empêchèrent pas les « écoliers » de se donner des nobles pour instructeur et pour général en chef ⁷⁴.

Émile Souvestre et Georges de Cadoudal, d'accord avec la tendance que révèlent les souvenirs de Guillemot et le récit de Rio, insistent sur le caractère avant tout « paysan », anti-bourgeois et anti-citadin des soulèvements de la campagne morbihannaise ⁷⁵.

A la vérité, chacun de ces sentiments contribua pour sa part à créer la mentalité des jeunes insurgés de 1815; mais on a eu tort d'attribuer à l'un ou à l'autre une influence exclusive.

L'enseignement si élevé, à la Plutarque, des honnêtes pédagogues groupés autour de Jéhanno leur avait inculqué

72. RIO, *op. cit.*, p. 40 et s.

73. RIO, *op. cit.*, p. 354 et s., et GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 246. Voir plus loin le différend relatif à la distribution des fusils lourds et des carabines légères et le mécontentement à l'égard de jeunes nobles ralliant l'armée royale avec ostentation... après le départ de Napoléon.

74. GÉNÉRAL DE LA BOESSIÈRE, *op. cit.*, p. 6; BAINVEL, *op. cit.*, p. 103.

75. E. SOUVESTRE, *Les derniers Bretons*, p. 123-124 et 147-152; G. DE CADOU DAL, *op. cit.*, p. 7.

le goût des nobles sentiments, des actions héroïques, de la loyauté irréductible. Cela ne pouvait que les pousser à embrasser jusqu'au sacrifice une cause considérée comme juste.

Égalitaires, certes ils l'étaient ainsi que tout paysan breton; ombrageux même et délicats à manier par quiconque n'est pas un camarade. Hostiles à l'esprit de la ville, oui assurément aussi. La ville ne personnifiait-elle pas à leurs yeux une révolution qu'ils ne voulaient voir que sanglante et irrégulière? Ne fournissait-elle pas les fonctionnaires tracassiers, les garnisaires abhorrés des familles, les bourgeois méprisants ou sarcastiques, étrangers à leur langue, à leur costume et à leurs traditions? La ville d'où sortaient paperasserie et réglementations, si désagréables, toujours, à des Celtes impatients du collier. La ville enfin où s'étaient formés ces groupes de fédérés qu'au foyer paternel ils avaient appris à regarder comme leurs ennemis jurés.

En réalité, selon le mot de Jules Simon, qui connaissait bien son vieux collège, « ils étaient chouans jusqu'au bout des ongles ⁷⁶ », à l'exception d'une petite minorité d'enfants de commerçants ou de bourgeois vannetais avec lesquels disputes et horions sur la cour ou dans les rues étaient fréquents.

Tous ces traits signalés par les uns ou les autres et que nous avons essayé d'analyser sont ceux-là mêmes dont l'ensemble forme, nous l'avons noté plus haut, le caractère particulier de la chouannerie bretonne. Les écoliers de Vannes se distinguent seulement par un plus grand idéalisme, une conviction plus consciente, une discipline mieux consentie. Ils les doivent à leur formation intellectuelle et morale. Ainsi peut-on étudier plus facilement chez eux des éléments psychologiques qui, dans la masse des chouans frustes et souvent ignorants, apparaissent moins marqués ou plus adultérés.

76. Jules SIMON, *La peine de mort*, p. 2.

*
*
*

Le loyalisme des professeurs, aimés et respectés, la gloire dont Napoléon couvrait nos étendards et qui faisait vibrer d'enthousiasme les écoliers vannetais comme tous les Français, avaient chez eux mis en sommeil pendant la durée de l'Empire les sentiments cachés sous tant de chaumes paternels.

Bainvel et Rio nous disent qu'on célébrait même en prose et en vers la gloire du nouveau César ⁷⁷ et Mauricet décrit ainsi une scène caractéristique du printemps de 1812 : « Au mois de mai, nous étions réunis dans la grande cour du collège lorsque le principal et les professeurs entrèrent d'un air triomphant, agitant leurs chapeaux et criant : « Bonne nouvelle, Messieurs! ... L'Empereur vient de battre les ennemis de la France à Lutzen et à Bautzen... Vive l'Empereur! » La cour du collège résonna d'un formidable hurra ⁷⁸. »

Mais ce sacrifice d'âmes juvéniles et généreuses à la fierté patriotique n'entamait pas les préférences politiques acquises dans l'enfance et renouvelées au cours de chaque congé au sein des familles. Elles reparaissaient dans les rapports des écoliers avec la population vannetaise : des rixes très graves, parfois mortelles, s'élevaient entre eux et les ouvriers de la ville. Le triste spectacle de la vente à l'encan sur le trottoir, devant le collège, des pauvres meubles, instruments aratoires et bestiaux saisis chez les parents des réfractaires, paysans comme eux, connus de ceux qui venaient des mêmes paroisses, renouvelait constamment à leurs yeux, de la façon la plus concrète et pour un cultivateur la plus odieuse, la haine de cette conscription dont les interminables guerres de l'Empire perpétuaient l'obligation. Prêtre ou soldat, la vie ne leur offrait pas d'autre alternative ⁷⁹.

77. BAINVEL, *op. cit.*, p. 73; RIO, *op. cit.*, p. 41.

78. J.-J. MAURICET, *op. cit.*, p. 1.

79. V. les mêmes auteurs : BAINVEL, p. 74; MAURICET, p. 6.

Aussi le retour des Bourbons en 1814 avait-il provoqué parmi eux une véritable explosion de joie⁸⁰. C'était la paix! C'était la fin de la conscription! C'était le triomphe de la cause pour laquelle avaient lutté leurs pères, leurs oncles ou leurs frères!

Au cours de l'année, des cérémonies s'étaient succédé, bien propres à exalter leur foi royaliste, depuis la grand'messe solennelle d'actions de grâce à la cathédrale de Vannes, où ils s'étaient rendus en foule pour chanter le *Te Deum* et entendre pour la première fois le *Domine salvum fac Regem*, jusqu'à la bénédiction solennelle des ossements des émigrés de Quiberon, restés jusque là sans sépulture, par Mgr de Beausset, portant sur sa poitrine la croix pectorale de l'une des victimes, l'évêque de Dol, Mgr de Hercé, en passant par la visite triomphale du duc d'Angoulême, à l'occasion de laquelle le collège s'était donné un beau drapeau blanc orné de la devise *Pro Deo et Rege*⁸¹.

Des récits merveilleux, partout colportés, comme celui du service funèbre pour Georges Cadoudal, leur grand ancien, commandé par le roi en l'église Saint-Paul à Paris⁸², entretenaient et fortifiaient dans ces jeunes têtes l'exaltation provoquée par la restauration de Louis XVIII « sur le trône de saint Louis et d'Henri IV ».

C'est dire l'émotion que produisit l'annonce soudaine du départ du Roi et du rétablissement de l'Empire.

Les jeunes bourgeois bonapartistes y applaudirent. Ce fut parmi les élèves le très petit nombre. Pour tous les autres Napoléon n'était ni plus ni moins qu'un aventurier, un ambitieux égoïste, un usurpateur, un second Julien l'Apostat, excommunié d'ailleurs par l'Église⁸³. Les esprits se mon-

80. Il faut lire dans Rio (p. 52), le récit imagé de la façon dont une petite bande d'écoliers de Port-Louis, revenant au collège après le congé de Pâques, apprit la nouvelle sur la route de Merlévenez et dont elle arriva, bannière blanche au vent, jusqu'à Auray et Vannes, grossie par l'appoint de tous les camarades entraînés au passage et chantant à tue-tête.

81. BAINVEL, *op. cit.*, p. 75.

82. H. HOUSSAYE, « 1815 », p. 13.

83. BAINVEL, *op. cit.*, p. 80-81.

taient; on évoquait les grands souvenirs des saintes insurrections; Judas Macchabée apparaissait comme le type du héros à imiter, « comme le chef de la plus ancienne chouannerie dont il fût fait mention dans l'histoire ». ⁸⁴ Quolibets et coups de poing étaient échangés avec ceux qui ne pensaient pas ainsi.

Cette effervescence croissant, l'honnête principal crut pouvoir l'apaiser par un discours paternel. Le 3 avril, donc, il réunit tous ses collégiens et, faisant appel à la confiance qu'ils lui ont toujours manifestée, il les exhorte au calme et au travail : « *Je vois avec peine que les événements qui se sont passés dans le courant de mars ont fait naître parmi vous des divisions et des animosités dangereuses. Quelques-uns ont renouvelé ces dénominations odieuses propres à réveiller les anciennes haines; d'autres en sont venus à des voies de fait et à des actes de violence. Il est temps que ces discordes finissent... Occupez-vous uniquement de vos études* ⁸⁵. » Son allocution pathétique reste sans effet.

Les espiègleries les plus osées se succèdent. Un jour, les élèves refusent de supprimer les fleurs de lys qui ornent les différentes classes; une autre fois, ils mettent en pièces le chapeau d'un de leurs professeurs, coupable d'y avoir arboré la cocarde tricolore; un peu plus tard, un superbe aigle impérial, tout fraîchement peint sur la porte du collège, disparaît sous la boue et l'encre que chacun lui lance à plaisir ⁸⁶ et l'on doit, pour maintenir sa fraîcheur reconquise à coups de seaux d'eau, installer deux factionnaires à la porte. En vain le principal tâche encore de leur montrer « les suites funestes » que peut avoir « cet esprit d'insubordination »; en vain fait-il appel à leur ancienne réputation de sagesse; en vain cherche-t-il à les effrayer : « toutes les autorités ont

⁸⁴ RIO, *op. cit.*, p. 43.

⁸⁵ Allocution du principal Jéhanno, le 3 avril (Arch. du Morb. E 13). D'après PARFOURU, *op. cit.*, p. 9, « si de nombreux élèves du collège de Vannes s'enrôlèrent dans la petite armée royaliste du Morbihan... plusieurs de leurs camarades paraissent avoir pris rang dans la Fédération bretonne organisée à Rennes vers la même époque pour combattre... les ennemis de l'intérieur et lutter contre l'étranger. »

⁸⁶ BAINVEL, p. 80 et s.; RIO, p. 115 et s.

les yeux fixés sur vous »⁸⁷; rien ne peut réfréner l'ardeur de ces jeunes exaltés, jusqu'au jour où l'incident très grave se produit. Trois d'entre eux, la boutonnière ornée d'un bouquet blanc figurant une cocarde, ne s'avisent-ils pas d'aller se pavaner un soir sur la grand'place de Vannes alors qu'un régiment s'y trouvait réuni pour l'appel? La réaction des soldats, dévoués à l'Empereur, ne se fait pas attendre. Les trois écoliers sont houspillés, et l'un d'eux, Le Menech, qui ne peut s'échapper, est jeté à terre, violemment frappé et, plus mort que vif, porté en prison⁸⁸. Scandale à la préfecture, affolement du principal, qui parvient néanmoins à étouffer l'affaire. Elle se termine par le renvoi du collège des trois imprudents⁸⁹. Mais alors, nouvelle complication : les écoliers font grève. C'est à qui se tiendra coi dans sa petite chambre. Jéhanno se voit obligé, dans un troisième discours, de leur donner publiquement l'assurance que « *il ne leur sera pas fait la moindre égratignure et que tous les écoliers sont sous la protection spéciale des autorités tant civiles que militaires. ... Portez cette assurance, ajoute-t-il, à ceux de vos camarades qui sont absents et déterminez-les à revenir de suite en classe* »⁹⁰. L'appel est entendu; les élèves se rendent aux représentations du principal et des professeurs et les cours reprennent dans un calme apparent.

Ayant appris, à leurs dépens, ce que pouvait coûter une hostilité publique au régime dans le milieu de militaires, de fonctionnaires, de retraités, de petits commerçants et de bourgeois libéraux qu'est la ville de Vannes, les écoliers se transforment en conspirateurs. Comité secret de huit membres élus, mot de passe, conciliabules au fond des bois par des

87. Allocution du principal Jéhanno (Arch. du Morbihan E 13).

88. BAINVEL et RIO, *loc. cit.* — Arch. Guerre C¹⁶ 7 (le général Caffarelli à Davout, 16 avril) : « La tranquillité publique paraît menacée sur plusieurs points de la division... A Vannes, trois écoliers, rentrant en ville, ont paru avec des fleurs blanches à leur chapeau en guise de cocarde; l'un a été arrêté et chassé ignominieusement du collège; les deux autres sont en fuite... Jusqu'à présent rien n'est bien sérieux, mais pourrait le devenir sans les mesures les plus promptes et les plus sévères. »

89. Allocution du principal Jéhanno (Arch. du Morbihan E 13).

90. *Ibid.*

nuits d'orage⁹¹, ou sur une barque isolée dans la lagune de Séné ou de Noyal, tout, jusqu'au serment sur un crucifix posé entre quatre cierges, devant le portrait de Louis XVIII, serment prêté à genoux, dans une mansarde amie, par chacun des conjurés dont les plus jeunes avaient quinze ans⁹², tout prenait un aspect romanesque bien fait pour plaire à des adolescents idéalistes et fiers. Malheureusement l'affaire était sérieuse et l'autorité sans méfiance eut le tort de ne pas comprendre ce que peut recéler de froide et tenace résolution l'âme sentimentale d'un Breton froissé dans ses convictions ou dans ses affections.

Elle affecta de traiter en bambins turbulents ces jeunes gens qui avaient fait virilement le sacrifice de leur vie et, quand elle voulut agir, il était trop tard. La préparation de l'insurrection était achevée : au lieu d'un groupe de collégiens, on avait une compagnie de partisans armés, encadrés, organisés.

Après avoir demandé au moniteur habituel du collège, un gascon, vieux grognard fidèle à l'empereur, de leur donner l'instruction militaire, ce que celui-ci refusa, tout en leur promettant de ne pas les dénoncer, ils étaient allés trouver dans sa propriété du Grador, aux portes de Vannes, le chevalier de Margadel. « C'était, nous dit Rio, un gentilhomme lorrain qui avait servi avec distinction dans les guerres de la Vendée et qui avait conquis sur le champ de bataille tous ses grades, jusqu'à celui de major de division qu'il occupait au moment de la dernière pacification. Son air martial, sa taille presque gigantesque, ses grands yeux noirs pleins de feu, sa parole ferme et sonore, et surtout sa blessure dont il boitait encore un peu, en avaient fait depuis longtemps un

91. BAINVEL et RIO, *ibid.*

92. Voici le texte de ce serment d'après BAINVEL lui-même : « Je jure devant Dieu et sur l'image sacrée du Roi de rester fidèle et dévoué au roi Louis XVIII et à ses légitimes successeurs; de répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour défendre ses droits et sa cause; de plutôt mourir que de jamais abandonner mes camarades et de garder le secret envers et contre tous » (*op. cit.*, p. 88).

personnage intéressant pour ceux d'entre nous qui avaient entendu parler de ses exploits⁹³. »

C'est sous sa direction qu'ils vont apprendre le maniement des armes et quelques rudiments de discipline militaire. Sur ses conseils ils n'hésiteront pas à passer des nuits à fabriquer des cartouches. Grâce à ses recommandations ils mettront un frein à leur ardeur et attendront pour se soulever l'ordre émanant du comité directeur de la chouannerie⁹⁴. Le chevalier de Margadel avait chargé le plus sage et le plus déterminé d'entre eux, le grand Nicolas, d'être leur chef; il restera le capitaine de leur compagnie en guerre. Il fait l'apprentissage du commandement en cette fin d'avril et ce commencement de mai. Il est aidé de ses deux camarades⁹⁵ : Bainvel et Le Quellec, qui seront ses lieutenants. Tué au combat du 10 juin, il sera remplacé comme capitaine par Bainvel, Le Quellec deviendra lieutenant et Rio, d'abord sergent-major, sera promu sous-lieutenant. Personne ne soupçonne encore leur jeu, ni au collège ni en ville. Ils vendent leurs montres ou leurs livres pour se procurer des armes chez un armurier complaisant⁹⁶; des soldats, logés en ville, pour boire leur cèdent de la poudre et plusieurs, dans leur ivresse, se laissent subtiliser leurs fusils.

Dans les petites chambres on fond plomb et étain de toutes provenances pour en faire des balles. Puis, on cache en lieu sûr ces armements. Mais la police finit par flairer quelque mystère. Vers la mi-mai deux élèves sont emprisonnés et mis au secret, sans inculpation précise, à vrai dire : une domestique les a dénoncés comme détenant chez eux de la poudre. Des perquisitions ont lieu dans divers logements. Un employé de la Préfecture leur apprend enfin qu'une liste de proscription

93. BAINVEL, p. 89; RIO, p. 128.

94. *Ibid.*, p. 88.

95. Arch. départ. (série I, liasse 130, 4 juin 1816).

96. La plupart des détails qui précèdent quant à la préparation de l'expédition et à la façon dont elle rejoignit l'armée des chouans sont empruntés à RIO, p. 128 et s., et à BAINVEL, p. 86 et s., dont les récits ont l'accent de la sincérité et concordent presque en tous points.

a été dressée, comprenant une cinquantaine d'écoliers qui seraient envoyés à Belle-Ile pour être incorporés dans des bataillons coloniaux.

Quelques-uns des conjurés vont faire une rapide tournée dans les paroisses et reviennent en disant que l'insurrection y est tout près d'éclater.

Il n'y a plus à hésiter. Le comité donne l'ordre du départ pour le mercredi soir, 24 mai. Le jeudi étant jour de congé, on ne s'apercevrait de leur absence que le vendredi matin. A quatre heures, après la classe, ils sortent comme de coutume, isolés ou par petits groupes, flânent, discutent; leur attitude est si naturelle que personne dans la ville n'a remarqué qu'au lieu de rentrer chez eux ils ont tous gagné la campagne, où ils vont aussitôt prendre dans leurs cachettes les armes qu'ils y avaient placées après les avoir sorties de Vannes par pièces détachées. Ils se dirigent ensuite par des chemins de traverse vers le lieu désigné pour le rassemblement, Kercohan, en Berric, hameau solitaire, perdu dans les landes et les bois, où ils devaient s'unir à la compagnie de Francheville, formée des marins de la presqu'île de Rhuis, et attendre les ordres ultérieurs.

Les chefs, avec une petite bande, étaient restés les derniers pour surveiller le départ et constater si l'alarme n'avait pas été donnée. Ils s'en vont à leur tour, rassurés, à la nuit tombée. Ils se rendent d'abord au Grador, où M^{lle} de Margadel leur remet, de ses mains, cartouches et cocardes blanches, puis, en compagnie du chevalier, son père, ils prennent la route d'Auray, pour détourner l'attention, et rejoindre, non loin de Sainte-Anne, le principal corps des Chouans qui bivouaque aux environs de Brech.

Partis vers 9 heures du soir, à minuit ils arrivaient au château de Pont-Sal, à trois lieues de Vannes sur la route d'Auray. Les propriétaires, M. et M^{me} Le Ridant, les attendaient pour leur faire faire un substantiel dîner. Ils venaient de s'attabler dans une grande salle du rez-de-chaussée quand l'alerte fut donnée : « Les bleus sont là! »

D'après Bainvel, à peine avaient-ils quitté la ville que leur exode y avait été signalé. On les avait littéralement suivis à la trace. Au dire de Rio, confirmé par Rohu, les arrivants appartenaient à une colonne de fédérés formée à Lorient qui venait à la rencontre d'une autre arrivant de Baud pour combattre ensemble la bande de chouans signalée depuis plusieurs jours au pays d'Auray.

Toujours est-il que les bleus font irruption dans le vestibule sur les talons des deux sentinelles affolées, Rio et Rado du Matz. Mais on est en mai; les fenêtres sont ouvertes sur la douceur nocturne. Nos jeunes gens se lèvent en désordre, empoignent leurs fusils et sautent dans l'ombre du parc, salués au vol par une salve qui ne fait pas de victime.

Ils dégringolent le coteau boisé et doivent traverser à gué la petite rivière de la Sal, qui coule au bas entre deux pentes très escarpées.

Trempés, harassés, le ventre creux, à travers champs, ils parviennent enfin dans la matinée au camp des chouans installé dans la petite vallée du Loch, au-dessous du bourg de Brech. Ils sont peu fiers de ce baptême du feu qui n'a rien d'héroïque, mais tout ragaillardis de partager la soupe fumante du bivouac avec ces survivants des luttes d'autrefois dont ils ont si souvent entendu parler et qu'ils rêvent aujourd'hui d'égaliser.

L'espièglerie, à cet âge, ne perd jamais ses droits : leurs maîtres, quand ils vinrent au collège, le vendredi matin, ne trouvèrent plus aucun de leurs grands élèves, mais, posé sur leur chaire, un papier portant cette phrase de l'Écriture : *Vanum est vobis ante lucem surgere.*

Les élèves restant furent licenciés, le collège provisoirement transformé en caserne et sa chapelle en dépôt de munitions.

A partir du 25 mai la « compagnie des écoliers » fera donc partie intégrante de l'« armée royale » commandée en chef par de Sol de Grisolles, comme étant l'un des éléments du bataillon de Vannes sous les ordres du chevalier de Margadel.

Elle n'aura pas d'histoire autonome ; mais nous la retrouverons dans tous les engagements à une place d'honneur et comme une formation d'élite distinguée par son courage, sa bonne conduite, son humanité à l'égard des blessés et des prisonniers.

Sept de ses membres témoigneront par leur mort, un plus grand nombre par leurs blessures⁹⁷, de la sincérité de leurs convictions. Ceci justifiera peut-être aux yeux du lecteur l'importance que nous avons donnée au tableau d'une mutinerie d'étudiants dont l'effervescence juvénile et les détails pourraient parfois sembler un peu puérils, n'étaient la qualité d'âme qui s'y révèle et le sacrifice suprême qui les a sanctionnés.

97. Voir plus loin, en appendice, l'« état nominatif des morts et des blessés de la compagnie des écoliers du collège de Vannes qui ont droit aux secours du Gouvernement », dressé en 1816. Il faut y ajouter le jeune Caudal, âgé de seize ans, « le doux Caudal » célébré par Brizeux pour ses soins aux blessés de l'autre camp et qui mourut au lendemain de la paix des fatigues de la campagne. (BAINVEL, *op. cit.*, p. 148-149.) A noter que les dix blessés portés sur cet état ne représentent qu'une partie, la moindre, de ceux qui furent blessés, car on y a inscrit seulement ceux qui, soutiens de famille pauvre, avaient besoin d'un secours.

CHAPITRE III

**LES OPÉRATIONS MILITAIRES
EN VENDÉE
et
EN BRETAGNE****I. — Période d'attente : les armées adverses s'observent.**

Le décret de mobilisation du 10 avril avait allumé l'incendie dans les campagnes de l'Ouest, mais pendant près d'un mois le feu couva sous la cendre avant d'éclater. Les deux partis en présence, aussi bien en Vendée qu'en Bretagne, semblèrent s'attendre, s'observer, peu sûrs d'eux-mêmes, n'osant ni d'un côté ni de l'autre s'engager à fond.

Les Vendéens s'organisaient, par petits paquets locaux, en quatre armées mal liées entre elles et qui ne parurent guère se soucier d'assurer la jonction avec la rive droite de la Loire, où les bandes de Coislin, si elles avaient coordonné leurs mouvements avec celles de la Vendée et du Morbihan, auraient permis d'assurer l'unité des opérations sur les deux rives pour la réalisation d'un objectif commun. A vrai dire, cet objectif n'apparut jamais dans les vues du commandement royaliste de la Vendée.

L'armée de Sol de Grisolles, de son côté, reste en expectative au delà de la Vilaine, attendant peut-être que les Vendéens aient réussi à traverser la Loire, mais ne faisant rien pour leur en faciliter le passage.

Les uns et les autres semblent hypnotisés par la nécessité d'équiper leurs troupes en sabots et sans armes, pour cela, de protéger les débarquements d'armes, de munitions et d'effets d'habillement par la flotte anglaise sur les côtes de la Vendée et du Morbihan.

Le Maine, les Côtes-du-Nord aussi, se livrent à de petites opérations locales, sans préoccupation bien manifeste de les relier à un plan général ni de rejoindre au plus vite les partisans pour coopérer à des opérations d'ensemble.

La vérité est qu'il y a carence d'un commandement suprême. Les troupes et leurs cadres flottent et se chamaillent parce qu'aucune autorité souveraine ne s'impose. Les insurgés sont bien dévoués à leur cause, mais ils ne savent où on les mène. La même erreur pèse alors sur le camp royaliste que vingt ans plus tôt : l'absence d'un prince de la famille royale à la direction des opérations.

Si le duc de Bourbon, par exemple, au lieu de fuir en Espagne de peur d'être arrêté, s'était résolument enfoncé dans le Bocage vendéen et s'était mis à la tête des bandes partisans, nul doute qu'il n'eût galvanisé les énergies, enflammé les courages et décidé les hésitants; qu'il n'eût surtout imposé silence aux rivalités des chefs et formé un faisceau de toutes les bonnes volontés éparses dans les divers départements de l'Ouest.

Chez les impériaux, les débuts ne furent pas beaucoup plus brillants. Là c'est aussi la question des munitions qui paralyse le commandement; mais il s'y ajoute celle des effectifs, qui sont alors assurément très faibles.

Delaborde sur la Loire, Bigarré en Bretagne, n'agissent pas de peur d'être débordés et noyés dans une campagne soulevée.

Étant donné cette hésitation, ce manque absolu de confiance en soi de part et d'autre, on a nettement l'impression que, à ce moment, le chef de l'une des armées qui aurait eu l'audace d'attaquer vigoureusement et selon un plan bien net eût facilement, malgré ses déficiences, dominé un adversaire craintif et irrésolu.

Quand Lamarque prend le commandement des troupes impériales, la tournure des choses change rapidement. Seul, dans toute cette malheureuse guerre civile, il se montre un chef complet : une intelligence et un caractère.

Delaborde avait dispersé ses troupes en de multiples petits paquets disséminés entre Saumur et la mer afin de garder toutes les villes, où leur faiblesse les maintenait de fait prisonnières. Lamarque va faire tout le contraire : regrouper chacune de ses divisions pour les avoir bien en main, prêtes à se porter en force sur le point nécessaire. Il voit tout de suite le danger que représenterait la jonction des armées royales, opérant au sud et au nord de la Loire. L'un de ses premiers soins est donc de faire fortifier et garder solidement tous les ponts, gués et passages, à l'aide de postes bien armés et de bateaux-vigies munis d'artillerie ancrés au milieu du fleuve et capables de gagner rapidement tout endroit menacé. Les bateaux, y compris les plus modestes barques, sont ramenés obligatoirement sur la rive droite et immobilisés sous la surveillance incessante des gendarmes. De petites flottilles de la marine patrouillent entre Angers et Ancenis, puis entre Ancenis et Nantes.

La Loire, conformément aux instructions pressantes envoyées par Davout, devient ainsi un grand fossé infranchissable.

Rassuré de ce côté et conscient de son infériorité numérique, il va par une vigilance et une mobilité constantes s'ingénier à troubler les desseins de l'adversaire en le harcelant, le surprenant, le divisant, à l'aide de puissantes colonnes mobiles, sans risquer la grande bataille rangée, ni prétendre à tout défendre en même temps.

Que lui importe la promenade triomphale que font, au début, dans le Maine-et-Loire, la Vendée, la Loire-Inférieure et le Morbihan, les troupes chouannes défilant successivement dans la plupart des bourgades et chefs-lieux d'arrondissement, pour en sortir presque aussitôt, puisqu'elles sont incapables de les occuper utilement de façon durable ?

L'essentiel n'est-il pas de les atteindre les unes après les autres en guettant et provoquant les occasions favorables et de les battre en détail avant qu'elles aient pu s'armer fortement grâce aux Anglais et unifier leur action ?

Dans les principales villes on se mettra à l'abri d'un coup de main trop fâcheux, et on rassurera les autorités civiles en y préparant des abris. « *Quelques retranchements, quelques abatis, des maisons crénelées suffiront pour arrêter des gens qui n'ont pas de canon. Cela tranquilliserait un peu les citoyens ; ils ne croiraient pas avoir toujours les brigands chez eux. Ceux qui ne seront pas de garde dormiront tranquilles... On ne donnera des fusils qu'aux communes où il y a au moins cent hommes en état de combattre et où l'on aura préparé d'avance un réduit où l'on puisse se défendre pendant sept ou huit jours et attendre des secours.* »

Lamarque ne cesse de prêcher à ses lieutenants¹ cette stratégie, dont il déclare lui-même avoir fait l'essai en Calabre et en Catalogne et qui est, au surplus, seule conforme à ses moyens limités. Elle se trouve favorisée, il faut le dire, au plus haut point par le peu de cohésion de ses adversaires et les jalousies qui les divisent.

Le général Travot, qui avait été chargé déjà par Delaborde de diriger les opérations en Vendée, entre tout à fait dans ses vues et le seconde en tous points avec la connaissance parfaite que lui ont donnée du pays et de ce genre de lutte ses campagnes antérieures en Vendée lors de la Grande Guerre, avec aussi toute la vigilante ténacité qui est la marque de son tempérament passionné.

En Bretagne, au contraire, Bigarré s'entête à vouloir interdire à l'ennemi l'accès des villes, où il se sent plus en sûreté, et répugne, malgré les objurgations du général en chef, à risquer le gros de ses troupes dans une opération en rase campagne. Il faut dire à sa décharge qu'il a devant lui une armée plus unie, dans la main de Sol de Grisolles, plus aguerrie et plus mordante.

1. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

II. — Premières hostilités au sud de la Loire.

C'est pourtant au sud de la Loire que le tocsin sonna tout d'abord.

« Dès le mois d'avril, a écrit d'Autichamp, les Vendéens, revenus de leur étonnement, commençaient déjà à s'agiter. Leurs regrets étaient mal dissimulés ou ne l'étaient plus...; ils refusaient de payer les impôts; ils rétablissaient le drapeau blanc et attaquaient même les gendarmes en résidence dans l'intérieur; en un mot, tous manifestaient une irritation entretenue avec soin par tous les vrais serviteurs du Roi qui observaient de leurs retraites ces divers mouvements et cherchaient à précipiter le moment de l'explosion ². »

Dans les premiers jours de mai, d'Autichamp, Suzannet et Auguste de La Rochejaquelein commençaient à se montrer, sans être inquiétés, sur différents points de l'Anjou, du Bas et du Haut-Poitou, que chacun d'eux contrôlait respectivement.

Puis, sur l'initiative de d'Autichamp, qui avait depuis la première Restauration le titre de lieutenant-général pour le Roi, tous trois se réunirent, le 11 mai, à la Chapelle-Basse-Mer, près de la Loire, aux confins de l'Anjou et de la Bretagne nantaise, non loin du Bocage vendéen ³.

Ils y décidèrent la levée générale pour le dimanche suivant, 15 mai. A l'issue de la grand'messe, ce jour-là, les cloches se mirent en branle dans toutes les paroisses de la Vendée militaire : Mauges, Gâtine, Bocage, pays de Retz, Marais vendéen.

De clocher en clocher la vague du tocsin se propage des ravins fourrés du Haut-Poitou aux dunes maraîchines. En moins d'une heure l'effervescence et le tumulte gagnent

2. *Mémoires*, p. 29-30.

3. D'AUTICHAMP, *Mémoires*, p. 30.

les plus humbles villages. Le tambour bat; la jeunesse s'assemble dans les bourgs; les cabarets sont assiégés par des groupes qui discutent; les vétérans de la Grande Guerre et les émissaires des chefs de paroisse circulent partout à pied ou à cheval et distribuent des cocardes blanches; ils enrôlent par persuasion ou par intimidation, suivant les cas individuels. Des femmes mêlent leurs excitations aux leurs; d'autres, dans l'intimité du foyer, essaient de retenir leurs gars.

L'orage qui grondait depuis le 10 avril vient soudain d'éclater.

Vingt-cinq mille hommes répondent immédiatement à l'appel. D'Autichamp nous confie qu'il avait compté sur le double. Première déception!

Autre ennui constant : rien ne sert de courir aux armes, si l'on ne trouve pas d'armes au bout de la course. Or, quand les chefs voulurent s'assurer de la valeur des bandes réunies sous leurs ordres, ils constatèrent que « un tiers environ n'était armé que de simples bâtons, quelques-uns de faux, d'autres de baïonnettes attachées à l'extrémité d'une perche. Le reste, ayant des fusils de différents calibres, n'avait pas au delà de 3 ou 4 cartouches par homme; encore fallait-il refondre une grande partie des balles pour s'en servir⁴. »

Peut-on dire toutefois que sur ce point encore il y eut déception? Non; ces gentilshommes campagnards, vivant très près de leurs hommes, n'ignoraient rien des ressources fort modestes que les villages de leur région pouvaient offrir en munitions; mais ils ne s'en préoccupaient pas outre mesure au delà du présent immédiat, car ils comptaient sur un important ravitaillement par l'escadre anglaise qui amenait vers la côte vendéenne le marquis Louis de La Rochejaquelein.

Après avoir été à Gand recevoir mission du Roi, celui-ci était passé en Angleterre, d'où il revenait avec de l'or et une abondante cargaison d'armes et de munitions dont il avait

4. D'AUTICHAMP, *Mémoires*, p. 36.

négocié l'envoi, lui-même, avec la cour de Londres ⁵. Débarqué en canot nuitamment, tandis que l'escadre croisait à quelques milles en mer, attendant que les insurgés vinssent protéger la mise à terre, M. de Mazin avait, dès le 13, prévenu de son arrivée Auguste de La Rochejaquelein qui s'était empressé d'avertir ses collègues.

Ce n'est donc pas au hasard qu'ils avaient fixé la date du 15 mai pour le soulèvement général. Ce jour-là précisément Louis de La Rochejaquelein débarquait lui-même à Croix-de-Vie de la frégate l'*Astrée* et, au prix minime d'une escarmouche le 16, entre une centaine de douaniers, qui se replièrent bientôt sur les Sables-d'Olonne, et les hommes de Robert, chef de la division chouanne du Marais, il faisait déposer sur les grèves sablonneuses du petit estuaire de la Vie 2.000 fusils et un million de cartouches. Mais il avait promis 30.000 fusils, neuf millions de cartouches, des canons et de l'argent ⁶!

Voilà vraiment la seconde déception des royalistes. Ils restent sans solde, sans ressources et insuffisamment armés, incapables, par suite, de s'engager dans un combat prolongé ou d'exploiter à fond un succès provisoire; mécontents, en outre, du marquis dont la mirifique promesse leur apparaît comme un leurre, pour ne pas dire une supercherie.

La Rochejaquelein, qui fait au bord du marais, à Soullans, sa jonction avec Suzannet et Sapinaud, rassure comme il peut ses camarades en leur annonçant la venue prochaine d'une cargaison anglaise complémentaire.

En l'attendant, il ne consentira pas à s'éloigner de la côte.

Son plan était, dit-on, une fois copieusement ravitaillé par l'escadre britannique, de réunir les quatre corps vendéens en une seule armée et de gagner Poitiers, clé de toute la région poitevine et berrichonne, alors sans garnison sérieuse, puis de remonter par la Touraine sur Paris ⁷.

5. CANUEL, *Mémoires*, p. 61-62.

6. GABORY, *Napoléon et la Vendée*, p. 452-453; D'AUTICHAMP, *op. cit.*, p. 40-41.

7. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 49-50.

Il avait repris en touchant la terre française son titre de maréchal de camp et affirmé les prérogatives de général en chef de l'armée royale, qui lui auraient été verbalement conférées à Gand par Louis XVIII sans que le brevet officiel de sa nomination eût pu lui être délivré. Cette prétendue désignation avait pour résultat de ravir à d'Autichamp la première place dans le commandement militaire, que lui valaient son grade de lieutenant-général et l'ancienneté de ses services dans la première chouannerie, pour la donner à un homme de sept ans plus jeune que lui, dont le principal titre était d'avoir succédé à la tête de sa maison à son frère aîné, ce « Monsieur Henri », héros de la grande guerre de Vendée.

Désireux de profiter sans retard de la popularité attachée à son nom, La Rochejaquelein fit distribuer, dès le 16 mai, la proclamation suivante qu'il avait apportée tout imprimée d'Angleterre⁸ :

De par le Roi.

Vendéens! honneur de la France, rappelez-vous la gloire que vous avez acquise dans la guerre généreuse que vous avez soutenue pendant plusieurs années; vous êtes destinés à renverser pour jamais l'empire du crime et du mensonge, pour mettre la vertu sur le trône légitime. Le Roi vous aime; il n'a pas dépendu de lui de vous mieux traiter: vous le croirez puisque je vous le dis.

Le Roi cherchait à calmer tous les partis, mais il ne vous a jamais oubliés.

Je vous apporte des armes et des munitions en abondance; les nations de l'Europe, pleines d'admiration pour votre courage, vous donnent les moyens nécessaires pour coopérer au rétablissement de l'autel et du trône.

Rappelez-vous combien de fois mon frère vous a conduits à la victoire; essayant de marcher sur ses traces, je ne ferai que

vous répéter ses paroles qui surent si bien enflammer vos cœurs généreux : Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi.

Je ne viens point ici pour allumer le flambeau de la guerre civile et attirer sur ma noble patrie les maux qui l'ont rendue si célèbre ; je viens par ordre du Roi pour détruire les factieux.

Sachez que Buonaparte affecte de ne pas vous craindre ; le monstre n'ignore pas que votre réveil sera le signal de sa destruction.

Vendéens ! rappelez-vous votre antique valeur ; ne perdez pas de vue le titre de peuple de géants ; l'usurpateur lui-même vous l'a donné. L'Europe a les yeux fixés sur vous ; elle marche pour vous soutenir. Déjà le crime frissonne et sa chute est prochaine. Souvenez-vous de ces paroles mémorables du Roi : Je devrai ma couronne aux Vendéens.

Marchons et que ce cri de l'honneur français nous guide à la victoire : Vive le Roi !

Le Marquis de La Rochejaquelein,
Maréchal de Camp.

Remarquons en passant que Louis de La Rochejaquelein ne prend encore, à ce moment, que le seul titre de maréchal de camp, ce qui ne laisse pas d'être assez surprenant s'il avait réellement reçu du Roi celui de général en chef de l'armée de Vendée.

Cela pourrait donner à penser qu'il décida de se poser comme tel seulement après l'impression de ce tract en Angleterre, donc, vraisemblablement pendant la traversée, peut-être à l'instigation des officiers anglais.

L'effet de cette proclamation fut médiocre. Les effectifs vendéens ne paraissent pas avoir augmenté depuis la levée spontanée du début ; au contraire, ils fondirent peu à peu par suite d'une perte de confiance dans le résultat et du mauvais effet produit par la mésintelligence des chefs se traduisant dans l'incohérence du commandement. Les paysans disaient

« qu'il y avait trop de cuisiniers dans la cuisine et que le festin ne vaudrait rien »⁹.

Le ton de ce manifeste ampoulé, naïf exercice de rhétorique, n'était pas de nature à galvaniser le pays.

L'état d'esprit dont il était l'expression retardait. Il ne tenait aucun compte du temps écoulé en faisant fonds sur les sentiments de loyalisme religieux et monarchique qui avaient soulevé les pères, alors que les fils étaient surtout préoccupés de la paix violée et de la mobilisation proclamée.

Depuis quinze ans Napoléon avait soigné tout spécialement la Vendée et pansé bien des plaies matérielles. Dans les villages reconstruits, à l'ombre d'églises neuves, les griefs « idéologiques » qui avaient eu tant de part à la grande prise d'armes de 1793 avaient perdu beaucoup de leur force et la propagande adverse, habilement dirigée par Fouché, n'avait pas manqué d'exploiter la rancœur née de l'ingratitude apparente du premier gouvernement de la Restauration à l'égard de sa fidèle Vendée.

L'élan un peu junéville de Louis de La Rochejaquelein se heurtera donc à une froideur relative des masses, à une hostilité latente ou déclarée des chefs.

Suzannet, dans leur première rencontre, lui avait exprimé assez vertement son mécontentement de l'insuffisance du ravitaillement débarqué eu égard surtout aux belles assurances sur la foi desquelles le soulèvement avait été déclenché. Cependant il n'avait pas hésité à le reconnaître pour généralissime parce qu'il était en fait le seul de tous les officiers vendéens accrédité près du gouvernement anglais dont dépendaient l'armement et l'équipement des troupes¹⁰.

Sapinaud avait aussitôt suivi son exemple. L'adhésion d'Auguste de La Rochejaquelein allait de soi.

9. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 51, n. 1.

10. CANUEL, *Mémoires*, p. 61-62 : « Je ne soupçonnais pas, aurait dit Louis de La Rochejaquelein à Suzannet, que vous fussiez organisés. Je venais pour cela; mais puisque c'est une chose déjà faite, je me contenterai du titre qu'on voudra bien me donner, trop heureux de pouvoir combattre et mourir pour le Roi. »

Celle du marquis d'Autichamp était plus délicate et restait plus douteuse. Il semble bien que ce dernier ait gardé le silence jusqu'au 23 mai. Ce jour-là, Louis de La Rochejaquelein lui écrivit de Cerisay, village des environs de Bressuire :

« *Mon cher d'Autichamp, je suis arrivé ici dans l'intention de vous voir et de m'entendre avec vous sur toutes nos opérations. Le Roi m'a ordonné de prendre provisoirement le commandement en chef de la grande armée du Roi. Cela n'altérera en rien la bonne intelligence qui doit régner entre nous... Je veux vous dire que si le Roi, d'après votre grade, vous ordonne de me commander, je vous obéirai avec le plus grand plaisir...¹¹ »*

L'entrevue eut lieu à Cholet¹² et d'Autichamp, pour ne pas perdre, nous dit-il lui-même, « un temps précieux dans les discussions d'un amour-propre justement blessé » ni « compromettre par des prétentions intempestives l'accord qui devait... devenir le gage du succès », déclara qu'il s'empresait de joindre son suffrage à celui des autres généraux vendéens en faveur de celui qui avait déjà négocié avec la cour de Londres.

Mais, au fond de lui-même, d'Autichamp ne pouvait digérer l'humiliation qu'il se trouvait obligé de subir; d'autant plus qu'il avait des doutes sur la nomination royale dont La Rochejaquelein prétendait avoir été l'objet et d'autres doutes, plus graves, sur les capacités militaires de cet homme de 38 ans, qui, malgré « sa noble ardeur, son zèle actif... toutes ses qualités recommandables enfin, manquait, assure-t-il, de maturité et ne s'appuyait point sur cette réputation de guerre qui subjugue par son ascendant et commande la confiance... ». Il estimait que « c'est à la louable envie d'imiter son frère [Henri], de le surpasser même, que le militaire calme et impartial attribuera cette témérité qui n'admet aucun obstacle et cette précipitation dans des mouvements non subordonnés pour la plupart au pays où nous faisons la guerre et surtout

11. D'AUTICHAMP, *Mémoires*, p. 52-54.

12. CANUEL, *op. cit.*, p. 95-97.

à l'esprit singulier de nos braves soldats qu'on ne saurait mouvoir comme les autres et dont les coutumes... les mœurs et les préjugés exigent un système de conduite et une volonté flexible qu'on ne connaît point dans les armées disciplinées ¹³ ».

L'appréciation semble assez judicieuse; mais on s'explique, connaissant de telles arrière-pensées, l'impression d'indépendance, même parfois de quasi-dissidence, que laissent les opérations du corps d'armée d'Anjou. On comprend aussi comment un officier bleu pouvait s'écrier : « L'amour a perdu Troie; l'orgueil perdra la Vendée ¹⁴ ».

La partie cependant était alors bien belle pour l'armée royaliste.

Le soulèvement paysan, certes très incomplet mais embrasant une étendue considérable, le débarquement de Croix-de-Vie, dont les proportions étaient grossies par l'imagination, avaient persuadé les bleus et les autorités impériales de l'inutilité de la défense, en dehors de quelques grands centres urbains : Nantes, Angers, Cholet, Napoléon-Vendée, les Sables-d'Olonne. De tous les autres les minimales garnisons se repliaient sans combat, donnant aux royalistes l'impression qu'ils étaient maîtres du pays.

C'était bien aussi le sentiment de leurs adversaires, complètement découragés par leur infériorité numérique et s'exagérant la valeur militaire des bandes en désordre qu'on leur signalait partout à la fois. Ils se considéraient comme assiégés dans leurs garnisons. « On n'avait presque pas de cartouches, observe Lamarque, et si les chefs vendéens avaient eu l'audace dont ils font parade, il eût été possible, non pas de les faire passer sous les fourches caudines, mais de les détruire, et je crois qu'on aurait dû débiter par là ¹⁵. »

Le colonel Levavasseur, commandant à Cholet le 15^e de ligne, écrivait au général Delaborde : « *Nous ne savons pas*

13. D'AUTICHAMP, *Mémoires*, p. 55-56.

14. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 51, n° 1.

15. Note manuscrite de Lamarque publiée par B. LASSERRE, *op. cit.*, p. 70.

comment nous vivrons ici si nous y restons encore longtemps ; la pain est presque assuré pour demain, mais nous ne sommes pas certains d'en avoir après-demain... ».

Même inquiétude dans la lettre du colonel Prévost, commandant le 26^e de ligne.

Ces deux missives se terminaient en sollicitant l'autorisation de se retirer sur Angers. Interceptées par les Vendéens, elles ne manquèrent pas de les enhardir¹⁶.

III. — Échauffourée des Echaubrognes (17 mai).

Le 17 mai, Prévost, à la tête du 26^e comprenant 1.200 hommes, exécutait une reconnaissance vers Châtillon-sur-Sèvre par la route qui passe à Maulévrier.

Rassuré sans doute par le calme apparent des champs traversés, il commit une faute impardonnable à un homme de guerre : sa colonne n'était précédée d'aucune avant-garde et accompagnée d'aucune flanc-garde, ni à droite ni à gauche.

Or, ce jour-là, Canuel et Auguste de La Rochejaquelein avaient quitté le bourg des Aubiers avec l'armée de Gastine qui venait d'occuper Bressuire. Leur but était de gagner la côte pour y recevoir leur part des fusils et des cartouches débarqués et s'aboucher avec Louis de la Rochejaquelein.

Avant d'arriver à Maulévrier, ils apprennent que le 26^e de ligne vient d'y passer et arrive sur la route de Châtillon. Ils sont dans la localité de Saint-Pierre-des-Echaubrognes. Bien vite leur parti est pris : dissimuler leurs hommes dans les maisons, derrière les murs ou les talus, le long du chemin, et attendre l'ennemi en silence.

Quand le régiment est bien engagé dans la rue qui traverse le petit bourg, Nicolas des Abbayes, lieutenant d'Auguste de La Rochejaquelein, donne l'ordre de tirer. Des soldats tombent ; les autres s'affolent, s'échappent comme ils peuvent

16. D'AUTICHAMP, *Mémoires*, p. 42-43.

de cette embuscade sans ressource et sans gloire et gagnent en déroute Châtillon, où le régiment se reforme et reprend assez de calme et de fermeté pour pouvoir repousser à coups de fusil les poursuivants et, le lendemain, regagner Cholet. Mais il avait laissé dans cette pénible affaire 30 morts et autant de blessés. Le colonel Prévost pouvait s'estimer heureux que la pénurie de munitions n'eût pas permis aux Vendéens de lui faire payer beaucoup plus cher son imprudence ni même de reprendre la poursuite, car ils avaient trop hâte d'arriver au lieu du ravitaillement indispensable.

Le même motif empêcha d'Autichamp d'attaquer tout de suite Cholet, alors qu'il avait pourtant concentré quelque 5.000 hommes à Jallais, deux lieues au nord de cette ville. Le même besoin le poussa, malgré sa répugnance, à marcher au-devant du convoi qui gagnait l'intérieur.

Il prit la route de Montaigu afin d'atteindre Legé, centre d'action de son ami Suzannet; mais avec tant de lenteur ou d'hésitation que, le 22 mai, il était encore loin des autres quand il reçut une lettre de Suzannet, lui apprenant les fâcheux événements survenus dans la nuit du 20 au 21, à Aizenay.

IV. — Les Vendéens surpris à Aizenay (20 mai).

Cette grosse bourgade commande un important nœud de communications, à la croisée des routes qui relie Nantes aux Sables-d'Olonne et La Roche-sur-Yon à Saint-Gilles-Croix-de-Vie et à Challans, c'est-à-dire à l'Océan et au Marais. Elle s'appuie à l'Est à la forêt d'Aizenay. La position était bonne pour une étape de la colonne d'environ 8.000 hommes, à vrai dire de valeur militaire très inégale, composée des bandes de Suzannet et de Sapinaud, commandée par Louis de La Rochejaquelein, qui se dirigeait sur Napoléon-Vendée restée, par suite du récent départ de Travot, presque sans garnison. Encore eût-il fallu prendre les précautions élémen-

taires. L'imprudence commise trois jours auparavant par les impériaux du 26^e en ne se gardant pas, les chouans allaient la répéter et elle devait avoir pour eux des conséquences plus fâcheuses.

Ils étaient pourtant prévenus de la présence de Travot dans la région.

Quand celui-ci avait appris le débarquement effectué à l'embouchure de la Vie, le 15 et le 16, il était parti de Napoléon-Vendée avec une colonne mobile d'un millier d'hommes des 43^e et 65^e de ligne joints à des gendarmes et à un escadron de chasseurs de la Vendée. Son dessein était d'intercepter le convoi avant toute distribution de son contenu aux centres de l'intérieur, en combinant son mouvement avec celui du général Estève, qui avait quitté Nantes pour Napoléon-Vendée avec une centaine de gendarmes et 300 hommes du 65^e.

Il avait déjà, le 19, pris contact avec les Vendéens de l'escorte, à l'Aiguillon. Reçu vigoureusement par le chef Nicolas ou Nicollon des Abbayes, après une fusillade indécise de trois heures, pendant laquelle le convoi avait échappé et disparu, la conscience de son infériorité numérique à l'égard d'un adversaire bien pourvu d'armes toutes neuves lui avait interdit d'insister¹⁷; mais il guettait l'occasion d'obtenir par surprise un résultat qu'il ne pouvait demander à la force. Ses adversaires la lui offriront, magnifique, dès le lendemain.

Tout d'abord il gagne Saint-Gilles et y ramasse un canon et cinq chaloupes chargées de munitions que les Vendéens y ont abandonnés. Il en envoie aussitôt le contenu à Nantes en dix-huit voitures pleines de poudre, de cartouches et de plomb anglais¹⁸. Le 20, il rentre dans l'intérieur à la recherche de la colonne principale des Vendéens. Il bivouaquait à Apremont pour couvrir Napoléon-Vendée quand il apprit la présence de ses adversaires à Aizenay. Il feignit alors de marcher dans la direction de Palluau jusqu'à 10 heures.

17. GABORY, *op. cit.*, p. 451.

18. B. LASSERRE, *op. cit.*, p. 85.

Puis, brusquement, changea de direction et fila droit sur Aizenay.

Au soir de la journée du 20, après avoir envoyé seulement quelques éclaireurs scruter les champs autour d'Aizenay où ils avaient décidé de passer la nuit et en avoir reçu l'assurance que tout est calme aux alentours, les chefs vendéens s'étaient installés dans les maisons, laissant seulement de simples sentinelles à l'entrée des voies d'accès.

Les soldats de Travot arrivent en silence et cernent le bourg entre 11 heures et minuit¹⁹, moment où ils pouvaient supposer leurs adversaires, partie plongés dans le sommeil, partie en état d'ébriété dans les cabarets; puis ils s'engagent à travers les rues. Les sentinelles crient : « Qui vive ? » Ils répondent : « Vive le Roi ! »

Laissons, au surplus, la parole au principal acteur du côté vendéen. Le compte rendu que Suzannet fit à d'Autichamp, le lendemain même, vaut mieux que le récit du meilleur chroniqueur dans une affaire qui fut d'une extrême confusion pour les témoins oculaires eux-mêmes :

« J'avais réuni avec Sapinaud 7.000 à 8.000 hommes, écrit-il; nous étions en marche de Palluau sur Aizenay où Sapinaud était déjà rendu avec La Rochejaquelein... J'arrivai à Aizenay où Sapinaud avait son armée. Comme c'était la nuit, nous étions très encombrés; je fis défiler mon armée au dehors d'Aizenay, sur la route de la Mothe-Achard. La division de Legé avait eu ordre de suivre la même marche; mais *la plus grande partie des soldats étant entrés à boire*, on ne put les faire sortir d'Aizenay. Pendant ce temps, il y eut une alerte. On tira des coups de fusil dans les champs que traversait le grand chemin; j'ignore à qui ils étaient adressés, mais comme on pouvait supposer qu'ils portaient de nos troupes, on crut un moment à la trahison. A ces coups de fusil, il en partit 4 ou 500 du milieu de la route. J'y étais avec plusieurs officiers dont quelques-uns furent démontés.

19. CANUEL, *op. cit.*, p. 75.

Enfin, je parvins à faire cesser le feu et remettre un peu d'ordre dans l'armée, mais les idées qu'on était trahi avaient fait des progrès et les esprits en étaient frappés. A minuit, d'autres coups de fusil se firent entendre à Aizenay. Je voulus alors faire marcher l'armée; celle de Sapinaud se trouva mêlée à la mienne. Alors, il me fut impossible de la faire agir. Je pris seulement mon avant-garde qui était restée intacte au milieu du désordre et je la dirigeai sur le point où l'attaque avait lieu, mais elle se trouva bientôt arrêtée par la multitude qui reflueait. Il n'y eut pas moyen de s'ouvrir un passage; on n'y voyait rien. Le feu continuait, sans être très nourri. Voyant que les hommes étaient inquiets de cette confusion, j'ordonnai la retraite sur le bois d'Aizenay. Tout se replia avec le désordre que l'obscurité occasionnait...²⁰ »

Le jeune chef Ludovic de Charette, très populaire au pays de Retz, est mortellement frappé en essayant courageusement de s'opposer à l'avance des Impériaux avec une poignée d'hommes ralliés autour du marquis de La Rochejaquelein. Celui-ci a son cheval tué sous lui. Son beau-frère Guéry de Beauregard est tué à ses côtés.

L'affolement de leurs hommes aurait été augmenté encore par un stratagème de Travot, qui, plaçant ses musiciens un par un tout autour du village, leur aurait fait sonner la charge tous ensemble, laissant ainsi croire aux Vendéens qu'ils étaient complètement entourés de troupes importantes barant toutes les issues²¹.

Le désordre était tel que les chouans tiraient les uns sur les autres, « croyant, dit Canuel, ajuster les buonapartistes ». « Tout était en confusion, ajoute le chef d'état-major royaliste; les officiers firent des efforts inouïs pour se tirer de ce mauvais pas.... L'armée se débanda et 8.000 hommes furent battus par environ 800²² ».

20. D'AUTICAMP, *Mémoires*, p. 47-48.

21. Voir GABORY, *op. cit.*, p. 456 et s.

22. CANUEL, *Mémoires*, p. 75-76.

Du point de vue militaire il n'y avait là, somme toute, qu'une lamentable échauffourée et non une défaite proprement dite. Plus de peur que de mal. Les conséquences n'en furent pas moins considérables et de cette surprise d'Aizenay date, peut-on dire, l'échec du soulèvement vendéen.

D'abord, Travot avait ainsi empêché la jonction des divers tronçons de l'armée royaliste en vue d'une marche commune sur le chef-lieu du département, qui se trouvait dégagé.

Puis, surtout, le retentissement fut énorme dans toute la contrée et le découragement s'empara de ces bandes impressionnables à l'excès.

« La plupart de nos hommes s'étaient dispersés, notera d'Autichamp²³, car c'est ainsi que se fait la guerre dans notre pays, soit que cette habitude naisse des privations et des fatigues, d'un dégoût causé par des revers, ou de la lassitude même de la victoire. En effet, les Vendéens, presque tous cultivateurs, marchant sans bagages et sans vivres, ne peuvent se résoudre à rester absents de chez eux un long temps. Cette habitude que rien n'a pu vaincre encore est devenue souvent un très grand obstacle dans l'exécution des plans le plus sagement combinés et présentant les plus heureuses chances de succès. »

D'Autichamp lui-même, au reçu de la lettre de Suzannet, se voyant désormais isolé, ignorant les projets de ses collègues et la direction qu'ils avaient prise, partageant « l'étonnement et le chagrin » que Suzannet lui mandait avoir éprouvés « lorsqu'il apprit qu'il n'y avait en tout que 2.000 fusils, dont plus de la moitié avait été enlevée par la division du marais, qu'il existait environ 800.000 cartouches mais... ni canons, ni canonniers, ni argent²⁴ », peu désireux, au surplus, de se mettre sous le commandement direct de Louis de La Rochejaquelein, fit volte-face et revint à son pays d'Anjou, où il se sentait chez lui et pouvait facilement nourrir sa troupe.

23. *Mémoires*, p. 49.

24. *Mémoires*, p. 49.

V. — Occupation par les Vendéens de Bressuire et Cholet
(24 mai).

Dès le retour à Cholet du colonel Prévost, toute la garnison, c'est-à-dire les quatre bataillons du 15^e et du 26^e de ligne, avait été repliée sur Angers et Saumur pour ne pas l'exposer, faute d'effectifs et de munitions, soit à une répétition des Echaubrognes si la troupe se risquait hors de la ville, soit à une capitulation certaine si d'Autichamp venait en faire le siège.

Averti de cet abandon, accompli dès le 20, le chef de la division angevine, tournant carrément le dos à la côte et négligeant toute coordination entre ses actes et le plan général de l'armée royaliste, dans une marche rapide à travers le Bocage oriental et le pays des Mauges, qui lui permit de faire des recrues à chaque village traversé, opéra, le 24 mai, une entrée triomphale à Cholet, à la tête d'une dizaine de mille hommes ²⁵.

Bressuire, de même évacué, était, on le sait, déjà tombé aux mains d'Auguste de La Rochejaquelein, que son frère Louis vint rejoindre en ces confins du Bocage et de la Gastine où ils avaient leur berceau et leur terre patrimoniale.

La première phase de l'insurrection vendéenne était terminée. Pendant près de quinze jours on ne saura plus s'il y a une armée royaliste au sud de la Loire; chaque bande y agira pour son compte en obscures opérations de détail, dans son secteur d'origine, sans ordre et sans lien. Anarchie complète et carence à peu près totale du commandement en chef, que Louis de La Rochejaquelein s'efforcera vainement d'exercer d'une façon un peu moins nominale.

Ce délai procurera aux bleus un précieux répit qui leur permettra, sous l'adroite et rapide impulsion de Lamarque, de se ressaisir, de s'organiser et de se renforcer. Quand les

²⁵. D'AUTICHAMP, *Mémoires*, p. 43.

hostilités reprendront, l'occasion, qui fut belle au début de mai, sera passée pour les royalistes et le plateau penchera désormais de l'autre côté.

VI. — Premières opérations en Bretagne : Campbon, Blain, Savenay.

Au nord de la Loire, la période que nous venons d'étudier pour la Vendée ne vit aucun événement important. Le mouvement insurrectionnel, qui devait y être plus tenace, y fut, en revanche, moins spontané et moins précoce.

En Loire-Inférieure, le point de ralliement des chouans avait été fixé à Campbon, gros bourg au nord de Savenay, où une manifestation enthousiaste s'était produite le 15 mai en union avec celles dont la Vendée était, ce même jour, le théâtre : drapeau blanc sur le clocher, acclamations, chants, fraternisation des gentilshommes campagnards et des paysans dans une même foi royaliste, envoi d'émissaires en Vendée, à Ancenis, à Châteaubriant ²⁶.

Beau feu de joie, dont ne sortit certes pas l'effet attendu. Quelques centaines d'hommes seulement s'enrôlèrent à ce moment sous la bannière du marquis de Coislin. Ils étaient presque tous originaires de la région Savenay-Guérande-la Grande Brière-Pontchâteau. Richard de la Roullière, de Nantes, ancien lieutenant d'infanterie impériale, remplissait les fonctions de chef d'état-major ²⁷.

Le 22 mai, une bande de 300 à 400 partisans était surprise aux environs de Nantes, alors qu'elle essayait d'établir la liaison avec la rive gauche du fleuve. Ne se sentant pas en force, elle se retira; mais les impériaux, nullement plus rassurés, en firent autant de leur côté. Ce fut une belle débandade de part et d'autre ²⁸.

²⁶. *Relation d'un officier de l'armée royale d'entre Loire et Vilaine (Revue de Bret. et de Vendée, 1885, p. 137 et s.)*.

²⁷. Ch. DE CALAN, *op. cit.*, p. 19.

²⁸. *Relation d'un officier...*, *ibid.*

Le 24, un peu renforcée et comptant environ 600 hommes, l'« armée royale d'entre Loire et Vilaine » s'avance sur Blain et s'empare de cette petite ville commandée par l'imposant château des Rohan, que bâtit au *xiv*^e siècle Olivier de Clisson.

A cette nouvelle, les soldats et les bleus de Savenay se portent à sa rencontre; mais ils sont bousculés, le 25, et refluent en désordre vers Savenay, dont les habitants, croyant voir arriver sur les talons des fuyards les paysans vainqueurs, avaient arboré déjà le drapeau blanc. Peut-être avec de la décision et un dessein préconçu les bandes de Coislin auraient-elles pu poursuivre leur élan jusqu'à la Loire, où divers gués et passages, tout près de là, vers Lavau, Cordemais, Le Pellerin, leur eussent permis de joindre leurs camarades du pays de Retz et de donner ainsi la main à l'armée de Vendée. L'état-major impérial le redoutait fort ²⁹.

Il fut délivré de ce souci par ses adversaires mêmes, car, au grand étonnement des gens de Savenay, tandis qu'on les attendait dans la ville, les chouans lui tournaient le dos et prenaient la direction opposée, celle de la Vilaine ³⁰.

A une telle décision, de prime abord incompréhensible, on peut imaginer trois motifs : d'abord, la difficulté pour tous les chefs chouans, aussi bien en 1815 qu'au temps de la Révolution, d'entraîner leurs hommes loin du pays natal, de l'autre côté d'un grand fleuve qui avait toujours borné pour eux l'horizon et les relations, hors de la région où tout leur était familier, êtres et choses; puis, le désir, qui les tenaillait sans cesse, parce qu'il répondait à un impérieux besoin, de se fournir des armes et des munitions détenues par l'escadre anglaise croisant en vue de la côte nantaise; enfin, les intel-

29. Les archives de la Guerre (C¹⁶ 7) conservent un rapport du chef d'escadron Marbot à Davout lui signalant les fréquents passages d'insurgés d'une rive de la Loire à l'autre par des gués ou des ponts de bateaux et lui demandant d'établir sur le fleuve des « chaloupes canonnières » pour les empêcher. La garde de la Loire ne paraît pas avoir été aussi effective en aval qu'en amont de Nantes. La grande largeur du fleuve, coupé de grandes et nombreuses îles, et la plus grande intensité de la navigation suffisaient à l'expliquer.

30. *Relation d'un officier...*, *ibid.*, p. 139 et s.

ligences nouées avec de Sol de Grisolles qui, dans le Morbihan, poursuivait le même objectif et visait la prise de Redon par laquelle il dominerait la basse Vilaine. Coislin tiendrait la rive gauche pendant que l'armée du Morbihan occuperait la rive droite et ainsi la source du ravitaillement serait assurée en même temps que la liaison Loire-Vilaine. De plus, l'envoi de renforts impériaux de Nantes se trouverait, de la sorte, empêché.

Coislin vint donc, sans se presser, prendre position devant Redon au début de juin, y attendant l'arrivée des chouans morbihannais.

VII. — Combat de Sainte-Anne-d'Auray (25 mai).

Nous avons laissé ceux-ci bivouaquant sur la commune de Brech, près de Sainte-Anne-d'Auray, dans la matinée du 25 mai.

Certains y étaient arrivés dès le 22. Le général de Sol avait décidé d'y former le noyau de sa future armée³¹, considérant à juste titre Sainte-Anne comme le centre à la fois géographique et psychologique du Morbihan. Pendant trois jours de nouvelles bandes n'avaient cessé d'affluer, désarmant en chemin : celles de la côte, les douaniers, depuis Étrel jusqu'à La Trinité-sur-Mer, et les gendarmes d'Auray; celles de Bignan et d'Elven, les gendarmes cantonnés chez elles ou rencontrés dans leur marche.

Trois éléments se distinguaient des autres par leur tenue et leur valeur : les vétérans endurcis de la grande chouannerie que les jeunes appelaient « la Vieille Garde », les marins quiberonnais et alréens de Joseph Cadoudal, solides et disciplinés, et le peloton d'avant-garde des écoliers de Vannes, tout fiers de leur équipée et bouillant de se distinguer pour montrer à ces vieux soldats, qui les accueillaient avec une sollicitude narquoise, qu'ils n'étaient plus des enfants³².

31. Arch. nat. F⁷ 3785. (Bulletin du 31 mai.)

32. BAINVEL, *op. cit.*, p. 104; RIO, *op. cit.*, p. 189 et s.

Voici comment ROHU, dans ses *Mémoires* (ms. de la Bibl. de Nantes, p. 117) conte l'arrivée depuis la côte de la « légion » dite d'Auray, où ce vieux chouan, ancien

Ils n'auront pas longtemps à attendre. En effet, à la nouvelle de ce rassemblement, les fédérés de Lorient, formant une colonne d'environ 500 hommes, sous les ordres d'un avocat nommé Josse, s'étaient mis en route vers Auray. Ils y parvinrent le 24, quelques heures après le départ des chouans de Cadoudal, qui l'avaient traversé en y réquisitionnant vivres, armes, munitions et argent des caisses publiques³³.

lieutenant de Georges, avait accepté le même poste sous les ordres de Joseph Cadoudal, par respect et affection pour le nom et la race de son « général » vénéré.

La légion de Cadoudal campa à Locmaria, en Plœmel, la première nuit. « Avant le jour, nous quittâmes la hauteur où nous pouvions avoir été dénoncés dans la nuit et être attaqués le matin par les garnisons de Quiberon, Vannes et Lorient. Retirés dans la direction de Saint-Méen, nous restâmes sous les armes jusqu'à ce qu'on eût éclairé le pays autour de nous. Vers huit heures, nous entrâmes à Auray; M. Cadoudal par auprès de la caserne du Saint-Esprit et moi par la route de Landévant. Les gendarmes furent désarmés, nous donnâmes à manger à nos soldats et nous allâmes passer la nuit à Brech.

» Le lendemain, nous rencontrâmes Le Thiès et Gambert et nous sûmes en même temps que la garde nationale de Lorient était arrivée à Auray. On résolut de l'attaquer dans la nuit par les routes de Landévant et Pluvigner, dans l'espoir de la faire sortir sur la route de Vannes, où le général de Sol de Grisolles avait pris position pour la saluer à son passage. Mais elle avait pris les devants et dans son impatience de faire connaissance avec nous, elle avait tourné par Pontsal et Mériadec, se dirigeant sur Sainte-Anne. »

33. Aussitôt après, le maire d'Auray, dans une lettre du 26 mai, rendait compte au sous-préfet de Lorient du passage de cette bande. Nous la reproduisons en entier, car elle montre avec détail et sincérité comment les choses se passaient en pareil cas dans toutes les villes occupées ou traversées. On y sent aussi la gêne du maire Bonnard dont les sentiments personnels ne sont évidemment pas conformes à ceux dont il doit officiellement faire montre :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que le 24 courant, à 1 h. 1/2 de l'après-midi, il est entré en cette ville une forte colonne d'hommes, dite armée royale (elle pouvait être de 500). Le commandant, monté à la mairie, a fait publier à son de caisse que les habitants eussent à venir porter de suite des vivres pour l'armée de S. M. Louis 18, et l'invitation [de] déposer à la mairie les armes et munitions, afin d'éviter les visites domiciliaires. Sur information qu'il ne rentrait pas beaucoup de fusils, il a été envoyé chez les habitants 4 hommes, avec un sous-officier qui faisait, lui seul, la visite et rapportait les armes au corps de garde; à 5 h. du soir est encore arrivée une seconde colonne forte de 600, qui sont restés sur la place jusqu'à huit heures et se sont dirigés vers Lorient. La 1^{re} colonne était commandée par M. Joseph Cadoudal, qui a requis les percepteurs de lui remettre les fonds appartenant au gouvernement. Le receveur à cheval des droits réunis a réuni 753 fr. 50 cent., son cheval et ses armes lui ont été enlevés. La gendarmerie a été démontée et désarmée. Il a été aussi mis en liberté [des] déserteurs appartenant au dépôt colonial et un paysan de Brech, détenu par mesure de police. A minuit, tout était calme. Il a été tiré plusieurs coups de fusil que l'on présume avoir été tirés au moment du départ car ils avaient bivouaqué hors ville. Ils n'ont point battu la caisse, quoi qu'ils eussent pris celle du tambour proclamateur.

» Cette mauvaise armée était harassée; pour la plupart, n'ayant que des fusils de chasse, et beaucoup n'en ayant pas.

» Enfin, nous sommes à la merci du premier venu. Je vous l'ai annoncé souvent. Que peut-on nous reprocher? Il ne s'est pas commis de vexations et [ils] ont assuré

Le soir même, ils essayèrent sur les écoliers signalés au château de Pont-Sal³⁴, le coup de main dont nous avons plus haut relaté l'insuccès et, vingt-quatre heures après seulement, ils repartirent pour Sainte-Anne par Mériadec, comptant sans doute, grâce à ce mouvement tournant, prendre à revers les chouans qui devaient les attendre du côté opposé, par Pluneret ou la Chartreuse et Tréauray. Le 26 ils débouchèrent donc de la route de Mériadec, croyant entrer sans coup férir dans le village où les rejoindraient les fédérés de Baud. Mais ils n'avaient décidément pas de chance : les chouans avaient été prévenus et, dans la nuit, s'étaient rabattus sur Sainte-Anne, très décidés à défendre énergiquement le lieu d'un sanctuaire si cher aux Bretons.

Ils vinrent se poster près de l'auberge du Cheval-Blanc, à l'intersection des chemins qui arrivent de Baud-Pontivy et de Plescop-Vannes, position bien choisie pour intercepter tout secours éventuel venant de ces deux directions. Au nombre de 800, nous dit Guillemot, qui s'y trouvait avec sa compagnie, ils n'étaient munis que de trois cartouches par fusil. Aussi de Sol avait-il donné l'ordre de courir sus à l'ennemi dès qu'il apparaîtrait afin d'emporter la décision d'un seul coup.

Parvenus sur la petite lande qui formait l'angle des deux routes, les fédérés, apercevant leurs adversaires, firent une décharge précipitée, qui blessa quatre hommes. En même temps ils poussaient des cris terribles³⁵.

qu'ils ne voulaient pas faire de violence à qui que ce soit... » (Arch. dép. M 29. Copie de cette lettre se trouve au registre de correspondance, aux Archives de la ville d'Auray.)

Voici, d'autre part, comment le Lieutenant de police de Lorient rendait compte du fait à son ministre Fouché :

« L. de Police, Lorient, 25 mai : Le 24, le préfet du Morbihan a écrit que les insurgés étaient entrés à Carnac et à Auray, Cadoudal et autres à leur tête... La bande était de 800 h. ...Cadoudal a demandé au maire le logement pour la nuit; sur son refus, il s'est retiré avec sa troupe... Ils se sont dirigés le 25 vers Locminé. » (Arch. nat. F⁷ 3785, Bulletin du 31 mai.)

34. Voir plus haut, p. 82.

35. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 228; BAINVEL, *op. cit.*, 105-106; RIO, *op. cit.*, p. 195-203. Voir aussi : Arch. nat. (Bulletin du 31 mai) F⁷ 3785.

Il y eut un commencement de panique chez les royalistes et notamment chez les écoliers, encore mal aguerris; mais les marins de Cadoudal refoulèrent les fuyards et entraînaient les hésitants. Au pas de charge, ils se lancèrent en avant dans un silence farouche qui impressionna l'adversaire³⁶. Les fédérés lâchèrent pied; les soldats qui les accompagnaient essayèrent bien de résister en tiraillant dans un champ de seigle dont les longues tiges les dissimulaient presque entièrement. Ce fut en vain. Débordés, trahis par le plumet de leurs schakos pointant au-dessus des épis blondissants, ils durent accompagner dans la fuite leurs camarades civils. La poursuite dura longtemps sur la route de Vannes et « comme ces malheureux n'étaient pas aussi lestes que les gars de Bignan, d'Auray et d'Elven, il en fut pris un grand nombre³⁷ ».

Ces prisonniers, à leur grand étonnement, car de ces « brigands » ils attendaient le pire, furent relâchés, après avoir livré armes, munitions et espèces, sans avoir été molestés. Les écoliers assistèrent les mourants et pansèrent les blessés.

Deux avocats de Lorient étaient parmi les blessés graves : le chef des fédérés, atteint dans le dos, et l'autre, nommé Jégado, dans le ventre.

C'est une caractéristique de cette guerre civile de 1815 qu'elle se fit sans sauvagerie de part et d'autre. Prisonniers et blessés, à de rares exceptions près, furent des deux côtés traités avec humanité; ce qui n'avait pas toujours été le cas dans les précédentes périodes de la chouannerie.

Le butin des vainqueurs en cette petite affaire ne fut pas considérable et ne compensa pas la dépense qu'ils avaient faite de leurs maigres munitions. Aussi se répandirent-ils à travers les villages pour en chercher d'autres dans les maisons. Les paysans, enthousiasmés par ce premier succès, leur faisaient fête et livraient ce qu'ils avaient caché.

36. V. RIO et BAINVEL, *loc. cit.*

37. GUILLEMOT, RIO et BAINVEL, *loc. cit.*

C'était peu. Aussi doit-on, avec Rio, considérer que les bleus commirent une faute grave en ne revenant pas, le soir même ou le lendemain, à l'attaque avec le renfort de la colonne formée à Baud et de la garnison d'Auray, qui, on ne sait pourquoi, n'avait pas accompagné les Lorientais. Ils auraient sans doute pu, en surprenant aussitôt cette troupe débandée, confiante et peu armée, porter dès l'origine un grave coup à l'armée de Sol de Grisolles encore embryonnaire. Mais le commandement militaire était alors, du côté des impériaux, trop peu sûr de ses forces, trop persuadé du soulèvement total des campagnes bretonnes pour oser risquer un acte qui n'eût été, à notre sens, qu'audacieux, mais que sa mentalité du moment lui montrait tout à fait téméraire.

L'armée royale fut laissée entièrement libre de ses mouvements pendant deux semaines.

VIII. — Promenade militaire des chouans à travers le Morbihan :

**Ploërmel, Josselin, Noyal-Pontivy, La Trinité-Porhoët,
La Gacilly, Malestroît, Rochefort.**

Elle n'en profita guère, au moins du point de vue stratégique. Aucun document ni personne ne nous a livré la pensée du général de Sol.

Les jours qui suivent, il les passe en une sorte de promenade militaire sans but défini à travers la partie « gallaise » du Morbihan. Pour y découvrir un dessein raisonnable il faut se dire qu'il voulait probablement ainsi montrer sa force, frapper les esprits et entraîner les partisans sur son passage; peut-être, en attendant le ravitaillement anglais momentanément retenu sur les côtes vendéennes, récolter un peu partout, dans les villages, bourgades et petites villes traversés, des fusils, des cartouches, de l'argent, ces trois choses qui lui manquaient tant; enfin profiter pour son recrutement du

beau feu d'enthousiasme qui, après l'exploit de Sainte-Anne, amplifié par la vantardise des acteurs et l'imagination des conteurs, flambait dans les campagnes ³⁸.

Le dimanche 28 mai était le jour de la Fête-Dieu. Malgré l'abstention presque générale du clergé paroissial, prudent ou rallié à l'Empire, le drapeau blanc flottait dans l'air printanier à la pointe de bien des clochers vannetais. A la procession de l'après-midi, beaucoup d'hommes arboraient la cocarde blanche avec ostentation et la plupart des chœurs entonnèrent, sans ordre, de leur plus belle voix, le *Te Deum* devant des reposoirs chargés de fleurs de lys. Gendarmes et douaniers durent, à peu près partout, abandonner leur poste, devenu trop dangereux, et se replier sur les centres urbains ³⁹.

Les chouans de la région bretonnante auraient voulu entraîner l'armée sur Pontivy, peu défendu alors. Julien Guillemot écrivit en ce sens au général, faisant valoir que l'occupation de cette ville centrale faciliterait la prise d'armes dans les deux départements, encore assez réticents, des Côtes-du-Nord et du Finistère. De Sol répondit que telle était aussi son intention; mais, en même temps, il donnait l'ordre à ses troupes de prendre la direction de Ploërmel ⁴⁰.

On ne peut s'empêcher de penser que de Sol, indécis quant au parti à prendre, a cédé facilement à sa vieille inclination pour le théâtre traditionnel de ses exploits : la région redonnaise, et subi, une fois de plus, l'attraction de la basse Vilaine, qui lui avait été propice pendant si longtemps pour les raisons que nous avons définies plus haut. Sans doute aussi avait-il en vue d'établir une liaison avec le pays nantais et la Vendée en se rencontrant à Redon avec Coislin et de s'unir à celui-ci pour protéger le débarquement attendu en aval de cette ville.

On comprend mal, dans ce cas, qu'il ne s'y soit pas rendu directement au lieu de faire un grand détour par le nord du

38. Arch. de la Guerre (Lettre des députés bretons à Davout, 31 mai) C¹⁵ 7.

39. Pour tous ces détails, voir surtout Rio, *op. cit.*, p. 219-220.

40. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 229.

département, perdant ainsi ce précieux temps où il dominait très nettement la situation.

Peut-être voulut-il éviter Vannes et sa banlieue, où le général Rousseau et les gardes nationales urbaines lui auraient barré le passage. Il est curieux de voir que, si le commandement impérial n'ose pas se hasarder hors des villes de garnison, le commandement royaliste nourrit la même crainte à l'égard de celles-ci. Cette appréhension réciproque explique comment une quinzaine se passa sans engagement important.

De Rennes Bigarré avait donné à sa division les instructions suivantes, judicieuses et prudentes, mais peu propres à surexciter l'esprit offensif des troupes gouvernementales

« Dans les chefs-lieux d'arrondissement où il y a des colonnes mobiles d'organisées, on fera mettre en état de défense le local le plus susceptible d'être fortifié. Ce local, autour duquel on fera faire un fossé et que l'on palissadera si les circonstances l'exigent, servira de caserne à la colonne mobile et de retraite aux autorités qui devront y faire déposer les caisses publiques ⁴¹. »

Louables précautions, conformes aux instructions de Davout que nous avons notées plus haut, mais combien révélatrices d'une mentalité de pure défensive, et d'une défensive anxieuse.

La première étape des chouans fut Plaudren, qu'ils gagnèrent par Grandchamp, le 28. Ils étaient alors à quatre lieues au nord de Vannes d'où le général Rousseau ne songea pas un instant à faire sortir la garnison pour aller leur barrer la route, tant on considérait l'insurrection de la campagne comme à peu près totale, capable d'engloutir les trop faibles colonnes qui pourraient y être engagées et de mettre en jeu la sécurité du chef-lieu s'il perdait ses défenseurs déjà insuffisants ⁴².

41, Ordre du jour à la division (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7).

42. Lettre des députés bretons au Ministre de la Guerre, le 31 mai : « Cette contrée [du Morbihan] est dans un état d'agitation qui exige le prompt emploi des moyens répressifs... Des bandes d'insurgés parcourent le pays en armes et il y a eu déjà des engagements entre ces bandes et des gardes nationales... » (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.) — Lettre du Préfet du Morbihan au lieutenant extraordinaire de police à Lorient (6 juin) : « On ne peut rien savoir de précis sur ce qui se passe dans le département et sur les marches des insurgés... En attendant les secours qui nous sont

A Plaudren, de Sol fut rejoint par la compagnie entière des écoliers. Le petit peloton d'avant-garde ayant combattu à Sainte-Anne s'était ensuite empressé, par Plescop et Saint-Avé pour éviter la ville de Vannes, d'aller porter le mot d'ordre au gros de la compagnie qui, nous l'avons vu, attendait son retour au hameau de Kercohan, bien isolé dans un pays alors sauvage, coupé de ravins, couvert de landes et de bois, entre Sulniac, Berric et Le Gorvello, région tout acquise à leur mouvement et que le vieux chouan Martin, de Sulniac, maintenait solidement sous l'autorité, occulte mais incontestée, du sévère meunier d'Elven, l'irréductible Gamber, déjà présent à Sainte-Anne.

Là, ils avaient pendant trois jours complété leur instruction militaire sous la direction du sergent Bertaud, ancien sous-officier de la Jeune Garde, loyal et bourru comme un grognard, dont la science s'imposait à leur inexpérience⁴³. Ils avaient aussi achevé l'organisation de la compagnie en confirmant définitivement par l'élection ses cadres tels que nous les avons fait connaître. Ils formèrent le premier bataillon de la légion de Vannes, commandée par le chevalier de Margadel⁴⁴.

Par Saint-Nolff et Monterblanc, ils avaient atteint de nuit Plaudren. Ils y passèrent cette journée du dimanche 28 où tout était en fête dans les villages. Avec eux la troupe de Martin, deux compagnies de marins de Baden, le bataillon des marins de la presqu'île de Rhuis, sous le comte de Francheville, qui venait, dans la nuit du 28, d'avoir, au pont de Noyal-Muzillac, une escarmouche assez vive avec 200 fédérés de Vannes voulant lui barrer le passage⁴⁵, ralliaient le corps principal de l'armée chouanne.

annoncés, nous ne pouvons pas faire sortir de colonnes sans exposer le chef-lieu. Cette inaction dans laquelle nos moyens un peu réduits nous forcent de rester donne aux chouans une supériorité dans les campagnes et affaiblit l'esprit public dans les villes. Aussi je ne cesse de presser l'arrivée des renforts... » (Arch. dép. M 29.)

43. BAINVEL, *op. cit.*, p. 108-110; RIO, *op. cit.*, p. 255.

44. BAINVEL, *op. cit.*, p. 112.

45. *La campagne de 1815 dans le Morbihan (Revue de Brel. et de Vendée, 1869 p. 7).*

Le soir même, celle-ci continuait sa marche vers le nord à travers le plateau désolé des landes de Lanvaux et venait se reposer, le 29, à Sérent; puis, traversant à la faveur de l'ombre la calme vallée de l'Oult et s'enfonçant dans les bois du Crévy, après une nouvelle marche de nuit — c'était la troisième pour les écoliers —, elle s'empara, au matin du 30, de Ploërmel, presque par surprise après une rapide fusillade sans gravité⁴⁶. La prise de l'entrepôt des tabacs eut le don de mettre en joie fumeurs, priseurs et chiqueurs, nombreux parmi les chouans. Les bleus, trop inférieurs en nombre, — ils étaient à peine 200 fédérés — s'étaient retirés dans la direction de Rennes pour ainsi dire sans combat, mais en emportant le contenu des caisses publiques et les armements.

Ceci ne faisait pas le compte du général de Sol. Aussi décida-t-il de pousser tout de suite sur Josselin, où l'on savait que l'accueil serait favorable. Enthousiasmés par cette perspective, les jeunes gens s'y rendirent à la course⁴⁷, non sans que les écoliers, qui étaient d'arrière-garde, s'arrêtassent sur le chemin, à la lande de Mi-Voie, pour présenter les armes devant les débris d'un ancien mémorial et donner un romantique souvenir aux héros du combat des Trente qu'ils regardaient comme des ancêtres dans la défense des libertés bretonnes⁴⁸.

Reçus à bras ouverts dans la pittoresque et médiévale petite ville de Josselin, les chouans y passèrent la nuit et toute la journée du lendemain, 31, à festoyer chez l'habitant⁴⁹. Les rues furent pavisées et illuminées. On dansait aux carrefours et sur les places. La municipalité fournit officiellement les bons de logement. Tout ce qui était nécessaire à l'armée fut réquisitionné et payé en bons éventuels sur le trésor royal. Comme partout où elle passait, la poudre,

46. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 229; BAINVEL, *op. cit.*, p. 113; RIO, *op. cit.*, p. 227 (*La campagne de 1815...*, *ibid.*).

47. GUILLEMOT, *ibid.*

48. BAINVEL, *op. cit.*, p. 114.

49. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 229; BAINVEL, *op. cit.*, p. 114-115.

le plomb et l'étain furent particulièrement recherchés. Les toits du château des Rohan, qui mirent ses hautes tours avec une si superbe majesté dans la rivière, se virent dépouillés des garnitures que le délabrement auquel l'édifice était abandonné depuis plus de vingt ans avait laissé subsister ⁵⁰.

Ce crochet de Ploërmel à Josselin ramenait l'armée sur la route de Pontivy. Guillemot ne manqua pas d'en profiter pour rappeler à de Sol sa promesse de continuer dans cette direction. Au besoin lui-même se serait-il chargé de l'opération avec son bataillon, si le général avait voulu lui en confier un autre, bien armé, et lui donner des instructions ⁵¹.

En réponse, il reçut de Ploërmel, où de Sol était revenu avant de marcher sur Redon par Malestroit, la lettre suivante qui causa un grand désappointement à son destinataire. Pour nous, elle est extrêmement précieuse comme très révélatrice de cette préoccupation constante d'un débarquement à protéger, qui inspira la plupart des décisions du chef royaliste et qui permet seule de comprendre ses allées et venues, autrement inexplicables dans leur apparente incohérence :

Mon cher Julien,

Notre troupe a pris une autre direction que celle que je vous annonçais par la précédente; des obstacles que j'ai craint de

50. RIO, *op. cit.*, p. 227.

51. Les gouvernementaux s'attendaient à cette attaque, comme le prouve le Bulletin de police du 5 juin : « Préfet du Morbihan, 31 mai : La bande de 1.500 insurgés qui est entrée à Ploërmel le 30 et s'est portée le lendemain vers Josselin paraît vouloir s'emparer de Napoléonville ». Le Préfet avait écrit le 29 qu'on avait « fait toutes les dispositions de défense possibles dans cette ville déjà menacée par la bande de Desol de Grisolles ». Par sa lettre du 31 il marque que « cette ville est en danger parce que ces bandes réunies sont actuellement de 3 à 4.000 hommes ». (Arch. nat. F⁷ 3.785.) — C'est à ce siège manqué que Souvestre fait allusion avec un peu de romantisme :

« Lorsque, pendant les Cent-Jours, 12.000 paysans entourèrent Pontivy, ils étaient suivis de leurs femmes portant des sacs dans lesquels elles devaient enlever le butin après la prise de la ville. L'une d'elles en portait deux, un sur chaque épaule; on lui demanda ce qu'elle en voulait faire : « Celui-ci, dit-elle en montrant le plus petit, est pour mettre l'argent que je trouverai et celui-là pour emporter des têtes de messieurs! » Toute l'histoire de la chouannerie est dans ce mot. » (*Les derniers Bretons*, 1847, p. 118.) M. CORGNE, dans sa thèse sur *Pontivy et son district pendant la Révolution*, 1937, a signalé ce trait d'hostilité réciproque des villes et des campagnes comme caractéristique de la chouannerie, spécialement dans ce pays de Pontivy.

ne pouvoir vaincre m'ont empêché de me porter de vos côtés. Aussitôt qu'il sera possible, je vous enverrai ce que vous désirez ; mais comme la réunion de toutes nos forces est nécessaire pour effectuer le débarquement, dans ce moment il serait dangereux de se séparer d'une partie... Ecrivez de ma part à ces messieurs de Gourin de me rendre compte de leur situation... Ordonnez-leur, de ma part, de l'activité et de la hardiesse ; point de demi-mesures ; ce qui n'est pas pour nous est contre et doit évacuer le pays.

Au revoir, mon cher ; vous recevrez sous peu de mes nouvelles.

DESOL DE GRISOLLE,

commandant en chef l'armée Royale de Bretagne ⁵².

N'étant pas en force pour attaquer Pontivy avec son seul bataillon, Guillemot dut se borner à tenir la campagne entre Naizin et Noyal-Pontivy pour empêcher la garnison, composée, outre la garde nationale, d'un escadron de cavalerie et de 500 marins venus de Brest, de sortir de la ville ⁵³.

Un coup de main sur La Trinité-Porhoët, dirigé par Le Mintier avec l'aide de René et Philippe du Plessis de Grénédan, échoua vers le même temps, faute de munitions, Le Mintier y fut blessé alors que, près de lui, Saint-Pern, un de ses lieutenants, était tué dès le début de l'action ⁵⁴.

IX. — Prise et évacuation de Redon par les Chouans. Retraite sur Muzillac.

Donc, le 2 juin, le corps principal de l'armée royaliste, comprenant environ 6.000 hommes ⁵⁵, marchait sur Males-

52. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 230-231.

53. *Ibid.*

54. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 229. — Lettre du Préfet du Morbihan au Lieutenant extraordinaire de police à Lorient (6 juin) :

« Le sous-préfet de Napoléonville me marque qu'une colonne sortie le 2 juin a rencontré une bande de chouans près de La Trinité, l'a mise en déroute et qu'un nommé de Saint-Pern y a été tué. » (Arch. dép. M 29.)

55. C'est du moins l'estimation faite par Bigarré dans une lettre au Ministre de la Guerre, où il évalue ainsi, à la date du 2 juin, les forces royalistes : 6.000 rebelles

troit, où il entra sans coup férir, ainsi qu'à Rochefort-en-Terre et à Questembert. De Sol avec une fraction de ses troupes avait bifurqué de Malestroit vers La Gacilly, où le rejoignait le bataillon de son parent de Sécillon, comprenant une partie de la noblesse du pays redonnais⁵⁶. Le 4, les deux colonnes s'étant rejointes, se présentaient devant Redon, qui, sur son promontoire enfoncé comme un solide coin de schiste et de granit entre les marais de l'Oult et de la Vilaine, dominant trois départements, commande impérieusement cette région jusqu'à la mer et assure les communications du pays de Vannes avec ceux de Rennes et de Nantes. Position stratégique et économique de premier ordre, qu'avait bien comprise jadis le fondateur de la monarchie bretonne, Noménoé, quand il faisait de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon le centre national de sa principauté.

L'attaque eut lieu de deux côtés à la fois : par la route de Rennes, sur le faubourg ; par la butte de Beaumont, sur le quartier de Codilo.

De Sol commit alors une faute de psychologie qu'eussent certainement évitée les anciens chouans. On était au dimanche de l'octave de la Fête-Dieu et à l'heure de la grande procession traditionnelle du Saint-Sacrement que suivaient, non seulement la population, mais aussi la garnison impériale et les fonctionnaires. Des hauteurs d'où ils descendaient les royalistes pouvaient voir le cortège se dérouler dans les rues et beaucoup d'entre eux, notamment les écoliers, séminaristes en herbe, furent profondément choqués de penser qu'ils allaient forcer à rentrer précipitamment ce cortège sacré, disperser cet essaim de jeunes filles en blanc et d'enfants chantant les cantiques qu'eux-mêmes connaissaient par cœur et dont le vent leur apportait des lambeaux.

à Josselin, 1.500 à Muzillac, 1.500 à Savenay, 600 à Redon, 1.200 à Martigné, 200 à Bain. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

Pour faire cette estimation Bigarré se fondait probablement sur une lettre où, à la date du 1^{er} juin, le chef de bataillon Roberai lui annonçait que « les brigands sont à Josselin 120 compagnies de 50 à 60 hommes chacune, mal armés, en sabots. » (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

⁵⁶. Rio, *op. cit.*, p. 245.

Ce détail a frappé tous les chroniqueurs, même les rapporteurs officiels. Il montre bien la différence considérable qui séparait la chouannerie de 1815, d'esprit uniquement politique, anti-impérialiste, de la contre-Révolution, surtout catholique, d'autrefois. Il fut, en tout cas, considéré par les chouans comme de fâcheux augure et mit une ombre sur leur enthousiasme.

Le fait que les autorités de la place aient laissé se dérouler cette cérémonie semble indiquer qu'elles ne croyaient pas à une entreprise des insurgés contre la ville.

Elles étaient pourtant prévenues des rassemblements importants qui s'opéraient dans le pays environnant⁵⁷; mais elles devaient penser qu'ils resteraient limités à la campagne et aux bourgades. On ne s'expliquerait pas autrement qu'un bataillon venu de Rennes à Redon, le vendredi 2, au bruit de l'occupation de Ploërmel, soit retourné à Rennes dès le lendemain, abandonnant à elle-même la petite garnison de 108 hommes et les « bons habitants⁵⁸ », c'est-à-dire les bleus fédérés, poignée d'hommes dirigés et animés par l'énergique sous-préfet Ropert, ancien chef d'escadron⁵⁹.

Ce dernier ayant eu, le matin, vent de l'approche des divisions de Sol, avait envoyé deux gendarmes en reconnaissance. Mais on n'en avait pas moins — ce qui montre, encore plus, qu'on ne croyait pas à l'imminence d'une attaque — laissé la procession se diriger vers la route par laquelle précisément de Sol devait arriver.

Les gendarmes revinrent au galop annoncer qu'il n'était plus qu'à trois kilomètres. La procession se retirait précipitamment quand un cri subit : « Voilà les Chouans » mit la

57. Lettre du 1^{er} juin où le commandant de Redon indique au général Bigarré la présence dans les environs de trois colonnes de chouans : les deux premières fortes de 400 hommes chacune, la troisième de 600, commandée par de Sol. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

58. Lettre du préfet du Morbihan au lieutenant extraordinaire de police à Lorient, du 6 juin. (Arch. dép. M 29.)

59. Préfet d'Ille-et-Vilaine au Ministre de la Police, du 7 juin. (Bulletin du 9 juin, Arch. nat. F⁷ 3.785.)

panique dans la foule emplissant les rues ⁶⁰. Chacun rentra au plus vite à la maison, bien que les sympathies politiques de la plupart allassent aux assaillants, tandis que la troupe, les gendarmes, et la garde nationale avec le sous-préfet se portaient au-devant de ceux-ci.

Là se place un épisode qui a donné lieu à deux versions différentes. D'après Rio, à l'entrée de la longue rue du faubourg, les chouans se heurtèrent aux bleus qui attendaient, l'arme au bras, sans tirer. Arrivés à une portée de pistolet, le jeune Langourla, dernier rejeton d'une ancienne famille noble du pays de Josselin, commandant l'avant-garde royaliste, fit arrêter ses hommes qui s'apprêtaient à faire feu et s'avança seul en parlementaire; mais les bleus du premier rang l'ajustèrent à bout portant et il tomba la tête percée de plusieurs balles.

Guillemot le fait mourir quelques instants plus tard, au pied de la tour de l'église contre laquelle il s'élançait témérairement à découvert. Guillemot, resté, nous l'avons vu, dans la région de Pontivy, n'assistait pas à la prise de Redon; il est donc permis de préférer la version de Rio, témoin oculaire.

Comme Langourla avait l'âme toute dolente d'un amour malheureux et ne cachait pas son désir de trouver la mort pour rejoindre sa fiancée décédée depuis peu, les sensibles imaginations bretonnes créèrent la légende qu'il était allé volontairement au-devant du trépas.

Ses hommes, presque tous gars de Josselin ou de Bignan, passé le premier mouvement de stupeur, foncèrent avec rage sur leurs adversaires et les refoulèrent à travers le faubourg jusqu'à la grande place. L'autre colonne, venue par Codilo et qui devait prendre les bleus entre deux feux, avait été

60. *Ibid.* Nous reproduisons les faits tant d'après les rapports du Préfet d'Ille-et-Vilaine, de Bigarré à Davout, 7 juin (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7) et du capitaine de la gendarmerie de Rennes au maréchal de camp commandant le département d'Ille-et-Vilaine (*Ibid.*), que d'après les récits de RIO, p. 246-254, de BAINVEL, p. 116, de GUILLEMOT, p. 230-231, de l'auteur de *La Campagne de 1815... loc. cit.*, du comte DE GOUYON, *Révolution et Chouannerie au pays de Redon*, p. 310-312. Il n'y a d'ailleurs aucune contradiction entre eux.

quelque temps retardée par des gendarmes embusqués et tirillant avec ténacité dans les vignes. « C'est alors, écrit M. de Gouyon, qu'un petit détachement guidé par mon bisaïeul, qui s'était joint à la troupe royaliste à son passage à La Gacilly, faisant un détour par le Parc Anger, put pénétrer en ville à peu près à l'endroit où se trouve l'actuel canal de Nantes à Brest. »

Refoulés des deux côtés par le flot de ces bandes comptant de 3 à 4.000 hommes et qui « couvraient les rues », selon l'expression imagée du préfet, une partie des défenseurs abandonnèrent la lutte. Mais le sous-préfet, fort de la recommandation faite à la fois par Lamarque et par Bigarré de se retrancher à l'intérieur d'un édifice fortifié, gagna la tour-clocher du xiv^e siècle qui, séparée jadis par un incendie du reste de l'église Saint-Sauveur, se dresse au milieu de la place. Il s'y enferma avec 23 hommes, dont 4 gendarmes et 10 canonniers, munis d'environ 200 cartouches pour toutes munitions.

Une centaine d'autres s'installèrent dans la mairie, qui était alors appuyée au mur nord de la vieille nef romane de l'église avec laquelle une baie, aveuglée postérieurement par de la maçonnerie, la faisait à l'origine communiquer.

Ces quelque 150 assiégés tirillèrent toute la soirée et toute la nuit, ménageant leurs munitions, mais visant à coup sûr et faisant beaucoup de mal aux paysans tandis qu'eux-mêmes en éprouvaient très peu derrière leurs murs épais.

Les chouans, maîtres de la ville, reçus en amis dans la plupart des maisons, s'étaient répandus partout à l'aventure. Ils passèrent la nuit, les uns à dormir, car leur longue randonnée d'une semaine avec marches nocturnes les avait harassés, les autres à manger, chanter et boire plus que de raison. Imprudents, ils traversaient la place en groupes et servaient de cible aux tireurs de la tour et de la maison commune ou bien, de la vieille halle ou « cohue » qui s'élevait alors dans un coin de la place, ils s'avisèrent, sans se couvrir

suffisamment, d'engager avec eux un duel de mousqueterie où la partie n'était pas égale. Aucune discipline; le désordre et l'inexpérience.

L'artillerie seule aurait pu entamer ces forteresses improvisées; les chouans n'en avaient pas.

Au cours de la nuit, de Sol fit plusieurs sommations à Ropert. Vainement. A la pointe du jour, voulant en finir, il lui en fit une dernière, disant qu'il allait mettre le feu à la ville et à la tour si tous ceux qui étaient dans celle-ci n'en descendaient pas à l'instant. Il avait fait très ostensiblement amasser au pied des murs un grand tas de fagots.

Un cri général de « Vive l'Empereur » fut la seule réponse des assiégés, qui se doutaient bien apparemment que le général chouan ne voudrait pas incendier une ville où il avait tant d'amis.

En effet, vers 9 heures du matin, de Sol craignant de manquer de cartouches, le peu que ses hommes en possédaient ayant été gaspillé dans les fusillades désordonnées de la soirée et de la nuit, appréhendant aussi, en de telles conditions, d'être, à son tour, cerné dans les rues étroites par des renforts dont on annonçait le départ à la fois de Rennes, Nantes et Vannes, ordonnait à ses troupes d'évacuer la ville, juste au moment où, privée totalement d'eau, à demi-asphyxiée par la fumée de la poudre, la petite garnison allait être obligée de se rendre ⁶¹.

Ses pertes avaient été minimales : 4 morts en tout et quelques blessés. Celles des royalistes étaient plus lourdes. Sans accepter les exagérations des comptes-rendus officiels dont les auteurs n'avaient pu décompter les cadavres et les blessés emmenés par les partants ⁶², de l'aveu des mémorialistes chouans, il

61. Une tradition rapportée par Rio (*op. cit.*, p. 254) voulait qu'ils eussent ouvert la baie aveuglée qui communiquait avec l'église pour boire l'eau des bénitiers et que, aussitôt libérés par le départ des chouans, au lieu de les poursuivre, ils étaient allés comme des fous se jeter, noirs de poudre et haletants, dans la rivière toute proche.

62. Le capitaine de gendarmerie de Rennes, dans la lettre susvisée, écrit : « Leur perte est un chef et environ 200 hommes. » Ce chiffre est certainement exagéré,

y avait bien de leur côté une dizaine de morts, dont un chef, Langourla, et une cinquantaine de blessés, parmi lesquels Pierre Le Cars, dit Pélo, de Caden, un des plus anciens et des plus braves officiers des troupes royalistes, Armand de Pioger, déjà blessé jadis comme officier à l'armée de Charette, capitaine comme son frère Pierre dans la légion de Sécillon et qui fut très grièvement atteint⁶³, Mathurin Charrier, ancien capitaine de grenadiers, du bataillon de Bignan, et le frère de Guillemot⁶⁴.

Cette affaire, mal menée, laissa une impression équivoque. Du côté royaliste on se vanta de la « prise » de Redon; du côté impérial on chanta victoire et l'on se félicita de la quasi-déroute des chouans⁶⁵. Il est certain que si la garnison avait été assez en force et assez riche de munitions pour les poursuivre dans leur retraite, comme le proposa un peu témérairement le bouillant sous-préfet au commandant de la place, qui refusa prudemment, craignant une feinte de l'adversaire pour l'attirer en rase campagne, l'affaire eût pu devenir très grave pour eux, car leur moral était atteint. L'écart entre leurs pertes et celles de l'adversaire les consternait.

Beaucoup de partisans y laissèrent la foi en leur cause et en leur chef. Plus de quatre cents, au dire du général Bigarré⁶⁶ abandonnèrent leur division pour rentrer chez eux.

car le Préfet d'Ille-et-Vilaine dit que M. Ropert put se procurer 100 cartouches seulement en plus des « quelques-unes » qu'avaient les 4 gendarmes et les canonniers réfugiés avec lui dans la tour. En admettant que les hommes défendant l'hôtel de ville en aient eu autant, cela ne fait que 4 à 500 cartouches. Il est invraisemblable qu'elles aient atteint plus de 200 personnes.

63. Ch. DE CALAN, *Nouveaux documents inédits sur quelques officiers chouans et vendéens*, dans *Association Bretonne*, Congrès de Fougères, 1931, p. 15.

64. D'après GUILLEMOT (*op. cit.*, p. 230-231), dont les dires ont un caractère de précision qui inspire confiance quant à la réalité des faits et des chiffres, réserve faite de l'impartialité de ses appréciations. La légion d'Auray dont nous avons l'état nominatif des pertes pendant toute la campagne accuse pour elle seule 12 blessés à Redon. (Arch. du Morbihan E 2451.)

65. « L'ennemi s'est retiré presque en déroute... » (Lettre du capitaine de gendarmerie de Rennes.) — « Cet événement a prouvé que les insurgés, quel que soit leur nombre, ne combattent pas dès qu'on leur résiste », écrit le Préfet d'Ille-et-Vilaine. — Bigarré, dans une lettre du 7 juin à Davout, après avoir constaté l'utilité d'avoir donné l'ordre de choisir dans chaque place « un lieu susceptible de défense en cas d'attaque » comme il l'avait fait en Espagne, ajoute : « Cette petite affaire de Redon produit une bonne impression dans le pays ». (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

66. Lettre ci-dessus visée à Davout.

Dans l'Ille-et-Vilaine surtout, où l'esprit était moins combatif que dans le Morbihan, des bandes entières d'insurgés promirent de ne plus combattre l'Empereur. Pour en être plus sûr et accentuer le mouvement, Bigarré demandait au ministre de la Guerre, outre des armes, de l'argent : « Si votre Excellence peut me procurer ces deux objets, je répons de la tranquillité de la Bretagne ⁶⁷. »

Entrant dans ses vues, Davout répond, d'abord, qu'il va demander à l'Empereur des récompenses pour les défenseurs de Redon qui les ont si bien méritées, puis qu'il recommande instamment « de faire payer de suite 10 francs par arme à chacun des insurgés qui remettent les armes », qu'il « ne faut pas que ce soit de vaines promesses », attendu qu'il fera rembourser aussitôt les avances et que les armes rendues seront centralisées à Saint-Malo pour servir à armer les fédérés ⁶⁸.

On ne faisait ainsi que répondre à une initiative de de Sol qui, pour maintenir ses effectifs et acquérir des éléments de valeur, n'avait pas hésité à faire « dire aux soldats qui s'étaient battus contre lui que, s'ils voulaient venir le rejoindre, il les payerait à raison de 6 francs par jour ⁶⁹ », somme assurément fort tentante pour l'époque.

Ces soldats expérimentés lui étaient bien nécessaires pour encadrer, instruire et discipliner la cohue hétéroclite et versatile qui se pressait à sa suite et dont les écoliers de Vannes, s'il faut en croire le témoignage flatteur du chef de leurs adversaires, Bigarré lui-même, formaient le plus solide noyau ⁷⁰.

Cette affaire où, vainqueur, il avait dû céder la place faute d'artillerie et de munitions le confirmait dans sa conviction que le grand point, si l'on ne voulait pas échouer

67. Lettre de Bigarré au même, du 9 juin. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

68. Note du Ministre jointe à la lettre de Bigarré du 7 juin.

69. Même lettre de Bigarré à Davout.

70. « Les élèves du séminaire de Vannes sont les seuls qui tiennent bon » et « ils n'en valent pas mieux », croit-il devoir ajouter aussitôt (*Ibid.*).

ainsi toujours au moment de tenir le succès, c'était de se ravitailler au plus vite auprès de l'escadre anglaise dont sept navires croisaient entre la baie de Bourgneuf et l'embouchure de la Vilaine, attendant le signal convenu pour un débarquement.

Reprendre en main pendant quelques jours une troupe physiquement lasse et moralement ébranlée, puis, dans son coin favori de Béganne dont il connaît chaque buisson, chaque chaumière et chaque crique sur la rivière, opérer le débarquement qui permettra seulement enfin de faire vraiment la guerre.

La liaison avec Coislin et la Vendée passe au second plan,

Et puis, la Vendée, que fait-elle ? Songe-t-elle vraiment à cette liaison ? La nouvelle vient d'arriver de l'échec d'Aizenay, de la dispersion des divisions royalistes et de la désunion de leurs chefs...

Coislin et de Sol sont d'accord pour ne plus s'occuper de l'armée de Vendée, qui ne s'occupe guère d'eux. S'armer d'abord. Après, on verra... Coislin s'éloigne de Redon et descendant la rive gauche de la Vilaine, va s'emparer de La Roche-Bernard ⁷¹, afin de surveiller le bas cours du fleuve et de protéger la montée avec le flot de marée jusqu'au lieu choisi des barques et des gabarres chargées d'armes, de munitions et d'équipements anglais cueillis en mer au flanc des vaisseaux de ligne.

De Sol fait reposer ses hommes, le 5 au bourg de Peillac, le 6 et le 7 à Rochefort-en-Terre, le 8 à Questembert, le 9 à Muzillac ⁷².

Apparente flânerie ; en réalité, nécessité impérieuse, qui n'en fera pas moins perdre un temps précieux et une occasion inespérée de réduire des contingents adverses squelettiques. Or, à la guerre plus qu'ailleurs, temps perdu ne se retrouve pas ; occasion manquée ne se présente plus.

71. *Relation d'un officier...*, loc. cit.

72. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 231 ; BAINVEL, p. 117.

X. — Reprise de la lutte en Vendée.

Chose curieuse, la Vendée royaliste, partie plus tôt, avait subi, les jours précédents, une crise morale analogue, à la suite d'un événement malheureux mais secondaire, comme celui de Redon, la surprise d'Aizenay, et elle se voyait réduite à une demi-impuissance pour les mêmes causes : insuffisance d'armement et versatilité de ses troupes volontaires.

Premières négociations des agents de Fouché.

Elle y ajoutait quelque chose de plus grave : la mésintelligence entre dirigeants, exploitée, accrue, par les intrigues de Fouché, désireux de ménager ainsi et Napoléon, en le débarrassant d'une guerre civile qui le gênait et lui était odieuse à un tel moment, et Louis XVIII dont il fallait préparer éventuellement les bonnes grâces, pour le cas où il reviendrait au pouvoir, en traitant généreusement ses partisans.

Trois agents secrets du rusé ministre de la Police, MM. de Malartic, de Flavigny et de la Béraudière, entamèrent des pourparlers avec le marquis de La Rochejaquelein et les autres chefs de divisions royalistes en vue d'une paix à des conditions honorables.

Ils avaient été d'autant mieux choisis qu'on les savait, par tout leur passé, dévoués à la cause royaliste.

M. de Malartic, gentilhomme gascon, avait pris part, sous Bourmont, aux anciennes guerres de l'Ouest comme chef d'état-major de l'armée du Maine et, sous l'Empire, ses hautes relations dans le monde officiel et sa vieille camaraderie avec Napoléon, qu'il avait eu comme condisciple à l'École militaire, lui avaient permis de rendre des services aux royalistes trop compromis. C'est lui qui avait demandé pour l'aider dans sa mission M. de Flavigny, qui avait été

secrétaire des Polignac, et M. de la Béraudière, qui, revenu de l'armée de Condé, avait pris autrefois le commandement des chasseurs de Stofflet.

Avec sa machiavélique habileté Fouché leur avait présenté cette mission comme un service à rendre à la cause monarchique, qu'il avait, disait-il, l'intention de servir lui-même en ménageant les revirements possibles de l'avenir et que compromettrait l'entrée en action prématurée des Vendéens.

Le véritable intérêt du Roi était de voir venir les événements qui allaient se dérouler dans le Nord et de garder sa poudre sèche et son épée aiguisée pour intervenir utilement selon l'occurrence et à coup sûr. Mettre bas les armes, c'était permettre l'évacuation des départements de l'Ouest par les troupes régulières que l'Empereur s'empresserait d'appeler à l'armée. Les chefs vendéens auraient ensuite le champ libre.

Cette argumentation eut un plein succès. M. de Malartic et ses deux compagnons, dont on ne peut guère mettre en doute la sincérité, acceptèrent la mission que Fouché, en plein accord avec le ministre de la Guerre, leur confiait.

Les éléments de persuasion ne leur manquaient pas.

Le succès des insurgés n'était pas possible. Nulle comparaison avec la situation de la grande guerre de Vendée. Ce n'était plus un ramassis d'éléments révolutionnaires sans ordre et sans discipline, uniquement inspirés par la haine, qu'ils allaient avoir à combattre, mais l'armée la plus aguerrie commandée par les premiers généraux d'Europe entièrement dévoués à leur empereur. On ne pouvait donc raisonnablement espérer vaincre. D'ailleurs, la question du trône qui était l'enjeu de la lutte ne serait, de toutes façons, pas réglée en Vendée, mais aux frontières, entre Napoléon et les coalisés. Pourquoi dès lors répandre en France un sang français inutile ?

Le général Lamarque avait, de son côté, pour instruction de faire savoir aux chefs vendéens qu'il ne leur serait fait

aucun quartier, que leur demeure serait détruite et leurs biens confisqués, s'ils s'entêtaient.

On insinuerait, en même temps, que ceux qui abandonneraient leurs projets belliqueux n'auraient pas à s'en repentir.

Les agents secrets quittèrent Paris le 25 mai. Après un court arrêt au Mans pour s'aboucher avec les chefs royalistes du département, notamment avec M. de Bordigné auquel, s'il faut en croire celui-ci, ils auraient déclaré confidentiellement que leur ministre et eux misaient sur le duc d'Orléans⁷³, ils arrivèrent le 27 à Angers, où l'autorité militaire leur donna l'autorisation de pénétrer dans la zone des opérations pour aller trouver à Tiffauges, où il séjournait momentanément, d'Autichamp, qui leur fit, semble-t-il, un accueil assez réservé. Le comte de Suzannet opérait loin de là, en direction du Marais. Ils lui écrivirent une lettre dont l'effet persuasif se révéla dans les actes postérieurs de ce chef.

Virent-ils les deux frères La Rochejaquelein ? Rien ne l'indique. La chose est peu probable, car personne ni aucun document du temps n'y fait allusion. Peut-être la réputation d'intransigeance du marquis rebuta-t-elle les envoyés. Il est hors de doute qu'il eût repoussé leurs avances avec hauteur.

En revanche, leurs arguments ne tombèrent pas vainement sur des énergies qu'ébranlaient l'incertitude du but poursuivi, le doute en l'excellence et en la légitimité du commandement suprême, l'inconstance des troupes. Ils feront leur chemin dans les esprits et retrouveront, le mois suivant, des oreilles toutes préparées à les accueillir⁷⁴.

Mésintelligence des chefs vendéens.

“ Arrêté ” de Falleron.

Après son voyage à Cerizay et l'assurance qu'il en a rapportée de l'adhésion du comte d'Autichamp à son commandement

73. V. CRÉTINEAU-JOLY, *Histoire de la Vendée militaire*, t. IV, p. 304-306.

74. V. DENIAU, *op. cit.*, t. VI, p. 341-344; B. LASSERRE, *op. cit.*, p. 141-148; GABORY, *op. cit.*, p. 462 et s.

en chef, Louis de La Rochejaquelein revient vers la côte, avec l'idée fixe d'y protéger un second débarquement. Il donne l'ordre aux quatre armées vendéennes, dont les bandes sont retournées dans leurs terroirs respectifs après la surprise d'Aizenay et s'y sont comme volatilisées, de se reconcentrer et de converger vers Soullans, à l'entrée du Marais.

Mais on ne s'étonne guère que ses collègues lui aient reproché un esprit irréflecti et brouillon, quand on lit dans les mémoires du comte d'Autichamp⁷⁵ que, le 24 mai, il avait été tenu à Cholet un conseil de guerre où La Rochejaquelein avait décidé que la division d'Autichamp marcherait dans la direction d'Angers et s'emparerait de Pont-Barré sur le Layon, commandant la grande route qui mène au chef-lieu de Maine-et-Loire — et, de fait, le 25, elle campait à Chemillé, à trois lieues du but —; mais que, le 26, il y recevait une lettre de La Rochejaquelein lui prescrivant d'être le 27 aux Essarts, c'est-à-dire dans la direction diamétralement opposée, à une douzaine de lieues au sud-ouest de Cholet, ce qui faisait en sens inverse de la veille au moins seize lieues à accomplir en un jour; que, le 27, lui était remise une autre lettre annulant la première et ordonnant un rassemblement, le 28, à Mortagne-sur-Sèvre; qu'enfin, le 28, une troisième lettre ordonnait de se trouver le 30 à Legé.

Son corps de troupe y fut le 31; mais, en cours de route, entre Montaigu et Legé, il avait encore reçu un mot lui enjoignant de se rendre par la traverse à Saint-Christophe-du-Ligneron, où on se réunissait pour empêcher Travot, qui s'avavançait, venant de Nantes, de troubler l'opération du débarquement projeté à Croix-de-Vie.

Une telle nervosité du commandant en chef, que ses collègues qualifièrent naturellement de versatilité ou d'incohérence, trouve une certaine excuse dans l'affolement que dut lui causer, alors qu'il n'avait le moyen ni d'armer, ni d'habiller, ni de chausser convenablement les trois quarts de ses hommes,

75. P. 62.

la lecture de la lettre cruellement brutale que lui envoyait, le 26, impatienté d'attendre en fatiguant et exposant ses navires sur une rade ouverte à tous les vents, le capitaine Ekitoë, commandant la division navale de Vendée sous les ordres de l'amiral Hotham, chef de l'escadre anglaise qui croisait devant nos côtes :

« Monsieur,

Ayant été informé de vos revers ⁷⁶ par vos amis dans deux communications qu'il m'a été enfin possible d'avoir avec eux depuis que j'ai eu le plaisir de vous voir et de la grande difficulté de vous faire parvenir des lettres comme aussi de leurs doutes sur vos succès à moins que vous ne soyez soutenu par des troupes anglaises, je ne pourrais me justifier en différant plus longtemps d'exécuter l'ordre positif que j'ai reçu de renvoyer les transports en Angleterre et de retourner moi-même immédiatement à Plymouth avec tous les bâtiments sous mes ordres, ainsi que j'ai eu l'honneur de vous en informer par ma lettre du 23 du courant. Je les ai en conséquence fait partir aujourd'hui pour Falmouth. D'après ma sollicitude pour votre sûreté personnelle, j'ai pris sur moi de rester deux jours de plus sur la côte avec ce vaisseau et le schooner le Telegraphe dans l'espoir que vous et vos amis puissiez être dans le cas de me joindre... Ekitoë ⁷⁷. »

Ainsi, au lieu d'un débarquement, c'est un rembarquement que proposait le commandant de l'*Astrée*.

Ce texte montre, d'abord, le peu de confiance que les « amis » mêmes de La Rochejaquelein, c'est-à-dire évidemment les autres chefs vendéens, probablement Suzannet et Sapinaud, commandant les deux corps de la zone maritime, peut-être le chef d'état-major Canuel dont l'attitude n'a jamais paru très nette, mettaient dans l'avenir de l'insurrection, puisqu'ils en désespéraient si un soutien de troupes anglaises n'inter-

76. Le capitaine anglais veut parler de l'échauffourée d'Aizenay.

77. Ce texte a été publié par BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 55-56.

venait pas. C'est sans doute pour obtenir ce soutien qu'ils s'étaient mis en rapport direct avec le commandant de l'escadre, à l'insu de leur général en chef.

Elle montre aussi la psychologie un peu courte de ce marin britannique capable de supposer La Rochejaquelein et ses amis prêts à lâcher leur cause et leurs compagnons d'armes en quittant la France pour se sauver sur les bateaux anglais.

Quels qu'aient été leurs torts, leur imprévoyance ou leurs défauts de caractère, ni La Rochejaquelein ni ses collègues n'ont manqué de noblesse, de désintéressement et de courage.

Le capitaine anglais avait probablement exagéré ses menaces pour faire peur à ses alliés et activer leur jeu. La Rochejaquelein dut intervenir chaleureusement pour le faire revenir sur ses intentions, puisque le 1^{er} juin, comme nous le verrons, on procédait, à Croix-de-Vie, à un débarquement.

Mais Lamarque avait été prévenu de l'imminence de cette opération et de l'acheminement des troupes vendéennes en direction du Marais. Il avait reçu quelques renforts; on lui en expédiait d'autres de Paris. Aussi donna-t-il à Travot, rentré à Nantes après l'échauffourée d'Aizenay et la dispersion momentanée des bandes, l'ordre de repartir en colonne mobile vers le Marais, tandis que les généraux de brigade Estève et Grosbon manœuvreraient de Napoléon-Vendée et des Sables-d'Olonne pour tâcher de prendre l'ennemi entre deux feux aux environs du lieu de débarquement.

Le bouillant Travot ne se fit pas prier. Il brûlait de se venger de la lettre personnelle, où la puérilité le disputait à l'impertinence, que Louis de La Rochejaquelein lui avait fait tenir à Nantes par un émissaire.

« *Monsieur,*

» *Chargé par le Roi, mon maître, du commandement en chef de sa grande armée dans la Vendée, revêtu par lui de l'autorité civile et militaire, je vous ordonne de vous rendre près de moi*

afin de prendre mes ordres. Persister plus longtemps dans votre erreur serait un crime ; le Roi pardonne à tous ceux qui se rallieront à sa cause, mais il punira comme traîtres et rebelles tous ceux qui persisteront dans leur défection..., etc... »

Après l'avoir lue, Travot s'adressant au paysan vendéen : « Savez-vous ce qu'elle contient ? — Non ! — Tant mieux pour vous, car je vous ferais fusiller. Allez dire à votre chef qu'il ne connaît pas Travot et qu'il se trompe s'il le croit capable de trahir l'Empereur ⁷⁸. »

Il se mit en marche dès le 31, avec une colonne d'environ 2.000 hommes. Il avait appris que, ce jour-là, un rassemblement important de chouans aurait lieu à Touvois, dans le sud du lac de Grand-Lieu, non loin et à l'ouest de Legé, pour l'enterrement du jeune Ludovic de Charette, mort des blessures reçues à Aizenay.

Le lendemain, il rencontra en effet les chouans à Legé, les dispersa facilement presque sans lutte, passa outre et arriva le 2 juin aux Sables-d'Olonne, pour y apprendre qu'on avait débarqué quelques caisses à Croix-de-Vie, mais que la zizanie régnait plus que jamais au camp adverse et que les deux frères La Rochejaquelein, abandonnés par les trois autres généraux vendéens, s'étaient enfoncés à travers le Marais, suivis seulement de douze cents partisans, leurs fidèles du pays de Gastine ⁷⁹.

Il résolut d'exploiter aussitôt cette situation inespérée.

Le drame que la crise du commandement y laissait prévoir depuis le début venait, en effet, de se produire du côté royaliste.

Le marquis de La Rochejaquelein avait décidé qu'aucun plan ne serait envisagé avant que l'armée eût été ravitaillée et que, par conséquent, toutes ses forces sans exception seraient concentrées en vue de ce seul objectif.

⁷⁸. CANUEL, *Mémoires...*, p. 94.

⁷⁹. Rapport du général Lamarque au Ministre de la Guerre, Nantes, 6 juin (d'après CHASSIN, *Les pacifications de l'Ouest*, p. 771).

Avec son chef d'état-major, le baron Canuel, il avait pris les dispositions suivantes : le débarquement aurait lieu à Croix-de-Vie. On le couvrirait dans toutes les directions par où l'ennemi pouvait arriver : Nantes, Les Sables, Napoléon-Vendée, garnisons susceptibles de fournir ensemble environ 2.000 hommes. Suzannet tiendrait Challans et La Garnache; Sapinaud, Apremont et Palluau; d'Autichamp, Coëx, Beaulieu-sous-La Roche et Aizenay; deux chefs secondaires, Nicollon des Abbayes et Caillaud, surveilleraient Napoléon-Vendée; Auguste de La Rochejaquelein irait à Croix-de-Vie faire le débarquement⁸⁰.

Toutes les bandes réunies devaient représenter plus de 20.000 hommes, au dire du baron Canuel, qui paraît avoir un peu forcé la note, selon son habitude.

Mais Suzannet était loin d'avoir foi en un tel plan. Ses troupes et lui-même étaient exténués par d'incessantes marches et contremarches, avec une nourriture souvent insuffisante et des nuits sans sommeil; l'ennemi, d'après tous les renseignements reçus, se renforçait considérablement; il n'était pas prudent de rester groupés dans ce coin restreint et sans ressources en vivres du Marais, où l'on risquait fort d'être cerné, la mer dans le dos. Enfin, l'affaire projetée était si grave, si grosse de conséquences possibles, qu'il fallait en conférer dans une réunion d'état-major.

Sapinaud, auquel Suzannet s'en ouvrit, partageait tout à fait ses sentiments et tous deux, peu confiants dans les capacités militaires et l'esprit de suite du marquis de La Rochejaquelein, désiraient se concerter avec leur ami d'Autichamp dont l'arrivée était attendue à Legé pour le 31.

N'est-on pas aussi autorisé à penser que la lettre reçue de M. de Malartic n'était pas étrangère à ces tergiversations, à ce désir de temporisation et de conférence? Ce fut le sentiment général des contemporains; c'est encore celui de l'histoire. Mais ceci est du domaine des impondérables qui décident si souvent des plus graves événements.

80. CANUEL, *op. cit.*, p. 111.

On était au 29 mai et à Soullans, petit bourg incapable de ravitailler d'importants rassemblements, à l'extrême lisière du Marais.

Suzannet se chargea pour tous de demander au général en chef de fixer le lieu de concentration à Saint-Christophe-du-Ligneron, où l'on était au moins sûr de trouver les vivres nécessaires à un tel attroupement, car aucun service d'intendance n'avait été prévu et les bandes devaient s'entretenir sur le pays ⁸¹.

La Rochejaquelein et Canuel durent céder devant la ténacité des chefs des deux corps vendéens représentant la région précisément la plus intéressée à la future action.

On se réunirait donc, le lendemain, à Saint-Christophe-du-Ligneron.

Les troupes y arrivèrent à huit heures, dans la matinée du 30. A midi, le comte d'Autichamp n'était pas encore là. Sans attendre d'avantage, le général en chef, bouillant d'impatience, réveilla Suzannet, qui s'était jeté sur un lit, et lui ordonna de faire battre le rappel. On allait gagner Le Perrier, en plein centre du Marais, devant Saint-Jean-de-Monts. Le marquis de La Rochejaquelein voulait-il ainsi intercepter l'arrivée des troupes que Lamarque envoyait de Nantes pour troubler le débarquement de Saint-Gilles ?

Toujours est-il que ce nouveau contre-ordre eut le don de mettre le comble au mécontentement des officiers inférieurs et de leurs hommes.

Suzannet et Sapinaud se heurtèrent à leur résolution quasi unanime de ne point s'engager dans le Marais. Ordres, menaces, prières, tout fut inutile. » Nous n'irons point au Marais ! » Ce cri courait tous les cantonnements.

Le Marais avait mauvaise réputation dans le Bocage poitevin et angevin. Pays difficile, isolé par la nature, aux trois quarts immergé pendant les mois d'hiver, habité par

81. Pour la question de la réunion de Saint-Christophe et de « l'arrêté » de Falleron les données de notre récit sont tirées des sources suivantes : BOURNISEAUX, p. 57 et s.; d'AUTICHAMP, p. 72 et s.; CANUEL, p. 111 et s., sans parler des historiens H. HOUSSAYE, MURET, CHASSIN, LASSERRE, GABORY, etc., déjà cités.

une population particulière frayant peu avec le voisinage, il semblait un monde à part, très lointain, à ces paysans des terres hautes, eux-mêmes casaniers de tempérament et de tradition, répugnant à sortir de leur canton ⁸².

A grand'peine avait-on réussi à les amener jusque-là en invoquant la nécessité d'y venir prendre des fusils et des cartouches. Encore murmuraient-ils sur l'imprévoyance des dirigeants royalistes qui, pendant le premier retour du Roi, auraient bien pu, disaient-ils, approvisionner de munitions la vraie Vendée, celle de l'intérieur.

Les engager plus avant, autant vaudrait les enliser dans la boue du Marais, les perdre dans ce pays sauvage auquel ils ne connaissent rien... Non, non; puisque c'était ainsi, ils retournaient chez eux. Et, de fait, ils en prenaient le chemin.

Suzannet rendit compte au marquis de La Rochejaquelein de ces dispositions déplorables et le supplia de convoquer immédiatement la conférence attendue de tous les officiers présents.

Le général en chef s'y rendit de mauvaise grâce et la réunion fut orageuse.

Dans l'atmosphère lourde planait le souvenir des propositions pacifiques de Fouché. Beaucoup auraient bien voulu qu'elles fussent examinées. Quelqu'un y fit allusion pour avoir l'avis du commandement. La Rochejaquelein se fâcha et déclara tout net qu'il se refusait à les discuter; que sur ce point il ne transigerait pas et qu'il entendait qu'on fit arrêter, dès qu'on pourrait mettre la main sur eux, les émissaires du ministre traître à son roi.

A ce moment, des mécontents demandent en bougonnant d'où le marquis-tient des pouvoirs si absolus. C'était raviver la cuisante question de sa mission purement verbale. « Il est vrai, Messieurs, leur réplique-t-il, que je ne puis vous montrer le brevet de général en chef; mais les Anglais sont sur rade; ils me connaissent en cette qualité; si l'un de vous peut obtenir

82. V. à ce sujet BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 50-51 et n. 1.

d'eux sans mon agrément un seul paquet de cartouches, je consens à quitter de suite le commandement ⁸³. »

Sans insister sur ce point délicat, on lui fit observer que la lettre du capitaine anglais, datée du 26, faisait douter de la réalité d'un débarquement et que, pour un objet si problématique, on allait masser des troupes considérables dans le Marais, où les hommes n'iraient qu'en rechignant; qu'il fallait certainement envisager un gros pourcentage de défections; que Travot, Estève et Grosbon, arrivant de trois côtés différents, les y prendraient comme dans une souricière, enhardis par l'annonce de renforts que Lamarque devait leur amener lui-même de Nantes après les avoir reçus de Paris; que mieux valait échapper à l'étreinte en donnant satisfaction aux hommes et en retournant vers l'intérieur, à Legé, par exemple, où le corps d'Anjou était probablement parvenu à cette heure et d'où l'on pourrait combiner une attaque générale capable de chasser avec moins de risque tous les bleus de la Vendée; enfin que, de toutes façons, il serait matériellement impossible de décider les hommes et une grande partie des cadres à entrer dans le Marais.

La Rochejaquelein n'en démordit pas. Il avait la certitude que les Anglais n'étaient pas partis et l'attendaient encore. Toute considération stratégique ou morale ne devait-elle pas plier devant la nécessité primordiale d'avoir des armes et des munitions? Il ne s'agissait pas de faire la guerre de telle ou telle façon; mais d'avoir de quoi la faire. S'il y avait des bleus par derrière, il n'y en avait pas encore jusqu'au rivage devant lequel croisaient les Anglais. Il fallait en profiter bien vite.

Et l'on se sépara là-dessus, sans solution précise, Suzannet et Sapinaud ayant toutefois promis d'obéir dans la mesure du possible.

83. Il est certain que telle était la pensée des Anglais. L'amiral Hotham et ses officiers ne reconnurent jamais d'autre général pour la Vendée que lui. Après sa mort, ils s'éloignèrent de cette rive pour se porter sur la côte morbihannaise et ils n'y revinrent pas.

Le lendemain matin, 31 mai, le marquis fait battre la générale et donne l'ordre de le suivre sur la route du Marais. Mais les chouans s'y refusent obstinément. Auguste de La Rochejaquelein seul, avec une partie de ses gens, accompagne son frère jusqu'à Croix-de-Vie.

Les deux autres corps prennent la route opposée et leurs chefs les suivent, moitié par contrainte, n'ayant pas le moyen de retenir leurs hommes qui les entraînent, moitié par révolte d'esprit contre des ordres qu'ils jugent militairement dangereux et psychologiquement contraires à la tradition d'indépendance, au caractère volontaire et spontané des troupes partisans de la Vendée, auxquelles on ne fait pas faire ce qu'elles n'admettent pas et que l'on suit plus qu'elles ne vous suivent ⁸⁴.

Au bourg de Falleron, ils rencontrent d'Autichamp qui, ayant laissé sa division à Legé, venait au-devant d'eux, pour répondre à leur appel.

Un véritable conseil de guerre eut lieu aussitôt entre les trois chefs dans une salle du presbytère.

Suzannet et Sapinaud mirent leur camarade au courant de tout ce qui s'était passé, du refus bien net des Vendéens de s'engager dans le Marais et des raisons qui leur paraissaient à eux-mêmes devoir déconseiller cette expédition. D'Autichamp abonda complètement dans leur sens.

Alors tous trois rédigèrent, séance tenante, un procès-verbal que l'histoire connaît sous le nom d'« arrêté de Falleron ». Ils le firent porter le jour même à La Rochejaquelein.

Voici les principaux passages de ce déplorable document :

» *MM. de Sapinaud, d'Autichamp et de Suzannet s'étant réunis pour aviser aux moyens de soutenir M. le Marquis de La Rochejaquelein dans la position qu'il a prise dans le*

⁸⁴. D'AUTICHAMP, *op. cit.*, p. 83. Lamarque a critiqué cette excuse qu'il considère comme indigne d'un vrai chef. Il semble pourtant qu'elle corresponde à ce qu'on connaît de l'indiscipline, de la versatilité et de l'impressionnabilité de toutes les bandes chouannes des deux côtés de la Loire. Lamarque raisonnait en officier ayant toujours commandé des troupes régulières. (Notes manuscrites de Lamarque reproduites par B. LASSERRE, *op. cit.*, p. 164-167.)

Marais pour protéger le débarquement, s'il s'effectue, ont été unanimement d'avis qu'ils ne pouvaient se porter sur le point indiqué, d'abord, en raison des mouvements des troupes républicaines qui ne permettraient pas de porter sur ce point des soldats qui ne veulent pas marcher après la fatigue qu'ils viennent d'éprouver. Les rassemblements de MM. de Sapinaud et de Suzanet diminuant à vue d'œil, ils ne peuvent pas faire de nouveaux rassemblements ni se remettre en marche. La division de Légié n'a pu être levée, ni celle des Sables; alors il faut lever des hommes plus loin... Des avis authentiques et positifs font connaître l'arrivée de 2.500 à 3.000 hommes à Nantes; il en est encore arrivé à Angers... MM. de Sapinaud et de Suzanet ne peuvent donc répondre, malgré leur désir, de pouvoir poster des troupes à la Motte-Fourcaud; ils prétendent que cela est impossible. M. d'Autichamp étant très éloigné ne peut garder ses hommes. Il a partout été sans vivres... Toutes ces considérations réunies déterminent MM. de Sapinaud, d'Autichamp et de Suzanet à engager M. de La Rochejaquelein à revenir dans son pays et à continuer par sa présence à rallier tout à la défense du pays... à attendre que le commencement des hostilités permette de déployer toutes les forces de la Vendée, ou qu'un corps de troupes ou qu'un prince de la maison de Bourbon vienne rallier les Vendéens qui sont tous dévoués au Roi, mais qui sont dans ce moment paralysés par les circonstances.

» Arrêté à Falleron pour être transmis au marquis de La Rochejaquelein. Ce 31 mai 1815 ⁸⁵. »

Le courrier qui portait ce procès-verbal, accompagné d'une lettre de Suzanet à son cousin, le marquis de La Rochejaquelein, arriva le 1^{er} juin au camp royaliste de Croix-de-Vie, où l'on commençait déjà le débarquement.

Ce fut, en l'absence momentanée du général, alors à bord de l'escadre anglaise, où il était allé négocier l'opération ⁸⁶, son chef d'état-major, Canuel, qui le reçut. « Où sont ces

⁸⁵. Nous reproduisons ce texte d'après BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 61.

⁸⁶. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 223.

Messieurs? » demanda-t-il au porteur. — « Je crois qu'ils retournent chez eux. » Canuel ouvre le pli et sa lecture le laisse « pétrifié », selon sa propre expression ⁸⁷.

On l'eût été à moins. Cette décision, qui, sans rejeter le commandement suprême de La Rochejaquelein, opposait à son ordre formel un non catégorique, ruinait son projet, entraînait presque fatalement la perte du convoi et présageait sa défaite prochaine en l'abandonnant aux forces convergentes des gouvernementaux ⁸⁸.

Le premier mouvement du général, dès qu'il eut été mis au courant par Canuel, fut un accès de colère. On bafouait donc son autorité; il allait montrer qu'il était le chef et comme s'il avait été généralissime d'une armée régulière et militairement disciplinée, sans se demander s'il avait les moyens de faire marcher des volontaires qui s'y refusaient, sous l'inspiration de Canuel, qui semble bien avoir été son mauvais génie, il signa un ordre destituant d'Autichamp, Suzannet et Sapinaud de leur commandement des 1^{er}, 3^e et 4^e corps de l'armée royale.

87. CANUEL, *op. cit.*, p. 11.

88. Cependant Lamarque a prétendu dans sa *Lettre au général Canuel* que, même après cette défection, la partie n'était pas perdue pour La Rochejaquelein :

(P. 37) : « Après leur départ... vous ne vous trouviez pas dans une position aussi brillante, mais il n'y avait pas de disproportion avec les forces qu'on pouvait vous opposer; il vous restait encore les 3.000 h. de M. Auguste de la Rochej... il vous restait au moins 1.200... de ces braves habitants du Marais... il vous restait encore... Ainsi vous pouviez, en ne perdant pas un moment, réunir 3, 4, peut-être 5.000 h. et rappelez-vous que vous n'aviez à combattre que 2.000 h. divisés entre Nantes et Bourbon et cette fois vous ne manquiez pas d'armes, de munitions...

Si vous n'aviez pas été aussi décontenancé, qui vous empêchait de répandre le bruit que MM. d'Autichamp et Suzannet s'éloignaient par ordre, de faire sonner le tocsin, non seulement dans le Marais, mais dans le pays de Machecoul et dans celui de Coex ? »

Enfin, p. 37, il dit encore ceci : « ...Vous n'aviez, ce me semble, qu'un parti à prendre : c'était celui d'agir sans perdre un moment et de tomber sur l'une des deux divisions entre lesquelles vous vous trouviez. M. d'Autichamp assure l'avoir proposé et il vous fait répondre à M. Duperrat : « 2 ou 300 hommes suffisent pour harceler les troupes qui sortent de Nantes ». Vous ne vouliez donc que les harceler; Pourquoi ne pas les combattre ? Je devais m'y attendre; je marchais avec précaution et je fus très surpris d'arriver à Machecoul sans recevoir un coup de fusil. »

XI. — Débarquement de Saint-Gilles-sur-Vie.

(3 juin)

Le débarquement tant attendu avait précisément commencé le 1^{er} juin. Les Anglais, ce jour-là, venaient de livrer aux Vendéens sur la plage de Croix-de-Vie un obusier, 4 pièces de canon, 2.000 fusils, autant de sabres, des cartouches, des pistolets, des équipements de soldats, des harnachements de chevaux, etc...

Mais le 2 juin, prévenu de l'événement, Travot donne l'ordre au général Grosbon de se rendre au plus vite des Sables à Saint-Gilles pour s'opposer à l'opération, tandis que le général Estève avec l'autre brigade filera de Napoléon-Vendée sur Riez afin de couper la retraite aux deux La Rochejaquelein et, au besoin, de gagner Saint-Jean-de-Monts pour le cas où un autre débarquement y serait opéré.

Grosbon arrive à Saint-Gilles dans la soirée et oblige les Vendéens à interrompre le débarquement, tant pour échapper au feu des soldats impériaux qui balaie la plage que pour empêcher ces derniers de franchir la Vie canalisée séparant Saint-Gilles de Sainte-Croix.

Toute la journée du 3 se passa en fusillade entre tirailleurs des deux partis retranchés dans les maisons de l'une et l'autre rive. Les chouans rendirent impossible le passage de la rivière en barques et, un moment, le combat tournait à leur avantage, car ils faisaient usage de l'artillerie fraîchement débarquée. Le capitaine Ekitoë leur apprenait à s'en servir. Un coup d'obusier pointé, a-t-on dit, par l'Anglais lui-même, atteignit le clocher de Saint-Gilles et le général Grosbon y fut tué à son poste d'observation⁸⁹.

Cette mort produisit quelque désarroi dans les troupes régulières et le tir continua sans entrain jusqu'à la nuit, qui y mit fin.

89. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 76 et n. 1.

Il y avait eu peu de pertes de chaque côté : 5 à 6 morts et quelques blessés⁹⁰.

XII. — Combat des Mathes.
Mort de Louis de La Rochejaquelein.
(4 juin).

La Rochejaquelein et Canuel profitèrent de l'obscurité pour rompre le contact et se défilèrent derrière Croix-de-Vie en plein marais.

Ils avaient appris l'approche de la brigade Estève venant du sud. Travot, vers Challans, leur barrait la retraite par le nord et Lamarque, avec les 3.000 hommes tout dernièrement reçus en renfort de Paris, accourait de Nantes en direction de Machecoul⁹¹.

Décontenancés par la défection qu'ils venaient de subir, impressionnés par les nouvelles qui leur arrivaient d'heure en heure et que grossissait l'imagination populaire, ils éprouvèrent le sentiment de la bête traquée. Bien que leur petite troupe fût désormais bien ravitaillée, amplement pourvue d'armes et de munitions, au lieu de se jeter, avant leur jonction, sur l'une des colonnes d'encercllement ou d'essayer par une rapide décision de s'échapper vers le Bocage entre les mailles du filet non encore refermé, ils n'eurent qu'une idée : se réfugier dans le fidèle Marais qui, tout près, offrait à leur droite ses secrètes fondrières, ses roseaux perfides, son réseau mystérieux de canaux profonds et de fossés vaseux formant avec les levées et les chemins sinueux comme une inextricable toile d'araignée.

90. LAMARQUE, dans sa *Lettre au général Canuel*, reproche assez joliment à celui-ci d'avoir élevé un peu trop le ton pour parler de ce combat de tirailleurs. (P. 25-26) : « Vous n'attendez pas, sans doute, que je réfute ni que je commente ce que vous dites de cette affaire de Saint-Gilles qui dura deux jours, un jour de moins que la bataille de la Trébia, juste le même temps que la mémorable affaire de Leipsick; cela effraierait les amis de l'humanité si vous ne les rassuriez en nous apprenant qu'il n'y eut que quelques blessés et 2 ou 3 morts. » Il faut entendre : du côté royaliste.

91. LAMARQUE, *ibid.*, p. 37.

Ils espéraient y attirer l'ennemi et, grâce à la mobilité, à l'agilité des Maraîchins habitués à ce terrain très spécial, habiles à manier la perche pour pousser leurs barques plates sur l'eau morte des canaux ou à sauter les grands fossés à la perche, le dérouter, le dégoûter, le battre peut-être ou lui échapper en détail, tandis que les vaisseaux anglais pourraient ultérieurement reprendre leur débarquement sur les dunes de Saint-Jean-de-Monts, bourrelet de sable qui sépare le Marais de la mer.

Avec 1.200 hommes ils se glissent donc le long de ces levées créées par la nature et envoient des gens sûrs prévenir tous les villages et toutes les fermes isolées du Marais d'envoyer leurs hommes au plus vite.

Le 4 au matin, La Rochejaquelein est informé que les troupes d'Estève et les gendarmes de Paris, qui leur ont été adjoints sous le commandement du lieutenant Lupin, s'avancent à travers le Marais, venant de Riez et allant vers Le Perrier. Il occupait à ce moment la ferme des Mathes, tapie quasiment au ras du marais, comme presque toutes les humbles « bourines », maisons très basses, alors couvertes de roseaux, d'un pays où le vent règne en maître. A proximité, un pont de petit moulin sur lequel il fallait passer pour gagner les buttes solides des sables de bordure.

La Rochejaquelein décide d'en défendre l'accès sans attaquer, afin de laisser à Robert et à ses Maraîchins le temps de le rejoindre. Le général Estève, de son côté, saisissant le danger d'être manœuvré sur un tel terrain par des adversaires familiarisés dès leur enfance avec toutes les complications et les traîtrises de ce sol mouvant et haché de coupures, refuse de s'engager à fond. Les deux troupes, déployées en tirailleurs l'une en face de l'autre, restent sur la réserve, échangeant pendant deux heures des coups de fusil sans résultat appréciable.

Mais voici que des cris se font entendre sur la gauche. Ils partent des profondeurs du marais. Ce sont les Maraîchins

armés de fusils anglais tout neufs, qui, enfin alertés, accourent au bruit de la fusillade. Les impériaux vont être pris entre deux feux dans ce marécage.

Déjà les chouans des deux La Rochejaquelein se croient vainqueurs et se montrent à découvert. Estève, pour se dégager et gagner la dune solide, fait charger trois fois. A chaque fois il avance un peu, puis recule légèrement pour reprendre du champ en tiraillant. Il a ainsi réussi à attirer ses ennemis hors de leurs fossés, au-delà du pont, et à rompre leur cohésion. Arrivés sur un terrain sec et ferme, ses soldats dirigent un feu meurtrier sur les Vendéens avant que les Maraîchins aient pu les joindre utilement. Une panique injustifiée, provoquée, dit-on, par la mort d'un capitaine de paroisse, suivie du cri soudain : « Sauve qui peut ! », poussé par l'un de ses hommes, que cette mort affole, s'empare à ce moment des chouans. Ils s'enfuient, sans rien vouloir entendre, sans même se retourner, dans la direction de Saint-Jean-de-Monts.

La Rochejaquelein se précipite pour les retenir. Vains efforts. Il est resté jusque-là à pied, tiraillant avec ses hommes, allant de l'un à l'autre et les encourageant. Alors il se fait amener son cheval et l'enfourche pour imposer davantage à sa troupe. Son chapeau à plume blanche élevé sur la pointe de son sabre, il galope sur le front de bataille comme autrefois « Monsieur Henri ». Rien n'y fait. Il n'a pas le prestige de son aîné. D'ailleurs, avec ce genre de troupes, émotives, inexpérimentées et indisciplinées, il est un point où la débandade devient irrésistible, comme un torrent qui emporte tout et quiconque se met en travers du courant.

Mieux vaut alors pour le chef se laisser entraîner afin de garder le contact avec ses gens et, à condition qu'ils aient conservé leurs armes, pouvoir les reprendre en main et les reformer ultérieurement.

Les autres chefs vendéens savaient bien cela, et qu'une déroute passagère a peu d'importance pour des bandes paysannes faciles à retrouver et à remettre sur pied.

La Rochejaquelein n'avait jusque-là jamais fait une telle guerre. A la vue de ses hommes qui se dérobent de toutes parts et fondent dans le marais, il crut à la défaite irrémédiable, à la destruction définitive de son armée. Désespéré, dans un bel accès d'héroïque mais inutile témérité, il crie : « En avant ! Vive le Roi ! », groupe ainsi autour de lui quelques rares fidèles, qu'il entraîne, pour donner un suprême exemple ou une magnifique leçon aux fuyards, sur un petit tertre voisin, à quarante pas des gendarmes de Paris.

Probablement espérait-il aussi, placé de la sorte, servir de ralliement aux Maraîchins, qui n'avaient pas encore été engagés. D'aucuns ont pensé que, sentant la partie perdue après la défection de ses collègues, il avait cherché volontairement une mort glorieuse qui fût digne de l'héritage fraternel et qui le délivrât de ses inextricables soucis.

Cible vivante, profilée en silhouette sur la grise platitude qui s'étend à perte de vue, il est mis en joue par les gendarmes. Le lieutenant Lupin, sans savoir, paraît-il, de quel officier il s'agit, commande le feu. Le marquis tombe en même temps que son cheval, la poitrine trouée, esquisse un signe de croix en balbutiant une prière, qu'un flot de sang étouffe, et meurt aussitôt. Les bleus le dépouillent comme un inconnu et il reste là étendu, à demi-nu, sur le sable, car ses derniers hommes, le voyant mort⁹², se sont enfuis, éperdus.

92. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 82-83; GABORY, *op. cit.*, p. 473.

Voici comment le chantre récent des charmes du Marais vendéen décrit l'état actuel du rustique monument commémoratif qui fut élevé en 1822 ou 1823, à l'endroit où tomba Louis de la Rochejaquelein :

« Dans un champ de sable de la rive de Saint-Hilaire-de-Riez, aux Matthes, tomba, en 1815, Louis de la Rochejaquelein. Un monument modeste, quelques pierres plates surmontées d'une croix. L'inscription naïve, qu'on dirait avoir été écrite le soir même du combat, convient à cette sépulture : « Sur ce tertre a été tué et ici couvert de terre Louis de la Rochejaquelein. »

« Le silence, alentour, semble tout près de l'oubli. Pour honorer cette tombe, trois ou quatre arbres de pays, aux troncs tordus, qui ont pour seule parure de n'avoir pas été émondés quand on fait, dans la dune, l'hiver, les « deux cents de bois », la provende de l'année. » (Jean YOLE, *Le marais de Monts en Vendée*, Paris, s. d. [1940], p. 117.)

Son frère Auguste ne s'était pas aperçu de sa disparition. Lui-même avait été blessé ainsi qu'un autre chef, M. de Maussabré⁹³. Il y eut 9 morts du côté vendéen⁹⁴. Nous ne connaissons pas le nombre des blessés, ni le bilan du côté impérialiste.

Les Vendéens rallièrent Beauvoir-sur-Mer dans la soirée et dans la nuit. Ils y retrouvèrent leur sang-froid et y réparèrent le désordre de leurs formations.

C'est seulement le lendemain, 5 juin, qu'ils apprirent la mort du général en chef. La consternation fut générale. Elle acheva de décourager les hommes, qui retournèrent

93. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 224.

94. Lamarque à Canuel, p. 28. Ici encore Lamarque raille la façon hyperbolique dont Canuel a raconté les faits auxquels il a été mêlé :

« Fidèle à mon système de ne parler que de ce que j'ai vu, je ne vous chicanerai pas sur cette terrible *mêlée* d'où vous sortîtes fort à propos pour vous... J'y remarque avec effroi « 3, 4 charges à la balonnette faites par le général Estève », une attaque de front, une colonne qui arrive par derrière, une de ces terreurs paniques à qui les Romains qui n'en connaissaient pas la cause avaient élevé un temple, et puis « 9 morts » : je respire.

Ne vous lasserez-vous jamais de tout confondre, d'employer les expressions les plus fausses et les termes les moins convenables?... Vous appelez maintenant bataille cette fusillade du 4 juin ; eh ! quel nom donnerez-vous donc aux grandes scènes de Bouvines, de Fontenoy, de Kolin, de Iéna, de Mozaïsk ? »

Peut-être ne trouvera-t-on pas sans intérêt de connaître le jugement porté par le véritable homme de guerre qu'était Lamarque sur l'ensemble de cette affaire du débarquement anglais et de la « fusillade » des Mathes. Voici comment il fait la leçon à Canuel qui, étant chef d'état-major général des chouans, avait la responsabilité du plan (*Lettre au général Canuel*, p. 20-24) :

« Pourquoi tant d'appareils, tant de positions en rond, en carré, en losange ? pour contenir avec 22.000 hommes 2.000 hommes divisés entre Bourbon, les Sables et Nantes ?

« Si j'avais été chef d'état-major de l'armée et que j'eusse obtenu la confiance dont vous dites qu'on vous a honoré, voici comment j'aurais placé les 22.000 hommes que vous portez « présents sous les armes » dans votre état de situation : la grande masse serait demeurée réunie à Chalans ; 3.000 hommes détachés sur Machecoul auraient poussé une avant-garde jusqu'à Grand-Lieu où les bleus n'avaient que 3 gendarmes et elle se serait emparée du bac sur lequel on passe la petite rivière qui traverse ce village ; quelques troupes légères occupant Saint-Etienne-de-Corcoué et Pont-James auraient surveillé la route qui passe par Légé. Voilà pour les troupes qui pouvaient venir de Nantes ; quant à celles qui étaient à Bourbon, ou je les aurais amusées par une fausse attaque, ou, si l'on n'avait pas occupé Saint-Gilles, je me serais borné à garder le Lignerion et surtout Saint-Hilaire-de-Rié qui est la clé de toute cette position. Ces mesures de défense prises, exécutées, le débarquement se serait tranquillement fait à Sainte-Croix-de-Vie et Saint-Jean-de-Mont, prenant 2 points pour faciliter et accélérer cette opération. Vous fîtes d'autres dispositions ; vous crûtes qu'elles seraient exécutées ; peut-être auriez-vous dû vous en assurer et reconnaître par vous-même les points importants. »

en masse dans leurs villages. Elle rompit toute unité dans les opérations futures, qui n'eurent plus qu'un caractère épisodique.

XIII. — Réorganisation du commandement royaliste chez les Vendéens.

Une quinzaine va se passer en Vendée dans le silence des armes et dans l'incertitude.

La destitution de MM. de Suzannet, de Sapinaud et d'Autichamp avait beaucoup ému leur âme loyale sans changer grand'chose à leur situation de fait. Leurs hommes s'y étaient montrés insensibles. Ils étaient liés à leur chef particulier, à l'homme de chez eux, connu de chacun depuis l'enfance et qu'ils avaient suivi librement autant par dévouement à sa personne que par attachement à la cause qu'ils soutenaient ensemble. Leur obéissance avait sa source dans la traditionnelle confiance des habitants d'une petite contrée à l'égard de la famille qui, de longue date, exerçait sur elle une sorte de patronage social et non pas dans la commission spéciale et révocable d'un général en chef dont l'autorité lointaine ne parlait ni à leur esprit ni à leur cœur⁹⁵.

Comme les hommes de Louis et d'Auguste de La Rochejaquelein étaient restés près d'eux, les hommes de Suzannet, de Sapinaud et d'Autichamp rentraient avec eux dans leurs cantons respectifs.

Le généralissime était déjà mort quand ils apprirent par la rumeur publique leur révocation.

95. « Cette mesure [la destitution], si elle avait été exécutée, aurait pu paralyser la bonne volonté des Vendéens, car ils tiennent aux chefs auxquels ils sont habitués et ne les commande pas qui veut. » (D'AUTICHAMP, *op. cit.*, p. 92.) — « Croyez-vous que ces généraux qui avaient paru dans les anciennes guerres n'eussent pas des partisans, des créatures? Croyez-vous que leurs officiers les auraient laissé enlever? C'était vraiment compromettre le service du roi. » (LAMARQUE, *Lettre à Canuel* p. 23.)

Ce fut, au moins pour une nature aussi droite que celle de Suzannet, un choc moral très dur, comme en témoigne la lettre suivante qu'il écrivit, le 5 juin, à d'Autichamp :

« Si j'en crois les bruits qui courent et qui me paraissent certains, du moins pour moi, et qui le sont aussi pour toi et pour Sapinaud, Louis de la Rochejaquelein nous a destitués tous trois. Comme je ne connais ni ses droits, ni ses pouvoirs qu'il ne nous a pas communiqués, je lui ai écrit que je ne me regardais pas comme destitué ; que s'il avait des pouvoirs aussi étendus, il fallait nous les communiquer... Si La Rochejaquelein a des pouvoirs aussi étendus et qu'il veuille agir ainsi, je suis très fermement résolu à donner ma démission et je servirai comme volontaire ; mais, dans le moment du péril, il faut que nous employions tous nos efforts pour faire échouer les plans de l'ennemi commun. Mais si un prince ne vient pas ou un autre chef, je ne servirai point sous les ordres de La Rochejaquelein qui, n'ayant jamais fait la guerre dans la Vendée, donne des ordres sans réflexion et qui veut que des paysans aillent comme des troupes de ligne...⁹⁶»

Cette lettre est un précieux document psychologique. Elle révèle les motifs de la mésintelligence des chefs vendéens, qui fut la principale cause de leur échec : 1° Louis de La Rochejaquelein n'a jamais compris le vrai caractère de cette petite guerre ni la mentalité de ses soldats-paysans ; 2° son titre de général en chef repose sur une assurance verbale dont il est le seul témoin, et son autorité reste ainsi des plus discutables.

Le vœu qu'exprimait Suzannet de voir un prince de la maison de Bourbon prendre le commandement de l'armée royale, il était au même moment sur les lèvres des insurgés bretons.

« Si leurs Altesses Royales le duc et la duchesse d'Angoulême, a écrit Julien Guillemot, fussent venus déployer leur énergie dans les départements de l'Ouest, chacun des pré-

⁹⁶. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 89-90.

tendants au commandement en chef eût été mis à sa place et l'élan eût été bien autrement général qu'il ne le fut... Comme par le passé, la question du commandement supérieur et les agents de Paris vinrent paralyser tout et rendre nul le dévouement du peuple ⁹⁷. »

Pour en finir avec le doute qui planait sur le mandat confié ou non par la Cour à Louis de La Rochejaquelein, l'intéressé, après l'« arrêté » de Falleron, avait écrit à Gand pour en obtenir confirmation officielle, tandis que d'Autichamp en faisait autant de son côté. Celui-ci dut probablement rappeler certaine délégation de pouvoir qui lui aurait été donnée à lui-même, toujours verbalement, par le duc de Bourbon avant son départ de l'Anjou, car le duc de Feltre, ministre de la Guerre pour Louis XVIII, répondit, le 11 juin, à Louis de La Rochejaquelein, dont il ne connaissait pas encore la mort, par la lettre suivante, reçue en Vendée le 17 juillet seulement :

« ... *Le Roi ne peut approuver, Monsieur le marquis, que vous ayez pris, même provisoirement, le titre de général en chef parce que cela contribuerait plus à réveiller les anciennes jalousies qu'à les calmer. Le Roi a donné à ce sujet des instructions à M^{gr} le duc de Bourbon; il veut qu'on les suive ponctuellement...* ⁹⁸ ».

Quoi qu'il en fût, la question n'avait plus d'intérêt après la disparition de La Rochejaquelein. Il importait désormais de lui donner un successeur.

Le 9 juin, d'Autichamp, que l'opinion générale présentait comme l'émule et le rival du défunt, désireux de se justifier de toute responsabilité quant à ce qui venait d'arriver, faisait appel à l'union dans un ordre du jour où les événements étaient présentés d'une manière assez tendancieuse :

97. GUILLEMOT, *Lettre à mes neveux*, p. 223.

98. CANUEL, *op. cit.*, p. 152-153. — Cette lettre, citée aussi par d'Autichamp, par Bourniseaux (d'après d'Autichamp), a été utilisée par Henri HOUSSAYE, « 1815 », p. 576, n. 2.

« ... Je suis accablé, mes amis, et pénétré de la plus vive douleur du bruit qui circule de la mort du marquis de la Rochejaquelein...

« Cette mort provient peut-être d'un excès de témérité... L'espérance de recevoir des armes et des munitions a été notre principal objet. Le marquis de la Rochejaquelein, plus à portée que nous de connaître l'arrivée d'une flotte, nous a donné plusieurs fois l'avis d'un prochain débarquement en nous engageant à nous rapprocher de lui, ce que nous avons fait deux fois avec beaucoup d'empressement, non seulement pour recevoir des munitions, mais aussi par désir de confondre entre eux les soldats de toutes les armées qui ne doivent en faire qu'une si nous voulons servir le Roi efficacement.

« C'est donc avec une abnégation entière de tout intérêt personnel que nous devons tous agir, etc...⁹⁹ ».

D'Autichamp était déjà rentré dans son pays des Mauges, où l'avait fait revenir au plus vite la nouvelle que le général Brayer, avec une division renforcée d'une grosse fraction de la Jeune Garde, ayant quitté Angers, s'était déjà emparé de Chemillé et menaçait Cholet. Il ne pouvait à cette heure songer à quitter l'Anjou. Aussi n'assistait-il pas à la première entrevue des chefs vendéens réunis pour désigner un généralissime.

L'accord, d'ailleurs, n'avait pu se faire. La réunion s'était passée en récriminations et critiques au milieu d'une extrême confusion. Dans l'impossibilité de se mettre d'accord, on avait décidé d'aller trouver d'Autichamp à Montfaucon, sur la Moine, entre Clisson et Cholet.

Un conseil de guerre y eut lieu le 10, auquel assistèrent les quatre commandants de corps et tous les officiers supérieurs ou chefs de division.

La discussion recommença de plus belle. Pour en finir, un officier proposa d'inviter les quatre généraux à procéder seuls au choix du nouveau chef. Cette motion fut acceptée

99. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 95, note.

et, à l'unanimité, le comité des quatre élit Sapinaud, leur doyen et le moins compromis dans les différends qui venaient de se produire ¹⁰⁰.

L'état-major de l'armée royale était ainsi reconstitué : Sapinaud, général en chef; Auguste de La Rochejaquelein, major général; Canuel, aide-major général; d'Autichamp, commandant le 1^{er} corps (Anjou); Saint-Hubert, le 2^e corps (Centre vendéen); Suzannet, le 3^e (Basse-Vendée) et du Pérat, le 4^e (Gastine et Haut-Poitou) ¹⁰¹.

Sapinaud, modeste et un peu las, n'exercera que nominale-ment le commandement en chef et demandera à d'Autichamp de le remplacer en fait.

Mais celui-ci continue à manquer d'allant : il restera jusqu'au 16 dans l'inaction. Les troupes vendéennes sont exténuées, découragées; la désertion, leur fléau endémique, les a fait fondre dans les villages où les hommes se reposent au sein de leurs familles, veillant aussi aux premiers travaux de la fenaison.

Ainsi, à l'heure du reflux, disparaissent dans le sable les eaux que la mer a laissées sur une plage. De même, à l'époque médiévale, les milices bourgeoises se faisaient-elles reconnaître le droit de ne pas suivre leur baron hors de la seigneurie au delà d'un ou deux jours de marche. Éternelle infériorité de toute troupe locale irrégulière!

Quant aux chefs, ils font oraison, se demandent, perplexes, où va l'insurrection et prêtent une oreille complaisamment attentive aux propositions de Lamarque et des trois négociateurs de Fouché, qui reparaissent pour tenter d'arrêter sans nouvelle effusion de sang français une si déplorable aventure.

Leurs arguments acquièrent de jour en jour une force plus persuasive à mesure que s'affermite et se consolide le pouvoir reconquis de Napoléon.

100. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 205-206.

101. *Ibid.*

XIV. — Reprise des négociations avec les chefs vendéens.

Tout en se renforçant incessamment à Nantes, à Angers, en Bretagne, et en préparant tranquillement une campagne future, Lamarque temporise.

Satisfait d'avoir fait échouer le débarquement, décapité le commandement royaliste et brisé l'unité de l'armée vendéenne, il décide de ne pas poursuivre son avantage avant d'avoir reçu tous les effectifs qui lui ont été annoncés et de mettre ce temps à profit pour la négociation.

Dès le 5 juin, le lendemain même de l'affaire des Mathes, il faisait présenter aux chefs royalistes, par l'intermédiaire de MM. de Malartic, de Flavigny et de la Béraudière, les propositions que ceux-ci leur avaient déjà faites en mai de la part de Fouché et qui étaient bien de nature à les ébranler¹⁰² : amnistie pleine et entière pour les chefs comme pour les troupes, sous la seule condition du licenciement et du désarmement des paysans, libération immédiate de tout détenu pour fait d'insoumission ou d'insurrection.

En même temps, Lamarque faisait connaître les ordres terribles qu'il venait de recevoir de Paris pour le cas où ces offres seraient repoussées. L'Empereur, exaspéré par cette insurrection qui détournait une partie de son attention et de ses troupes à un moment où il avait si grand besoin de la totalité des unes et de l'autre, avait fait transmettre l'ordre de fusiller les prisonniers, de détruire les maisons et de saccager le pays, de renouveler, en un mot, les excès des « colonnes infernales » dont tout Vendéen majeur avait dans la mémoire le souvenir atroce¹⁰³.

102. CHASSIN, *op. cit.*, p. 772. — DENIAU, *Histoire de la Vendée*, t. VI, p. 397 et s. donne le texte, article par article, du traité proposé par Lamarque le 7 juin, traité signé par Fouché lui-même, après son approbation par Napoléon; — *idem* dans LASERRE, p. 170.

103. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 92-93. — DENIAU, *op. cit.*, p. 400.

Personnellement Lamarque répugnait fort à l'emploi de tels procédés. Par une heureuse désobéissance il en épargnera l'opprobre à la mémoire de l'Empereur.

A juste titre il se fera gloire plus tard d'avoir différé leur exécution, traitant même toujours avec douceur ses prisonniers, et de l'avoir remplacée par les objurgations les plus pressantes, où alternaient promesses et menaces, mais où il faisait aussi appel aux sentiments patriotiques de l'adversaire.

Le 9 juin, dans une réponse au généralissime vendéen concernant des propositions de paix, il offre une suspension d'armes de vingt-quatre heures afin de ménager une entrevue et il ajoute ces phrases qui lui font aux yeux de la postérité bien grand honneur : « *Je ne rougis point de vous demander la paix, car la seule gloire que l'on puisse acquérir dans une guerre civile, c'est de la terminer. L'aspect d'un champ de bataille où l'on ne voit que des Français déchire l'âme* ¹⁰⁴. »

Les pourparlers ne purent cependant pas aboutir cette fois encore. Les Vendéens demandaient, non pas une simple suspension d'armes d'un jour, mais un armistice pour examiner à loisir les propositions.

Lamarque n'était pas assez sûr de sa position pour y acquiescer. La faiblesse de ses effectifs lui faisait toujours craindre d'être balayé par un soulèvement en masse : « Au nom de Dieu, Mgr, écrivait-il au Ministre de la Guerre, des troupes, des troupes ! Un verre d'eau arrêterait l'incendie et demain il faudra des milliers de pompes... Je crains pour nos communications ¹⁰⁵. »

Aussi, en général avisé et expérimenté, tenait-il à poursuivre l'avantage que lui donnaient momentanément la mort de La Rochejaquelein et la dispersion de ses ennemis afin qu'ils ne pussent, à la faveur d'un répit, reformer et armer leurs divisions.

104. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

105. *Ibid.* — Cette lettre de Lamarque à Davout a été publiée par DENIAU, *op. cit.*, t. VI, p. 402.

Pour servir son dessein, pense-t-on, les commissaires de Fouché prétendirent que leurs instructions n'avaient pas prévu le cas d'un armistice et qu'il leur fallait aller à Paris consulter le ministre ¹⁰⁶.

XV. — Combats de Thouars et de Rocheservière.

(19 et 20 juin)

Il n'y eut donc pas de suspension d'armes accordée, ce qui permit aux chefs vendéens extrémistes de demander la reprise immédiate de l'activité militaire. Ils firent valoir que, pendant ces pourparlers et ces discussions, le général Lamarque, réduit jusque-là à la défensive, n'avait cessé de recevoir des renforts et qu'il commençait à prendre l'offensive.

Le 13 juin, les royalistes apprirent, en effet, que Travot, à la tête de 2.000 hommes, gagnait le Marais pour y sommer les habitants de livrer dans un délai maximum de cinq jours les armes et les munitions anglaises qui avaient été déposées chez eux depuis la déroute des Mathes. A défaut d'exécution, il devait couper les chaussées de la Crosnière qui protègent les terres de l'invasion de la mer ¹⁰⁷.

Cette annonce répandait la terreur et venait ajouter à l'effet des menaces gouvernementales visant l'ensemble du pays insurgé. Les imaginations grossissant le danger faisaient revivre les horreurs de 1793 et de 1794 ¹⁰⁸.

Le 14, Lamarque lui-même arrivait avec environ 6.000 hommes de la division Brayer, accrue de 300 dragons et de compagnies de gendarmerie ¹⁰⁹, à Palluau, important nœud de chemins entre le Marais et le Bocage, pour protéger et, au besoin, soutenir l'opération de Travot. Il y restera trois jours, jusqu'au 17 ¹¹⁰.

106. CHASSIN, *op. cit.*, p. 772.

107. CANUEL, *op. cit.*, p. 207 et 215.

108. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 100.

109. Henri HOUSSAYE, « 1815 », p. 152.

110. Lamarque à Canuel, p. 44.

Mais, à ces nouvelles, l'état-major royaliste s'était réuni et les temporisateurs, comme d'Autichamp, Sapinaud et Suzannet, vétérans prudents, ne purent résister aux arguments d'Auguste de La Rochejaquelein et de Canuel, qui montraient l'imminence du danger et faisaient valoir que n'y point parer sur-le-champ équivaldrait à l'abandon de la cause royaliste.

Une reprise des armes fut donc décidée pour le 16, sans enthousiasme d'ailleurs, et sous la pression morale du nouveau major général et de son adjoint ¹¹¹.

Le plan, arrêté dans ses grandes lignes, était, pour les trois premiers corps, de converger sur le Marais pour empêcher Travot de mettre ses menaces à exécution et pour récupérer les fameuses caisses d'armes et munitions débarquées. Le point de concentration était fixé à Rocheservière. Le quatrième corps (Haut-Poitou) s'emparerait d'abord de Thouars pendant que la division Brayer était en majeure partie retenue à l'Ouest par Lamarque.

L'incohérence du commandement, son défaut d'entente aussi bien dans la délibération que dans l'exécution, la discipline fantaisiste des troupes, firent une fois de plus la part belle aux généraux de Napoléon.

Les forces numériques paraissent avoir été moins inégales que précédemment, avec un léger avantage d'un ou deux milliers d'hommes pour les royalistes, mais, en revanche, une grande supériorité d'armement du côté gouvernemental.

Les trois premiers corps vendéens marchèrent à grandes étapes éreintantes vers Rocheservière, sans souci de maintenir leur liaison et de s'attendre pour engager le combat. Ils se firent battre séparément par un ennemi reposé, aguerri, bien uni dans la main d'un chef énergique, sage et lucide,

Le quatrième corps, de son côté, échoua par imprudence, inexpérience militaire et conception assez puéride des choses de la guerre.

111. Henri HOUSSAYE, *op. cit.*, p. 583.

Qu'on en juge.

Auguste de La Rochejaquelein, du Pérat et Canuel avaient appris que 1.200 fusils et un convoi de poudre avaient été reçus à Thouars tout récemment. S'en emparer ainsi que de l'argent des caisses publiques était une bien grande tentation pour des chefs toujours à court d'armement et de numéraire; d'autant plus que l'on savait ces précieuses choses à la seule garde de fédérés. Mais, pour la réussite de ce coup de main, il eût fallu agir avec mystère et rapidité, deux conditions difficiles à obtenir d'une bande de partisans.

Le 18, dans la soirée, les autorités de la ville étaient avisées du rassemblement et de l'approche des chouans. Aussitôt, à la faveur de la nuit, on forma la garde nationale en colonne et elle fut dirigée avec ses propres armes et celles du convoi, avec la poudre et les deniers publics, vers Parthenay, où se trouvait le général Delaage, que des gendarmes à cheval coururent, bride abattue, prévenir de ce qui se passait.

Quand le 19, dès sept heures du matin, les Vendéens se présentèrent devant Thouars, nulle résistance ne leur fut opposée. Au contraire, des bourgeois vinrent les inviter amicalement à festoyer chez eux. Ils firent sans doute trop grand honneur à la chère et au vin d'Anjou de leurs hôtes, car, prévenus, trois heures après, que le général Delaage arrivait par la route de Parthenay, ils ne bronchèrent pas tout d'abord. Ce n'est qu'au dernier moment, alors que les hussards impériaux entraient déjà dans la ville, que, devant l'impossibilité désormais de la défendre utilement, ils firent une piteuse sortie par la route d'Argenton, bousculant au passage du Thouet les quelques cavaliers postés à la garde du pont et repoussant ensuite par un vif feu de mousqueterie l'avant-garde des bleus qui tentait à son tour de le franchir, mais qui n'insista pas dans sa poursuite, après la marche de quarante kilomètres qu'elle venait de fournir au cours de la nuit et de la matinée¹¹².

112. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 104-112; CHASSIN, *op. cit.*, p. 772.

A cette heure même, le 4^e corps vendéen, au lieu de se compromettre en cette équipée tragi-comique, aurait été bien utile près de Rocheservière dans la bataille qui s'y engageait et devait durer jusqu'au lendemain soir.

Le 18 au matin, Lamarque avait appris les nouveaux rassemblements vendéens terminés par le triomphe des éléments extrémistes et qui mettaient ainsi fin aux négociations auxquelles il tenait tant. Son parti fut vite pris. Il quitta aussitôt Palluau, où il avait, les jours précédents, concentré les deux divisions Travot et Brayer, et se porta avec une seule de ces divisions à la rencontre de ses adversaires afin de leur couper la route de la mer. Arrivé à Legé, il y cantonna et, avant d'aller plus loin, voulut reconnaître la situation. Le 19, il envoya donc trois bataillons vers Rocheservière avec mission de se replier au contact de l'ennemi, mais en tiraillant pour l'attirer hors de cette position très forte, où il pouvait dominer de partout le passage encaissé de la Boulogne¹¹³.

Les Vendéens avançaient une fois de plus sans unité d'action, sans ordre et mal gardés. Les deux corps de Suzannet et de Saint-Hubert étaient en avance sur celui du comte d'Autichamp et ne maintenaient même pas la liaison entre eux.

Ils auraient dû refuser le combat ce jour-là, attendre l'arrivée du 1^{er} corps et concerter sur place avec lui une opération d'ensemble bien coordonnée. Sans voir qu'il s'agissait d'une feinte, d'une « amorce », selon l'expression même de Lamarque, ils s'engagèrent à fond avec cette avant-garde impériale.

Un essai de plan général avait pourtant été ébauché entre eux dans la nuit du 17 au 18.

D'Autichamp, précédant ses fidèles troupes angevines qui arrivaient des Mauges par Clisson à marches forcées et sous une pluie battante, s'était rendu à cheval au bourg de Saint-Étienne-de-Corcoué, où venaient d'arriver les deux corps de Suzannet et de Saint-Hubert. Après délibération, il avait

113. Lamarque à Canuel, p. 44-45.

été convenu que toute l'armée aurait pour objectif de barrer à Rocheservière le passage de la Boulogne dont la vallée trace, depuis le lac de Grand-Lieu jusqu'aux Essarts, un profond retranchement couvrant une grande partie du Bocage. Suzannet et Saint-Hubert défendraient la rive gauche, d'Autichamp tiendrait la rive droite et le bourg. Ce plan était logique. C'était celui-là même que prévoyait Lamarque et dont il voulait surveiller l'exécution en lançant devant lui une forte avant-garde de reconnaissance. Mais chacun des chefs l'interpréta selon son inspiration personnelle et sans combiner ses mouvements avec les deux autres.

D'Autichamp avait ordonné à ses collègues de se tenir en avant de Rocheservière sur la rive gauche pour défendre l'accès du pont. Or, Suzannet s'en alla jusqu'à Mormaison, on ne sait trop pour quel motif; peut-être pour se ravitailler en vivres, car ce souci tenaille perpétuellement les chefs vendéens, obligés de subsister sur le pays, sans trésor ni service d'intendance. Il perdit ainsi complètement la liaison avec Saint-Hubert, resté à plusieurs kilomètres, vers La Grolle.

C'est celui-ci que les soldats de Lamarque rencontrèrent. La fusillade s'engagea, très vive. Au bruit, M. de Suzannet envoya ses cavaliers, d'un galop, prêter main-forte à leurs camarades. On tirait depuis une demi-heure. Les Impériaux se replièrent, conformément aux ordres reçus.

Lamarque, ainsi renseigné par cette prise de contact, se mit en marche dans la nuit du 19 au 20. Sa colonne comprenait un peu plus de 4.000 hommes.

Au lieu de profiter, eux aussi, de l'obscurité pour se concentrer, les chefs vendéens passeront ces quelques heures à discuter et à tergiverser.

Suzannet, pris d'inquiétude dans la soirée, fit demander par deux fois des renforts à d'Autichamp, qui les refusa. Pour faire une troisième tentative auprès du général angevin, il se transporta lui-même, accompagné de Saint-Hubert, au bourg de Rocheservière, où d'Autichamp passait la nuit, alors

que son armée n'y était pas encore arrivée et campait à Vieillevigne. Ils ne purent rien obtenir.

D'Autichamp, toujours prudent et assez particulariste, blâmait toute initiative hors la défense du passage de la Boulogne et du bourg de Rocheservière. Il cherchait à calmer l'exaltation et la nervosité de ses collègues, déclarant s'en tenir strictement à ce plan qu'il n'avait aucune raison de modifier.

C'était la sagesse même : contre-partie logique du projet de Lamarque consistant à forcer ce passage et à s'emparer de Rocheservière.

Malheureusement il ne fut pas obéi. Suzannet alla se poster au bois du Coin et Saint-Hubert dans la forêt de Rocheservière.

Quand, le 20 au matin, ils apprirent que Lamarque s'avancait en colonne serrée, sur Rocheservière, ils se décidèrent à aller à sa rencontre, mais sans combiner leurs mouvements, de telle sorte que le corps de Saint-Hubert se trouva seul engagé avec toutes les forces ennemies sur la lande du Grand-Collet.

Le combat fut acharné. Les chouans étaient retranchés derrière une haie très épaisse, d'où ils dirigeaient sur les bleus un feu nourri qui fit plusieurs blessés. Lamarque, jugeant qu'une charge de front serait trop meurtrière, envoya sur sa gauche quelques compagnies de voltigeurs et ses gendarmes, qui se défilèrent par une dépression de terrain, tandis qu'un bataillon du 8^e de ligne donnait le change en soutenant le feu devant le retranchement. La position des blancs fut ainsi tournée et, soumis à un feu meurtrier de flanc aussi bien que de face, les hommes de Saint-Hubert, inférieurs en nombre et ayant à peu près épuisé leurs munitions, lâchèrent pied et s'enfuirent en courant de tous côtés.

A ce moment, Suzannet, prévenu trop tard par une estafette de Saint-Hubert, car le vent de tempête et la pluie qui tombait en rafales ne lui avaient pas permis d'entendre la fusil-

lade, arrivait précipitamment avec une simple avant-garde de 400 hommes. Malgré le flot des fuyards qui communiquaient à ceux-ci leur panique, il se jeta courageusement, témérairement, au-devant de l'ennemi, n'ayant gardé autour de lui qu'une poignée de braves. On a prétendu qu'il cherchait la mort comme le suprême refuge à son découragement. Certains même ont parlé du remords qui le torturait pour avoir lâché son cousin Louis de La Rochejaquelein et causé ainsi sa perte. Il est plus probable qu'il espérait rétablir la situation et permettre d'attendre l'arrivée des Angevins; mais une décharge générale des Impériaux le renversa presque aussitôt, mortellement blessé. Transporté à La Rivière en Château-Thébaud, il y mourra trois jours plus tard.

Louis de Kerouartz, adjudant-général de Suzannet, ancien chef de division sous d'Elbée, deux fois blessé dans l'expédition et la retraite du Mans, vétéran de toutes les batailles de la grande guerre de Vendée, auquel se joint Charles de La Roche-Saint-André, aide-de-camp de Suzannet, fait de vains efforts pour arrêter la débandade. Les deux corps vendéens, mélangés, refluent pêle-mêle vers Rocheservière, qu'ils emplissent de leur foule désordonnée, jetant le trouble dans les divisions que d'Autichamp, après des lenteurs qui ne paraissent pas dénoter une bien grande confiance dans l'issue victorieuse du conflit, amenait enfin de Vieillevigne.

L'avant-garde angevine, formée de la division de Beaupréau, arrivait au pont en même temps qu'apparaissaient, en face, les premières compagnies de Lamarque. Le corps principal de d'Autichamp suivait à brève distance sur le plateau et dans les parties hautes du bourg, formant réserve.

Un combat de mousqueterie s'engagea entre quelques défenseurs déterminés du pont, ralliés par M. de la Bretesche, chef de la division de Montfaucon¹¹⁴, et les bleus assaillants.

Voyant les rues et le coteau de Rocheservière bondés de chouans et tout bruissants de rumeurs militaires, Lamarque

114. Ch. DE CALAN, *op. cit.*, p. 11.

s'attendait à une grosse résistance dans cette position qui, de front, ne pouvait être emportée qu'avec de fortes pertes. Or, il tenait avant tout à ménager le sang français.

Il laissa donc un rideau de voltigeurs tirailler devant le pont; de temps en temps il y faisait apparaître des têtes de colonnes ou battre le pas de charge, pour donner à l'ennemi l'illusion d'une attaque imminente en cet endroit et y retenir ses combattants les plus actifs. Pendant ce temps, il faisait rapidement chercher un passage à l'amont, un autre à l'aval. Une chaussée de moulin et un gué furent bientôt trouvés. Ni l'un, ni l'autre, par une inconcevable négligence, n'était gardé. Il put donc sans la moindre difficulté engager une colonne de chaque côté. Quand elles furent sur le coteau de la rive droite, prêtes à encercler par les deux flancs les chouans entassés dans Rocheservière, il donna l'ordre à la troisième colonne de franchir au centre le pont, que d'Autichamp renonçait à défendre plus longtemps, se voyant près d'être cerné.

Puis, les trois colonnes, remontant ensemble le coteau de la rive droite, s'avancèrent vivement, au pas de charge, de front, ramassant quelques prisonniers, mais surtout chassant devant elles la cohue des fuyards et la réserve fraîche des troupes angevines, qui refluèrent ensemble sur Vieilleville et Montaigu. Quelques braves, enfermés dans le vieux château, refusaient de se rendre. L'un d'eux, Eugène de Beauvau, ayant hissé sur les ruines un drapeau blanc, ils cherchaient à en faire un point de ralliement. Mais la panique régnait désormais. Leur sacrifice fut inutile. Lamarque détacha un groupe de tirailleurs qui occupèrent ces défenseurs jusqu'à l'épuisement de leurs munitions.

Sur le plateau la poursuite fut molle et tardive. Les colonnes impériales, après avoir occupé Rocheservière, marquèrent un temps d'arrêt, qui évita au gros de l'armée vendéenne d'être fait prisonnier ou massacré. D'Autichamp attribue cette « hésitation » de Lamarque à la crainte d'affronter les soldats de sa réserve, qui n'avait pas encore été engagée et dont

quelques hommes, postés dans un chemin creux, auraient, d'après lui, immobilisé par un feu nourri les poursuivants en leur faisant ainsi redouter un guet-apens.

Lamarque prétend, au contraire, que, dans son souci d'humanité, il voulut fournir aux chouans le temps de s'échapper. Il ajoute que les Vendéens s'en rendirent si bien compte qu'en traversant Montaigu ils disaient aux habitants, dont plusieurs le répétèrent au général bonapartiste : « Si les bleus avaient voulu, ils nous auraient tous tués. » A considérer la tournure du combat, on croit volontiers à la sincérité de Lamarque.

D'Autichamp est sans doute aussi sincère dans l'illusion qui lui fait donner à ce moment d'arrêt une interprétation plus flatteuse pour ses soldats.

Les Vendéens perdirent dans cette affaire un de leurs meilleurs chefs, le comte de Suzannet, environ cent morts et deux cent cinquante blessés¹¹⁵; les Impériaux dix morts et une soixantaine de blessés¹¹⁶.

Les chouans débandés reprirent haleine à Clisson; mais ce fut pour se disperser, chaque paysan regagnant au plus vite, pour ne plus la quitter, sa petite maison basse dont le toit de tuiles courbes aux tons délavés avait souvent abrité tant d'humbles mystères dramatiques depuis un quart de siècle.

115. BEAUCHAMP, t. III, p. 574.

116. Les éléments de ce récit de la bataille de Rocheservière ont été extraits après critique, comparaison, recoupement et coordination, d'une part de nos ordinaires documents d'archives, d'autre part des récits des acteurs et contemporains : d'AUTICHAMP, p. 130-133; CANUEL, p. 232-243; LAMARQUE, p. 44-51; BOURNISEAUX, p. 117-120. Les historiens modernes, notamment l'abbé Deniau, Henri Houssaye, E. Gabory, B. Lasserre, nous ont aussi sur quelques points aidé à débrouiller cette affaire, qui paraît passablement confuse à la simple lecture de relations presque toutes assez tendancieuses.

XVI. — **Conférence de La Tessoualle. — Pacification de Cholet.**

(24-28 juin)

A dater de ce jour, il n'y eut plus en effet d'armée royale en Vendée. Lamarque et ses lieutenants circulent librement à travers tout le pays où, la veille, chaque talus, chaque buisson pouvait cacher un fusil braqué sur eux.

Toujours préoccupé de son désir de pacification, le soir même de sa victoire, il écrit de Vieilleville à ses adversaires pour leur offrir la paix. Généreusement, sans faire état de l'échec qu'ils viennent de subir, tant à Rocheservière qu'à Thouars, ni de la décomposition de leur armée, il propose les mêmes conditions que précédemment¹¹⁷. Les graves événements qui se déroulent en Belgique incitent son cœur de patriote à clore au plus vite des discordes civiles pour unir, s'il le faut, toutes les forces françaises contre l'ennemi commun, la coalition étrangère, et éviter une seconde invasion.

117. Voici, les principaux passages de la lettre du 7 juin (reproduite par CANUEL, p. 271-274) donnant les conditions de paix offertes alors par le Gouvernement impérial :

« Monsieur le général, Après avoir conféré avec M. le duc d'Otrante sur l'objet de votre lettre du 5 de ce mois et après avoir pris les ordres de l'empereur, nous vous autorisons à signer une pacification pour les départements de l'Ouest sur les bases suivantes : Art. 1^{er} : Amnistie pleine et entière et sans réserve pour le passé. 2. Il sera libre à M. de la Rochejaquelein d'habiter la France... 3. Les décrets rendus contre M. d'Andigné sont rapportés; il lui est accordé la même latitude qu'à M. de la Rochejaquelein. 4. MM. d'Autichamp, Suzannet, Sapinaud et tous les autres chefs pourront habiter telles communes qu'ils voudront dans toute l'étendue de l'empire en donnant leur parole d'honneur d'y être tranquilles et de n'employer leur influence que pour le maintien de la paix.

» En traitant avec des Français qui, dans leur erreur même, ont montré une loyauté constante, toute défiance serait injurieuse. 5... 6. Il n'y aura aucune levée, aucun appel aux anciens militaires dans le courant de cette année 1815... 7... 8... 9. L'empereur voulant reconnaître les services de ceux qui, dans cette circonstance, contribuent à la pacification d'une contrée livrée à tous les malheurs de la guerre civile a autorisé ses ministres de la guerre et de la police à lui présenter un rapport sur les récompenses et les pensions à accorder. 10... 11. L'empereur s'en rapporte à la loyauté des signataires de la présente pacification pour la remise des armes et des munitions de guerre qui ont été débarquées sur nos côtes. — (Signé) le duc d'Otrante, le prince d'Eckmühl, etc. Tous les articles ci-dessus sont communs à MM. les chefs de la rive droite. — Le général commandant en chef. (Signé :) LAMARQUE. »

Les jours suivants, le bruit de la défaite de Waterloo (18 juin) parvint dans l'Ouest et s'y répandit rapidement. Il rendait l'espoir aux royalistes et ne facilitait donc pas la conclusion des négociations. Lamarque n'en était que plus pressé d'aboutir, sentant combien paradoxale risquait de devenir sa situation, si l'Empire tombait une seconde fois.

De Clisson, où la brigade laissée à Legé vint le rejoindre¹¹⁸, il remonte par Vallet sur l'Anjou. A Beaupréau, il apprend le retour de Napoléon à Paris, le 21 juin; et à Cholet¹¹⁹, il reçoit une lettre de Davout, du 22 juin, lui annonçant l'abdication de Napoléon ce jour même, le chargeant d'en instruire les généraux royalistes et de « *prendre des arrangements pour suspendre les hostilités* ». Le ministre de la Guerre ajoute : « *Prenez toutes les mesures que vous dicteront les circonstances et votre amour pour la Patrie afin d'exciter ce sentiment dans tous les cœurs et conserver à l'État ses défenseurs et ses places*¹²⁰ ».

Ces instructions furent approuvées et confirmées le 24 par le Gouvernement provisoire, que préoccupait avant tout le progrès des Alliés. Il craignait un débarquement anglais sur les côtes de l'Atlantique; aussi n'avait-il plus qu'une pensée : terminer au plus vite cette guerre fratricide des départements de l'Ouest, plaie béante au flanc de la patrie.

En même temps que des négociations seront ouvertes avec les puissances, un armistice sera proposé par Lamarque aux chefs des insurgés, étant bien entendu que pendant sa durée tout restera dans le *statu quo* et qu'il ne sera procédé à aucun débarquement¹²¹.

Le lendemain 25, Davout revenait encore à la charge. « *Communiquez ces nouvelles aux chefs, répétait-il à Lamarque; que les hostilités cessent et que tout le monde devienne français... L'essentiel est de mettre un terme à l'effusion du sang*¹²². »

118. Lamarque à Canuel, p. 57.

119. *Ibid.*

120. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

121. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

122. *Ibid.*

Lamarque voulait bien obéir à ces pressantes injonctions qui correspondaient à ses sentiments personnels comme à son désir de pouvoir, la Vendée pacifiée, aller au plus vite offrir à l'armée du Nord le renfort des deux divisions aguerries qu'il commandait. Mais il avait peur d'être joué par ses adversaires. L'un de ses familiers ne lui répétait-il pas sans cesse de se méfier; que ses interlocuteurs étaient plus diplomates que lui, ce qui piquait son amour-propre de Gascon mâtiné de Béarnais¹²³?

Sa lettre du 20 avait fait appel à leurs sentiments de patriotisme et d'honneur : « *C'est du champ de bataille de la Roche-Servière, où il n'a été versé que du sang français, au moment où il me serait facile de suivre mes succès, que je vous propose de nouveau de donner la paix aux départements de l'Ouest militaire. Je ne vous offrirai que des conditions que l'honneur peut avouer.* »

Comme il n'avait pas reçu de réponse immédiate, craignant que son pli ne fût pas parvenu, il en renvoya, le 21, de Vieilleville, une copie. Sapinaud, d'Autichamp et Auguste de La Rochejaquelein lui adressèrent, le 22, une lettre collective réclamant un délai pour « *faire part de ses propositions à tous les généraux royalistes de la rive droite de la Loire, bien décidés, écrivaient-ils, à ne pas séparer nos intérêts des leurs pendant le temps nécessaire pour recevoir leur réponse... Votre conduite réglera la nôtre.* »

Leur secret dessein était de gagner du temps¹²⁴ pour voir venir les événements.[¶]

Lamarque ne tomba pas dans le panneau qui lui était tendu. Il reçut ce mot le 23. Sa riposte fut instantanée : « *Les délais que vous demandez semblent annoncer que vous ne voulez pas la paix. Je marche...* », écrivait-il, le 23, de Clisson, ajoutant que, dès lors, il était décidé à exécuter les ordres rigoureux reçus précédemment, et aussitôt il envoyait

123. Lamarque à Canuel, p. 61-62.

124. CANUEL, p. 270, qui nous a conservé le texte de cette lettre, reconnaît que ses collègues et lui-même cherchaient uniquement par ce prétexte à temporiser.

sa première division sur Montfaucon tandis que lui-même se dirigeait vers Cholet avec la deuxième ¹²⁵.

Il avait peut-être manifesté une nervosité excessive, car les chefs vendéens s'étaient tout de même réunis, le 24, à La Tessoualle, localité située à environ deux lieues au sud de Cholet, d'où Sapinaud avait, en leur nom, envoyé M. du Chaffaut lui porter, le jour même, la lettre suivante :

« *Monsieur le Général,*

J'ai l'honneur de vous prévenir qu'au reçu de votre lettre, j'ai réuni les généraux et les officiers qui ont accepté en majorité les bases du traité envoyé par les ministres de la Guerre et de la Police dont vous m'avez donné communication. Je vous prie de vouloir bien me répondre de suite par l'officier qui accompagne votre courrier afin de fixer le lieu des conférences et la manière dont on s'y réunira ¹²⁶ »

Cette réponse était le résultat d'une délibération très orageuse des chefs vendéens.

Après lecture des offres gouvernementales transmises par Lamarque, Auguste de La Rochejaquelein avait proposé de les rejeter et plusieurs officiers avaient appuyé sa motion. Ils arguaient des circonstances politiques du moment faisant prévoir qu'avec un délai de quelques jours on serait en mesure de rallier les paysans et d'être maître de la situation. La majorité toutefois s'était trouvée du côté de ceux qui estimaient les menaces de Lamarque sérieuses et le danger d'invasion étrangère susceptible de faire réfléchir les partisans, bons patriotes, d'ailleurs las de cette guerre sans issue. Pour mettre fin à une discussion devenue pénible, tant par un retour des jeunes extrémistes vers le passé tout récent, la dissidence de Falleron, cause indirecte de la mort du Marquis, que par des allusions peu bienveillantes aux visites privées des émissaires de Fouché et au perfide chantage politique dont elles avaient été l'expression, on était passé

125. Lamarque à Canuel, p. 57.

126. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

au vote et 22 voix sur 34 avaient donné à Sapinaud mandat de traiter au mieux.

Mais les nouvelles de Paris devenant de plus en plus confuses, le lendemain, 25 juin, au lieu de se rendre à Cholet pour la signature du traité, Sapinaud eut de nouveau envie de gagner du temps et il envoya à sa place MM. du Pérat, de la Voierie et du Chaffaut, qui essayèrent de faire accepter une excuse dilatoire quelconque.

Lamarque se fâcha tout net. Il se montra insensible aux considérations personnelles que les revers de son parti en France autorisaient ses interlocuteurs à faire miroiter à ses yeux et il reprocha vivement à ces officiers de revenir sur la parole donnée la veille par leur général. Cet appel à leur honneur de soldats et de gentilshommes eut un plein effet et la conférence put commencer dans une atmosphère de loyauté. Quelques articles additionnels furent ajoutés aux propositions initiales; dont on supprima notamment la reddition des armes et des munitions¹²⁷.

Le 26 juin, les commissaires royalistes et Lamarque signaient ce traité, qu'on appelle la pacification de Cholet, sous réserve de sa ratification par Sapinaud comme général en chef. Celui-ci la donna le 28 à son camp de Châtillon-sur-Sèvre et, le même jour, d'Autichamp en faisait autant.

C'est pour la Vendée militaire la fin de la guerre civile. « *Soldats, s'écrie Lamarque dans un ordre du jour, le 27 juin, nous avons terminé la guerre de Vendée!...* » Plus tard, il dira que cette pacification de la Vendée est à ses yeux « l'un des trois actes de sa carrière militaire dont il est le plus fier ».

Les paysans, qui avaient, somme toute, peu souffert dans leur vie privée de cette campagne sans pillage, ni représailles, l'appelèrent la *guerre de velours*, parce qu'elle fut de courte durée, humainement conduite des deux côtés et exempte des atrocités qui avaient caractérisé la grande insurrection vendéenne de la Révolution. Elle n'en avait pas

127. V. pour ces détails : CANUEL, LAMARQUE, BOURNISEAUX.

moins coûté aux royalistes la perte de leur général en chef, Louis de La Rochejaquelein, d'un autre général, Suzanet, d'une douzaine de chefs subalternes et d'environ 200 hommes ¹²⁸.

C'est en vain qu'une petite bande, errante à travers les taillis ou les chemins creux du Bocage et aux confins du Marais, essaiera, sous les ordres de M. du Landreau ¹²⁹, de continuer la guérilla. Ses coups de fusil isolés et sans but n'éveilleront aucun écho lointain et ne relèveront plus guère que de la maréchaussée.

XVII. — Continuation des hostilités sur la rive droite de la Loire : Maine, Côtes-du-Nord.

Mais cette paix ne concernait que la rive gauche de la Loire.

La lutte continuait sur la rive droite.

Dans le Maine, d'Andigné parcourait les campagnes où sa popularité était grande, évitant les gros centres urbains. Ses forces s'élevèrent à environ 3.000 hommes ¹³⁰; mais elles n'eurent jamais d'armement convenable, étant trop loin du littoral pour pouvoir profiter du ravitaillement anglais. Les opérations se bornèrent donc aux escarmouches, embuscades, réquisitions au nom du Roi, qui constituent le fond de toute chouannerie et suffirent à alerter constamment les forces de gendarmerie, la garde nationale et les très faibles garnisons urbaines, sans donner lieu à des engagements importants : guerre de harcèlement, qui ne comporte ni décision ni fin.

La division du Haut-Maine, qui guerroyait dans la Sarthe, était maintenue par son chef, le comte d'Ambrugeac, dans un état de discipline tout à fait exceptionnel. On lui reconnaissait dans les deux camps une solide bravoure et jamais

¹²⁸. V. BOURNISEAUX, *op. cit.*, p. 129.

¹²⁹. H. HOUSSAYE, *op. cit.*, p. 153; GABORY, *op. cit.*, p. 484.

¹³⁰. Lettre du général Bigarré à Lamarque, du 16 juin 1815. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

on ne put lui reprocher aucun pillage. Aussi, la paix revenue, plusieurs villes se plurent-elles à lui exprimer leur reconnaissance de n'avoir pas justifié les craintes que l'approche des bandes leur avait inspirées tout d'abord. Le Mans tint même à décerner à d'Ambrugeac une épée d'honneur ¹³¹.

Quelques rencontres sans conséquences sérieuses eurent lieu dans les Côtes-du-Nord, spécialement au pays de Dinan et entre Loudéac et Lamballe.

XVIII. — Dans le Morbihan : Débarquement à Foleu. Combat de Muzillac.

(10 juin).

Mais le foyer le plus ardent et le plus tenace de l'insurrection n'avait cessé d'être le Morbihan et ses confins.

Nous avons vu plus haut que l'armée de Sol de Grisolles, après le demi-échec de Redon, avait gagné en cinq jours, c'est-à-dire à très courtes étapes, la petite ville de Muzillac, où elle campait le 9 juin. Le comte de Floirac, préfet du Morbihan sous la première Restauration et nommé commissaire du Roi près l'armée, était venu y rejoindre l'état-major royaliste, qui comptait aussi le marquis de la Boëssière ¹³².

Ce lieu avait été choisi comme le plus propre à couvrir l'opération du débarquement attendu dans la Vilaine. Le marquis de Coislin, nous l'avons dit, venait d'occuper La Roche-Bernard, interceptant ainsi les communications du côté de Nantes; Muzillac barrait la route du côté de Vannes.

Le débarquement, que MM. Bloyet, du Hanlay et Renaud étaient allés à bord de l'escadre négocier avec l'amiral Hotham ¹³³, avait eu lieu en mer, quelques jours auparavant, dans de petits bateaux réquisitionnés à Billiers

131. BOURNISEAUX p. 190.

132. BAINVEL, p. 117.

133. *La campagne de 1815 dans le Morbihan (Revue de Bret. et de Vendée 1869)*; J. GUILLEMOT, *op. cit.*, p., 231.

et à Pénerf. Il s'était effectué à l'embouchure de la Vilaine, en face de Penlan, sous la protection des hommes de Coislin¹³⁴ postés sur les falaises de Pénestin et gardant le passage de Tréhiguier¹³⁴.

Il consistait en 8.000 fusils et carabines, un canon, un obusier, des cartouches, des uniformes, des chaussures, etc., qui avaient été amenés en secret par des barques jusqu'à la crique de Foleu, à 25 kilomètres dans les terres, sur un coude profond de la rivière. On suppose bien, en effet, que les navires de l'escadre anglaise, comprenant deux vaisseaux de ligne, le *Belléophon*, sur lequel Napoléon ne tardera pas à venir se livrer à la générosité britannique, et le *Superbe*, une frégate, l'*Astrée*, et quatre transports¹³⁵, ne se sera pas hasardée, comme semblent le croire les historiens, si loin dans les difficiles méandres de la Vilaine encaissée et envasée, pour y être à la merci d'une surprise ou d'un échouage. Du reste, le mémorialiste de l'armée de Coislin dit formellement que celle-ci surveilla le débarquement « à l'embouchure » avant d'aller rejoindre de Sol devant Redon, où il était le 4 juin.

Cette date correspond parfaitement aux manœuvres de l'escadre anglaise. On sait que, le 26 mai, le capitaine Ekitoë avertissait Louis de La Rochejaquelein que, las d'attendre devant les dunes vendéennes, dans les parages de l'île d'Yeu, il avait fait partir trois de ses transports et que deux jours plus tard le reste suivrait. Il exagérait évidemment ou il se laissa fléchir, puisque, le 1^{er} juin, il opérait un débarquement à Croix-de-Vie; mais, le 2, celui-ci était interrompu par l'arrivée de la brigade Grosbon.

L'escadre dut alors appareiller pour l'autre côté de la Loire et venir rejoindre devant l'estuaire de la Vilaine le reste de la division navale, à moins que l'amiral Hotham, ne soit parti, dès les derniers jours de mai, avec quelques-uns de ses navires pour la côte bretonne où il paraîtra toujours seul comme chef responsable des forces anglaises,

134. *Relation d'un officier de l'armée royale d'entre Loire et Vilaine (Revue de Bret. et de Vendée, 1885).*

135. BOURNISEAUX, op. cit. p. 99.

laissant dans la baie de Saint-Gilles un vaisseau de ligne et le schooner le *Télégraphe*, ce qui expliquerait pourquoi la lettre à La Rochejaquelein est signée d'Ekitoë, non de l'amiral lui-même, et comment le capitaine pouvait dire que les autres transports avaient été renvoyés ¹³⁶.

Il s'agissait donc, en réalité, pour l'armée du Morbihan, non pas de recevoir le ravitaillement directement des marins britanniques, mais d'aller le chercher à Foleu, où les barques françaises l'avaient déposé, puis de former et d'accompagner le long convoi de charrettes qui l'achemineraient vers les points sûrs de l'intérieur où chaque légion locale viendrait y chercher sa part.

Le bruit du débarquement s'était naturellement répandu. Il arriva aux oreilles des autorités ¹³⁷. Le général Rousseau quitta Vannes dans la nuit du 9 au 10 avec 500 hommes d'infanterie, 70 cavaliers, un canon. Il franchit d'une traite les vingt-cinq kilomètres le séparant de Muzillac et, dès l'aube, faillit surprendre l'armée royaliste plongée dans le sommeil.

Mais, au faubourg de Penesclus, Joseph Cadoudal avait prudemment posté cinq ou six de ses meilleurs matelots à la surveillance du pont sur lequel la route franchit le ruisseau de Saint-Éloi. Lui-même était resté à proximité, dormant habillé sur deux chaises. Quand l'avant-garde de Rousseau apparut près de la vieille chapelle dominant la côte de Penesclus, ces marins aguerris ¹³⁸ engagèrent une vive fusillade qui fit marquer le pas aux assaillants. Ceux-ci ignoraient le petit nombre des adversaires alertés. Cet arrêt donna le temps à

136. V. plus haut, p. 129.

137. Lettre du préfet du Morbihan (9 juin) informant le Ministre que Bigarré, auquel, le 6 juin, il a envoyé un officier à Rennes pour lui demander des secours, a répondu qu'il ne pouvait lui adresser « ni un homme ni un écu. La division anglaise n'a encore fait aucun débarquement sur la côte de Bretagne, mais les insurgés sont maîtres de toute cette côte. » (Bulletin du Ministère de la Police, du 15 juin. Arch. nat. F⁷ 3785.) — Averti de son côté, Davout écrivait, le 10 juin, à tous les généraux commandant en chef dans l'Ouest pour les informer d'une expédition anglaise destinée à opérer un débarquement et prescrire les mesures à prendre, notamment tâcher de corrompre un chef rebelle afin de connaître le signal des Anglais et, s'y rendant, de s'emparer des armes débarquées. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

138. « C'est aujourd'hui ce qu'il y a de moins mauvais à la tête des révoltés », écrivait Bigarré à Davout, le 9 juin, en parlant des marins de J. Cadoudal.

l'ensemble de la légion d'Auray, conduite par Rohu, d'accourir. Un feu nourri de tirailleurs immobilisa la situation de part et d'autre du pont et Rousseau n'osa pas insister en cet endroit.

Il chercha un passage au-dessus ou au-dessous. En aval, les marais qui vont rejoindre l'étier de Billiers et la mer forment pour Muzillac une défense naturelle. En amont, au contraire, s'offre la chaussée du moulin qui barre le déversoir de l'étang de Penmur et accède au coteau assez abrupt où se dressait, en haut de son cimetière rustique, la vieille église romane de Bourg-Paul, siège de l'antique paroisse de Muzillac.

C'est là qu'après avoir renoncé à forcer le passage du pont, Rousseau fit porter son principal effort, appuyé par sa pièce d'artillerie. Mais il avait perdu assez de temps pour que cette position eût été mise en état de défense par la légion de Vannes et son chef, le chevalier de Margadel. Plus à droite et au centre, se trouvait répartie la légion de Bignan, sous les ordres de Le Thieis. Gamber, commandant son « terrible bataillon ¹³⁹ » d'Elven, avait reçu du marquis de La Boëssière l'ordre de s'éloigner au plus vite et, par Noyal-Muzillac, d'aller se rabattre sur les derrières de l'assaillant, en combinant son mouvement avec la légion de Sécillon, cantonnée à Berrie ¹⁴⁰.

La compagnie des écoliers de Vannes faisait face à la chaussée. C'est donc elle qui reçut le premier choc et le plus violent.

Rousseau commença par diriger sur le coteau un feu nourri d'artillerie et de mousqueterie. Les écoliers, encore novices, furent d'abord déconcertés, d'autant plus que la première volée de mitraille atteignit à la tête leur sergent, le jeune barde Le Thiec, dont la bonté, le talent de chanteur et de poète, la gaité, avaient fait le boute-en-train de la bande.

139. BAINVEL, p. 120. — Cf. RIO, p. 269.

140. MARQUIS DE LA BOËSSIÈRE, *Observations sur le livre...*, p. 10; *La campagne de 1815...* dans *Rev. Bret. et Vendée*, 1869.

Leur instructeur, le vieux grognard Bertaud, se moquait d'eux parce que, disait-il, trop polis, ils saluaient de la tête chaque coup de canon ¹⁴¹.

Les bleus s'étaient lancés sur la chaussée sous la protection de leurs tirailleurs et commençaient à gravir la pente, quand les écoliers, comprenant le danger, se reprirent et formèrent une ligne serrée, les plus jeunes par derrière rechargeant les fusils des plus grands. L'action fut très chaude. Une balle frappa en plein cœur le capitaine des écoliers, le grand Nicolas. Le lieutenant Bainvel prit le commandement de la compagnie. On se tirait à bout portant. A une décharge du bataillon du 75^e de ligne qui attaquait, les écoliers répondirent par un cri général de « Vive le Roi ! » et se précipitèrent sur l'ennemi qui recula et repassa la chaussée.

Rousseau, devant une résistance si opiniâtre à cet endroit, recommence alors sa tentative contre le pont de Penesclus. Il se heurte de nouveau à la résistance renforcée de la légion d'Auray.

Il revient au moulin. Les voltigeurs repassent la chaussée et se lancent une seconde fois contre les collégiens. Le tir de ceux-ci avait un instant faibli, car leurs maigres munitions s'épuisaient et Margadel leur recommandait de les ménager. L'adversaire s'en était aperçu, mais l'espoir qu'il en avait conçu ne se réalisa pas, car il fut, au contraire, accueilli par un feu continu, auquel prenaient part des chouans de Le Thieis accourus à la rescousse.

Pendant l'accalmie qui s'était produite sur ce point du champ de bataille, les habitants de Muzillac avaient été prévenus de l'anxiété qu'éprouvaient les combattants en voyant diminuer leurs munitions. La comtesse de Botdéro, alors à Muzillac, prit l'initiative de faire rassembler et fondre en balles vaisselle, cuillers et fourchettes d'étain, de recueillir plomb et poudre de chasse se trouvant chez des particuliers. De tout cela on fit à la hâte des cartouches que des femmes

141. V. RIO et BAINVEL, *op. cit.*

courageuses, dignes émules des Gauloises qui restaient derrière leurs maris et leurs fils pour les exciter au combat et les empêcher de fuir, coururent porter au front de bataille où le feu crépita de plus belle.

Les soldats de Rousseau durent encore reculer de l'autre côté du moulin à l'abri de leur force principale, poursuivis jusque-là par les écoliers. Ceux-ci n'allèrent pas plus loin, car leur tendre cœur se fendait à la vue des blessés étendus à terre et ils s'arrêtaient pour les secourir, les porter à l'abri, panser leurs plaies, les consoler et assister les mourants. Des scènes touchantes eurent lieu, qui illustrent bien le caractère relativement bénin et humain, sans haine foncière, de cette petite guerre civile et aussi la qualité d'âme de ces jeunes guerriers improvisés ¹⁴².

Il est alors dix heures du matin. Aucun résultat ne se précise. Mais voici qu'éclatent soudain des coups de fusil en arrière des positions gouvernementales. C'est Gamber qui arrive, ayant opéré son mouvement tournant. Alors Rousseau, dans la crainte d'être encerclé, ordonne au plus vite la retraite. Elle ne s'opère pas facilement. Une grande partie du chemin, les bleus seront harcelés sur leur flanc droit par les chouans de Gamber et ceux de Sécillon. Avant d'arriver à Vannes, ils auront encore à subir sur leur flanc gauche le feu des marins de Sarzeau, qui rôdent par là avec le comte de Francheville ¹⁴³.

Cette affaire de Muzillac fut un succès pour les royalistes, qui y possédaient, il faut le dire, une écrasante supériorité numérique.

Si la petite troupe de Rousseau avait été, au retour, poursuivie énergiquement par de Sol pendant qu'elle était attaquée de flanc, sa retraite eût pu tourner au désastre. Heureusement pour elle, son ennemi était bien trop préoccupé du convoi à aller quérir près de la Vilaine pour s'engager sur la route

142. RIO et BAINVEL nous ont laissé des récits détaillés du combat de Muzillac, auquel ils prirent, comme chefs des écoliers de Vannes, une part active.

143. MARQUIS DE LA BOESSIÈRE, *op. cit.*, p. 11.

de Vannes, dans la direction opposée. Rousseau put donc ramener dans cette ville des forces à peine entamées.

Son parti accusera des pertes minimales : 5 morts et 16 blessés¹⁴⁴. Un rapport ou un communiqué, pour être officiel, n'est pas forcément digne de foi. Chacun le sait. Il sera permis de douter de ces chiffres quand on voit, sans autres moyens d'information que des on-dit, évaluer les pertes royalistes à 250 morts et blessés, ce qui est manifestement impossible. Outre celles du capitaine Nicolas et du sergent Le Thiec, de la compagnie des écoliers, les chouans eurent à déplorer la mort d'un autre chef, M. de Guerry¹⁴⁵. En évaluant leurs pertes à une dizaine de tués et une cinquantaine de blessés, on reste dans la vraisemblance et sans doute près de la vérité.

On jugera de la créance qu'il faut accorder à ces bulletins officiels, si leurs données ne sont pas corroborées par des renseignements provenant d'autre source, quand on saura qu'au lendemain de cette tentative manquée de Muzillac, le général Bigarré écrivait au ministre de la Guerre : « Je viens d'apprendre qu'une de mes colonnes mobiles sortie hier de Vannes a rencontré une bande de rebelles à Muzillac et qu'elle l'a complètement battue¹⁴⁶. » Trois jours après, ne pouvant plus céder la retraite du général Rousseau, il en fournit à son chef l'explication plutôt étrange que voici : « Cette colonne est rentrée dans Vannes pour y déposer une pièce de canon qui l'a empêchée de tirer parti d'une excellente occasion¹⁴⁷ ».

En réalité, si les chefs royalistes ne surent pas exploiter leur avantage, ils en retirèrent du moins un profit moral considérable. La confiance fortement entamée pendant quelques

144. Lettre de Bigarré à Davout, du 14 juin : « [Rousseau] partit de Vannes avec 500 hommes... Il rencontra l'ennemi en position..., on évalua sa force de 5 à 6.000 hommes sans compter 1.500 hommes qui étaient à l'entrée de la Vilaine à recevoir les armes... Les rebelles ont 250 hommes tués ou blessés. Rousseau a 5 tués et 16 blessés. » (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7).

145. J. GUILLEMOT *op. cit.*, p. 231.

146. Lettre du 11 juin (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

147. Lettre déjà citée du 14 juin (*Ibid.*).

jours par l'évacuation de Redon, les défections qui la suivirent et les fâcheuses nouvelles venues de Vendée, fut complètement restaurée dans leur armée.

Leurs morts enterrés dès le soir avec honneur et piété dans le petit cimetière de Bourg-Paul, parmi les roses et les herbes folles, paysans, marins et écoliers — ceux-ci tout fiers du titre de « compagnie d'élite » qui venait de leur être décerné pour leur belle défense du moulin de Penesclus¹⁴⁸ — se dirigèrent allègrement, la nuit suivante, à travers le mystère des chemins creux et des hameaux endormis, vers Foleu, où, dès la veille, un détachement d'un millier d'hommes avait reçu livraison du matériel anglais¹⁴⁹.

Ils y arrivèrent au petit jour.

Une première distribution fut faite, séance tenante, à tous ceux qui étaient présents et qui manifestaient bruyamment une joie presque enfantine de recevoir fusils, sabres, baïonnettes, poudre, cartouches, gibernes et surtout chaussures toutes neuves. La plupart étaient en sabots et les souliers de cuir constituaient pour eux un véritable luxe. Le reste fut chargé sur les charrettes réquisitionnées ainsi que leurs conducteurs dans toute cette région.

Et le long convoi escorté prit lentement, au pas des bœufs, par Caden et Malansac, le chemin de Rochefort-en-Terre, où il arriva le soir du 11, pour coucher. Au grand jour, à la barbe des têtes de colonnes venues de Rennes et de Nantes et qui n'osèrent pas dépasser La Roche-Bernard pour les attaquer, les chouans avaient traîné fièrement sur les routes leurs pièces d'artillerie, avec caissons, commandées par un ancien émigré nommé Couëssin, promu à cette fonction parce qu'il se targuait d'être seul parmi eux à en connaître le maniement¹⁵⁰.

148. RIO, *op. cit.*, p. 276.

149. Lettre ci-dessus de Bigarré à Davout, 14 juin.

150. RIO, p. 306, a vu « deux pièces de campagne et deux obusiers ». GUILLEMOT, p. 231, « deux pièces d'artillerie ». BAINVEL dit, p. 125, « des canons, des obusiers » sans plus de précision. Au combat d'Auray, c'est deux pièces d'artillerie qui seront abandonnées par les chouans et on ne voit pas qu'il leur en soit resté dans la suite. La *Relation d'un officier de l'armée royale d'entre Loire et Vilaine* parle comme Guillemot « d'un canon et d'un obusier ». Nous pensons donc que ce chiffre de

XIX. — Conduite du convoi. Inaction du général de Sol.
Il repousse les propositions de Fouché.

De ce jour, ils se crurent invincibles. A vrai dire, pendant plus d'une semaine ils eurent la plus entière liberté d'action dans tous les cantons ruraux du Morbihan.

C'est pour eux le point culminant de la campagne.

Leur nombre augmente très rapidement et sans cesse ¹⁵¹. Des volontaires leur arrivent même de l'autre côté de la Loire après le combat des Mathes, la mort de La Rochejaquelein et la dispersion momentanée des divisions vendéennes ¹⁵². L'armement est tout neuf, les munitions suffisantes, les bleus se tiennent cois, la population est accueillante, les nuits sont tièdes, le printemps pare la nature, le cidre pétille dans les verres, la joie est partout, la vie est bonne!

« Ce n'étaient que danses, que chants, que plaisirs! rappelle Bainvel dans ses *Souvenirs*. A Rochefort, où l'armée séjourna plusieurs jours... on dansait tous les soirs... Rochefort était devenue pour nous une petite Capoue ¹⁵³. »

Mais à la guerre l'inaction se paie. De Sol laisse passer pendant ces quelques jours l'occasion de battre en détail, l'une après l'autre, les petites garnisons urbaines, de Vannes et de Pontivy par exemple. Il donne à l'ennemi le temps de se renforcer.

Sa seule préoccupation est de protéger son précieux convoi jusqu'à ce que tout le contenu en ait été réparti. Quand ses

deux pièces a le plus de chance d'être exact. Cela n'empêche pas l'aide-de-camp de Bigarré d'écrire à Davout, le 14 juin, qu'on a débarqué, le 10, « 10.000 fusils, 10 canons... » et le lieutenant de police de Rennes d'annoncer à Lamarque, le 16 juin, que de Sol possède « 4 canons et un obusier ». (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.) Il est vrai que les lettres hyperboliques de ces deux derniers n'ont d'autre objet que de montrer la situation critique de Bigarré et de Rousseau afin d'obtenir qu'on leur envoie des renforts.

151. BAINVEL, p. 126.

152. Rapport du chef d'escadron Marbot à Davout, le 13 juin (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7).

153. BAINVEL *ibid.*

lieutenants lui proposent de profiter de sa supériorité numérique provisoire pour attaquer l'ennemi, il refuse, invoquant ce seul motif : « Cela compromettrait le convoi ¹⁵⁴ ». Il écrit aux divers chefs de légion qui ne suivent pas le corps principal de l'armée d'avoir à venir tel jour à tel endroit chercher leur lot.

Ainsi Julien Guillemot, resté, nous l'avons vu, surveiller la ville de Pontivy, dont il s'entêtait à vouloir empêcher de sortir les 500 marins et l'escadron de cavalerie qui l'occupaient, reçoit, le 17, une lettre du général en chef le prévenant qu'il lui a réservé 600 fusils et les munitions correspondantes. Qu'il vienne à Plaudren ; le maire, homme de toute confiance, lui dira où se trouve le convoi.

Guillemot ne se le fait pas répéter. Le soir même, il expédie sa légion dans la région de Bieuzy et de Melrand, moins favorable à une surprise que les bourgs de Naizin et de Noyal-Pontivy, où il la tenait d'ordinaire, et lui-même part avec son chef de bataillon Dagorn et 25 hommes d'élite pour Plaudren où, le 18, il trouve l'armée royale ¹⁵⁵ qui, s'étant enfin arrachée aux délices de Rochefort, arrivait après avoir caché ce qui restait du convoi dans les bois de Kerfily, entre Elven et Trédion ¹⁵⁶.

Pendant que de Sol perdait ainsi un temps précieux, ses adversaires s'inquiétaient fort de sa supériorité en effectifs et, depuis le débarquement, en armement. Ils s'inquiétaient aussi de son silence inexplicable, se demandant où il voulait en venir.

Fouché, fidèle à sa méthode de diplomatie secrète, de cheminements souterrains, sentant la partie douteuse dans le domaine militaire, tenta près de Sol de Grisolles les mêmes manœuvres qui venaient de si bien lui réussir sur la rive gauche de la Loire en semant division et méfiance parmi les chefs vendéens.

154. Rio p. 309.

155. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 232.

156. C^{te} DE GOUYON DE COISPEL, *op. cit.*, p. 000.

MM. de Malartic et de La Béraudière furent chargés par le ministre de la Police de faire aux insurgés de la rive droite d'identiques propositions de paix. Le 3 juin, ils quittèrent la Vendée afin de communiquer à d'Andigné d'abord, pour le Maine, à de Sol ensuite, pour la Bretagne, le projet de traité envoyé de Paris ¹⁵⁷.

Le général breton répondit par un non catégorique : « *J'ai reçu, Messieurs, la lettre que vous m'avez écrite. Je ne crois pas devoir faire aucune réponse relative à l'objet qu'elle traite. C'est aussi l'opinion des principaux chefs qui servent avec moi* ¹⁵⁸. »

Une nouvelle démarche fut tentée, sans plus de succès, quelques jours plus tard, par l'intermédiaire de M. de Villeblanche, porteur d'une lettre du général Bigarré à de Sol où celui-ci pouvait lire cette phrase conciliante :

« ... *Faites-nous connaître vos intentions, pour que nous puissions en informer le général Lamarque, qui alors fera cesser les hostilités et indiquera un lieu où l'on pourra se réunir pour traiter...* ¹⁵⁹ »

De Sol ne fléchit pas et, comme Bigarré avait cru l'impressionner en lui annonçant la mort de Louis de la Rochejaquelein et l'ouverture de négociations avec les chefs vendéens, il répondit du tac au tac, le 13 juin :

« ... *La mort du brave La Rochejaquelein m'est connue et je n'ai rien de plus positif depuis cette époque; mais je serais bien tristement étonné si, dans les circonstances présentes, j'acceptais comme vrai le bruit dont vous vous êtes rendu l'interprète. J'ignore complètement quelle est la disposition de l'armée vendéenne depuis ce fatal événement; mais, quelle qu'elle soit, elle ne doit en rien influencer sur ma manière d'agir. Je commande à des populations généreuses, amies de leur pays, et ces populations ne peuvent pas déposer les armes lorsque le sort des combats a favorisé toutes leurs entreprises* ¹⁶⁰. »

157. DE LA FRÉGEOLIERE, *Emigration et Chouannerie*, Paris, 1881, p. 288.

158. ERNEST DAUDET, *La police et les chouans*, p. 352.

159. DENIAU, *op. cit.*, t. VI, p. 393.

160. *Ibid.*

En même temps il écrivait à ses officiers, le 15 juin, pour les mettre en garde, la lettre suivante, qui, d'une part, laisse transparaître l'inquiétude où le mettaient, malgré son assurance de façade, les bruits relatifs aux affaires de Vendée, d'autre part, développe bien les motifs par quoi les insurgés entendaient justifier leur révolte contre Napoléon malgré la coalition étrangère. De ce point de vue surtout, elle constitue vraiment un curieux document propre à éclairer leurs sentiments :

« Les ennemis de notre Roi et de notre cause prétendent qu'ils sont parvenus à égarer les généraux de la Vendée dans le labyrinthe d'une paix impossible.... Nous avons foi dans la Vendée. et nous espérons que ces bruits seront démentis par les faits. Quant à nous, Messieurs, nous n'avons à prendre conseil que de notre dévouement et de la haine invétérée que nous portent nos ennemis. Tant que le roi Louis XVIII ne sera pas aux Tuileries, libre et maître, nous combattons; et si d'astucieuses propositions vous étaient adressées, je vous autorise à faire passer par les armes tous les émissaires qui auraient accepté la mission de vous séduire. Le général Rousseau m'écrit que la guerre va commencer aux frontières et qu'ici l'effusion du sang est inutile. Cela peut être; mais alors qu'il suive son système : qu'il ne nous attaque pas; qu'il nous laisse avec notre drapeau et notre cocarde; que l'on ne prélève aucun impôt sur les campagnes ni dans les villes qui ne reconnaissent pas le gouvernement usurpateur; que l'on respecte les parents et la liberté des conscrits réfractaires; que l'on nous regarde comme neutres dans la question qui va s'agiter, et nous ne tirerons pas un coup de fusil. Ce n'est pas nous qui avons encore une fois commencé la guerre civile; ce sont les Bonapartistes qui, il y a un an, se précipitaient aux genoux des Bourbons pour en obtenir des faveurs et qui aujourd'hui marchent contre eux après les avoir indignement trahis. Sous la Restauration nous sommes restés dans nos masures ruinées sans rien demander, mais la trahison nous a poussés à la guerre.

» *La Révolution se fait menaçante ; c'est aux Bretons qu'il appartient de la combattre. Nous la combattrons jusqu'à notre dernier soupir* ¹⁶¹. »

Dans l'entrevue qui lui avait été demandée par les négociateurs, il aurait rompu les chiens brutalement en s'écriant : « *Ma paix? Elle est dans ma dernière cartouche!* ¹⁶² ».

Le fait est peut-être controvérsé. Cette entrevue n'a pas laissé de trace et elle aurait été en contradiction avec la terrible menace contenue dans la lettre ci-dessus à l'adresse des négociateurs de Fouché.

Devant cette intransigeance, imitée par d'Andigné et d'Ambrugeac dans le Maine, le duc d'Otrante n'avait plus qu'à passer la main au prince d'Eckmühl pour réduire l'insurrection bretonne. Mais les chefs militaires n'étaient rien moins que rassurés. « *Si d'ici huit jours, confiait, le 16 juin, à Lamarque le général Bigarré, je n'ai pas reçu les troupes promises, je devrai abandonner le Morbihan* ¹⁶³. »

La dernière tentative du général Rousseau, dont il venait de recevoir le rapport, n'était pas pour lui donner confiance.

Sorti, le 14, de Vannes pour se rendre compte de la situation de l'ennemi depuis le combat de Muzillac, Rousseau s'était porté avec 1.500 hommes sur Rochefort où le convoi se trouvait alors garé. Ayant pris contact avec les troupes royalistes au moulin de Clergeret ¹⁶⁴, il s'était retiré après une vive et courte escarmouche, au cours de laquelle les marins de Francheville lui avaient donné l'humiliante impression de leur méprisante confiance en dansant, goguenards et narquois, une *ridée* endiablée sur la lande bordant la route où ses soldats décontenancés faisaient mollement le coup de feu avec ceux de Gamber et de Margadel ¹⁶⁵.

161. DE LA FRÉGEOLIERE. *op. cit.*, p. 295; DENIAU, *ibid.*, p. 394-395.

162. MURET, *Guerres de l'Ouest*, p. 508.

163. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

164. RIO, *op. cit.*, p. 308. — Voir aussi l'auteur anonyme de *La campagne de 1815 dans le Morbihan*, *loc. cit.*, qui appelle ce moulin *Letrehec*.

165. RIO, *ibid.* La *ridée* est la ronde rythmée encore aujourd'hui en usage au pays vannetais et dont le cercle mouvant peut comprendre, si l'espace s'y prête, des centaines de danseurs.

Il avait en cette affaire acquis la certitude que les chouans étaient 10 à 12.000, munis d'armes et même d'artillerie. Rentré à Vannes, il avait renvoyé à Rennes le bataillon de 600 hommes que Bigarré lui avait prêté pour cette reconnaissance ¹⁶⁶.

Le Préfet du Morbihan estime qu'il faut de toute urgence et d'absolue nécessité envoyer au moins 3.000 hommes de ligne dans le Morbihan pour mater l'insurrection ¹⁶⁷.

Le général Lamarque, tout en appuyant énergiquement les demandes de renfort de son subordonné de Rennes, estime qu'il pourrait faire mieux en ne divisant pas ses troupes, ce qui rend impuissant chacun des trop petits détachements, et en les concentrant sous forme de colonnes mobiles qui se porteraient successivement sur les points intéressants. Il le rappelle plusieurs fois dans ses lettres à Bigarré ¹⁶⁸ et, comme celui-ci persiste dans ses errements, il écrit à Davout, le 13 juin : « *Je supplie Votre Excellence d'écrire en ce sens au général Bigarré et aux autres généraux qui ne veulent pas entendre ma voix* ¹⁶⁹. »

Secondant ses vues, Davout, dans une dépêche du 14 juin à Bigarré, en même temps qu'il lui annonce l'arrivée de 1.000 fusils, ajoute : « *Il faut de l'activité, de la vigueur, des surprises de nuit, quelques répétitions de l'affaire de Redon... et tout rentrera dans l'ordre* ¹⁷⁰ ».

Le 23, il revenait à la charge : « *Vous avez dû, d'après les instructions de M. le général Lamarque, vous rendre en personne dans le Morbihan afin de purger le département des bandes qui l'infestent* ¹⁷¹ ».

De pareils ordres émanant de la plus haute autorité militaire après l'Empereur durent piquer au vif le soldat dévoué et courageux qu'était Bigarré.

166. Préfet et lieutenant de police, Rennes, 16 juin, dans le Bulletin des 18 et 19 juin. (Arch. nat. F⁷ 3785.)

167. *Ibid.*

168. V. plus haut, p. 26 et 27.

169. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

170. *Ibid.*

171. *Ibid.*

Entre ces deux lettres du ministre il avait pris sa résolution et décidé d'exécuter point par point les prescriptions de la première.

Il va, en tous cas, montrer dorénavant de l'activité, de la vigueur et par une marche de nuit, réalisant une habile manœuvre d'encerclement, renouveler en l'amplifiant le succès de Redon.

Ayant appris que de Sol venait enfin de quitter Rochefort et comptait se diriger vers Auray afin de protéger un nouveau débarquement qui devait avoir lieu dans l'anse du Pô, près de Carnac, où croisaient¹⁷² déjà un vaisseau de ligne et plusieurs autres unités anglaises, il enjoit au général Rousseau de venir le trouver à Ploërmel, le 18, en y amenant le gros de sa troupe. Lui-même s'y porte de Rennes avec 1.500 fantassins, quelques cavaliers et une compagnie de fédérés de cette ville, dont beaucoup d'étudiants, au total 2.000 hommes environ¹⁷³.

Rousseau quitte Vannes le 18 au matin, par la route de Ploërmel. Ce jour-là, nous l'avons dit, de Sol était à Plaudren et 5.000 hommes de son armée se trouvaient cantonnés entre cette localité et le gros bourg d'Elven que traverse la route de Ploërmel.

Plusieurs membres de l'état-major du chef royaliste, notamment M. du Moustier, sous-chef de cet état-major, s'étaient portés à cheval sur la hauteur de Mangolérian d'où la pureté de l'atmosphère, par cette belle journée de printemps, leur permettait de surveiller de loin la marche des impérialistes¹⁷⁴.

L'occasion s'offrait magnifique à de Sol de battre successivement ses adversaires avant leur réunion. Il pouvait écraser Rousseau à son passage en plein milieu de son armée dans ce pays entièrement acquis à la chouannerie. Il marche-

172. Rapport de Bigarré à Davout, du 23 juin (*Ibid.*).

173. H. HOUSSAYE, « 1815 », t. II, p. 153.

174. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 232.

rait ensuite sur Bigarré, qu'il obligerait au moins à se replier sur sa base de Rennes.

Tel était le vœu unanime des chouans, fraîchement armés et animés d'un grand esprit combatif.

Le commandant de la légion vannetaise, M. de Margadel, pressa de Sol d'engager la lutte. Gamber, Guillemot et plusieurs autres chefs de légion l'appuyèrent énergiquement¹⁷⁵. Le général objecta comme toujours la nécessité de garder le convoi jusqu'à la distribution complète de son chargement. Au surplus, il désirait garder sa troupe intacte pour protéger, recevoir et convoier le nouveau débarquement projeté, qui devait compléter celui de Foleu. Ainsi serait achevé l'armement de toute la région bretonne. Ensuite on serait plus fort et l'on verrait à faire autre chose...

Margadel revint vivement à la charge : « Laissez 500 hommes à la garde du convoi et avec le reste, qui est amplement suffisant pour réussir, attaquez au moins Rousseau ». Rien n'y fit et la jonction des deux généraux eut lieu sans la moindre opposition, à Ploërmel.

Rousseau croyait rêver. Il avait tenu à obéir aux ordres de son chef, mais il pensait sincèrement aller à un désastre et sans doute à la mort. Pendant les deux lieues que sa troupe avait traversé la zone d'Elven où, des deux côtés de la route, il sentait les fusils braqués derrière les haies et les talus, il lui avait fait prendre le pas de course. Plus tard, il dira devant de Sol lui-même qu'il s'était bien cru irrémédiablement perdu ce jour-là¹⁷⁶.

Les chouans de Gamber ne pardonnaient pas à de Sol de les avoir empêchés d'exterminer ces bleus qui se permettaient ainsi de traverser à leur barbe leur propre canton. Ils crièrent à la trahison et plus d'un regagna sa chaumière.

Le même soir, au presbytère d'Elven; où il couchait, de Sol fut violemment pris à partie par Margadel, dont le

175. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 233.

176. MURET, *op. cit.*, p. 508; RIO, *op. cit.*, p. 309; *La campagne de 1815...*

dernier mot fut qu'il aimerait mieux subir de nouveau toutes les misères de l'émigration que continuer une guerre si niaise¹⁷⁷. La tête dans les mains, comme anéanti, il subissait sans répondre ces amers reproches. Enfin, Joseph Cadoudal, Le Thieis et d'autres membres de l'état-major, émus de la prostration de leur chef qu'ils attribuaient aux souffrances de sa captivité, intervinrent pour mettre fin à cette pénible scène.

Alors de Sol, comme pour se faire pardonner son inaction précédente, passant d'un extrême à l'autre, dans un accès de nervosité évidemment morbide, proposa une attaque immédiate de la ville de Vannes, dégarnie de troupes par le départ de Rousseau.

Tout l'état-major, y compris Margadel, fut unanime à désapprouver ce projet, dont la réalisation, disait-il, n'aurait qu'un effet de prestige éphémère, puisqu'elle laisserait intactes les forces unies de l'adversaire, et à conclure que le succès du prochain débarquement devait être désormais le seul objectif immédiat de l'armée royaliste¹⁷⁸.

XX. — Combat d'Auray

(21 juin)

Celle-ci se mit en marche, le lendemain 19, pour Auray, qu'elle traversa sans s'arrêter, chaque chef de corps allant directement prendre au nord de cette ville la position indiquée d'avance par de Sol.

Ce dernier, de son côté, s'était rendu à bord de l'escadre anglaise, dans la baie de Quiberon, pour s'entendre avec l'amiral Hotham¹⁷⁹. Il revint à Auray dans la soirée du 20 et y tint un conseil de guerre sur les dispositions à prendre pour résister à Bigarré qui approchait bien décidé, de son côté, à s'opposer au futur débarquement.

177. RIO, *op. cit.*, p. 310.

178. MURET, *ibid.* Muret se sert surtout du témoignage verbal direct de Bainvel, très digne de foi, complété par celui de survivants qu'il a interrogés.

179. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 233.

Voici quel était le dispositif des deux armées qui allaient s'affronter.

Après sa jonction avec Rousseau à Ploërmel, Bigarré avait décidé une attaque générale en demi-cercle contre de Sol, afin de le prendre entre la rivière d'Auray et celle d'Étel, le repousser vers Carnac et le rejeter à la mer ou bien l'enfermer dans la presqu'île de Quiberon, dont l'entrée amincie comme un goulot se prête si bien à l'embouteillage de la troupe qui s'y laisse acculer. En un mot, il voulait tenter une réédition, *mutatis mutandis*, de la manœuvre qui avait réussi, en 1795, à Hoche contre les émigrés, trop hypnotisés, eux aussi, par le secours possible d'une escadre embossée dans la baie de Quiberon. Un plan analogue venait, on l'a vu, quinze jours auparavant, de causer la défaite du généralissime vendéen aux Mathes. Décidément l'attraction de la côte et de l'aide britannique a joué de bien vilains tours à la cause royaliste.

Le 19, Bigarré envoie aux garnisons de Lorient, Pontivy et Vannes l'ordre d'avoir à faire partir, chacune d'elles, une colonne mobile qui devra être arrivée à proximité d'Auray dans la soirée du 20 pour pouvoir combiner dès le lendemain ses mouvements avec les autres colonnes convergentes¹⁸⁰.

Celle de Lorient, composée de troupes d'artillerie de marine, renforcées par des détachements de Brest, était parvenue à Landévant.

De Pontivy, une partie de la garnison, comprenant aussi des marins de Brest et de Saint-Malo, unie à des fédérés, avait gagné Camors et Pluvigner.

Vannes fournissait, outre la colonne sortie le 18 avec Rousseau pour rejoindre Bigarré à Ploërmel, des douaniers, des gardiens de marais salants, un contingent de sa garde nationale et des gendarmes détachés de Nantes par Lamarque.

180. La composition et l'itinéraire de ces détachements sont tirés de RIO, de BAINVEL, de l'auteur de *La campagne de 1815 dans le Morbihan* et du rapport de Bigarré à Davout du 23 juin. (Arch. Guerre C¹⁵ 7.)

Cette colonne vannetaise ne dut partir que le 21 au matin, car il n'en sera question qu'à la fin du combat. Encore semble-t-elle n'avoir guère dépassé Pontsal.

La quatrième colonne — la principale — commandée par Bigarré lui-même et formée des éléments rennais et vannetais que nous avons indiqués, était venue par la route de Josselin coucher, le 19, au petit village de Cadoudal, passage profondément encaissé et facile à défendre de la vallée de la Claie.

Le lendemain, par Plaudren, que l'état-major de Sol occupait vingt-quatre heures plus tôt, Grandchamp et Plumergat, elle avait atteint Sainte-Anne. Poussant tout de suite jusqu'au coteau abrupt dominant le Loch, ruisseau rocailleux qui va marier ses eaux brunes à celles de la mer dans les roseaux vaseux du grand marais de Kerzo, elle avait pris contact avec l'ennemi, posté sur la pente et le plateau opposés, par un rapide échange de quelques coups de fusil. Elle s'était aussitôt retirée devant les marins de Joseph Cadoudal, sans plus insister puisqu'elle avait rempli sa mission qui était seulement, ce soir-là, de reconnaître la position des chouans. Elle était alors revenue coucher tranquillement au cloître et au couvent de Sainte-Anne.

Par cette retraite feinte, Bigarré endormait la vigilance des chouans. Ceux-ci, toujours imprévoyants, ne comptèrent plus sur une attaque imminente et omirent de se garder soigneusement, malgré l'insistance du vieux routier Gamber qui conjurait de Sol d'aller attaquer par surprise et escalade les bleus endormis dans leur cloître.

L'état-major avait repoussé ce projet comme téméraire. Un chef de patrouille passant cette nuit-là près de Gamber vit avec surprise de grosses larmes couler de ses yeux. Interrogé sur la cause de son chagrin, le dur vieillard répondit : « Je pleure sur le malheur qui ne peut manquer de nous arriver demain ¹⁸¹ ».

181. RIO, *op. cit.*, p. 323.

La position des royalistes était pourtant très favorable à une défensive active. Judicieusement choisie, elle fut mal exploitée.

Les points stratégiques importants du Morbihan, comme de toute la Basse-Bretagne, sont les vallées de ces petits fleuves côtiers qui, dévalant des collines et plateaux de l'intérieur par des coulées sinueuses perpendiculaires à la mer, forment vers leur embouchure de profondes coupures de la zone côtière, larges et envasées ou rocheuses et escarpées, qu'une armée est obligée de franchir pour progresser le long du littoral où sont les villes principales, le trafic, les grandes voies et les débouchés. Or, elle ne peut pratiquement le faire qu'au-dessus du point où parvient le flux des grandes marées, parce qu'à partir de là seulement les bords se rapprochent ; des ponts et des chaussées de moulins permettent facilement le passage.

La « rivière » d'Auray est un de ces obstacles naturels. L'histoire l'a rendu particulièrement célèbre. Pour se le disputer, les armées franco-bretonne de Charles de Blois et anglo-bretonne de Jean de Montfort engagèrent, le 29 septembre 1364, la grande bataille qui décida de la succession au duché de Bretagne. La rive de son marais eut, en 1795, le triste privilège d'être choisie pour le lieu d'exécution de la majorité des émigrés faits prisonniers à Quiberon. Elle en a gardé le nom de Champ des Martyrs.

C'est elle qui allait être encore le témoin de la dernière bataille, et de la plus notable, entre les impérialistes et les royalistes de 1815.

Elle couvrait tout l'arrière-pays du futur débarquement. Aussi de Sol avait-il disposé ses légions depuis le pont de Saint-Goustan, à Auray, que devaient garder les écoliers avec le 1^{er} bataillon de Vannes et des chouans de Baden et de Plumergat, jusqu'au petit pont du moulin de Trec'h-Rous, à deux kilomètres en amont de Brech, confié à la surveillance de Charles Le Neillon, commandant le 2^e bataillon de

Vannes. Entre ces deux points extrêmes s'échelonnaient quatre autres ponts à défendre : celui de Tréauray et la chaussée du moulin d'Estaing, au-dessus du Champ des Martyrs, où devaient veiller Joseph Cadoudal et sa légion d'Auray, Gamber avec celle d'Elven, Sécillon et ses Redonnais; celui de Brech dont étaient chargés Le Thieis et ses chouans de Bignan, sauf un détachement, sous les ordres de Gamber, de Pleugriffet, préposé à la garde de la chaussée du Hurto, un peu en aval.

A la hauteur de Tréauray, sur le plateau, avaient été mises en batterie les deux pièces d'artillerie débarquées à Foleu. Dans le bourg de Brech dix compagnies avaient été massées, en réserve, et à un kilomètre vers l'ouest, François Guillemot, frère de Joseph, veillait, avec quatre autres compagnies de la légion de Bignan, à l'intersection des routes de Pluvigner et de Landaul, par où les bleus de Pontivy, et peut-être aussi une partie de ceux de Lorient, devaient déboucher ¹⁸².

On peut reprocher à ce dispositif d'avoir dispersé la défense en laissant subsister trop de ponts ou chaussées d'accès. Il fallait couper les quatre moins importants : Trec'h-Rous, le Hurto, Estaing et Tréauray, et faire garder fortement avec vigilance les deux clés de la situation : le pont de Brech en amont, celui de Saint-Goustan en aval.

Derrière cette protection naturelle concentrer tout le gros de l'armée sur la lande de Lan-er-hreü, appelée aussi de Poulblaie, située en arrière du bourg de Brech ¹⁸³, et y livrer une bataille que l'avantage de la situation et du nombre aurait pu faire pencher du côté des chouans.

L'endroit qui porte ces noms est un vaste plateau d'ajonc et de bruyère, pierreux et bosselé, traversé par la route d'Auray à Pluvigner-Baud-Pontivy, dominant un paysage bocager très étendu, coupé de petits vallons et de hauts

182. Ce dispositif a pu être reconstitué grâce aux souvenirs de RIO, p. 321 et s.; de GUILLEMOT, p. 233-235, et à quelques indications éparses dans BAINVEL et l'auteur de *La campagne de 1815...*

183. *Lan-er-hreü* = lande de l'étable, en breton; *Poulblaie* = mare au loup. Depuis les événements de 1815 on dit aussi : *Lan-er-brezel* = lande de la bataille.

talus. Véritable point stratégique, d'où l'on peut apercevoir par temps clair les clochers d'une dizaine de paroisses autour d'Auray et d'où l'on commande toute arrivée par le Nord à cette petite ville, qui est un nœud de communications et de transactions terrestres et maritimes régionales.

Surplombant presque à pic la vallée de Tréauray, couvert au sud-est par les marais salés presque infranchissables que borde le Champ des Martyrs, il constituerait un camp retranché de premier ordre pour une troupe qui saurait en garder les accès, et ne se laisserait pas surprendre ou déborder. Vrai champ pour une grande rencontre, ce qui explique qu'il fut le lieu où se heurtèrent toujours ceux qui se disputaient les rives morbihannaises.

Une armée qui veut progresser au delà de Vannes vers Hennebont, Lorient et le Finistère, posséder la côte, contrôler la mer, doit s'assurer la maîtrise d'Auray et les ponts de sa rivière. Lan-er-hreü est entre le pont de Brech et celui d'Auray, surveillant le débouché de l'un et de l'autre.

Encore faut-il que l'armée qui tient une si forte position soit vraiment commandée. Or, on sent chez de Sol, en ces journées des 20 et 21 juin, un flottement complet de l'esprit ou de la volonté. D'une situation avantageuse il ne tire aucun parti; d'une supériorité numérique — puisqu'il semble avoir eu en main de 5 à 8.000 hommes, selon les témoignages, contre 3.000 environ — il fait une infériorité en dispersant ses forces par petits paquets qu'il laisse écraser les uns après les autres.

Sa pensée ne se formule pas; nulle part elle n'apparaît; ses chefs de légion semblent livrés à leur inspiration individuelle.

Subissait-il, en ces moments de grand surmenage physique et intellectuel, les suites déprimantes de sa longue et cruelle détention?

On raconte que le 20 au soir, pendant le conseil de guerre tenu par les chefs royalistes à l'hôtel de ville d'Auray, où

était établi le quartier général, il se serait assoupi et aurait levé la séance sans avoir donné d'instructions précises.

Le fait est-il exact? Il rappelle en tous points celui de l'avant-veille, au bourg de Plaudren. N'ayant pas été démenti, il est assez vraisemblable et il explique bien le décousu de l'action du côté royaliste.

Toujours est-il que, le lendemain, Bigarré manœuvrera largement son adversaire. Pas un instant il ne perdra l'initiative.

Alors que les chouans, le sachant retourné à Sainte-Anne après l'escarmouche de la veille, se croyaient tranquilles au moins pour toute la nuit et reposaient ou buvaient dans leurs cantonnements; alors qu'ils s'attendaient à le voir, le moment venu, attaquer Auray par la route de Vannes, au pont de Saint-Goustan, Bigarré, selon le récent conseil de Davout, entreprend une « surprise de nuit ».

A trois heures du matin, il fait sonner le réveil de ses troupes¹⁸⁴; puis, dans le plus grand silence, au pas accéléré et précédé d'un escadron de cavalerie, il se présente, par une série de petits chemins que la belle saison rend heureusement praticables, à la chaussée du moulin de Trec'h-Rous, le plus éloigné de la ligne ennemie. Personne! On s'attendait si peu à l'y voir apparaître que Le Neillon et ses hommes étaient allés dormir ou festoyer ailleurs.

Il n'est pas exagéré de dire avec Joseph Guillemot que cette « faute » fut la cause des malheurs qui survinrent aux chouans tout le reste de cette journée du 21 juin¹⁸⁵.

Ravi d'une telle aubaine, Bigarré, la rivière franchie et le coteau gravi, sans perdre un instant, car déjà l'aurore fait blémir l'horizon, se rabat sur la gauche en direction de Brech. Le chef d'escadron Carabène file en avant avec ses cavaliers¹⁸⁶ et, prenant le bourg par l'ouest, tombe à l'improviste sur les soldats de Le Thieis qui l'attendaient de l'autre

184. Rapport de Bigarré à Davout, du 23 juin. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

185. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 234.

186. Rapport de Bigarré à Davout (*Ibid.*).

côté, vers le pont, et ne se gardaient nullement en arrière, s'estimant couverts dans cette direction par le détachement de Le Neillon.

L'affolement est complet. Les cavaliers sabrent des hommes à peine éveillés qui se sauvent éperdument¹⁸⁷. Les chefs Dagorn et Vincent Guillemot rallient une vingtaine de fuyards et essaient avec eux d'arrêter le flot. Ils sont submergés et doivent suivre. L'infanterie de Bigarré est arrivée; elle occupe le bourg et s'élançe à la poursuite des chouans de Le Thieis dont plusieurs sont tués, notamment Dagorn et un jeune Le Gal, de Kerordo, dont le père avait eu le même sort en 1801. Un grand nombre sont blessés; les autres, pris d'une véritable panique, courent d'une traite jusqu'à Auray, qu'ils traversent pour s'arrêter seulement sur les routes de Locmariaker et de Carnac, entraînant dans leur déroute la compagnie d'Auray, qui occupait à gauche le coteau dominant les moulins. Désespéré, son chef, Joseph Cadoudal, essayait en vain de la retenir, s'exposant seul, à cheval, au feu de l'ennemi jusqu'à ce que les cavaliers de Bigarré fonçant sur lui, l'aient obligé à tourner bride¹⁸⁸. Un jeune cavalier attaché à sa personne, le brave Marc Bouilly, d'Auray, accouru au secours de son général, se fait tuer pour assurer sa retraite¹⁸⁹.

Cependant, sur le plateau de Lan-er-hreü la résistance des autres éléments de l'armée royaliste s'était un peu organisée; mais le commandement en chef faisait défaut, de Sol n'étant pas arrivé.

Bigarré débouchait sur la lande. Après avoir refoulé devant lui les compagnies d'avant-garde postées sur la route, il vit rangé en ligne de bataille le gros de ses adversaires, composé de ceux que Le Thieis et les frères Guillemot avaient pu retenir de la légion de Bignan, dont, on ne sait pourquoi, la

187. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 234.

188. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 235.

189. « Etat nominatif des morts et blessés au service du Roi dans la légion de M. Cadoudal. » (Arch. du Morbihan E 2451.)

compagnie d'élite avait été laissée, comme celle des écoliers, sur la place d'Auray, sans ordre, les marins et des hommes de la légion d'Auray avec Rohu, que Cadoudal avait rejoints après son infructueuse tentative de ramener les autres, la troupe de M. de Sécillon, celles de Gamber et de Galles avec les chouans d'Arradon, commandés par le vieux chef populaire Hervé, ceux de Plœren et de Plougoumelen.

Les Impériaux s'avancèrent en rangs serrés, sans dire un mot et sans paraître se soucier du tir de l'adversaire qui faisait pourtant des victimes parmi eux. Cette résolution silencieuse impressionnait déjà les paysans, peu habitués aux combats en rase campagne. Tout d'un coup, à un signal de leur général, les soldats poussèrent un formidable cri de « Vive l'Empereur ! » et se lancèrent avec furie dans une charge à la baïonnette qui culbuta les chouans¹⁹⁰.

Quelques centaines de soldats et de marins insoumis de l'armée et de la marine impériales résistaient seuls avec une fermeté que Bigarré lui-même s'est plu à reconnaître¹⁹¹. Mais les chefs royalistes ne s'attardèrent pas dans cette lutte à découvert et revinrent à leur tactique familière : l'embuscade, le combat de tirailleurs, les fusillades individuelles derrière les haies broussailleuses et les talus boisés dont certains en ce pays ont jusqu'à trois mètres d'épaisseur à la base. Leurs gens connaissaient cela mieux que la résistance ordonnée et tenace en pelotons serrés ou les mouvements d'ensemble sur un champ de bataille comme à la manœuvre, en quoi excellaient, au contraire, les troupes dressées et entraînées de Napoléon¹⁹².

190. « L'avant-garde ennemie ayant été culbutée, 8.000 hommes [exagération manifeste] se sont montrés en bataille dans une grande lande... et ils ont eu la témérité de nous attendre. Les cris répétés de « Vive l'Empereur ! » ont été le signal d'une charge à la bayonnette qui les a culbutés dans un instant. » (Bigarré à Davout, 23 juin.)

191. « Quelques centaines de soldats et de marins déserteurs formaient les têtes de colonnes de ces masses de paysans et cherchaient par leur exemple à leur inspirer de la fermeté. » (*Ibid.*)

192. « Alors, les chefs de ces rebelles en sont revenus à leur tactique ordinaire de faire embusquer leurs gens derrière des haies et des fossés qui font, dans ce pays, de chaque pièce de terre une redoute exactement fermée; il nous a fallu en enlever de semblables l'espace de plus d'une lieue. » (*Ibid.*)

Les chouans refluent alors, plus ou moins en désordre, vers les champs et les prés clos, ceinturés de fossés, qu'ils ont derrière eux et qui découpent en un damier désordonné le terrain précédant la ville.

Dès l'abord ils se retranchent un long moment dans un assez vaste champ carré, borné de talus sur trois côtés et, cachés derrière cette fortification naturelle, arrêtent les bleus par un feu meurtrier. Ceux-ci rompent les rangs et se déploient en tirailleurs pour leur répondre; puis, leur cavalerie trouve la barrière du champ, s'y engage et sabre à revers les chouans accotés à leur parapet, qui subissent des pertes cruelles¹⁹³. Ils se sauvent dans un autre champ, d'où ils sont refoulés dans un troisième, puis dans un autre encore, s'accrochant aux abords de la chapelle Saint-Géran et du manoir de Kerivalan, mais de plus en plus faiblement, car les munitions non renouvelées, les services d'arrière n'existant pas, se raréfient, et sans ordre, car les chefs ne sont plus écoutés. La panique gagne plus d'un combattant, notamment dans la compagnie de Sécillon qui fait des efforts désespérés pour retenir ses hommes¹⁹⁴.

La ville qu'ils sentent dans leur dos les attire. Beaucoup vont s'y perdre, s'y cacher. Ils y répandent l'alarme. De Sol se décide enfin à partir pour le front de combat qui correspondait alors — il était neuf heures — aux bois précédant immédiatement la Chartreuse fondée jadis par Jean de Montfort en reconnaissance et au lieu même de sa victoire, et aux petits coteaux dominant le Champ des Martyrs.

Ordre est donné de l'y accompagner à la légion de Margadel qui, depuis la veille au soir, avait été laissée dans l'inaction sur la grande place d'Auray, sauf le poste préposé à la garde du pont de Saint-Goustan. Les écoliers avaient passé la nuit à danser et chanter autour de grands feux

193. Notamment celle de M. du Couëdic, ancien officier de marine, enterré plus tard au cimetière de Brech, où sa pierre tombale avec inscription rappelant sa mort à ce combat d'Auray se voit encore.

194. Rio, *op. cit.*, p. 325.

pendant que certains d'entre eux, enyahissant une salle ayant servi de théâtre dans les combles de la vieille « cohue », si pittoresque, que l'on voyait encore debout à la fin du XIX^e siècle, y avaient trompé leur ennui angoissé en déclamant des vers de Corneille et de Racine ¹⁹⁵.

Au milieu des fuyards encombrant les rues de leur désordre ils avancent péniblement. Un officier leur crie au passage : « Au Champ des Martyrs ¹⁹⁶ ». Ils s'y rendent au pas de course, bousculant les chouans en déroute et faisant honte à plusieurs qui retournent au feu en leur compagnie.

La présence du général en chef, l'arrivée des troupes fraîches de Margadel avaient ranimé le combat devant la Chartreuse. Les deux pièces d'artillerie des chouans y jouaient depuis la veille un rôle purement décoratif et ostentatoire, car durant toute la bataille chacune d'elles tira un seul coup de canon. Leur chef s'excusera de cette inertie en disant qu'il avait reçu l'ordre de ne pas exposer son matériel ¹⁹⁷ !

Les troupes de Bigarré arrivaient, formées de nouveau en colonne serrée, croyant n'avoir plus qu'à achever la poursuite. Elles se heurtèrent aux chouans vannetais et aux écoliers de Margadel, qui les laissèrent avancer presque à bout portant. Face aux écoliers se trouvait précisément le détachement des fédérés de Rennes, formé surtout d'étudiants des facultés. Ils étaient assez près pour s'interpeller comme des héros d'Homère et s'injurier entre jeunes intellectuels séparés par leurs convictions politiques ¹⁹⁸. Les chouans occupaient la lisière d'un petit bois drapant le coteau qui domine le chemin du Champ des Martyrs à la Chartreuse.

En tête des bleus marchaient leur général, son état-major et les étudiants rennais. Quand ils furent à une portée de pistolet, les chouans firent une décharge générale. Bigarré tomba, très grièvement blessé, ainsi qu'un de ses aides de camp et de nombreux fédérés.

195. BAINVEL, *op. cit.*, p. 131; RIO, p. 332.

196. RIO, p. 332; GUILLEMOT, p. 235; BAINVEL, p. 132.

197. RIO, p. 329-330; GUILLEMOT, p. 236.

198. MURET, *Guerres de l'Ouest*, p. 510.

La colonne s'arrêta net. Un certain flottement s'y dessina et peu s'en fallut devant ce coup dur qu'elle ne reculât. Mais Bigarré avait conservé sa connaissance et toute son énergie. Il commanda le feu et un engagement très meurtrier de part et d'autre s'ensuivit.

Porté sur une civière après un pansement sommaire, Bigarré refusa de se laisser emmener à l'arrière et jusqu'à la fin de la bataille continua, malgré la gravité d'une blessure qui devait le mettre plusieurs semaines entre la vie et la mort, à diriger, à animer ses troupes.

Bientôt le commandement royaliste dut se résoudre au repli définitif d'une armée devenue trop peu nombreuse depuis la précédente débandade.

L'artillerie, traînée par des chevaux dérobés à une diligence¹⁹⁹, avait fui au grand trot et traversé Auray sans s'y arrêter. Son commandant semble avoir perdu la tête; arrivé à l'endroit dit « la Terre rouge », sur la route de Vannes, il fit entrer le canon et l'obusier dans un champ de seigle et crut les cacher suffisamment en les abandonnant au milieu des épis déjà hauts sans prendre même le temps ou la peine de dételer et d'emmener les chevaux, ce qui permettra aux Impériaux de les découvrir, intacts, le lendemain²⁰⁰. Ce ne fut pas une grande perte pour les chouans, car ils ne savaient pas s'en servir. Ces pièces ne faisaient qu'alourdir leurs mouvements sans utilité pratique.

Les écoliers de Vannes firent retraite à contre-cœur. Ils s'accrochèrent un instant aux jardins de la Chartreuse dont ils se firent chasser en tiraillant sans cesse. Le sous-lieutenant Questel, le caporal Colombeau Rio et Laurent Grégoire, restés en arrière-garde, se firent tuer dans le bois²⁰¹.

La situation pour les royalistes ne pouvait plus être redressée.

199. Rapport Bigarré à Davout, déjà cité.

200. *Ibid.*

201. RIO, BAINVEL, GUILLEMOT, *op. et loc. cit.*

En vain Francheville et 250 de ses marins de Rhuis s'embusquent-ils dans le cimetière d'Auray. Une lutte meurtrière ensanglante pendant une demi-heure les tombes ²⁰².

Chassés de là, ils se retranchent dans les maisons, à toutes les encognures de portes, aux entrées de ruelles, aidés dans cette défense, acharnée mais désespérée, par un groupe de braves que galvanise l'exemple d'un gentilhomme alréen, M. de Moëslin, accompagné de M. de Langle, commandant des chouans d'Hennebont. Ils tirent par les fenêtres; mais leur provision de cartouches est minime et s'épuise vite. Les grenadiers de Bigarré, dont plusieurs, comme leur chef, ont connu en Espagne de pires combats de rues, réduisent un par un ces immeubles ²⁰³. M. de Langle est tué; M. de Moëslin, percé de sept coups de baïonnette et d'un coup d'épée, laissé pour mort ²⁰⁴.

Les bleus pénètrent jusqu'au centre d'Auray. Les blancs se sont retirés : quelques-uns par la route de Locmariaker, à l'entrée de laquelle une femme improvisée encore une brève défense de l'esplanade du Loch, rapidement enlevée par les soldats; le plus grand nombre par le faubourg de Saint-Goustan et la route de Vannes ²⁰⁵.

Les troupes de Bigarré dans leur poursuite de ce côté sont arrêtées au pont par la légion de Margadel et spécialement par les écoliers de Vannes, revenus ainsi à leur poste du matin. Mais, au lieu d'en interdire l'accès du côté de la ville, c'est-à-dire sur la rive droite, à des troupes venant du dehors par le faubourg de Saint-Goustan, ils sont, cette fois, chargés, sur la rive gauche, de barrer le passage aux assaillants qui dégringolent la rampe excessivement rapide de la rue du Château.

202. RIO, p. 335; BAINVEL, p. 132.

203. Bigarré à Davout : « Rejetés dans Auray, ils ont encore essayé de se retrancher dans les maisons et de s'y maintenir; l'ardeur de nos troupes a triomphé de tous ces obstacles; la ville a été promptement occupée et l'ennemi, dès ce moment, s'est dispersé dans la campagne dans la plus grande déroute. » (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

204. RIO, *ibid.*; BAINVEL, p. 133; GUILLEMOT, p. 236; DE LA BOESSIÈRE, *op. cit.* M. de Moëslin devait survivre à ses blessures.

205. RIO, *ibid.*

Embusqués dans les redans que forme le parapet du vieux pont médiéval et dans les maisons du port qui le suivent et dont les fenêtres le dominent, ils vont, durant trois heures, par leur tir d'enfilade empêcher les bleus de le franchir. Sans leur résistance opiniâtre, la retraite précipitée et désordonnée des chouans eût pris le caractère d'une déroute catastrophique. Cette résistance était soutenue par le téméraire courage du vétéran grognard Bertaud, le sergent instructeur des collégiens, et de son jeune élève, le caporal Joachim Guillout, devenu plus tard recteur de Kergrist²⁰⁶, qui ne cessèrent de s'exposer en faisant le coup de feu à la tête même du pont, alors que les soldats de l'Empereur, cachés dans les rampes boisées du Loch, couvraient pont et maisons d'un tir plongeant.

Ce répit permit à de Sol de rallier de l'autre côté de la rivière, sur le territoire de Pluneret, ses meilleurs éléments. Avec eux il tenta de reprendre la partie.

Une troupe devait remonter le bras de mer par des sentiers détournés de la rive gauche, à travers les bois entourant le château de Kermadio, et poursuivre ainsi jusqu'au pont de Tréauray, le franchir, revenir par le Champ des Martyrs et la Chartreuse attaquer à l'improviste sur leurs derrières les soldats de Bigarré déjà installés en ville à faire ripaille et qui se trouveraient pris entre le feu des défenseurs de Saint-Goustan et celui de ces nouveaux assaillants²⁰⁷.

Le plan ne manquait pas d'habileté. Francheville, qui s'était chargé de l'exécuter²⁰⁸, avait déjà franchi le pont de Tréauray quand les chouans en action à Saint-Goustan crurent entendre fusillade et canonnade derrière eux, dans la direction de Vannes. Était-ce une erreur, comme le pensa et l'écrivit Guillemot ?²⁰⁹ Était-ce la colonne partie de Vannes qui réellement débouchait de Pontsal ?

206. RIO, p. 336-337; BAINVEL, p. 133-134; GUILLEMOT, p. 236.

207. GUILLEMOT, *ibid.*; *Campagne de 1815...*

208. DENIAU, *op. cit.*, p. 441.

209. GUILLEMOT, p. 236. — RIO indique seulement (p. 337) la crainte d'être pris à revers sans préciser si elle était fondée; mais Bainvel, qui était le capitaine des écoliers, écrit formellement : « Une fusillade se rapprochant de plus en plus sur nos

Quoi qu'il en ait été réellement, par crainte d'être pris à son tour entre deux feux, le bataillon qui occupait Saint-Goustan se retira sur Pluneret et Sainte-Anne, après avoir envoyé un détachement d'écoliers en reconnaissance sur la route de Vannes avec mission d'y couvrir sa retraite en retenant les arrivants, le cas échéant.

Il était cinq heures. Cet abandon du pont d'Auray rendait inutile l'essai de mouvement tournant par le nord. De Sol n'avait plus qu'à rappeler ceux qui le tentaient. C'est ce qu'il fit, donnant à tous les siens l'ordre de se rabattre sur Sainte-Anne, puis sur Plumergat, où ils parvinrent tard dans la nuit, harassés. Ils y couchèrent sans être inquiétés par les vainqueurs, eux-mêmes exténués et heureux de prendre enfin quelque repos après une marche forcée de 125 kilomètres en trois jours, suivie d'un dur combat de douze heures sans trêve ²¹⁰.

Comme toujours, au milieu des rapports et des témoignages contradictoires des deux partis, il est bien difficile de chiffrer les pertes subies par chacun d'eux. Elles furent certainement élevées de part et d'autre. Une tradition populaire recueillie par Émile Souvestre veut que, le lendemain, les fossés des champs et des chemins creux aux environs d'Auray vers la Chartreuse et le Champ des Martyrs aient été pleins de cadavres allongés à plat ventre dans une boue sanglante, que les passants pouvaient prendre, dit-il, pour des ivrognes effondrés au retour d'une grosse foire ou d'une belle noce, avec cette macabre différence qu'en secouant et retournant ceux-là on ne les réveillait pas ²¹¹.

Un mémorialiste chouan ²¹² déclare 100 tués de son côté, 300 de l'autre. Cette même proportion du triple au détriment

derrières, annonçait la prochaine arrivée de la colonne sortie de Vannes; un fort détachement d'écoliers fut envoyé en tirailleurs contre ces troupes... Il y eut encore des écoliers blessés dans cette dernière rencontre... » (P. 134.) Un témoignage si précis ne doit-il pas être accepté quand il procède d'un témoin oculaire et sincère et que l'on sait d'autre part que la colonne avait quitté Vannes.

210. Rapport de Bigarré à Davout, du 23 juin, déjà cité.

211. Emile SOUVESTRE, *Les derniers Bretons*, t. II, p. 147.

212. L'auteur anonyme de *La campagne de 1815 dans le Morbihan*, déjà souvent cité.

des Impériaux est donnée par Bainvel sans aucune indication du chiffre de base ²¹³. Au contraire, le lieutenant-général Tarayre, rendant compte du combat au commandant par intérim de la 13^e division, accuse 203 morts et blessés chez les bonapartistes et 1.500 chez les royalistes ²¹⁴. Henri Housaye reprend ce chiffre de 1.500 pour les royalistes, mais parle de 20 tués et de 18 blessés seulement pour leurs adversaires, ce qui est manifestement invraisemblable, car la nature du combat, où les troupes impériales s'exposèrent presque toujours en rangs serrés et à découvert au tir d'ennemis dispersés, dissimulés derrière des arbres, des haies et des talus ou embusqués aux étages de maisons bordant des rues étroites, ne permet pas d'admettre que leurs pertes aient été proportionnellement si minimes.

Les bleus n'emmenèrent pas leurs blessés; ils les laissèrent à la charge de la ville d'Auray dont le maire parle de 100 à 120 que ses hôpitaux ont à soigner ²¹⁵.

Or, les blessés légers n'allaient pas à l'hôpital et parmi les chouans beaucoup même de grands blessés étaient recueillis à la campagne chez des parents ou dans des maisons amies de leur cause quand ils ne pouvaient pas rentrer chez eux ou s'y faire transporter.

Une statistique, même approximative, est donc à peu près impossible à établir.

Ce qui est certain, c'est que la commune d'Auray fut débordée par cet afflux subit de malheureux auxquels toute la population prodigua ses soins sans aucune distinction de partis. Les médecins sont sur les dents; les dames font de la charpie. « *Chacune de nos maisons est un atelier* », écrit le maire, qui se multiplie pour subvenir à des besoins auxquels les

213. BAINVEL, *op. cit.*, p. 136.

214. Rapport du 30 juin (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7). La légion d'Auray, la seule pour laquelle nous ayons un état nominatif de ses morts et blessés pendant la campagne de 1815, perdit au combat d'Auray 10 morts et 24 blessés (Arch. du Morbihan E 2451). François Martin, capitaine de Sulniac, eut pour sa compagnie paroissiale 10 hommes tués à ses côtés (Ch. DE CALAN, *op. cit.*, p. 21).

215. Lettre du maire Bonnard du Hanlay au sous-préfet de Lorient, du 24 juin (Arch. mun. d'Auray, reg. de corresp. de 1815).

ressources de la commune sont très inférieures et pour obtenir en faveur de ses pauvres blessés des secours des autorités civiles et militaires, ainsi que des villes d'Hennebont, Lorient, Quimperlé, qui répondent avec empressement à son appel ²¹⁶.

Malgré ces efforts, le sort des hospitalisés restait peu enviable, s'il faut en croire une phrase singulièrement expressive de Bigarré : « *Cette guerre est pénible et dégoûtante par l'abandon où se trouvent les blessés* ²¹⁷ ».

Lui-même ne consentit, malgré la gravité de sa blessure, à être évacué sur Vannes que le lendemain, après avoir veillé à ce que l'occupation d'Auray par ses troupes ne donnât pas lieu à de trop graves excès.

Malgré ses exhortations à la clémence et à l'humanité, les appels aux sentiments d'honneur, les ordres formels qu'il ne cessa de prodiguer pendant les dix heures qu'il passa sur un lit de douleur avant d'être emmené sur une civière, il ne put empêcher quelques soldats et surtout les douaniers de la

216. Lettres du 24 juin au préfet maritime de Lorient pour lui demander 100 paires de draps; au maire d'Hennebont pour le prier de lui envoyer de la toile, de la charpie; au maire de Lorient pour le supplier de lui fournir du quinquina, 120 chemises, etc. Le 29, il remercie le maire de Quimperlé, qui lui a envoyé des secours et le sous-préfet de cette même ville qui s'emploie à cette œuvre; au sous-préfet de Lorient il réclame un officier de santé. Le 10 juillet, il remerciera le curé de Port-Liberté (Port-Louis) d'un envoi de vieux linge. Nous croyons intéressant de citer presque en entier la plus importante de ces lettres, adressée au général commandant le département du Morbihan. Elle montre bien dans quel bouleversement se trouvait la petite ville d'Auray : 24 juin 1815. « *La responsabilité qui pèse sur les habitants d'Auray nous oblige à user de tous les moyens de sûreté tant ordinaires qu'extraordinaires qu'exige la circonstance où nous nous trouvons. J'ai réuni, à la demande de plusieurs habitants, un nombre de notables du pays pour subvenir aux besoins de l'hospice civil qui manquait d'objets de nécessité. Les habitants se sont empressés d'y satisfaire et tous se portent au secours des blessés. Tous les médecins se louent du zèle, de la bonté et de l'aménité des dames hospitalières qui dirigent et animent les soins des dames d'Auray. Heureux, Monsieur, si cette conduite pouvait nous acquitter envers vous pour les bontés et efforts que vous avez faits pour nous soustraire aux calamités que nous faisons craindre les suites de la guerre et la fâcheuse position où nous nous trouvons. Pour assurer la tranquillité de cette ville et surtout des malades qui sont laissés à nos soins, nous avons cru nécessaire d'adresser aux chefs royalistes la lettre ci-jointe, mais nous désirons avoir votre assentiment pour la faire parvenir aux diits chefs afin de calmer les craintes bien fondées des habitants qui désertent en foule de cette ville et assurer le sort des blessés.* » (Arch. mun. d'Auray, reg. de correspondance de 1815.)

217. Rapport à Davout, du 23 juin, déjà cité.

côte, mêlés à ceux-ci, de piller des maisons et de molester un certain nombre d'habitants ²¹⁸.

Son énergie fut admirable. Le succès qu'il venait de remporter dans des conditions difficiles, alors qu'il doutait si fort de la possibilité d'une offensive victorieuse, lui faisait oublier ses souffrances. La nouvelle qui venait d'arriver de la victoire remportée par Napoléon, le 18, à Ligny, et que l'on croyait alors définitive, transportait d'une telle joie son cœur entièrement dévoué à l'Empereur que, le 22, traversant les rues de Vannes, étendu sur son brancard, il faisait retentir les airs des cris de « Vive l'Empereur ! » avant de franchir la porte de l'hôpital où il devait rester de nombreuses semaines ²¹⁹.

218. Rto, *op. cit.*, p. 339. Le dommage qu'ils causèrent fut évalué par le maire à 80.000 francs. (Lettre du 13 juin 1816, aux Arch. mun., reg. de corresp.) Le même maire se plaint amèrement des réquisitions arbitraires qui écrasent sa commune : « Depuis la marche des colonnes mobiles, cette commune a fourni viande, pain, vin et cidre sans ordre régulier de subsistance de la part du commissaire des guerres... Nous ne pouvons plus y tenir ! » (Lettre du 28 juin 1815, *ibid.*)

219. Lettre d'un particulier de Ploërmel, de passage à Vannes, conservée aux Archives de la Guerre C¹⁵ 7.

CHAPITRE IV

APRÈS WATERLOO

LES HOSTILITÉS CONTINUENT AU NORD DE LA LOIRE

I. — Retraite précipitée des chouans.
Expédition de Guillemot en Cornouaille.
Échec d'un essai de négociation.
(22 juin-1^{er} juillet.)

Rousseau lui avait succédé par intérim. L'extrême fatigue de ses soldats, les pertes subies et la nécessité de refaire la provision de cartouches, presque épuisée, l'empêchèrent pendant deux jours d'inquiéter dans sa retraite l'armée royaliste. Il employa ce temps à restaurer ses unités, prélevant pour cela des réquisitions sur la population, mais, au témoignage de Rio, gardant les ménagements « compatibles avec la nécessité de pourvoir aux besoins d'une armée qui mourait de faim » et donnant la liberté à tous les prisonniers faits pendant le combat.

Du reste, tous les officiers de l'état-major de Bigarré manifestèrent une véritable estime pour leurs adversaires. Au cours d'un dîner en l'honneur de la victoire qu'ils s'offrirent à Auray, pas une parole insultante ne fut prononcée contre les vaincus; au contraire, on parla plus d'une fois avec éloge de la belle résistance qu'on avait rencontrée sur plusieurs points, particulièrement dans la lande de Poulblaie et au Champ des Martyrs¹.

Si l'armée victorieuse manquait de tant de choses et était exténuée de fatigue, on peut penser que, du côté adverse, on était encore plus mal en point.

Avec l'impressionnabilité qui caractérise ces bandes de paysans, guerriers improvisés qu'un revers décourage subi-

1. RIO, *op. cit.*, p. 340.

tement et renvoie à la maison, d'où ils seront, d'ailleurs, prêts à revenir au premier appel suivant une embellie, les chouans s'étaient comme envolés au soir de la journée d'Auray.

Ceux des légions de Joseph Cadoudal, de Sécillon, de Francheville et de Gamber regagnèrent directement, par les chemins de traverse, leurs communes respectives vers Quiberon, Redon, Sarzeau et Elven. Ne suivirent l'état-major à Plumergat que des isolés, les écoliers de Vannes, avec d'autres groupes de la légion de Margadel et une partie de l'irréductible légion de Bignan, gars fidèles, dès longtemps habitués à la dure ².

On a l'impression très nette que si la poursuite avait été active, c'en eût été fini de l'armée royaliste, car la débandade était complète. Chaque chef avait dû faire une retraite individuelle et précipitée. Certains furent vus passant dans les villages n'ayant pas dix hommes avec eux ³.

De Sol lui-même quitta Auray en simple appareil, avec son domestique comme seul compagnon. Mais il avait un autre motif pour dissimuler son départ : il voulait gagner incognito la côte de Carnac afin d'avertir au plus vite de son échec l'amiral anglais dont l'escadre était dans la baie de Quiberon et d'obtenir de lui qu'il n'abandonnât pas la partie, mais consentît à attendre une meilleure occasion d'opérer un ravitaillement. Cette entrevue eut lieu dans la nuit du 21 au 22. Le lendemain matin, de Sol était reconduit à terre ⁴. Il dut rejoindre aussitôt ses troupes, car elles ne se doutèrent même pas de sa courte absence ⁵, et, le soir de cette journée

2. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 236-237; BAINVEL, *op. cit.*, p. 134; RIO, *op. cit.*, p. 342.

3. Rapport du lieutenant-général Tarayre, du 30 juin. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

4. Rapport de Bigarré à Davout du 23 juin, déjà cité. Bigarré accompagne son récit des réflexions suivantes qu'on eût préféré ne pas voir sortir de sa plume : « Voulait-il chercher un asile plus sûr à bord de ces vaisseaux, qu'on n'a pas voulu lui accorder? Est-il allé s'excuser d'avoir mal défendu les canons du roi George?... » Heureusement il ajoute aussitôt : « ...ou bien a-t-il été combiner un autre débarquement? C'est ce que nous découvrons avec le temps. Ce qu'il y a de certain, c'est que le pays commence à montrer de la répugnance à se ranger de nouveau sous sa bannière. » (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

5. Guillemot nous parle de sa présence à Plumergat, le 21 au soir (*op. cit.*, p. 236-237).

du 22, il bivouaquait avec elles à Saint-Jean-Brévelay, leur première étape après Plumergat ⁶.

Elles s'y reposèrent le 23; mais le 24, dès le matin, on signale sur la route de Grandchamp, à une demi-lieue de Saint-Jean, l'arrivée du général Rousseau avec toutes ses forces ⁷. Devant sa supériorité numérique, la petite troupe, anémiée, sans munitions, n'eut qu'à faire retraite au plus vite sur Sainte-Anne de Buléon ⁸.

Pendant plusieurs jours il en sera ainsi. Rousseau serre de près les chouans, qui se dérobent sans repos ni trêve.

Le 23, ils ont encore été affaiblis par le départ de Guillemot.

De Sol l'a envoyé vers Pontivy retrouver sa légion avec mission d'aller ensuite soulever le Finistère, en vue d'opérer ainsi une diversion, d'y retenir les forces bonapartistes locales, de les empêcher de venir rejoindre les troupes de Rousseau et même, si possible, d'obliger ce dernier à détacher une fraction de ses effectifs vers la gauche et à diminuer son incessante et harcelante pression ⁹.

Opération judicieuse en théorie, qui ne réussit guère en fait.

* * *

Guillemot avait pris avec lui le bataillon de Pluméliau, commandé par Yves Le Dain. Après une marche de nuit, il était arrivé, le 24 au matin, à Bieuzy, où il avait retrouvé sa fidèle légion. Après quelques heures de repos et une courte halte à Melrand, une seconde marche de nuit l'avait conduit à Guémené-sur-Scorff à la pointe du jour, le 25. Le temps d'y arborer le drapeau blanc et d'y distribuer chaussures et vivres à ses hommes en sabots et le ventre creux, puis en

6. GUILLEMOT, *ibid.*; *La campagne de 1815...*; BAINVEL, *op. cit.*, p. 138.

7. Mêmes références.

8. *Ibid.*

9. « M. Julien Guillemot est autorisé à prendre sous ses ordres et à joindre à la légion de Melrand, qu'il commande, le 2^e bataillon de la légion de Bignan pour s'en servir à lever, à organiser et à mettre en mouvement, pour le service du Roi, tout le pays au delà du Blavet, en s'étendant sur Morlaix, le pays de Léon, etc. » En lui donnant cet ordre écrit, de Sol avait dit à Guillemot : « Nous avons besoin d'attirer l'attention sur d'autres points; je compte sur vous. » Ces détails et les suivants sont fournis par Guillemot lui-même dans sa *Lettre à mes neveux*, p. 238-241.

route pour Saint-Caradec, où il avait passé ce soir-là et toute la journée du 26 à envoyer des détachements dans les paroisses voisines « pour faire marcher les jeunes gens et former de nouvelles compagnies ».

Le 27 au soir, il avait fait son entrée dans la petite ville de Gourin, perdue au milieu d'une nature sévère sur les premiers contreforts des Montagnes Noires. Deux chefs locaux, Coroller et Colonozet, qui se cachaient dans les environs, n'ayant pas réussi jusqu'alors à lever des partisans, étaient venus l'y rejoindre ainsi que le comte de Cornouaille.

Les procédés énergiques de Guillemot les avaient en quarante-huit heures mis à la tête de 500 recrues, volontaires ou forcées. Le 29 au soir, ils étaient allés ensemble coucher à Motref, de l'autre côté des « montagnes », d'où ils avaient envoyé une lettre collective au maire de Carhaix, vieille citadelle libérale, patrie de La Tour d'Auvergne, pour le sommer de leur livrer passage.

Au lieu de la résistance à laquelle ils s'attendaient en voyant la garnison prendre des positions de combat, ils avaient reçu une réponse conciliante, invoquant le besoin de concorde d'un pays dont le sang n'avait déjà que trop coulé. Ayant promis de respecter les personnes et les propriétés, ils avaient pu entrer dans la ville, y arborer le drapeau blanc et, après quelques heures, s'aller coucher à Saint-Hernin.

Le 1^{er} juillet, à la demande du comte de Cornouaille, ils avaient essayé de répéter sur Châteauneuf-du-Faou le coup d'intimidation qui venait de si bien réussir à Carhaix. Mais, cette fois, ils étaient tombés sur une garnison énergique qui, loin de se laisser impressionner par cette cohue d'assaillants, les avait accueillis par des décharges nourries, et en avait tué plusieurs, dont le jeune séminariste Nicolas, frère du capitaine des écoliers de Vannes tué, le 9 juin, au combat de Muzillac.

L'insuffisance d'armement et le défaut de munitions leur avaient interdit d'insister. Repliés hors de la portée des

fusils de la garnison, ils avaient espéré que celle-ci commettrait l'imprudence de les poursuivre et que, en rase campagne, l'avantage du nombre leur procurerait l'occasion d'une revanche. Les Impériaux n'étaient pas tombés dans le piège. Guillemot, dépité de cet échec, estimant sa mission de diversion et de propagande terminée, pressé comme ses hommes de retrouver les horizons familiers des cantons qu'arrose le Blavet, y était revenu au plus vite, après avoir laissé au comte de Cornouaille et à Coroller la disposition des troupes mises sur pied au cours de cette rapide randonnée, qui donne bien l'impression de ce qu'étaient le plus souvent ces expéditions, harassantes et assez décousues, des bandes chouannes¹⁰.

* * *

Mais revenons à l'armée principale, que nous avons laissée, le 24 juin, à Sainte-Anne-de-Buléon.

Pauvre armée, à cette heure ! Un petit noyau de fidèles à toute épreuve et de meurt-la-faim obligés de suivre faute de mieux, beaucoup sans armes à feu, à la main leur *pen-baz* ou leur fourche, d'autres avec un fusil quelconque, mais sans cartouches ; tous exténués par les nuits d'insomnie, les marches forcées, l'énerverment des alertes perpétuelles et des fuites en vitesse ; le moral aussi mauvais que le physique.

Sans doute la foi et le dévouement n'avaient pas faibli chez ces suprêmes partisans de la cause royaliste ; mais, le « cafard » aidant, comme on dirait aujourd'hui, on commençait, ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas à une armée défaite et qui souffre, à murmurer contre certains chefs, rendus responsables des revers subis.

Le vieux tison égalitaire qui brûle au cœur de tous les Celtes sous la cendre des convenances sociales et des exigences

10. A la lettre par laquelle Guillemot lui rendait compte de sa mission et de son insuccès devant Châteauneuf, de Sol répondit gentiment, le 7 juillet : « Mon cher Julien, je prends une grande part au petit désastre qui vous est arrivé. Ceci ne doit pas vous décourager ; il n'y a que l'homme qui ne s'expose à rien qui n'éprouve pas de revers. Un autre jour vous serez plus heureux. Nous aussi, nous avons éprouvé un revers [il s'agit du combat d'Auray] ; vous y étiez ; mais nous l'avons réparé... Constance, mon cher, et nous triompherons ! » (GUILLEMOT, p. 241.)

de la vie quotidienne se réveillait au souffle du malheur. Les chouans accusaient plus ou moins justement certains gentils-hommes de n'avoir pas fait tout leur devoir à Auray; les écoliers de Vannes, les marins et soldats déserteurs, les conscrits réfractaires, juraient de ne plus se laisser commander par ceux qu'ils accusaient d'égoïsme ou de lâcheté et de se choisir des chefs dans leurs propres rangs ¹¹.

Tout le monde, dans l'Ouest, vivait encore sur le souvenir de la victoire remportée par l'Empereur à Ligny. Cela explique l'allant des troupes de Rousseau, le découragement des autres. Pour les royalistes, tout semblait perdu, en cette journée du 25 juin où elles s'acheminaient vers Elven, attirées par le désir d'y retrouver Gamber, qui venait à leur rencontre avec quelques centaines d'hommes regroupés à grand'peine.

On allait un peu au hasard, sans but précis, les Impériaux sur les talons. L'arrière-garde faisait constamment le coup de feu pour retarder leur avance tout en maintenant le contact, tandis que le gros de la colonne fuyait les routes, suivant les chemins creux, coupant à travers champs, glissant le long des haies, évitant les bourgs suspects, s'égaillant dans la lande à la moindre alerte pour se reformer au signal convenu.

Parfois, comme le fit à la Ville-Jacob le commandant de La Voltaie, on devait couper rapidement un pont sous le feu de l'ennemi ¹². La nourriture, prélevée de force sur le pays ou payée, dans les cas les plus favorables, à l'aide de bons plus ou moins fictifs sur le trésor royal, était assez incertaine. Les « écoliers » se réjouirent plus d'une fois d'être admis à partager avec l'état-major l'hospitalité de quelques châtelains, comme MM. de Lambilly, près de Locminé, et de Saint-Georges, à Pluvigner, ou de certains curés et recteurs, qui leur évitèrent de coucher à la belle étoile, l'estomac vide ¹³.

Au bivouac de Plumelec, dans la soirée du 25, coup de théâtre : un courrier apporte à de Sol une lettre destinée à

11. Rapport de Bigarré à Davout (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7). — Voir dans le même sens GUILLEMOT, p. 237; RIO, p. 326.

12. BAINVEL, *op. cit.*, p. 138.

13. *Id.*, p. 139.

Rousseau et que des chouans viennent d'intercepter. A peine le général y a-t-il jeté les yeux qu'il fait aussitôt sonner le rassemblement général et donne à haute voix lecture de ce texte.

C'était la copie d'une dépêche du 22 juin, de Davout à Lamarque, annonçant la défaite de Waterloo, du 18, et l'abdication de Napoléon, du 22¹⁴.

Presque en même temps, de Sol recevait un message des royalistes de Rennes, où la nouvelle de l'abdication était parvenue le 24, le priant de suspendre toute hostilité en attendant la suite des événements¹⁵.

On imagine facilement l'émotion qui se répandit aussitôt dans les populations de l'Ouest, si divisées. « *La douleur des troupes, écrit le préfet d'Ille-et-Vilaine, ne peut se peindre. Le parti contraire est dans la joie. Une explosion est à craindre...* »¹⁶ »

Sur son lit d'hôpital, où il suit avec douleur les nouvelles qui arrivent de Paris, Bigarré s'inquiète patriotiquement de cette effervescence. Il ne renonce pas encore à ses espoirs napoléoniens, mais il songe aux conflits auxquels la ferveur réciproque de leurs passions politiques peut amener ses soldats et les chouans. Il n'a qu'une idée : rétablir la concorde.

Il s'adressera à ses hommes pour la leur prêcher et, afin de les incliner à la tolérance envers les autres, il commencera par flatter leur amour-propre militaire. Tendre la main à leurs ennemis d'hier sera pour eux un geste de générosité qui ajoutera à leur gloire, non un recul ou une abdication.

Voilà du moins la seule explication psychologique possible de son ordre du jour du 25 juin, si noble, mais si curieux à cette date :

« Soldats! Vous vous êtes couverts de gloire à l'affaire d'Auray. Vous étiez un contre six, sans artillerie, et vous avez

14. GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 242.

15. Bull. du Min. de l'Intérieur, du 26 juin. (Arch. nat. AFIV 1935.)

16. *Ibid.*

battu et complètement défait, malgré des positions formidables, un ennemi six fois plus nombreux...

« Mais si, remettant leurs armes, ils [les rebelles] veulent revenir à nous, oublier leur erreur, tendez-leur encore une main amie, soyez grands et généreux comme vous êtes braves et terribles sur le champ de bataille. Montrez aussi, par votre bonne discipline et votre respect pour les propriétés et les personnes paisibles, que de notre côté se trouvent tous les sentiments élevés : l'amour de la patrie, le courage, l'humanité, la grandeur d'âme... »¹⁷

On a peine à comprendre aujourd'hui que pareils événements n'aient pas immédiatement arrêté une guerre civile qui nous apparaît comme n'ayant plus eu dès lors un objet certain. Les contemporains n'en jugèrent pas ainsi.

Les bonapartistes refusaient de se rendre à l'évidence et d'accepter de bonne grâce le retour de la monarchie. Ils mettaient un dernier espoir dans le gouvernement provisoire que continuaient à diriger les mêmes hommes : Fouché en avait été élu président; il en était le véritable inspirateur; Davout y restait ministre de la Guerre.

Pour la même raison, les royalistes craignaient, de leur côté, que ce gouvernement, composé de personnalités qui avaient trahi la première Restauration, se refusât à rétablir Louis XVIII. On disait que Fouché allait offrir le trône au duc d'Orléans, à ce fils de Philippe Égalité que les royalistes tenaient en particulière aversion. Et ce fut, en effet, l'idée chère au duc d'Otrante, qu'il n'osa ou ne put exécuter¹⁸.

17. Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.

18. Le trop prudent ministre de la Police n'avait-il pas écrit, le 15 avril 1815, à son confident et agent principal en Vendée, Paul Bovet : « Ce qu'il faut, c'est, en cas de chute de ce qui existe, se trouver sur ses pieds pour donner aux vrais principes de la Révolution l'aide que l'Empereur est impuissant à réaliser et que le roi de Gand, malgré sa finesse, n'osera jamais consacrer. ...Le duc d'Orléans est un moyen de composition entre les extrêmes : Dumouriez l'a rêvé longtemps. L'Europe s'arme contre l'Empereur; il succombera inévitablement; il sent déjà le cadavre. La branche aînée n'offre pas de sécurité aux intérêts révolutionnaires; nous devons donc nous jeter ailleurs. Le duc d'Orléans est bien disposé, il acceptera la couronne aux conditions qui lui seront imposées... Travaillez donc la Vendée, inquiétez-la; mais ne prenez jamais de mesures complètes, ne brûlez jamais vos vaisseaux ni dans un camp ni dans un autre... Des émeutes partout, d'insurrection nulle part... » (DENIAU, *op. cit.*, p. 283-284.)

Pendant quelques jours les choses continuèrent à marcher, en apparence, comme si l'abdication n'avait pas eu lieu.

En apparence seulement, car à partir du 25 une intervention des rôles s'opère, qui ira sans cesse en grandissant. Les vaincus prendront une mentalité de vainqueurs et les vainqueurs chercheront de plus en plus à composer avec des vaincus qui bientôt, sans fiction ni forfanterie, pourront se dire l'armée officielle.

En Vendée, les intransigeants regretteront d'avoir cédé à La Tessoualle et Lamarque, qui s'apprêtait à passer la Loire pour réduire le Maine et la Bretagne, renonce à son projet et n'a plus qu'une idée : faire la paix aussi sur la rive droite afin de dégager les 25.000 hommes de son armée et de les mener contre les Alliés qui ont envahi la France.

Son inclination personnelle ne fait, au reste, sur ce point, que rencontrer le désir formel du ministre de la Guerre, ainsi qu'on a pu en juger par les instructions envoyées par celui-ci les 22 et 25 juin et dont le résultat pour la Vendée avait été l'heureuse pacification de Cholet¹⁹.

Les choses n'allèrent pas si facilement en Bretagne, ni dans le Maine, où d'Andigné suivit la même conduite que de Sol.

Par l'entremise de Bigarré, Lamarque s'était empressé, aussitôt la paix signée avec les chefs vendéens, d'en aviser le général breton et de lui proposer les mêmes conditions. Joignant la menace à la promesse, il ajoutait : « Je vous préviens que mes troupes ne cesseront de vous poursuivre que quand vous aurez fait connaître vos intentions formelles de vous prêter aux intimes prières que j'ai l'honneur de vous adresser²⁰. »

Cette lettre, écrite après la convention de Cholet, qui est du 26, ne put pas parvenir à de Sol avant le 29. Il y répondit le 30.

Ce jour-là, son armée campait à Pluvigner. Après la nouvelle sensationnelle reçue le 25 à Plumelec, il avait modifié

19. V. plus haut, p. 140-143.

20. Rio, p. 345.

son plan. Au lieu de continuer sur Elven, pour dépister l'ennemi, il avait tourné brusquement à angle droit et une contre-marche nocturne, favorisée par les bois qui couvraient cette partie, alors presque déserte, des landes de Lanvaux, l'avait mené à Sérent, où il avait trouvé Gamber et 600 chouans aguerris qui assurèrent la relève des écoliers pour l'arrière et la flanc-garde²¹. Le 26, revenant sur ses pas par une autre marche aussi imprévue de six grandes lieues, il avait gagné, dans la paroisse de Bignan, le château de Kerguéhenec, dont les vastes greniers étaient pour les chouans, souvent affamés, un précieux entrepôt de blé²² et où, débarrassé de l'obsédante poursuite de Rousseau, il avait enfin accordé une journée de repos à ses hommes, celle du 27.

Là, des nouvelles lui étant parvenues de l'escadre anglaise, toujours en baie de Quiberon, ayant, en outre, appris que la région d'Auray était à peu près libre désormais, il avait décidé de descendre en ligne droite sur le littoral pour y reprendre le débarquement. Le 28, il avait atteint Baud et, le 29, Pluvigner, où l'avait rejoint le vieux chef de bande Le Douarin avec sa légion de Ploërmel²³.

Au château de Keronic, chez le comte de Saint-Georges, il avait combiné avec ses compagnons la réponse à faire aux propositions transmises de la part de Lamarque et de Davout. Le 30 juin, il adressait à Bigarré une missive où l'on pouvait lire ces deux phrases tranchantes que n'eût pas désavouées son ancien chef, l'indomptable Georges Cadoudal :

« Les ordres du Roi, votre maître et le mien, me prescrivent la conduite que j'ai à tenir. Je vous avertis seulement que vous répondrez devant lui de tout le sang qui sera versé à dater de ce jour²⁴. »

21. BAINVEL, p. 139.

22. Ordre de Sol, du 8 juillet : « Il fera prendre du grain dans les greniers de Kerguennec en donnant des bons pour la quantité de grain qui lui sera nécessaire. » (GUILLEMOT, p. 244.)

23. L'auteur anonyme de *La campagne de 1815 dans le Morbihan*, RIO et GUILLEMOT, *op. cit.*, nous ont fourni presque toutes les données de cet itinéraire compliqué, jusqu'au débarquement.

24. RIO, p. 346; BAINVEL, p. 141; *La campagne de 1815...*

Peut-être, au surplus, ces « ordres du Roi » n'étaient-ils pas une simple formule pour les besoins de la cause, car Guillemot nous apprend que, le 29, de Sol avait été rejoint par « plusieurs officiers de la maison du Roi, qui arrivaient de Gand ²⁵ ». Avaient-ils apporté à de Sol des instructions de Louis XVIII ou plutôt de son ministre de la Guerre, le duc de Feltre?...

II. — La fortune revient au camp royaliste :

Débarquement à Locmariaker (2 juillet).

Combat de Plescop (4 juillet).

Débarquement à Billiers (8 juillet).

Le 1^{er} juillet, l'armée royale, sans rencontrer aucun obstacle traverse Brech et le champ de bataille du 21, « encore tout remué, tout bouleversé et tout couvert de débris ²⁶ », occupe Auray, où sont toujours soignés certains de ses blessés, et le lendemain, elle arrive enfin à Locmariaker où, sur la plage qui s'étend de la pointe de Kerpenhir à la rivière de La Trinité, s'opère tranquillement un débarquement d'armes, de munitions et d'équipements de toutes sortes ²⁷.

Rousseau, qui n'a pu s'y opposer, voudrait au moins intercepter le convoi qui revient vers l'intérieur pour gagner la région centrale, sauvage et ravinée de Plaudren-Saint-Jean-Trédion où, dans le mystère et la sécurité des bois de Kerfily, s'opérait souvent la distribution aux détachements des légions lointaines.

Le général apprend que l'armée royaliste escortant les précieuses charrettes est arrivée dans la journée du 3 à Grandchamp et y a couché. Il quitte Vannes dès le matin du 4 avec une colonne de 1.300 hommes ²⁸ seulement, com-

25. GUILLEMOT, p. 242.

26. BAINVEL, p. 139.

27. *La campagne de 1815...*; GUILLEMOT, p. 243. Dans sa lettre à Guillemot, du 7 juillet, de Sol écrit : « Nous avons opéré un petit débarquement à la face de Rousseau... » (GUILLEMOT, p. 241.)

28. Lettre de Sol à Guillemot, du 7 juillet (GUILLEMOT, p. 241); Cf. RIO, p. 346-350.

posée surtout de douaniers, mal vus des paysans que leur métier est de surveiller dans la contrebande du sel.

Mais les royalistes sont maintenant très supérieurs en nombre et la quasi-certitude du triomphe prochain de leur cause leur a rendu autant de mordant que l'autre camp en a perdu depuis l'annonce de l'abdication de l'Empereur. Ils brûlent de prendre leur revanche de l'échec d'Auray.

Le bourg de Plescop dépassé, Rousseau se hâtait sur le chemin de Grandchamp, quand il se heurta au bataillon de Gamber, à la légion d'Auray et à la compagnie des écoliers, qui étaient venus l'attendre au pont de Mensal et qui s'élançèrent au pas de course, chargeant à la baïonnette avec une extrême vigueur.

Les douaniers ne tinrent pas longtemps. Culbutés au premier choc, ils s'enfuirent en tiraillant et toute la troupe fut entraînée dans une débandade qui ne s'arrêta qu'aux portes de Vannes, car chouans et écoliers les poursuivirent de très près²⁹. On raconte que ces derniers pénétrèrent dans le faubourg jusqu'à hauteur de leur collège et échangèrent des coups de feu avec les soldats qu'on y avait logés. On eut de la peine à les faire se replier; ils avaient juré de le reprendre d'assaut³⁰.

Le soir et le lendemain, de Sol opérait le rassemblement de ses hommes à Elven; le 6 et la matinée du 7, il campait à Questembert, d'où il allait coucher, ce soir-là, à Muzillac.

Inutile de chercher longtemps pour savoir ce qui le ramenait encore une fois vers sa chère région de la basse Vilaine : un débarquement s'y préparait.

En liaison avec lui comme la précédente fois, le comte de Coislin était déjà venu, depuis les derniers jours de juin,

29. La légion d'Auray y eut 5 hommes légèrement blessés. (Arch. du Morbihan E 2451.)

30. BAINVEL, p. 142; GUILLEMOT, p. 243. Dans sa lettre, déjà citée, à Guillemot, du 7 juillet, de Sol, rappelant cette petite affaire, dit : « Nous avons presque détruit une de ses colonnes [de Rousseau] forte de 1.300 hommes. » Dispersé, battu, oui; détruit, non, car il ne semble pas y avoir eu beaucoup de victimes, même chez les bleus. L'auteur de *La campagne de 1815* parle d'« escarmouche » à Plescop.

occuper la rive nantaise de l'estuaire, entre Penestin et le passage de Tréhiguier. Comme la garnison de Guérande lui causait des inquiétudes pour ses communications avec l'arrière-pays vers Savenay et Blain et qu'elle pouvait servir les desseins d'un assaillant venu de Nantes, il entreprenait, le 7 juillet ³¹, l'attaque de cette ville bien défendue par ses douves et ses fortes murailles du temps des ducs contre un adversaire dépourvu d'artillerie convenable.

Les Anglais lui avaient bien fourni des canons ; mais, comme les Morbihannais à Auray et les Vendéens à Saint-Gilles, ses chouans nantais ne savaient guère s'en servir. Il convient de dire que, s'il faut en croire la chronique, les boulets fournis se trouvèrent trop petits pour le calibre des pièces, ce qui ne fut évidemment jamais une fameuse condition pour la portée et la justesse du tir. L'attaque aurait aussi été menée sans conviction parce que bon nombre des assiégeants appartenaient à des familles de la ville assiégée. Elle fut vite abandonnée sans avoir produit de résultat ³².

Mû par un zèle désormais intempestif puisque, le jour même, Louis XVIII rentrait à Paris, Rousseau vint, le 8, de Vannes avec une forte colonne de plusieurs milliers d'hommes jusqu'à Muzillac dans le dessein, semble-t-il, de s'opposer au passage d'un nouveau convoi parti des bords de la Vilaine. Armes et munitions, dont six canons et deux obusiers, auxquels s'ajoutaient deux canons de 24 enlevés au fortin de Penerf ³³, y avaient été débarquées, puis entreposées dans les châteaux amis du voisinage, notamment dans celui de Lehellec, où de Sol avait écrit aux chefs des légions de venir se ravitailler ³⁴.

D'accord avec le préfet du Morbihan, Rousseau voulait préalablement tenter une négociation. Il avait pour cela

31. Rapport du préfet de la Loire-Inférieure du 8 juillet (Bull. du Min. de la Police du 11). (Arch. Nat. F⁷ 3786.)

32. *Relation d'un officier de l'armée royale d'entre Loire et Vilaine*, déjà citée.

33. Rio, p. 359.

34. GUILLEMOT, p. 244 : « Le chef de légion, Julien Guillemot... pourra envoyer chercher mille fusils avec leurs accoutrements et vingt mille cartouches au château de Le Hellec, en Béganne. » (Voir aussi Arch. nat. F⁷ 3786.)

amené un parlementaire d'un genre assez inattendu. C'était le vicaire général et supérieur du Grand Séminaire, Le Gal, qui, depuis le départ de Mgr de Beausset après le retour de Napoléon, avait administré le diocèse. Homme âgé, respecté de tous, son esprit de conciliation lui avait attiré la confiance du plus grand nombre, mais, en revanche, l'hostilité des intransigeants qui dominaient dans l'état-major de Sol. Les écoliers de Vannes l'avaient vu plus d'une fois venir à leur collège représenter son évêque à l'occasion de fêtes religieuses; ils vénéraient sa personne et son caractère sacré. Ils lui firent escorte dès qu'il fut parvenu aux avant-postes royalistes, qu'il dut franchir les yeux bandés comme un véritable délégué de belligérant.

La conférence fut vive. Les événements qui se passaient à Paris inclinaient de moins en moins les chefs aux concessions.

Le rôle et l'épithète d'insurgés avaient depuis quelques jours changé de camp et ils entendaient le faire comprendre au pauvre vieillard. Ils exigeaient la remise entre leurs mains des pouvoirs locaux et des villes; Rousseau ne pouvait outrepasser les instructions de Lamarque, qui étaient d'offrir les conditions sur lesquelles il s'était mis d'accord, à Cholet, avec les Vendéens.

Tout à coup, voici qu'un bruit se répand : Rousseau est là, tout près de la ville; son armée vient d'arriver sur les pas du vicaire général. Grand émoi : cette pression est intolérable; on ne cédera pas à l'intimidation! Et les pourparlers sont brusquement rompus sur quelques propos véhéments; la générale est battue; tout le camp s'ordonne pour une lutte qui paraît inévitable. Le chanoine Le Gal, défaillant d'émotion, est reconduit avec honneur aux avant-postes par les écoliers³⁵.

Le récit de ce qu'il venait de voir et d'entendre fut sans doute de nature à détourner Rousseau de son projet, car il

35. BAINVEL, p. 143.

36. BAINVEL, p. 143-144.

fit immédiatement rompre les faisceaux et rentra à Vannes pour n'en plus sortir ³⁶.

A dater de ce jour la situation redevint ce qu'elle avait été au début de la campagne. Les bleus continuèrent à tenir les villes de Redon, Vannes, Lorient, Pontivy et le fort Penhièvre, à l'entrée de la presqu'île de Quiberon ³⁷. Ils y maintinrent le drapeau tricolore; les royalistes promènèrent librement leur drapeau blanc à travers la campagne. La petite ville de Plouay ayant voulu imiter Lorient, Julien Guillemot s'y rendit avec son bataillon de Melrand, désarma sans résistance la garde nationale et hissa son pavillon à la place de l'autre ³⁸.

Situation transitoire, d'un paradoxal qui touche parfois au comique : des généraux de Napoléon, portant la cocarde tricolore, commandent les troupes régulières même après le retour de Louis XVIII, qui pourtant refuse à Paris d'adopter les trois couleurs; des chefs royalistes, fidèles au drapeau du gouvernement restauré, investis par ce dernier de leurs grades et fonctions, continuent à faire figure de rebelles, arrêtent et désarment sur les routes toute troupe rencontrée avec la cocarde tricolore, sont exclus des villes où siège l'administration, exercent des réquisitions, s'emparent des caisses publiques et reçoivent encore leurs armes des mains de l'étranger ³⁹...

Avant le 15 juillet Joseph Cadoudal et sa légion d'Auray avaient ainsi profité d'un nouveau débarquement à Carnac et l'amiral Hotham, avant de ramener son escadre en Angleterre, avait déposé sur la grève de Penlan, en Billiers, auprès des ruines de l'abbaye de Prières, le reste de son chargement de guerre civile ⁴⁰. Longtemps, sous la Restauration, on put

37. RIO, p. 352.

38. GUILLEMOT, p. 243.

39. Ordre de Sol à Guillemot, du 8 juillet : « Il laissera passer toutes les troupes qui portent les couleurs blanches... Il se concertera avec les officiers de ces troupes pour empêcher toute espèce de rixe entre leurs soldats et les siens... Il autorisera les percepteurs à faire rentrer les contributions pour faire face à ses dépenses... Comme toujours les bœufs lui seront fournis par les commissions à la réquisition des maires... » (*Ibid.*, p. 244.)

40. BAINVEL, p. 144.

voir dans les landes du Morbihan de petits pâtres garder fièrement leurs vaches coiffés de schakos anglais qui leur entraient jusqu'aux oreilles. Des milliers de chemises, de chaussures et d'uniformes habillèrent les paysans, vêtus de grosse toile et souvent en loques, des légions chouannes reconstituées à pleins effectifs ⁴¹.

L'attribution des armes n'allait pas toujours sans incidents.

A Muzillac, le lot à répartir comprenait un petit nombre de carabines légères et élégantes qui faisaient envie à tous ⁴². Les écoliers de Vannes, forts de leurs états de service, les demandèrent. On les leur refusa, sous prétexte qu'elles étaient destinées aux soldats de la « compagnie d'élite » qui venait d'être formée de recrues nouvellement arrivées, parmi lesquelles on comptait beaucoup de jeunes gentilshommes, des fils de bourgeois et de fonctionnaires qui n'avaient point paru de toute la campagne et maintenant se montraient farauds et vantards. De Sol, que nous avons vu s'en aller, le soir d'Auray, accompagné de son seul domestique, ne pouvait désormais se déplacer sans être entouré d'un nombreux état-major, brillant et superbe ⁴³.

Il fallut tout l'ascendant exercé par Margadel sur ceux qu'il appelait ses enfants pour apaiser cette courte effervescence de jeunes Bretons à la tête chaude, épris de justice et d'égalité, qui éveillait un dangereux écho dans les groupes de vieux chouans. Il leur démontra qu'il était bien plus honorable pour eux de garder jusqu'à la fin ces lourds fusils qui meurtrissaient leurs épaules et les accablaient dans les longues marches, puisqu'ils avaient été les instruments et les témoins de leurs peines et de leurs glorieux exploits ⁴⁴.

41. GUILLEMOT, p. 245.

42. Un capitaine de vaisseau anglais écrivait, le 15 juillet, de la baie de Quiberon, à Cadoudal : « Je vous ai envoyé aujourd'hui tout ce que vous m'avez demandé, excepté les cent carabines dont il ne reste plus une seule sur la flotte. » (Arch. du Morbihan, E 2451.)

43. Ce sont les expressions mêmes dont Guillemot se sert, en ajoutant ironiquement qu'il en était ainsi « depuis la bataille de Waterloo » (*op. cit.*, p. 246). — Cf. RIO, p. 354.

44. RIO, p. 355-358; BAINVEL, p. 145.

De Sol, en ces premiers jours de juillet, a déjà regroupé une douzaine de mille hommes bien armés⁴⁵. Aux paysans accourus de leurs hameaux, au fur et à mesure que la confiance revient et que les gros travaux de la fenaison se terminent, paysans attirés par les distributions de fournitures anglaises dont ils sont très friands, se joignent de plus en plus une foule d'éléments nouveaux qui volent au succès : timorés, prudemment restés jusque-là dans leurs châteaux ou dans leurs bourgades ; émigrés, revenus de Jersey ou de Flandre ; ambitieux de tout acabit, qui sentent proche l'heure des récompenses, dont ils sauront bientôt, en effet, mieux profiter que les vieux combattants⁴⁶. Certains même, sans aucun mandat, se donnent des allures de chefs, font des levées et des réquisitions dans les cantons et forcent les maires à leur fournir des hommes pouvant servir⁴⁷.

C'est donc au moment où la rive gauche de la Loire vient de déposer les armes et retourne à la tranquillité que la rive droite manifeste la plus vive effervescence.

Tous les rapports officiels notent que, dans les villes, l'agitation des esprits est à son comble. Les bleus ne veulent pas accepter le Roi ; les blancs exigent son rétablissement et refusent de désarmer en attendant.

A Nantes, par exemple, le préfet signale, le 8 juillet, que « *les militaires et plusieurs habitants montrent une vive exaltation. Ils font chanter tous les soirs la Marseillaise et autres au spectacle jusqu'à onze heures. Les cris « Vive l'Empereur » dans les rues et sur les places sont presque continuels. Les autorités se concertent pour empêcher que le rétablissement du gouvernement royal ne donne lieu à des excès graves, mais elles craignent d'éprouver de grandes difficultés*⁴⁸. » Ce témoignage est confirmé, le 10, par Lamarque écrivant à Davout : « *La ville de Nantes continue à être tranquille, mais il y a une*

45. RIO, *ibid.*

46. GUILLEMOT, p. 237 ; RIO, p. 354.

47. Arch. nat. F⁷ 3786.

48. *Ibid.*

très grande fermentation ; les partis sont en présence et une étincelle pourrait occasionner d'irréremédiables malheurs ⁴⁹. »

Même note à Rennes. « *Les partis s'observent, écrit le préfet d'Ille-et-Vilaine, le 2 juillet, et la fermentation continue.* »

Il ajoute, et son témoignage est confirmé, à la même date, par celui du lieutenant de police de Rennes : « *Les insurgés du Morbihan et des Côtes-du-Nord paraissent ne vouloir pas reconnaître la pacification de la Vendée. Il y a de forts rassemblements entre Dinan et la mer. Il semble que l'on voudrait par un coup d'état prévenir le résultat des négociations ou faire entrer dans la balance des événements dont la Bretagne serait le théâtre* ⁵⁰. »

Cette dernière considération ne fut sans doute pas étrangère, en effet, à l'obstination des troupes royalistes même après l'abdication de Napoléon. Elles voulaient exercer une pression sur les décisions du gouvernement provisoire et se tenir prêtes à intervenir immédiatement par la force au cas où la monarchie n'aurait pas été rétablie.

III. — Les opérations dans la Haute-Bretagne et le Maine.

Bien plus : dans la Haute-Bretagne et dans le Maine, c'est à ce moment que la lutte fut le plus chaude.

Jusque-là une véritable pénurie d'armes et de munitions, provenant de l'éloignement des centres de débarquement, n'y avait pas permis aux chouans une grande activité. L'escadre anglaise chargée du secours aux insurgés était dans l'Atlantique et, seules, de petites unités navales, voire de simples barques, tentèrent un insuffisant ravitaillement de détail sur les côtes de la Manche.

Les chefs en étaient donc réduits à essayer d'enlever de petites garnisons isolées, à tendre des embuscades aux pelotons de soldats en déplacement ou aux gardes-nationaux, pour

49. Arch. de la Guerre C¹⁵ 8.

50. Arch. nat. AF IV 1935 et F⁷ 3786.

les dévaliser et s'approprier fusils et cartouches. Ressources précaires, aléatoires, vite épuisées.

Pendant les mois de mai et de juin rien autre chose à signaler. Des bandes parcourent la campagne, occupent quelques heures des localités ouvertes et vont plus loin se ravitailler en vivres et en deniers comme elles le peuvent, employant tour à tour la persuasion et l'intimidation, causant un trouble et une inquiétude réels, préparant les esprits à l'éventualité d'une insurrection importante, mais réduites pour l'instant à éviter tout engagement sérieux avec des troupes régulières ou même des détachements de garde-nationale bien armés et en nombre.

Ainsi furent occupées puis abandonnées presque aussitôt : en Ille-et-Vilaine, Montauban-de-Bretagne, Saint-Méen, Bécherel, Saint-Jouan-de-l'Isle, par les deux frères de Boishamon ou leurs lieutenants Gabillard, Renault du Crouais et autres, qui opéraient dans la région de Montfort et poussèrent des pointes jusqu'à Loudéac, d'un côté, jusqu'aux portes de Rennes, de l'autre, pendant que M. de Trégomain agitait le pays d'Antrain et celui de Bazouges, Bertrand de Saint-Gilles et Pillet, le canton de Fougères; dans les Côtes-du-Nord, Plancoët, Jugon, Ploubalay, Matignon et toute la côte, de la baie de Saint-Cast à celle de Saint-Brieuc, par Pontbriand, entouré de trois fils, trois frères et quatre neveux, du « brave » Nepfvou de Carfort et de Lourmel, et appuyé par Courson de Villevalio avec un rassemblement qui s'était formé à Plénée; dans la Loire-Inférieure, en dehors de la zone Savenay-Blain-Guérande, que nous avons vue tenue par le comte de Coislin, en union intermittente avec de Sol, toute la région entre Ancenis et Châteaubriant, par le comte de Landemont, appuyé sur la forêt d'Ancenis et les bourgs de Candé et de Couffé, et par son lieutenant de La Rochemacé. Celui-ci, surpris sans munitions, le 6 juin, à la Rouxière par un bataillon du 27^e de ligne, ne put échapper que par beaucoup de hardiesse et à la faveur de haies et de

fourrés, en y laissant des morts et des blessés, à la capitulation totale que l'ennemi escomptait. Cette contrée restera longtemps agitée, sans événements bien notables. Le 8 juillet encore, on signalera dans l'arrondissement d'Ancenis des rassemblements de 1.500 hommes ⁵¹.

Dans le bas et le haut Maine, la situation était identique. Même effervescence, même impuissance du côté des chouans, faute de moyens matériels, pour prendre sérieusement l'offensive.

D'Andigné y tenait la campagne et la garnison d'Angers n'osait la lui disputer. Mais, dans les premiers jours de juin, le petit vin blanc d'Anjou lui avait joué un très vilain tour.

Installés au bourg de Cossé-le-Vivien, entre Craon et Laval, ses hommes s'abandonnaient aux délices d'une généreuse hospitalité, sincère chez certains habitants, feinte chez les autres. Le soir, la plupart d'entre eux étaient ivres. Il leur advint ce qui était arrivé en pareil cas aux Vendéens à Aizenay, aux Poitevins à Thouars. Le chef de bataillon Duvi vier, prévenu pendant la nuit, accourut de Laval avec les gendarmes et des gardes-nationaux de cette ville et surprit les chouans avant l'aube, lourdement endormis. Au milieu des ténèbres, la lutte s'engagea dans la plus grande confusion et d'Andigné, qui avait eu son cheval tué sous lui et dont plusieurs officiers, notamment Saint-Sauveur et de Bodard, avaient péri, réussit enfin à rompre l'étreinte ennemie et à rallier la plupart de ses hommes, dégrisés par l'émotion de la lutte, sur la route de Laval, où il arrêta la poursuite de l'ennemi.

A la même époque, un combat se livrait à douze kilomètres à l'est du Lion d'Angers pour la possession du bourg de Champigné, que Gaullier, Saint-Martin et Pimousse voulaient enlever aux bleus qui l'occupaient. Le chevalier de Champigné, monté à cheval en grand costume, malgré les conseils

51. Rapport du Préfet de la Loire-Inférieure (Arch. nat. F⁷ 3786). Mais, pour les arrondissements de Châteaubriant et de Savenay, on ne signale plus à cette date que des enrôlements « pour le Morbihan où la guerre continue ». (*Ibid.*)

de prudence de ses amis, y fut victime de sa témérité. Cible vivante dans ce combat de piétons où la tactique courante était, comme dans toutes les guerres de l'Ouest, de tirailler d'abri en abri à moins d'en venir exceptionnellement au corps à corps désespéré, une balle le traversa et le coucha mort aux pieds de sa monture.

Circonstances, on le voit, étrangement analogues à celles qui coûtèrent la vie à Louis de La Rochejaquelein dans le combat des Mathes.

Après l'annonce de Waterloo les affaires devinrent plus graves dans ces départements où l'insurrection était restée comme larvée.

A la fin de juin et au début de juillet, eurent lieu plusieurs rencontres assez chaudes, dont nous ne citerons que deux principales, car leur caractère à toutes est d'être décousues, sans lien ni entre elles ni avec les grandes opérations de la Vendée et du Morbihan. Elles sont donc assez difficiles à suivre et présentent un intérêt tout local, relativement secondaire pour l'évolution générale de l'insurrection des Cent-Jours.

Le 30 juin, au pays de Lamballe, Pontbriand et Courson, ayant uni leurs forces, tombent sur un détachement de soldats et de fédérés cantonné à la Malhoure, croyant le surprendre. Ils ont été trahis et les bonapartistes leur barrent la route, embusqués près du château et de l'étang. Après une fusillade très vive de part et d'autre, le combat serait resté indécis, si Pontbriand, franchissant un petit ravin, n'avait tourné les bleus, les obligeant à la retraite.

Maîtres de la Malhoure, les chefs royalistes n'en sont guère plus avancés, car ils ont dépensé dans cette action leur petite provision de munitions. Ils ne peuvent que surveiller la côte en patrouillant de Lamballe à Dinan dans l'attente d'un hypothétique débarquement anglais.

Après l'équipée héroï-comique de sept jeunes royalistes de Saint-Malo, qui prirent par escalade, au cours d'une

nuit sombre, le fort La Latte, fièrement juché sur son rocher que la mer isole, dans le dessein de faire passer à leurs partisans le contenu de ses casemates, et qui en furent à leur tour chassés par deux cents hommes de Saint-Malo alertés à temps, un débarquement de munitions fut enfin opéré au début de juillet par les Anglais dans le petit port de Dahouet. Pontbriand et de Courson étaient venus l'y recevoir; ils y repoussèrent une attaque de cette même troupe malouine et vengèrent les jeunes héros cueillis au donjon de La Latte ⁵².

Le général Fabre, qui commandait à Saint-Brieuc, sortit de cette ville pour essayer d'intercepter le précieux convoi de munitions que les deux chefs associés conduisaient vers les cachettes de l'intérieur. Il arriva trop tard et ne put que les attaquer à leur retour, près de Saint-Gilles, sur la route de Quintin, mais il ne fut pas plus heureux que son collègue Rousseau à Plescop. Repoussé à deux reprises, il dut regagner sa garnison et laisser le champ libre à ses adversaires, que les événements généraux rendaient de plus en plus maîtres de la situation.

En Ille-et-Vilaine, le gros bourg de Montauban fut, le 3 juillet, le théâtre d'une grave échauffourée. Les 15^e et 86^e de ligne, renforcés de canoniers de la marine, l'occupaient. Du Boishamon et Gabillard, ayant reçu des plaintes de certains habitants se disant molestés par ces soldats impérialistes furieux de voir la fortune se détacher d'eux, voulurent obtenir qu'on les respectât. Ils se divisèrent en deux groupes pour cerner le bourg dans l'intention de parlementer ensuite avec les troupes occupantes. Mais celles-ci, à la vue des blancs qu'ils continuaient à appeler les *brigands*, ouvrirent le feu, au cri de « Vive l'Empereur ! », tuèrent le chirurgien-major Guezille et blessèrent le vieux capitaine chouan Bigot. Les royalistes ripostent et le major du 86^e s'aperçoit alors

52. Voici leurs noms : Heurtel, les deux frères Chassin de Kergommeaux, du Temple, des Touries et deux autres jeunes volontaires inconnus, de la cité malouine. Le capitaine du bateau qui les ramenait prisonniers, arrivé près de la côte, les aurait laissés s'échapper à la nage et rejoindre la bande des deux frères Péan de Pontfily qui opérait non loin de là.

qu'il est entouré et pressé de toutes parts. Il veut entrer en pourparlers. Du Boishamon s'avance vers lui avec Gabillard. Alors, du milieu des soldats, surexcités par la colère et peut-être énervés par les libations faites dans le bourg, des fusils partent tout seuls. Les balles sifflent aux oreilles des parlementaires et Gabillard a la cuisse cassée. Ses Bretons veulent le venger et la mêlée va être sanglante. Les deux chefs s'interposent immédiatement. Le commandant bonapartiste consent à se retirer et du Boishamon à le laisser partir avec ses soldats sans en tirer vengeance.

La région de Vitré est dominée par le général marquis de Châteauvieux, qui se qualifie lui-même « commandant les volontaires royaux d'Ille-et-Vilaine ». Son état-major comprend Courson de la Belle-Issue, Onffroy des Varennes, Berthier de Grandry et Louis Renaut, fils d'émigrés, né à Londres dix-neuf ans plus tôt⁵³.

Dans le Maine, la petite guerre tendait à prendre, exceptionnellement, un caractère de cruauté rappelant les scènes de la première chouannerie et qui fut heureusement absent en 1815 des procédés employés par l'un et l'autre parti.

Seul de tous les généraux de Napoléon exerçant un commandement dans l'Ouest, le général Achard se permettait à Laval des violences de tout genre, enlevant des femmes dans les familles d'insurgés et les gardant comme otages, emplissant de suspects les prisons de la ville. Les chouans usaient de représailles et prenaient à leur tour des otages parmi les proches parentes de leurs adversaires militants.

Le vieux chouan Bésier, surnommé Moustache, être fruste et dur, avait juré de tuer Achard. Il lui tend, le 10 juillet, une embuscade près de Laval et le vise à bout portant. Étant donné son adresse de braconnier invétéré, il ne peut manquer de le jeter à bas de son cheval quand il est lui-même blessé mortellement d'une balle en pleine poitrine.

53. Ch. DE CALAN, *op. cit.*, p. 19.

Les circonstances vont heureusement faire tourner court une guerre civile qui prenait en ces régions tournure si fâcheuse. Après ce dernier acte notable d'hostilité ouverte, les menus faits qui pourront survenir ici ou là n'auront plus qu'un caractère de pur banditisme ou de vengeance privée.

CHAPITRE V

L'ÉPILOGUE

I. — La Réconciliation.

Le 7 juillet, les Prussiens entraient à Paris. Le peuple français, sans distinction d'opinions, ressentit profondément l'humiliation de cette seconde occupation étrangère en quinze mois. Il en fut d'autant plus ulcéré que les Alliés, après avoir proclamé leur seule intention d'abattre Napoléon, ne parlaient plus de s'en aller quand celui-ci était déjà loin de la France et prisonnier de l'Angleterre. Bien plus, ils étendaient vers l'Ouest leur occupation et prétendaient exiger la cession de plusieurs places fortes.

Le résultat fut de réaliser une fois de plus le phénomène qui s'était tant de fois renouvelé depuis les temps de Vercingétorix : l'union en un même sursaut patriotique de tous les fils de la Gaule si prompts à se diviser dans la paix.

Dès le 5 juillet, l'armée, sous les ordres de Davout, prince d'Eckmühl, d'accord avec le gouvernement provisoire, s'était retirée derrière la Loire pour pouvoir défendre et, s'il le fallait, sauver la dignité nationale pendant les négociations.

Cette armée comprenait les débris de la Grande Armée, sous le nom d'Armée du Nord, les corps d'observation dits des Pyrénées orientales et des Pyrénées occidentales, enfin l'Armée de la Loire ou de Vendée, c'est-à-dire les troupes de l'Ouest réunies sous le commandement en chef de Lamarque¹.

Davout était avant tout préoccupé de grossir ses forces de tous les éléments possibles. Aussi pressa-t-il Lamarque de

1. Arrêté de la Commission du Gouvernement (Arch. de la Guerre C¹⁵ 8). Cf. HOUSSAYE, « 1815 », II.

tenir à sa disposition les régiments que la pacification de la Vendée rendait disponibles et de se préparer à venir lui-même le rejoindre.

C'était le plus cher vœu de Lamarque, dont le cœur se révoltait d'avoir à combattre des Français pendant que l'ennemi foulait le sol de la patrie.

Cette guerre fratricide lui était devenue odieuse. Il voulait la terminer au plus vite pour garder à la France le sang de tous ses fils. Aussi, le 8, envoya-t-il au général Tarayre, commandant à Rennes par intérim la 13^e division, l'ordre d'offrir une trêve aux insurgés de la rive droite ².

Les généraux vendéens faisaient dans ce même temps un noble écho aux généreux sentiments de leur vainqueur d'hier.

Bien loin de chercher à profiter de ses soucis, dès l'annonce de l'entrée des Prussiens à Paris, Sapinaud et Auguste de La Rochejaquelein avaient envoyé à Cholet auprès de Lamarque, qu'ils croyaient y être encore, MM. Duchesne et du Pérat, chargés de lui « *porter le vœu unanime de tous les chefs vendéens de se réunir à ses troupes, sous ses ordres, pour combattre, comme Français, toutes les tentatives des puissances étrangères qui auraient pour but le démembrement de la France* ».

Lamarque n'était plus à Cholet; il avait regagné Nantes et s'y préparait à partir au premier appel de Davout, après avoir confié le commandement de Bourbon-Vendée et de toute la côte à Travot, celui de Cholet et de la région angevine à Delaage.

C'est donc ce dernier qui reçut les émissaires vendéens. Il s'empressa de faire connaître, dans les termes ci-dessus, leur émouvante visite à son chef ³, qui en fut touché jusqu'aux larmes et qui écrivit à Auguste de La Rochejaquelein, jusqu'alors chef de la fraction vendéenne intransigeante, pour le « féliciter » d'avoir, comme son frère Louis, avec lequel il

2. Arch. de la Guerre C¹⁵ S.

3. Lettre de Delaage à Lamarque, du 8 juillet (*Ibid.*); LAMARQUE, *Lettre au général Canuel*, p. 69-70; CANUEL, *Mémoires*, p. 311-316.

était, disait-il, « uni d'amitié » avant 1815 et dont il avait « vivement regretté la perte », le caractère « franc et loyal d'un vrai chevalier français⁴ ».

De son côté, d'Andigné, « qui portait un cœur tout français », au témoignage de Lamarque, écrivait en même temps à celui-ci : « *Ce n'est que de l'union de tous que nous pourrions espérer notre salut. Si nous nous montrons forts et unis, ils n'auront aucun prétexte pour rester chez nous ; mais il faut leur montrer un grand ensemble. Dans tous les cas, si les ravages des ennemis forcent les Français à s'armer, ces provinces pourront aider l'armée d'une manière puissante* ⁵. »

Davout, aussitôt prévenu de tout cela, exulte. Il s'empresse d'en prendre texte pour adresser, le 11 juillet, à Lamarque une lettre le mettant au courant du repli de son armée derrière la Loire et lui faisant connaître les instructions que le gouvernement provisoire lui a transmises par l'intermédiaire des commissaires chargés d'opérer la liaison avec lui : les troupes sont invitées à reconnaître le Roi, sous la garantie qu'aucune sanction ne sera prise pour les faits passés et que nul citoyen ne sera poursuivi pour « aucune de ses opinions ». Il termine par ce vibrant appel à la concorde : « *Unissons-nous donc. Les Vendéens nous en donnent un touchant exemple. Ils nous ont écrit pour nous offrir de déposer tout ressentiment et de s'unir à nous dans la vue patriotique de prévenir tous déchirements, tout démembrement de la patrie. Soyons Français ! Ce fut, vous le savez, ce sentiment qui domina exclusivement dans mon âme ; il ne me quittera qu'au dernier soupir* ⁶. »

Davout enjoignait en même temps à Lamarque de se rapprocher de lui en gagnant Tours avec le plus de troupes possible ⁷.

Au reçu d'un ordre qui comblait son attente, le commandant en chef de l'armée de la Loire voulut, avant de quitter Nantes, essayer de liquider la question de la rive droite.

4. DENIAU, t. VI, p. 445.

5. LAMARQUE, *Lettre au général Canuel*, p. 70.

6. Arch. de la Guerre C¹⁵ 8.

7. Correspondance de Davout, citée par H. HOUSSAYE.

L'entente y fut plus malaisée que sur la rive gauche.

La situation, il faut le dire, y était bien différente. Tandis que l'armée vendéenne est alors presque entièrement dissoute, et cela depuis la fin de juin, celle du général de Sol, qui s'intitule « maréchal de camp, commandant les Armées Royales de l'Ouest ⁸ », ne cesse, au contraire, de voir accourir à elle de tous côtés une foule d'adhérents « qu'en son sein elle n'a point portés ». Elle prétend aussi, depuis le retour de Louis XVIII, au titre d'armée officielle du gouvernement légitime.

Dès lors son chef émet la prétention que ce ne soit pas à lui de déposer les armes, mais à ses adversaires d'hier, dont les pouvoirs émanent d'une autorité périmée ou tout au plus provisoire. Or, précisément, le directeur et l'animateur du gouvernement intérimaire est ce Fouché, duc d'Otrante, avec lequel il a, lui, de Sol de Grisolles, un vieux compte personnel à régler, pour avoir tant souffert par son ordre pendant dix ans.

Voilà, on le comprendra sans peine, qui ne facilitait pas les pourparlers.

Dès le 12 juillet, au reçu des instructions de Davout, Lamarque fait écrire à de Sol par le lieutenant-général Charpentier « pour lui représenter combien il est inutile de continuer à verser le sang français quand ils sont tous armés pour la même cause ».

Le lendemain, afin de donner plus de poids à cette démarche, il la confirme par une lettre directe à de Sol ⁹, où il l'informe que Davout lui mande que « ... le projet des puissances étrangères paraît être de morceler la France; que l'arrogance des Prussiens est poussée au dernier point; que, si cela continue, il sera du devoir de l'armée et de tout Français d'en tirer vengeance. »

8. C'est ainsi qu'il signe une lettre à Guillemot, du 8 juillet (GUILLEMOT, *op. cit.*, p. 244).

9. Arch. de la Guerre C¹⁵ S.

« Dans ces circonstances, ajoute-t-il, je réunis l'armée. Je laisse le pays que vous occupez sous votre police et je mets la sûreté de tous les citoyens sous votre garantie.

» Protégez la levée des impôts, les douanes et les préposés aux marais salants... »

Pressentant les résistances de ses collègues militaires ou de ses amis politiques, il conseille : « Vous sentirez le besoin, Monsieur, de ménager tous les amours-propres. Ce n'est pas ici le triomphe d'un parti sur l'autre ; c'est un grand sacrifice qu'on fait au Roi et à la Patrie, qui doivent servir de point de ralliement à tous les Français. Vous ne souffrirez donc pas que personne soit inquiété pour sa conduite ou son opinion antérieure. »

Et il termine par cette adjuration pathétique : « N'oublions pas que les Russes, que les Prussiens, que les Anglais sont chez nous, et ce sont là nos seuls et vrais ennemis ! »

Mais il n'avait pas, en Bretagne, à convaincre seulement les royalistes : les passions y avaient été et y restaient si fortes qu'il lui fallait plaider avec la même chaleur dans son propre camp la cause de l'union nationale. Le jour qu'il écrivait à de Sol, il envoyait un message à Bigarré¹⁰, soigné à l'hôpital de Vannes, mais qu'il ne devait pas savoir si grièvement atteint, car il l'invite à se tenir prêt à le rejoindre pour défendre la patrie.

« Il ne s'agit plus ici d'opinions, mais de se réunir au Roi, qui se réunit à nous, mais de défendre l'indépendance nationale et de repousser les outrages des Prussiens contre qui il faut exciter une haine implacable et universelle... »

Comme les bonapartistes et les républicains, probablement Bigarré lui-même, objectaient leur aversion pour le drapeau blanc, il concède : « Je regarde comme un grand malheur pour la France que le Roi, mieux éclairé, n'ait pas pris les couleurs nationales. C'était ménager l'amour-propre des deux partis et nous assurer un avenir tranquille. »

10. Arch. de la Guerre C¹⁵ 8.

Puis il reprend fermement : « *Mais, dans les circonstances actuelles, il ne faut songer qu'aux intérêts de son pays et le sauver, dussions-nous en être victimes.* »

En homme qui se sent maître de la situation, et ne veut rien compromettre, de Sol répondit, le 14, au général Lamarque ¹¹:

« *Je n'attaquerai pas les troupes ci-devant napoléoniennes jusqu'à l'arrivée des ordres du Roi auxquels, sans doute, ces troupes s'empresseront de se conformer; mais elles doivent promettre, à leur tour, de ne pas sortir des lieux qu'elles occupent aujourd'hui. Tout mouvement hors de leurs positions actuelles ne peut être considéré que comme un mouvement hostile ou séditieux...* »

« *Tous les ordres donnés par le prince d'Eckmühl sont nuls, puisque ce général ne justifie en aucune manière qu'il commande une armée au nom du Roi.* »

Cette dernière objection cessait d'avoir de la valeur au moment où de Sol l'écrivait, car ce même jour, 14 juillet, les généraux Gérard, Kellermann et Haxo, sous la pression de Davout, venaient d'offrir à Louis XVIII la soumission « pure et simple » de l'armée, y compris, par conséquent, l'acceptation du drapeau blanc que le roi avait exigée ¹². Trois jours après, Davout faisait prendre à ses soldats la cocarde blanche et les plaçait solennellement sous l'autorité royale ¹³.

Dès le 15, Lamarque avait agi de même pour ses troupes avant de les envoyer et de se rendre lui-même à Tours. Huit mille hommes des divers détachements de l'armée de la Loire avaient été concentrés à Nantes dans la journée du 14. Le 15, il les passa une dernière fois en revue avec le reste de la garnison.

« *Soldats, leur dit-il, arborez le drapeau et la cocarde blanche. Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice : nous tenons à nos couleurs depuis vingt-cinq ans. Mais ce sacrifice, l'intérêt*

11. Arch. de la Guerre C¹⁵ 8.

12. HOUSSAYE, « 1815 », t. II, p. 413. Le texte de la soumission est aux Arch. de la Guerre C¹⁵ 8.

13. *Ibid.*

*de la patrie le commande. Nous ferons cause commune avec les braves Vendéens qui viennent de nous donner un si touchant exemple en déclarant qu'ils se réuniraient à nous pour combattre les ennemis de la France, et vous aurez en outre conservé à la France une nombreuse et brave armée*¹⁴. »

Puis, en tête de sa colonne, il quitta définitivement cette région de l'Ouest où il avait combattu avec habileté, succès et loyauté, retenant par son humanité l'estime de ses adversaires.

A ce moment, l'adhésion aux Bourbons, en dépit de l'erreur psychologique et de la faute politique que constituait l'abandon obligatoire des trois couleurs que vingt ans de gloire venaient de consacrer, était rapide, presque unanime.

Sapinaud traduisait bien le sentiment général quand il s'écriait : « *Tout est changé ; le Roi est rentré dans sa capitale... Il n'existe plus d'autre gouvernement que le sien... Rallions-nous tous au drapeau sans tache ; ne formons plus qu'une famille... Attendons dans nos positions l'ordre du Roi et ne mettons pas notre volonté à la place de la sienne*...¹⁵ »

Et puis il y avait, par-dessus tout, le besoin, l'insatiable besoin, de paix après les tueries tant de fois répétées, l'immense lassitude d'une France épuisée et déçue, l'impression, au fond de chacun, que tout l'effort inouï d'une génération saignée à blanc n'avait servi qu'à diminuer le territoire, qu'il fallait en finir avec une politique de prestige aboutissant toujours à un désastre, tôt ou tard, et travailler dans le calme, dans l'ordre, à refaire la prospérité du pays et à panser ses plaies...

La gloire fatiguée à la longue une nation qui doit l'acheter par trop de sang et un effort trop tendu. L'invasion de 1814 avait déjà rompu le charme ; le désastre de Waterloo et l'invasion de 1815 avaient achevé de briser l'idole et déclenché la réaction violente.

14. HOUSSAYE, *ibid.* — Cf. DENIAU, *op. cit.*, p. 450.

15. Lettre à Lamarque, Travot et Delaage, pour les inviter à se contenter de faire la police des villes, lui, Sapinaud, se chargeant avec ses collègues d'assurer l'ordre dans les campagnes. (Arch. de la Guerre C¹⁵ S.)

Tout en faisant la part de l'exagération, il est impossible de récuser complètement un témoignage aussi fort que celui du maréchal Blücher écrivant à sa femme : « Toute la nation est contre son empereur et on nous reçoit bien partout. C'est seulement malheureux que nos gens et les Russes ne puissent parler la langue des habitants. Quels malentendus on éviterait ainsi ! »

La France, prostrée, ne voulait plus qu'une chose : la paix qui restaurerait ses forces. Du doigté, de la justice, de la mansuétude, et les préférences politiques des anciens « patriotes » les plus sincères, même dans les villes les plus libérales, seront, non pas abolies, mais mises en sommeil, reléguées dans le domaine du sentiment et du souvenir, d'où elles surgiront à nouveau en 1830.

A Nantes, à Rennes, citadelles bretonnes des idées révolutionnaires, le drapeau blanc est arboré sans incident : à Nantes, le 15¹⁶ ; à Rennes, le 16, « aux plus vives acclamations », assure même le préfet d'Ille-et-Vilaine, écrivant, il est vrai, au redouté ministre de la police, redevenu fervent royaliste et qui aime les fonctionnaires dociles¹⁷.

Telle était l'attitude des populations de tendance hostile à la restauration monarchique.

De l'autre côté de la barricade, rien ne nous a paru plus représentatif de la mentalité moyenne d'un royaliste pondéré que l'opinion du maire d'Auray, Bonnard du Hanlay, dont on a déjà pu apprécier la conscience et le courage civique lors du combat du 21 juin. Sa correspondance avec le sous-

16. Du 15 juillet, rapport du Lieutenant de police de Nantes : « L'agitation est encore vive à Nantes... L'opinion générale est que tout esprit de parti cessera dès que la constitution calmera les inquiétudes qu'on a conçues par la crainte des réactions, des vengeances. » (Arch. nat. F⁷ 3786.)

17. « La tranquillité règne à Rennes, ajoute ce préfet, quoique diverses circonstances eussent donné lieu de craindre quelques désordres lorsque ce changement s'opérait. L'arrondissement de Redon est troublé par les insurgés quoiqu'on y ait manifesté une entière soumission au gouvernement royal... M. de Sol de Grisolles, chef d'une troupe nombreuse, a défendu à tous les comptables de verser dans les caisses. » (Rapport du 16. *Ibid.*) Le 19, le même écrivait : « Depuis le 15 de ce mois le drapeau blanc est arboré dans tout ce département. L'ordre règne sur tous les points... » (*Ibid.*)

préfet de Lorient nous livre deux traits qui peuvent être regardés comme caractéristiques d'un état d'âme alors extrêmement répandu.

Le 28 juin, il écrivait à propos de Waterloo : « *Les malheureux et étranges événements que nous apprenons vont nous faire payer bien cher probablement la paix dont nous ressentons le besoin.* » Et le 18 juillet : « *Hier, à sept heures du soir, à l'arrivée du courrier, nous avons arboré le pavillon blanc. La joie était à son comble. Ce signe nous rendant le Roi nous assure la tranquillité à laquelle nous aspirons depuis si longtemps* ^{18.} »

La paix, la tranquillité, par ces deux mots, en phrases toutes simples, cet administrateur d'une petite ville bretonne traduisait l'aspiration de toute la France à ce moment. Il nous livre la clé de l'étonnante facilité avec laquelle s'opéra la substitution d'un régime à l'autre nonobstant le sentimental regret de l'épopée napoléonienne.

L'entêtement des deux antagonistes du Morbihan ne put pas, lui-même, résister à ce courant d'apaisement général.

Bigarré, de l'hôpital de Vannes, continue toujours à garder la direction générale de sa 13^e division dont le commandement actif est confié par intérim au lieutenant-général Tarayre, qui réside à Rennes, tandis que Rousseau reste à la tête de la brigade du Morbihan. Ils ajoutent maintenant à leur titre : « pour le Roi » ou « au nom du Roi », ce qui ne laisse pas de soulever les protestations violentes des chefs royalistes.

Quant à de Sol, son quartier-général est établi à Muzillac, où l'a rejoint M. de Floirac et où 12 à 15.000 hommes stationnent sous ses ordres à la mi-juillet. Une semaine après, on évaluera son armée à 25.000 hommes, sans compter tous ceux qui sont en permission chez eux pour la moisson et qui reviendront sans tarder. Les royalistes se vantent d'être bientôt 100.000 ¹⁹. On continua jusqu'à la fin de

18. Arch. munic. d'Auray. Reg. de correspondance.

19. Rapport du lieutenant de police de l'Orient (Lorient) à Fouché, des 21 et 23 juillet. (Arch. nat. F⁷ 3786.)

juillet à enrôler dans les campagnes, ce qui inquiète fort les préfets et sous-préfets et ce qui épuise le pays en enlevant des bras nécessaires à l'agriculture et en nécessitant des réquisitions exorbitantes. Redon est évacué vers le 15 par sa garnison antérieure et 1.500 soldats viennent de Muzillac l'occuper immédiatement. C'est toutefois la seule ville de quelque importance qui soit aux mains du général royaliste. Il s'en irrite d'autant plus que le logement et la subsistance d'une armée de plus en plus nombreuse deviennent un grave problème dans des agglomérations trop modestes. D'accord avec Floirac, il songe à marcher sur Rennes, puis abandonne ce projet qui rencontrait l'opposition des milieux administratifs ²⁰.

Ne recevant aucune instruction ministérielle, il hésite d'abord sur la conduite à tenir, puis il se décide à écrire à Bigarré pour l'engager à lui céder Vannes, où il pourrait établir et faire vivre au moins une partie de son armée. Bigarré commence par faire la sourde oreille ²¹. Il lui paraît trop dur de plier devant son adversaire invétéré. Le 20, l'affaire s'arrange : les protagonistes des deux partis s'effaceront et la convention sera conclue entre le général Rousseau et M. de Kermoisan, chef de l'état-major de l'armée royale. Celle-ci pourra faire une entrée officielle à Vannes; après quoi, elle ira occuper les faubourgs, tandis que les soldats de Bigarré resteront cantonnés dans le centre ²².

Grâce à cette cote mal taillée qui ménageait les amours-propres, à partir de ce jour il n'y eut plus qu'une armée, celle de la France, où tous les cœurs étaient enfin unis dans un même désir de faire front à l'étranger qui s'avancait. La réalisation de cette union fut très facilitée par le fait que Bigarré, relevé de son commandement le 21, et d'ailleurs toujours alité, ne paraîtra plus au dehors et que de Sol partira

20. Rapport du Préfet d'Ille-et-Vilaine au Ministre de la Police, du 30 juillet. (*Ibid.*)

21. Rapport du même au même, du 19 juillet. (*Ibid.*)

22. GUILLEMOT, p. 244; RIO, p. 359; BAINVEL, p. 145-146.

pour Paris au lendemain de l'entrée solennelle de ses troupes à Vannes ²³.

Celle-ci eut lieu le 22.

Ce fut un bien beau jour pour les « écoliers ». Il avait été décidé que leur compagnie défilerait en tête. Le brave Jéhanno était allé au-devant d'eux avec tous leurs professeurs et les plus jeunes élèves jusqu'au bourg de Theix, à plus de deux lieues dans la campagne, et tous revenaient en les précédant, joyeux et tendant la jambe. Les blessés, les éclopés, avaient tenu à faire partie du cortège et les petits écoliers portaient fièrement leurs armes et leur fourniment.

Ils étaient groupés autour de leur ancien drapeau blanc, où figurait, brodée en lettres d'or, l'inscription *Dieu et le Roi*, et que le principal, sur leur demande formelle, avait sorti de la cachette où, prudemment, il l'avait remisé pendant les Cent-Jours ²⁴. La population entière, massée le long des rues, leur fit un grand succès. Les soldats qu'ils avaient combattus, eux-mêmes les acclamaient. La sympathie qu'inspirent la jeunesse et la loyauté enlevait à la cérémonie ce qu'aurait pu avoir d'humiliant pour les anciens soldats de Napoléon et les fédérés d'hier le seul défilé des vieilles bandes chouannes et des nobles retour de Gand ou des îles de la Manche.

La fraternisation fut complète à dater de ce jour : chouans et soldats impériaux s'en furent, bras dessus, bras dessous, terminer la fête en trinquant, comme il convient, et les « écoliers » réclamèrent l'honneur de monter la garde à la porte du général Rousseau ²⁵.

Enfin, le 30 juillet, une grande démonstration publique fut organisée pour concrétiser l'accord aux yeux de tous. Guillemot lui-même, l'irréductible Guillemot, constate : « L'on se donna la main et on fut ensemble entendre chanter le *Te Deum* ²⁶. »

23. GUILLEMOT, p. 245.

24. RIO, p. 360-363.

25. BAINVEL, p. 146; RIO, p. 366.

26. *Op. cit.*, p. 244.

La cérémonie eut lieu sur la promenade publique longeant le port, traditionnellement appelée « La Rabine », parce qu'elle semble, avec ses quatre longues et majestueuses rangées de grands ormes, une de ces belles avenues ombrées qui menaient aux manoirs bretons et portaient ce nom.

Un autel y avait été dressé au sommet d'une grande estrade. L'évêque de Vannes y célébra la messe en grande pompe devant les autorités civiles et les soldats des deux armées réunies, derrière lesquels se pressait toute la population. Deux compagnies d'élite rendaient les honneurs. Celle des « écoliers » en armes, drapeau en tête, garnissait les gradins. L'autre, composée des plus beaux grenadiers de la garnison et de vétérans des guerres impériales, couverts de glorieuses cicatrices, formait le cercle autour de l'estrade. Après la messe, ils arborèrent la cocarde blanche et leur geste fut immédiatement imité par toutes les troupes, conformément à l'ordre reçu du Ministre de la Guerre.

Puis les chefs de l'armée royale allèrent rendre visite au général Bigarré, mis en non-activité depuis la veille et que sa blessure avait empêché d'assister aux fêtes.

Enfin, les états-majors des deux armées hier ennemies se réunirent dans un banquet dont le parti vainqueur eut la délicatesse de faire les honneurs et les frais. Au dessert, le général Rousseau prit la parole pour se féliciter de voir l'union rétablie entre bons Français. Il porta sur la campagne qu'il venait de mener contre les chouans des appréciations qui eurent, nous conte l'un des convives, François Rio, le don d'exciter, quand on les leur rapporta, la plus vive indignation chez certains bourgeois obstinés dans leurs vieilles rancunes à l'égard des « scélérats » et des « brigands ».

Rousseau complimenta de Sol et Gamber : le premier, de la belle résistance que son armée lui avait opposée à Muzillac et du cran qu'y avaient montré les collégiens ; le second, de son habile attaque de flanc qui avait déterminé, puis contrarié le retour de sa colonne à Vannes ²⁷.

27. Tous ces détails sont tirés de RIO, p. 365-370, et de BAINVEL, p. 146-149.

A dater de ce jour, il n'y eut plus dans l'Ouest qu'une armée et un drapeau.

Dans la population civile, non soumise aux impérieuses injonctions de la discipline militaire, l'adhésion ne fut pas aussi spontanée; mais l'extrême lassitude éprouvée par tous après tant de guerres et de vicissitudes politiques, le découragement inspiré à ses plus fidèles partisans par la seconde abdication de l'Empereur et son départ pour l'Angleterre, surtout l'avance des Alliés à travers le territoire français poursuivie même après le rétablissement de Louis XVIII, produisirent rapidement un effet général d'apaisement.

L'agitation qui s'était manifestée dans les grandes villes comme Rennes et Nantes, citadelles jacobines ou libérales, achevait de se calmer au cours de la première quinzaine d'août. Les bulletins de police retrouvent peu à peu ce ton optimiste qui plaît à tous les gouvernements en place. « On commence à s'entendre », écrit, le 6 août, le préfet d'Ille-et-Vilaine ²⁸. A Nantes, « la joie publique a été aussi pure qu'unanime », déclare, le 26, son collègue de la Loire-Inférieure. « Aux cris de « Vive le Roi! », on n'a plus entendu se mêler les cris de « A bas les fédérés! » Il n'y a plus de fédérés : il n'y a plus que des Français ²⁹. »

Des mesures de réparation étaient prises à l'égard des ecclésiastiques qui avaient été inquiétés pour leurs opinions royalistes pendant les Cent-Jours. Ils se voyaient réintégrer dans leurs fonctions antérieures et dédommagés du préjudice qu'ils avaient pu subir ³⁰.

Tout rentrait peu à peu dans l'ordre antérieur au 20 mars. Mais, dans les départements de l'Ouest, une question bien épineuse restait cependant génératrice de conflits au moindre incident : la dualité du commandement militaire. Quelle était la véritable armée royale, de celle qui groupait les

28. Arch. nat. F⁷ 3786. (Bulletin du 9 août.)

29. *Ibid.* (Bulletin du 30 août.)

30. Circulaire aux préfets de l'administration générale des Cultes. (Arch. du Morbihan M 29.)

troupes régulières, naguère napoléoniennes, désormais ralliées au drapeau fleurdelisé et à la cocarde blanche, ou de celle qui avait fait campagne pour la cause du Roi et dont les officiers avaient reçu leur brevet directement de lui ?

En Vendée, Sapinaud avait écrit dès le 10 juillet aux généraux Lamarque, Travot et Delaage pour leur demander de retirer leurs colonnes des campagnes et leur proposer un partage quant au maintien de l'ordre dans le pays. « *Il n'y a plus de raison, leur disait-il, pour que vos troupes se mêlent de la police... Attendons dans nos positions l'ordre du Roi et ne mettons pas notre volonté à la place de la sienne. Maintenez l'ordre dans les villes que vous occupez, je me charge de le maintenir dans les bocages de la Vendée* ³¹. »

En fait, après le départ de Lamarque, c'est ainsi que la situation s'établit dans ce pays par une sorte d'accord tacite.

En Bretagne, nous avons vu que l'entente s'était faite sur des bases analogues. Aussitôt après la cérémonie du 30 juillet, de Sol partit pour Paris en vue de régler avec le gouvernement royal toutes les affaires concernant son armée, ses officiers et sa propre personne. Il laissait le commandement par intérim au marquis de la Boëssière ³². D'autre part, Rousseau avait succédé à Bigarré à la tête de la 13^e division et il s'intitulait « commandant pour le Roi le département du Morbihan ³³ ».

Mais plus d'un chef chouan supportait mal ce qu'il considérait comme une prétention outrecuidante chez des représentants d'un parti vaincu.

Guillemot, en particulier, toujours carré et cassant dans la rudesse de son intransigeance paysanne, n'admettait pas que le capitaine de frégate Dussueil refusât de lui rendre la ville de Pontivy, chef-lieu du ressort de sa légion, et continuât d'y commander une garnison composée de 500 marins venus de Brest, de 200 cavaliers et de 800 gardes-

31. Cité par DENIAU, p. 448-449.

32. BOËSSIÈRE (DE LA), *Observations...*, p. 12.

33. GUILLEMOT, p. 245.

nationaux, en alléguant, le 26 juillet, qu'il n'avait reçu du général Rousseau aucun ordre formel l'autorisant à y laisser entrer une autre troupe.

Indigné d'une telle réponse, que sa mentalité de partisan lui faisait apparaître comme une révolte contre l'autorité royale restaurée, Guillemot avait écrit à Vannes pour demander à de Sol ses instructions. Celui-ci venait de partir pour la capitale et le général de la Boëssière n'osa prendre sur lui de trancher une difficulté si embarrassante.

Entre temps Guillemot, pour maintenir l'ardeur de ses hommes et fort de l'ordre donné précédemment par de Sol de ne laisser passer que les troupes arborant les couleurs blanches³⁴, interceptait sur la lande de la Justice, en Saint-Allouestre, un convoi allant de Josselin à Lorient par Locminé, contenant 2.600 chemises et quelques centaines de paires de souliers et de schakos anglais, enlevés aux Vendéens et escortés par des soldats portant encore la cocarde tricolore³⁵.

Il avait ensuite attendu à Locminé le retour du détachement, commandé par M. de Launay, qu'il avait envoyé à Béganne chercher le millier de fusils et les munitions constituant sa part du plus récent débarquement³⁶. Puis, il avait gagné Noyal-Pontivy et, dans la soirée du 5 août, prévenu le commandant de Pontivy de son intention bien arrêtée d'entrer le lendemain dans la ville.

Malgré la protestation de M. Dussueil, fondée sur un accord passé entre les généraux de la Boëssière et Rousseau, d'après lequel l'entrée des troupes royalistes ne devait avoir lieu que le 8, Guillemot fit comme il avait dit : le 6, il pénétrait en ville et occupait la caserne évacuée par les marins qui, cependant, ne partirent pour Brest que le 8.

Ce jour-là, M. de la Boëssière arriva, suivi de la légion d'Auray, commandée par Joseph Cadoudal, et de celle d'Hennebont, récemment formée au profit de Louis Cadoudal,

34. Lettre de Sol du 8 juillet (GUILLEMOT, p. 244).

35. *Ibid.*, p. 245.

36. *Ibid.*, p. 246.

revenu d'Angleterre, par détachement du troisième bataillon d'Auray, dont le chef était M. de Monistrol depuis la mort de M. de Langle au combat d'Auray. La Boëssière était pompeusement entouré de tout son état-major; mais Guillemot s'était fait un malin plaisir de lui couper ses effets de prestige en défilant quarante-huit heures plus tôt devant les Pontivyens.

Le « brillant » état-major lui rendit, d'ailleurs, quatre jours après, la monnaie de sa pièce. Après avoir passé la revue de sa légion, La Boëssière lui donna, le 12, l'ordre de se rendre à Rostrenen, d'y laisser 300 hommes, puis d'aller tenir garnison à Carhaix jusqu'à nouvel ordre.

Le maire de Carhaix ayant fait des difficultés pour fournir des vivres à ses hommes, Guillemot fit crier dans toutes les rues que, si la quantité de vivres nécessaire n'était pas, deux heures après, déposée à la mairie, il enverrait ses soldats les chercher eux-mêmes dans les maisons. Les habitants ne se le firent pas dire deux fois. Mais Guillemot crut devoir se plaindre d'un tel accueil à La Boëssière, qui lui répondit, le 16 août, qu'il avait donné des ordres pour que des vivres lui soient fournis par les maires et autres autorités. Il ajoutait seulement : « *Il est nécessaire, mon cher Guillemot, de diminuer considérablement le nombre de votre légion, n'en conserver que le choix et renvoyer le reste à ses travaux; les maintenir toujours dans l'attente d'un appel auquel il faudrait répondre de suite. Vraisemblablement, je vous enverrai dans quelques jours l'ordre de revenir ici pour effectuer votre licenciement. En attendant, vous pouvez, aussitôt ma lettre reçue, faire partir des détachements commandés par un officier, composés d'hommes que vous renvoyez en congé. Conservez toujours rassemblés tous les hommes qui seraient disposés à servir avec vous et les chefs connus, soit dans la légion départementale, soit dans la garde du Roi, soit dans la gendarmerie ou tout autre service quelconque; mais donnez des congés au reste* ³⁷. »

37. GUILLEMOT, p. 246-248.

II. — Licenciement des « légions royalistes ».

Si nous avons retracé avec quelques détails les vicissitudes de cette légion dans la délicate période de transition d'un régime à l'autre, c'est qu'elles nous ont semblé particulièrement caractéristiques du malaise provoqué par la rivalité latente des vieux chouans et des émigrés de cour; révélatrices aussi de la préoccupation des autorités supérieures, qui est de rendre le calme aux esprits de part et d'autre et de licencier aussi vite que possible les légions de ces chouans devenus pour le nouveau pouvoir des amis encombrants, souvent trop zélés, perpétuant le désordre à l'état endémique dans les campagnes par leurs exigences alimentaires et les fantaisies de leur déconcertante indiscipline.

Quand La Boëssière donnait à l'ombrageux Guillemot l'ordre de licenciement mitigé qu'on vient de lire, il ne faisait qu'exécuter les instructions formelles du nouveau ministre de la Guerre, Gouvion Saint-Cyr, qui venait de succéder à Davout, disgracié³⁸.

Dès le 5 août le comte de Floirac avait été nommé par Louis XVIII au commandement du département du Morbihan³⁹.

Opérer le licenciement voulu des troupes de ligne disciplinées commandées par le général Barbou, successeur de Rousseau, fut pour lui un jeu.

L'opération était infiniment plus compliquée pour l'ancienne armée insurgée. Non seulement elle ne songeait pas à se dissoudre, mais à la fin de juillet et dans les premiers jours d'août elle opérait encore des levées d'hommes⁴⁰. Comme

38. BOËSSIÈRE (DE LA), *op. cit.*, p. 12.

39. Arch. de la Guerre, 1769, dossier de Floirac.

40. Arch. nat. F⁷ 3786. Lieutenant de police de Lorient (21 et 23 juil.) : « MM. de Sol de Grisolles et de Floirac ont réuni 25.000 hommes à Muzillac. Ils en ont 25.000 autres en permission chez eux pour les moissons; ils annoncent que cette armée sera bientôt de 100.000 hommes. » — Préfet d'Ille-et-Vilaine (30 juil.) : « ... Les campagnes

elle vivait sur le pays à l'aide de réquisitions arbitraires, il est facile de se figurer l'état des pays qu'elle traversait, surtout de ceux où elle séjournait. Les préfets s'en plaignent amèrement aux ministres de l'Intérieur et de la Police. « *Les administrateurs n'administrent plus. Ils ont la main forcée. Leur embarras est au-dessus de toute expression... 41.* »

Ces départements de l'Ouest offrent des contrastes extraordinaires qui produisent un vrai chaos politique et social. D'une part, des gentilshommes campagnards et des meneurs de villages qui confondent trop souvent la cause de l'ancien régime avec celle de Louis XVIII; autour d'eux, des paysans simples, croyants, qu'une longue guerre civile a rendus soldats et qui croient en leurs chefs avec une aveugle fidélité; d'autre part, des fédérés armés, une population urbaine profondément hostile à celle des campagnes, et partout des acquéreurs de biens nationaux prêts à résister à quiconque tenterait de les déposséder.

Fouché s'émeut d'une telle situation et dans une lettre à son agent secret en Vendée, Bovet, il écrit, le 11 août :

« *Il faut par ruse, par force et surtout en parlant au cœur de la Vendée, en mettant en jeu le nom de Sa Majesté, licencier ces entêtés de Bretons et ces trop fidèles Vendéens dont le dévouement devient dangereux pour le ministère...* »

sont royalistes; on continue d'y enrôler... Un instant il a été question de marcher sur Rennes, ce qui eût été très fâcheux. Le sous-préfet de Rennes se rend auprès d'eux pour les engager à faire cesser des levées d'hommes aussi inquiétantes pour la tranquillité publique qu'onéreuses pour le pays et funestes à l'agriculture. — Préfet de la Loire-Inférieure (3 août) : « Une conférence vient d'avoir lieu avec M. d'Andigné. Le licenciement des troupes de l'armée royale sur la rive droite en a été l'objet, opération qui paraît devoir s'y opérer avec beaucoup plus de facilité que sur la rive gauche. » En réalité, c'est le contraire qui arriva. Le Morbihan fut seul à conserver jusqu'à septembre des bandes assez cohérentes pour mériter encore le nom d'armée. — Préfet du Morbihan (4 août) : « L'armée royale du Morbihan est de 10.000 hommes. M. de Sol de Grisolles désire qu'elle soit conservée... » — A la mi-août, en Ille-et-Vilaine, le licenciement est presque achevé. Il y avait à l'arrivée du préfet (26 juillet) 6 corps de volontaires royaux (4.200 h.). Ceux de Fougères et Vitré (chacun 800 h.) sont dissous. Celui de Plélan est rentré à Ploërmel en Morbihan, d'où il était venu. Celui d'Antrain paraît ne plus exister. Il reste ceux de Redon et de Montauban, qui ont toujours été sous les ordres directs de M. Desol. Celui de Redon était de 1.200 h. en juillet, il est réduit à 200. Celui de Montauban était de 800, il n'est plus que de 60. » (Bulletin du 17 août).

41. Préfet du Morbihan (4 août.)

Il ajoute avec son incroyable cynisme : « *Ce n'est pas avec des sentiments chevaleresques que l'on fait de la politique. Si la Vendée a souffert depuis le commencement de la Révolution, à qui la faute?... Ainsi ne perdez pas de vue que la dissolution de tous ces corps royalistes est impérieuse... Dites bien à tous les préfets qu'il faut faire rentrer dans leurs chaumières tous ces paysans... Il faut, à quelque prix que ce soit, obtenir le désarmement : les alliés l'exigent et, s'ils ne l'exigeaient pas, je saurais bien les y forcer. Nous nous entendrons toujours avec les révolutionnaires : c'est un peu plus ou un peu moins de concessions à leur faire, selon la circonstance ; avec les royalistes, il n'en est pas ainsi. Ils nous détestent de longue date ; il faut donc les perdre dans l'esprit du Roi*⁴². »

Mais la conjoncture n'est pas simple. Les Prussiens, sans raison plausible désormais, continuent l'occupation du territoire et s'avancent de plus en plus vers l'Ouest ; ils semblent ainsi donner raison à ceux qui les accusent de vouloir démembrer le royaume.

L'armée de Sol apparaît dès lors à tous, sauf aux ministres qui ne sont pas entièrement libres vis-à-vis des Alliés, comme l'ultime ressource, le cas échéant, de la défense nationale. La détruire serait laisser le champ libre à l'ennemi.

Une lettre du sous-préfet de Vitré exprime bien, dès le 30 juillet, l'angoisse qui étreint ce pays foulé pour la première fois par les guerriers d'outre-Rhin :

« *Les Prussiens ont paru à Vitré et ils ont ordre de pousser des reconnaissances jusqu'à Rennes. On peut se figurer la situation d'un pays que consume l'armée royale et que vont dévorer les Prussiens*⁴³. »

Dans la première semaine d'août, un détachement de l'« armée royale » fut surpris et désarmé sur la route d'Angers par les Prussiens. Ce fut dans toute la contrée un sursaut unanime. On ne parlait que de se lever en masse pour marcher

42. Cf. FRÉGEOLIERE (DE LA), *Emigration et Chouannerie*, Paris, 1881.

43. Arch. nat. F⁷ 3786.

contre eux ⁴⁴. Un peu plus tard, à Redon, où les troupes d'occupation lancèrent une pointe extrême, un chouan passait dans la rue, la pipe à la bouche; un Prussien la lui fait sauter des lèvres; le paysan se jette sur lui et le renverse. Les camarades de l'un et de l'autre accourent, se groupent. Une mêlée furieuse va s'engager; les habitants de la ville, sans différence d'opinion, prennent parti pour les royalistes. Il fallut pour empêcher un combat sanglant les efforts réunis des officiers des deux nations ⁴⁵.

Dans le Bas-Maine, des officiers du général prussien Borceke insultent le jeune du Boberil, envoyé auprès de lui par d'Andigné. Un duel s'ensuit, dans lequel le Français tue son adversaire. Les Prussiens menacent de marcher sur Angers et d'occuper la rive gauche de la Loire. D'Andigné leur riposte qu'il se fait fort de lever en un jour cent mille hommes armés dans l'Ouest et de s'emparer du parc d'artillerie des Prussiens à Cossé-le-Vivien. Le conflit se calme; mais l'exaltation des esprits reste vive pendant toute l'occupation.

A la fin d'août, le maire de Nantes signale parmi les causes de l'union qui s'est faite tout d'un coup dans sa ville, où les luttes partisans étaient si ardentes, « *la vive impression que fait sur les esprits l'invasion des Prussiens* ⁴⁶ ».

Or, ces vainqueurs ne dépassèrent pas la Vilaine et l'Oult.

De Sol et ses collègues ont toujours attribué cette extraordinaire discrétion à la crainte inspirée par la présence en Basse-Bretagne de l'armée des chouans encore très incomplètement licenciée.

Dans un mémoire au ministre de la Guerre, sept ans plus tard, le chef royaliste s'exprimera ainsi :

44. *Ibid.* (Bulletin du 13 août).

45. MURET, *Guerres de l'Ouest*, p. 522.

46. DENIAU, *op. cit.*, p. 464-467, d'après des notes du comte de Maquillé, contant une algarade personnelle qu'il avait eue au Lion d'Angers, avec un corps de Saxons qui s'étaient livrés à des voies de fait. L'incident fut encore apaisé par d'Andigné, qui commandait à Angers.

« ... Dans les Cent-Jours, je levais et commandais l'armée royale de Bretagne qui, par sa conduite et ses exploits, occupera sans doute une place honorable dans l'histoire de cette campagne. Ce fut la première armée royale et peut-être la seule que les armées alliées rencontrèrent lorsqu'elles pénétrèrent dans l'intérieur de la France, devant laquelle ils s'arrêtèrent, respectant le territoire qu'elle occupait, renonçant alors à pénétrer plus avant et laissant ainsi intact l'immense matériel que renfermaient Brest et Lorient qui eût autrement inmanquablement tombé entre leurs mains : hommage le plus flatteur qu'ils pouvaient rendre à une armée royale et française... 47. »

Revenant de Paris, au début de septembre — afin de gagner Belle-Ile dont le Roi venait, pour se débarrasser de lui, prétend Guillemot, de le nommer gouverneur — poste assurément modeste pour un ancien général d'armée, maigre récompense de vingt ans de services et de souffrances pour la cause royale — il avait appris, au passage à Rennes, qu'un détachement prussien était en route pour le Morbihan.

Eut-il, comme les uns l'affirment, un entretien avec le général von Trauenstein, qui tenait son quartier-général en cette ville, ou se contenta-t-il de le prier, par une lettre, « polie mais ferme », au dire de Rio, de rappeler cette troupe de Ploërmel, où elle avait été dirigée, faute de quoi, il n'aurait ni la volonté ni le pouvoir de retenir ses chouans dont les fusils partiraient tout seuls? Le fait est que Trauenstein lui écrivit, le 12 septembre, qu'il s'empressait de lui donner satisfaction. Ainsi le Morbihan et le Finistère ne connurent pas l'occupation étrangère.

Pontbriand obtenait du général prussien Wrangel le même avantage pour les Côtes-du-Nord 48. Tout le territoire de l'ancienne Vendée militaire fut aussi épargné.

47. Arch. nat., dossier de Sol, 1002.

48. V. entre autres : GUILLEMOT, p. 249; DENIAU, p. 466; CHASSIN, *Les pacifications de l'Ouest*, est partialement cruel dans l'appréciation du geste patriotique du général de Sol.

Aucune bonne raison ne subsista plus de s'opposer au licenciement.

D'après les instructions envoyées aux préfets, dès le 9 août, par le baron Pasquier, ministre de la Justice, chargé de l'Intérieur par intérim, il fallait aviser immédiatement à ce que les « fidèles sujets » faisant partie des « corps royaux », devenus inutiles depuis que l'autorité du Roi était « généralement reconnue » et dont « l'entretien et la subsistance » n'étaient pas assurés d'une manière légale et régulière, d'où il résultait « des désordres de plusieurs genres », fussent « le plus promptement possible renvoyés à leurs occupations ordinaires ». Mais, comme le Roi avait l'intention de donner à ceux qui avaient montré « tant de zèle, de constance et de courage pour résister à l'oppression et maintenir son autorité paternelle contre une autorité usurpée... des preuves de sa confiance et de sa satisfaction », il comptait leur réserver un certain nombre de places d'officiers et de soldats dans le service actif, soit de l'armée régulière qu'on réorganisait, soit de la gendarmerie.

Pour cela, il fallait établir dans chaque corps la liste de ceux qui demandaient à rester militaires et en faire, dans le plus bref délai, l'objet d'un rapport au ministre. Ultérieurement on s'occuperait aussi des récompenses à distribuer.

Le 15 août, le général Barbou avait traduit ces instructions pour sa 13^e division dans un ordre du jour où il enjoignait à tous les chefs dépendant de son autorité de faire cesser sans retard « les actes arbitraires qui ont lieu, soit par des levées extraordinaires d'hommes, soit par des contributions ou enlèvements d'argent dans les caisses publiques, soit aussi en s'opposant à ce que la gendarmerie, les douanes et les agents forestiers reprennent leur résidence respective et les fonctions attribuées à chacun de ces services ». Ils auraient aussi à lui envoyer l'état nominatif de leurs hommes désireux de continuer à servir, puis à les diriger sur Brest, Saint-Malo ou Port-Louis, suivant le département où ils se trouvaient,

pour y être mis en subsistance en attendant leur affectation nouvelle ⁴⁹.

La Boëssière, estimant que c'était à lui seul, général en chef de l'armée royale de Bretagne depuis le départ de Sol de Grisolles, qu'il appartenait de donner des ordres aux commandants de ses légions, écrivit à ceux-ci de ne tenir aucun compte des prescriptions de Barbou. Certains chefs chouans déclaraient bien haut qu'il n'entendaient pas envoyer leurs hommes dans les ports où ils seraient embarqués pour les colonies comme des gêneurs dont on se débarrasse.

Mais les listes de ceux qui désiraient entrer dans l'armée régulière furent dressées et transmises à la commission spécialement instituée à Paris pour l'examen de ces demandes et l'attribution des places, pensions et récompenses. Cette commission était sous la présidence du lieutenant-général comte de Beurnonville, ancien ministre de la Convention, et composée d'anciens officiers de l'armée de Condé.

Ses attributions furent parcimonieuses, moins du fait d'une certaine partialité ou d'une information insuffisante qu'à cause des réductions et suppressions opérées par le Gouvernement.

Louis XVIII, libéral de nature, entouré de ministres libéraux, tenait à ménager l'opinion libérale. Il satisfaisait ainsi, à la fois, ses tendances personnelles et ce qu'il croyait son intérêt politique. La fidélité vendéenne et bretonne resterait toujours acquise à la monarchie restaurée, quoi qu'on fit, tandis qu'on indisposerait bonapartistes et jacobins par une générosité trop marquée envers ses défenseurs, insurgés de la veille.

Un tel sentiment s'alliait trop bien au désir de sévères économies qu'inspiraient la pénurie du Trésor et la détresse des finances publiques pour qu'il n'amenât pas les ministres à diminuer considérablement les libéralités de la commission.

49. Arch. de la Guerre C¹⁵ 8 et C¹⁷ 7. V. aussi GUILLEMOT, p. 248-255; DENIAU, p. 455-480.

Les officiers furent rétrogradés. Tel chef de légion, colonel dans l'armée royale, obtenait un brevet de capitaine ou de chef de bataillon dans la ligne ou la gendarmerie. Les pensions étaient limitées à 1.200 francs pour les officiers supérieurs et à 800 francs pour les officiers subalternes. Quant aux simples hommes de troupe, des pensions de retraite allant de 600 à 200 francs furent accordées aux familles des tués et aux grands mutilés. Les nécessiteux qui s'étaient particulièrement distingués purent, sur leur demande, recevoir après enquête des secours variables, mais infimes pour la plupart, dont les chiffres oscillaient entre 100 et 30 francs; poussière insignifiante, dont l'effet moral fut plus nuisible qu'utile, car il suscita dans tout l'Ouest un flot de protestations et de mécontentement.

Quelques grands chefs furent bien servis. Par exemple, d'Autichamp reçut le commandement de la 22^e division à Angers; d'Andigné, celui du département de Maine-et-Loire; Joseph Cadoudal fut nommé colonel de la légion du Morbihan et sa famille anoblie en souvenir de Georges. La plupart des autres se jugèrent médiocrement ou mal traités : ainsi, Julien Guillemot, chef de légion, après bien des démarches et grâce à la protection personnelle du maréchal de Gouvion Saint-Cyr, qui avait fait la guerre dans le Morbihan et en avait gardé une grande estime pour lui, put à grand'peine, en 1819 seulement, être nommé chef de bataillon dans la légion du Pas-de-Calais.

On eût dit que le gouvernement royal s'ingéniait, en la circonstance, à donner l'impression de l'ingratitude et de la mesquinerie.

Le collège de Vannes cependant fut, à vrai dire, assez bien partagé. Son épopée était notoire et plaisait par son parfum de jeunesse et d'héroïque désintéressement. Le 12 décembre, le préfet du Morbihan écrivait au principal Jéhanno pour lui transmettre une lettre de très élogieuses félicitations du ministre de l'Intérieur. Le 27 juin 1816,

une ordonnance royale accordait à cet établissement le titre de collège « royal ». Trois élèves, Bainvel, Rio et Le Quellec, étaient décorés de la Légion d'Honneur ⁵⁰.

Mais, alors que Napoléon avait octroyé 12.000 francs de pension à la veuve de Bonchamp, Louis XVIII la réduisit de moitié, laissa dans l'indigence les cinq enfants de Cathelineau, oublia la famille de Stofflet, donna à la veuve Nicolas, mère du capitaine de la compagnie des écoliers de Vannes et de son frère Yves, caporal, tous deux tués à l'armée royale de Bretagne, une simple pension de 600 francs.

Pendant ce temps, ceux qui avaient lutté, certains d'entre eux depuis la Révolution, pour rétablir le roi sur le trône de saint Louis et restaurer les lys, comme on disait alors, voyaient, non sans rancœur, Turreau, le chef de ces « colonnes infernales » qui avaient laissé en Vendée un souvenir de terreur qui n'est pas encore éteint aujourd'hui, jouir d'une retraite de 6.000 francs, la sœur de Robespierre, des régicides notoires, vivre de pensions substantielles et même l'un d'eux siéger au premier rang des conseils du Gouvernement, alors que le général Lamarque, adversaire loyal et généreux, devait, en vertu de l'ordonnance du 24 juillet 1815, s'expatrier à Amsterdam, d'où il ne reviendra qu'en 1818 pour vivre durant dix ans dans une studieuse retraite avant de se livrer à la politique libérale d'opposition, dont il fut l'un des leaders. Plus de générosité l'eût probablement rallié à temps au nouveau régime.

Le remboursement des bons de réquisition livrés par les légions chouannes en paiement des denrées et marchandises prélevées par elles sur les populations donna lieu, sous le spécieux prétexte qu'ils n'avaient pas été émis par une autorité régulière, à des discussions et marchandages non moins impolitiques. Ils blessaient à la fois : d'une part, ceux qui avaient émis ces bons, confiants dans le succès final de leur cause, et que le refus de paiement mettait en fâcheuse

50. Arch. du Morbihan E¹³.

posture vis-à-vis de ceux qui les avaient acceptés de gré ou de force; d'autre part, les détenteurs de ces chiffons de papier, ainsi frustrés de tout ou partie de leur créance et qui allaient clamant partout la mauvaise foi, la malhonnêteté d'un pouvoir reniant la signature des dévoués serviteurs nommés par le roi lui-même aux fonctions dont ils avaient tiré le droit de réquisitionner.

Ils ne manquaient pas non plus de mettre en regard de ce souci affecté de légalité la facilité avec laquelle on s'était empressé de régler les comptes des plus louches fournisseurs des armées révolutionnaires et impériales.

Peut-être l'apaisement des esprits, indispensable pour panser les plaies du pays et refaire son union après tant de drames et d'agitation, exigeait-il cette magnanimité dans l'oubli, d'un côté, cette parcimonie dans la gratitude, de l'autre. Mais le paysan ne goûte pas volontiers la philosophie désabusée du *sic vos non vobis*. Celui de Bretagne et de Vendée conserva le net sentiment d'une injustice. En 1832, son cœur ulcéré ne vibrera plus guère aux appels de la duchesse de Berry, qui cueillera ainsi les fruits amers de 1815.

CONCLUSION

Ainsi se termina dans une réconciliation nationale officiellement proclamée et publiquement pratiquée, nonobstant le malaise inséparable d'une telle fusion d'éléments si disparates en lutte depuis tant d'années, brusquement opérée par l'action d'événements politiques violents et sous l'œil de l'étranger, cette phase de l'histoire des insurrections paysannes de l'Ouest que l'on est convenu d'appeler la *Petite Chouannerie*.

Petite ?

Non par l'extension territoriale, puisqu'elle intéressa le Maine, l'Anjou, le Bas-Poitou, la Bretagne tout entière, et mordit même un peu sur la Basse-Normandie.

Non par l'importance des effectifs, puisque, si l'on met à part la grande armée vendéenne de 1793, qui ne rentre pas vraiment dans le cadre d'une « chouannerie », les troupes rassemblées furent, dans leur ensemble, supérieures en nombre à toutes les bandes insurgées de la « grande » chouannerie révolutionnaire et gardèrent, surtout l'armée bretonne commandée par de Sol de Grisolles, une relative cohésion que celles-là n'avaient jamais eue.

Non par l'ampleur des combats, puisque les batailles de Rocheservière et d'Auray, par exemple, l'emportent sur la moyenne des engagements auxquels des chouans avaient précédemment pris part.

Pourquoi donc *Petite Chouannerie* ?

Parce qu'elle dura seulement quatre mois et non dix ans comme la première. Cette brièveté, elle la dut aux événements de la politique générale qui la rendirent sans objet après le retour de Louis XVIII, alors que les soulèvements antérieurs s'étaient généralement prolongés jusqu'à lassitude ou épuisement.

Parce qu'elle fut relativement peu meurtrière. « Guerre de velours », ont dit les Vendéens, par opposition aux massacres et aux horreurs réciproques de l'autre, de la guerre sans merci d'autrefois avec achèvement et dépouillement systématique des blessés, pillage et destruction de hameaux, de bourgades, rançonnement des petites villes, massacre de prisonniers, représailles féroces et trahiseries de toutes sortes, vengeances privées et assassinats de non-belligérants, etc., etc.

Parce que celle-ci fut une lutte loyale, une véritable petite guerre, respectueuse du droit des gens, sans acharnement ni sectarisme de part ni d'autre. De l'antagonisme, pas de haine. Les adversaires s'estiment et se le prouvent.

Les chouans relâchent leurs prisonniers après le combat, se contentant de prendre leurs armes et leurs munitions. Les généraux de l'Empire en font souvent autant et, quand ils les gardent, les traitent avec douceur.

Napoléon avait prescrit au général Lamarque de renouveler en Vendée les procédés impitoyables employés autrefois. Lamarque n'en fit rien et, comme nous l'avons vu, ne craignit pas de faire lui-même les premiers pas vers ses ennemis.

On se souvient qu'il leur écrivait après sa victoire de Rocheservière : « *Je ne rougis pas de vous demander la paix... L'aspect d'un champ de bataille où l'on ne voit que des Français déchire l'âme.* » Et encore : « *Nous nous sommes battus hier ; nous nous battons demain ; mais c'est toujours contre des Français et mon cœur saigne*⁵¹. » Rappelons encore que, quand il apprit qu'Auguste de La Rochejaquelein avait refusé de profiter de la défaite de Waterloo pour reprendre la parole qu'il avait donnée à la pacification de Cholet, il lui écrivit spontanément pour le féliciter de ce noble sentiment qui dénote « *le caractère franc et loyal d'un vrai chevalier français* ».

Ses lieutenants pensent tous comme lui. Loin de méconnaître ces paysans vendéens qu'il doit combattre et de les

51. Cité par H. HOUSSAYE, « 1815 », t. II, p. 153.

flétrir, comme beaucoup de ses contemporains, du terme de « brigand », Travot déclare après sa victoire des Mathes : « *L'élan de la Vendée peut se réveiller. C'est toujours ce même peuple exceptionnel de nos premières guerres.* »

Le général Bigarré, de son côté, avoue l'impression « pénible et dégoûtante » que lui cause cette guerre fratricide ⁵² et, après le combat d'Auray, on sait que, très grièvement blessé, il n'en tient pas moins à donner des ordres sévères pour que les biens et les personnes soient scrupuleusement respectés. « Si les rebelles veulent revenir à nous, oubliez leur erreur, tendez-leur une main amie », enjoint-il à ses soldats ⁵³.

Ces sentiments trouvent un écho dans le camp adverse.

Aucun bleu n'est molesté en dehors du champ de bataille. A Muzillac, les écoliers de Vannes entourent « d'une tendre et respectueuse sollicitude » les soldats impériaux qu'ils viennent de blesser et que Rousseau a dû abandonner sur le terrain ⁵⁴.

A la fin de la journée d'Auray, pendant la défense désespérée du pont de Saint-Goustan par des chouans et des écoliers, le vieux sergent instructeur Bertaud, ancien grognard de la garde, qui fait le coup de feu à la tête du pont, reconnaît soudain dans le chef des tirailleurs de Bigarré, posté en face de lui, tout près, un de ses camarades d'antan, ami très cher. Ils s'appellent et, d'un même mouvement, déposant leur fusil, se jettent dans les bras l'un de l'autre ⁵⁵.

Geste symbolique, exprimant la psychologie de cette lutte dont Lamarque a pu dire que, « pour la première fois peut-être, la guerre civile s'était faite sans ravage, sans incendie, sans répandre de sang hors des combats ⁵⁶ ».

Des Français ont pu se battre pour un principe ou une tradition, comme il arrive que l'on se dispute autour de la

52. Rapport à Davout, du 30 juin. (Arch. de la Guerre C¹⁵ 7.)

53. Ordre du jour du 25 juin. (*Ibid.*)

54. BAINVEL, p. 121.

55. RIO, p. 337.

56. LAMARQUE, *Lettre à Canuel*, p. 4.

table dans une famille unie. L'objet de la discorde passagère une fois disparu, ils se sont retrouvés au coude à coude devant l'étranger.

Le différend de 1815 ne consistait, en dernière analyse, qu'en une divergence sur la façon d'apprécier le devoir patriotique du moment. Tous les traits que nous venons de reprendre comme les plus caractéristiques d'un état d'âme ne se comprendraient pas entre belligérants sans cette interprétation.

Étrange situation, assurément, que celle de 1815, créée par des circonstances exceptionnelles, aussi exceptionnelles que l'homme hors série dont le coup d'État les avait suscitées. Qui était l'usurpateur? Où étaient les loyalistes? Où, les rebelles?

En guerre civile, les mots insurgés, rebelles, factieux, sont, entre partisans et adversaires du régime en vigueur, comme des balles vides que chacun remplit à sa guise du droit constitutionnel de son choix pour les lancer à la face de l'ennemi, qui les lui renvoie aussitôt, bourrées de la formule contraire. L'échange est fait avec autant de conviction que d'inutilité de part et d'autre. Ces arguments verbaux sont par eux-mêmes inoffensifs et ne tranchent rien. Le succès vient légitimer la formule politique du gagnant.

Le retour de l'île d'Elbe produisit une véritable équivoque, qui colore cette campagne d'une nuance de malaise et de contrainte et qui explique la mollesse fréquente, le flottement dans la décision, l'hésitation à s'engager à fond et à faire bloc, des chefs royalistes, la tendance de plus d'un à prêter une oreille complaisante au chant des sirènes, orchestré par Fouché et dont l'effet dissolvant fit fondre les énergies des chefs vendéens et causa la plus grande part de leurs malheurs en les divisant⁵⁷.

Comme dans les premières guerres de Vendée et de Bretagne, l'absence d'un prince de la maison de Bourbon priva le

57. V. DE LA FRÉGEOLIERE, p. 276-277.

soulèvement à la fois du commandement unique, toujours indispensable aux grandes solutions militaires, et de l'élan spirituel qui, seul, peut maintenir la cohésion, la persévérance, l'unité de plan et de but, et permettre d'espérer le succès à des troupes non instruites, mal armées et purement volontaires.

Mais, en revanche, le caractère social et religieux qui imprégna de tant d'acharnement les insurrections de 1793 ne se retrouve pour ainsi dire plus en 1815. Bonapartistes et royalistes avaient désormais à peu près la même conception de la propriété, de la liberté de penser et de croire, de l'ordre social. La religion n'était guère en cause. Le conflit restait politique.

Aux chouans à cocarde blanche le gouvernement des Cent-Jours n'opposait plus des bandes désordonnées de « volontaires » et de « sans-culotte », détestés d'avance pour leurs opinions et bientôt haïs pour leurs excès, mais des troupes régulières, comblées par la victoire, et des gardes nationales assagies par trois lustres d'ordre et de paix civile. Les rangs royalistes contenaient de nombreux soldats et marins ayant servi dans les unités qu'ils avaient devant eux. Le souvenir d'une fraternité d'armes récente n'était pas fait pour aviver leur agressivité réciproque.

En un mot, depuis les anciennes guerres il y avait eu un quart de siècle. Et quel quart de siècle ! Le plus fourni de faits et de transformations de toute notre histoire. Il y avait eu le retour à la paix sociale, le concordat avec l'Église, l'apaisement général des esprits pendant quinze ans. Il y avait eu un renouveau de la prospérité matérielle, le bienfait d'une monnaie saine et stable, d'une sécurité absolue, dans le domaine des affaires publiques comme dans celui des situations et des fortunes privées. Il y avait eu surtout l'épopée gigantesque au récit de laquelle toute la France vibrait, l'auréole de gloire que Napoléon avec sa Grande Armée avait mise au front de la patrie commune. Il y avait eu le soleil

d'Austerlitz, dont les rayons baignaient encore les plis du drapeau tricolore...

Tout cela, sans parler d'autres impondérables, suffit à expliquer pourquoi il paraît certain que, sans Waterloo — qui amena l'abdication de l'Empereur et l'invasion, devant laquelle soldats et patriotes renoncèrent à poursuivre la bataille constitutionnelle pour présenter à l'étranger un front uni — un insuccès rapide, passé la surprise du début, eût marqué, malgré le courage des chouans, l'anachronisme de cette guerilla paysanne trop improvisée, luttant contre des soldats et des chefs formés à la discipline et à l'art militaire dans les guerres et par le génie de Napoléon.

APPENDICE

257

ARMÉE ROYALE

COMPAGNIE DES ÉCOLIERS DE VANNES

DE BRETAGNE

ÉTAT nominatif des morts et des blessés de la Campagne des Écoliers du Collège de Vannes,
qui ont droit aux secours du Gouvernement

Nos	NOMS ET PRÉNOMS	AGE	GRADES	DATE de l'entrée dans l'Armée royale	LIEUX DE NAISSANCE		Combats où ils ont été blessés.	OBSERVATIONS
					Communes	Départem ^t		
1	NICOLAS, Jean-Marie.	24	Capitaine.	Le 20 mai.	Neuillac	Morbihan	Tué à Musillac, le 10 juin 1815.	Frères jumeaux; ils laissent leur mère veuve et déjà sur l'âge; elle a sacrifié une grande partie de sa fortune pour éduquer ses fils et les soustraire à la conscription. Il ne reste à cette veuve aucune ressource pour subsister et élever son 3 ^e fils, encore très jeune.
2	NICOLAS, Yves.	24	Caporal.	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Tué à Châteauneuf, le 6 juillet 1815.	
3	QUESTEL, Jean.	26	Sous-lieutenant	<i>id.</i>	Sulniac	<i>id.</i>	Tué au combat d'Auray, le 21 juin 1815.	M. Questel laisse des frères et beaux-frères qui ont combattu pour le Roi et qui sont sans ressources.
4	LE TIEC, Jacques.	20	Sergent.	<i>id.</i>	Guiseriff	<i>id.</i>	Tué à Musillac, le 10 juin 1815.	Il devait être soutien des vieux jours de son père et l'appui de sa famille nombreuse et sans ressources.
5	GRÉGOIRE, Laurent.	18	Fusilier.	<i>id.</i>	Buléon	<i>id.</i>	Tué à Auray, le 21 juin 1815.	Sa mère, veuve, jouit d'une très médiocre fortune.
6	RIO, Colomban.	22	Caporal.	<i>id.</i>	Bignan	<i>id.</i>	Tué à Auray, le 21 juin 1815.	Fils unique de veuve, sa mère, depuis la mort de son fils, ne peut pourvoir à sa subsistance, tant est grande sa juste douleur. Il était son seul espoir.
7	LE RAY, Bertrand.	18	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Grand-Champ	<i>id.</i>	Blessé à Musillac, le 10 juin 1815. Le corps traversé d'une balle.	Orphelin de père et de mère. Indigent à la charge de parents éloignés et peu fortunés.
8	SIMON, Mathurin.	22	Fusilier.	<i>id.</i>	Theix	<i>id.</i>	Le poignet gauche fracassé d'un coup de feu à Auray.	Absolument sans fortune et orphelin de père et de mère.
9	MAHÉ, Jean.	24	<i>id.</i>	<i>id.</i>	Grand-Champ	<i>id.</i>	L'index de la main droite coupé à Auray.	Sans fortune, continuant ses études par le secours de ses bienfaiteurs.
10	GUILLAUME, Joachim.	18	Caporal.	<i>id.</i>	Malguénac	<i>id.</i>	Blessé au pied droit à Plescopp.	Orphelin de père et de mère et sans fortune.
11	GICQUELLO, Joseph.	20	Fusilier.	<i>id.</i>	Vannes	<i>id.</i>	Le col traversé d'une balle à Auray.	Fils de veuve et soutien de sa mère peu fortunée.
12	BOTEREL, Yves.	24	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	<i>id.</i>	L'épaule gauche traversée d'une balle à Redon. Le bras gauche en est tellement affecté qu'il ne peut s'en servir.	Sans parents, sans amis, sans protecteur, sans état, il ne peut pourvoir à sa subsistance. Son zèle pour [la] cause du Roi lui a fait sacrifier le peu de fortune qu'il avait pour acheter des armes et des munitions.
13	LE BELLAIR, Yves.	22	Caporal.	<i>id.</i>	Guern	<i>id.</i>	A reçu 3 blessures à Auray.	Il sert maintenant dans la légion du Morbihan, ses moyens ne lui permettant pas d'embrasser un autre état.
14	LOHÉ, Marie-Joseph.	21	Fusilier.	<i>id.</i>	Séné	<i>id.</i>	Blessé à la main à Redon, le 6 juin.	Peu fortuné.
15	LAIGO, Pierre.	20	Sergent-Major.	<i>id.</i>	Grand-Champ	<i>id.</i>	Blessé à la main et au bras à Plescopp.	Peu fortuné.
16	ALLIO, Pierre.	23	Sergent.	<i>id.</i>	Landévan	<i>id.</i>	Blessé d'un coup de feu à la tête à Rochefort, le 10 juin.	Soutien de famille peu fortuné.

Le présent État certifié véritable, par nous, Capitaine, Commandant la Compagnie des Éléves du Collège de Vannes : BAINVEL, Capitaine.
Vu par nous, Maréchal de Camp, Commandant le Département du Morbihan : Le comte de FLOIRAC.

1727

CONSTITUTION OF THE

STATE OF NEW YORK

ARTICLE I

SECTION	TEXT
1	Legislative Powers
2	Executive Powers
3	Judicial Powers
4	Local Government
5	Education
6	Religion
7	Marriage
8	Slavery
9	Amendments
10	Final Provisions



CARTE DU THÉÂTRE DES OPÉRATIONS
DE LA CHOUANNERIE DE 1815.

MALE DU THEATRE D'OPERATIONS
DE LA CHOUANERIE DE 1812

INDEX

DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES

- Abbayes** (Nicolas ou Nicollon des), chef vendéen, 97, 99.
- Achard**, général, 223.
- Aiguillon** (l'), com., c. St-Gilles (V.), 99.
- Aizenay**, com., c. Le Poiré, arr. La Roche-sur-Yon (V.), 98, 99, 100, 101, 102, 124, 125, 128, 129, 130, 131, 132, 220.
- Ambrugeac** (C^{te} d'), chef chouan, 52, 166, 167, 179.
- Ancenis**, ch.-l. d'arr. (L.-I.), 49, 50, 87, 104, 219, 220.
- Andigné** (d'), chef chouan, 40, 52, 64, 161, 166, 177, 179, 209, 220, 227, 242, 244, 248.
- Anger** (Parc), à Redon, 120.
- Angers**, 16, 17, 18, 19, 27, 31, 37, 41, 44, 87, 96, 97, 103, 127, 128, 137, 148, 150, 220, 243, 244, 248.
- Angoulême** (duc d'), 17, 22, 26, 77, 146.
- Anjou**, 26, 40, 52, 89, 96, 102, 135, 147, 148, 149, 154, 162, 251.
- Antrain**, ch.-l. de c., arr. Fougères (I.-et-V.), 219, 242.
- Apremont**, com., c. Palluau (V.), 99, 132.
- Aradon** (René d'), 66.
- Argenton**, ch.-l. de c., arr. Bressuire (D.-S.), 154.
- Arradon**, com., c. Vannes (M.), 191.
- Artois** (C^{te} d'), 14.
- Astrée** (l'), frégate anglaise, 91, 129, 168.
- Aubiers** (les), com., c. Châtillon (D.-S.), 97.
- Auray**, ch.-l. de c., arr. Lorient (M.), 7 22 24 25 26 27 28 29 30 38 47 57, 59, 61, 64 65 70 72 77 82 83, 107, 108, 109, 110 122 170 171 174, 181, 183 184 186, 187 188 189 190, 191, 192, 194, 195, 197, 198, 199, 201, 202, 205, 206, 207, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 232, 233, 239, 240, 251, 253.
- Autichamp** (C^{te} d'), gén. vendéen et mémorialiste, 4, 5, 17, 19, 51, 52, 59, 89, 90, 92, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 127, 128, 132, 133, 136, 137, 138, 145, 146, 147, 148, 149, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 165, 248.
- Baden**, com., c. Vannes (M.) 113 186.
- Bain**, ch.-l. de c. arr. Redon (I.-et-V.) 117.
- Bainvel** (abbé), mémorialiste, anc. cap. des écoliers de Vannes, 5, 6, 62, 66, 68, 70, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 106, 108, 109, 113, 114, 119, 124, 167, 170, 171, 172, 174, 175, 183, 185, 187, 193, 194, 195, 196, 198, 202, 203, 206, 210, 211, 212, 214, 215, 216, 234, 235, 236, 249, 253.
- Barbou**, gén. de brig., 241, 246, 247.
- Baud**, ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 25, 83, 108, 110, 187, 210.
- Bayonne** (Basses-Pyrénées), 21.
- Bazouges**, com., c. Antrain (I.-et-V.), 219.
- Béard du Désert**, maire de Brech, 29.
- Beauchamp** (Alph. de), historien, 8, 160.
- Beaulieu-sous-La Roche**, com., c. La Mothe-Achard (V.), 132.
- Beaumont** (butte de), près de Redon, 117.
- Beaupréau**, ch.-l. de c., arr. Cholet (M.-et-L.), 17, 158, 162.
- Beauregard** (Guéry de), chef vendéen, 101.
- Beausset** (Mgr de), év. de Vannes, 27, 77, 214.
- Beauvau** (E. de), chef vendéen, 159.
- Beauvoir-sur-Mer**, ch.-l. de c., arr. Les Sables-d'Olonne (V.), 144.
- Bécherel**, ch.-l. de c., arr. Montfort (I.-et-V.), 219.
- Béganne**, com., c. Allaire, arr. Vannes (M.), 54, 213, 239.
- Belgique**, 15, 44.
- Belle-Ile**, 39, 45, 48, 55, 82, 245.

- Bellérophon** (le), navire anglais, 168.
Béraudière (de la), négociateur, 125, 126, 150, 177.
Berric, com., c. Questembert (M.), 82, 113, 170.
Berry (duc et duchesse de), 15, 250.
Bertaud, sergent instructeur chouan, 113, 171, 196, 253.
Berthier de Grandry, chef chouan, 223.
Bertrand de Saint-Gilles, chef chouan, 219.
Bésier, chouan, 223.
Beurnonville (C^{te} de), lieutenant-général, 247.
Bicêtre (prison de), 55, 56.
Bieuzy, com., c. Baud, (M.), 62, 176, 203.
Bigarré, gén. de div., 27, 28, 42, 45, 46, 47, 48, 49, 65, 70, 86, 88, 112, 116, 117, 118, 119, 120, 122, 123, 166, 169, 173, 174, 175, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 189, 190, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 199, 201, 202, 206, 207, 209, 210, 229, 233, 234, 236, 238, 253.
Bignan (le roi de), voir Guillemot.
Bignan, com., c. St-Jean-Brévelay (M.), 6, 62, 64, 106, 109, 119, 122, 170, 187, 190, 202, 203, 210.
Bigot, chef chouan, 222.
Billiers, com., c. Muzillac (M.), 167, 170, 211, 215.
Blacas (duc de), 55.
Blain, ch.-l. de c., arr. St-Nazaire (L.-I.), 104, 105, 213, 219.
Blavet (le), riv. de Bretagne, 203, 205.
Blois (Charles de), 186.
Bloyet, chef chouan, 167.
Blücher, maréchal prussien, 232.
Boberil (du), jeune chouan, 244.
Bocage (le), rég. vendéenne, 21, 85, 89, 103, 133, 140, 152, 156, 166.
Bodard (de), chef chouan, 220.
Boëssière (M^{is} de la), chef chouan et mémorialiste, 7, 26, 51, 59, 74, 167, 170, 172, 195, 238, 239, 240, 241, 247.
Boffrand (Jean), artiste nantais, 66.
Bois de Céné (le), com., c. Challans (V.), 45.
Boïshamon (du), chef chouan, 53, 219, 222, 223.
Boishardy (de), chef chouan, 52.
Bonaparte, 17, 20, 28, 33, 52, 93.
Bonchamp, chef vendéen, 249.
Bonnard du Hanlay, maire d'Auray, 29, 38, 107, 198, 232.
Borcke, gén. prussien, 244.
Bordeaux, 17, 56.
Bordigné (de), chef royaliste, 127.
Bot (du), chef chouan, 62.
Botdéro (C^{esse} de), 171.
Bouays (du), chef chouan, 62.
Bouilly (Marc), chouan, 190.
Boulogne (la), riv. de Vendée, 155, 156, 157.
Boulogne (Pas-de-Calais), 34, 37.
Bourbon, voir Napoléon-Vendée.
Bourbon, famille royale, 16, 20, 38, 77, 137, 146, 178, 231, 254.
Bourbon (duc de), 15, 17, 18, 19, 34, 49, 50, 51, 56, 86, 147.
Bourbon - Vendée, voir Napoléon-Vendée.
Bourgneuf (baie de), en Vendée, 124.
Bourg-Paul (église de), à Muzillac (M.), 170, 174.
Bourniseaux (Berthre de), historien, 5, 51, 91, 94, 96, 129, 133, 134, 137, 139, 143, 146, 147, 148, 149, 150, 152, 154, 160, 165, 166, 167, 168.
Bovet (Paul), correspondant de Fouché, 208, 242.
Bowe (sister Mary Camille), historien, 6.
Brandivy, com., c. Grandchamp, arr. Vannes (M.), 30, 39.
Brayer, gén. de div., 43, 44, 148, 152, 153, 155.
Brech, com., c. Pluvigner (M.), 29, 30, 39, 82, 83, 106, 107, 186, 187, 188, 189, 192, 211.
Bressuire, ch.-l. d'arr. (D.-S.), 95, 97, 103.
Brest, 42, 48, 116, 120, 184, 238, 239, 245, 246.
Bretagne (la), 8, 14, 16, 19, 22, 23, 24, 25, 26, 28, 32, 33, 36, 39, 40, 45, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 68, 85, 86, 88, 89, 104, 150, 177, 186, 209, 218, 229, 238, 244, 245, 247, 249, 250, 251, 254.
Bretesche (de la), chef angevin, 158.
Brizeux, poète breton, 33, 65, 72, 73, 84.
Bugniard, capitaine, 32.
Caden, com., c. Rochefort-en-Terre (M.), 54, 122, 174.
Cadoudal (Georges), chef de la Grande chouannerie bretonne, 21, 22, 25, 29, 52, 55, 56, 57, 61, 73, 77, 107, 210, 248.
Cadoudal (Joseph), chef chouan, 61, 65, 106, 107, 108, 109, 169, 183, 185, 187, 190, 191, 202, 215, 216, 239, 248.
Cadoudal (Louis), chef chouan, 61, 239.

- Cadoudal** (Georges de), historien, 66, 70, 71, 73, 74.
- Caffarelli**, gén. de div., 28, 35, 53, 79.
- Caillaud**, chef vendéen, 132.
- Calan** (Ch. de), historien, 104, 122, 158, 198, 223.
- Camors**, com., c. Pluvigner (M.), 184.
- Campon**, com., c. Savenay (L.-I.), 53, 104.
- Candé**, ch.-l. de c., arr. Segré (M.-et-L.), 219.
- Canuel**, gén. vendéen et mémorialiste, 4, 16, 19, 91, 94, 95, 97, 100, 101, 129, 131, 132, 137, 138, 140, 144, 147, 149, 152, 153, 154, 155, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 226, 227, 253.
- Carabène**, chef d'escadron, 189.
- Carentoir**, com., c. La Gacilly (M.), 54.
- Carfort** (Lenepvou de), chef chouan, 52, 219.
- Carhaix**, ch.-l. de c., arr. Châteaulin (F.), 46, 204, 240.
- Carnac**, com., c. Quiberon (M.), 108, 181, 184, 190, 202, 215.
- Carnot**, ministre de l'Intérieur, 7.
- Castel** (de), chef chouan, 62.
- Cathelineau**, généralissime vendéen, 18, 249.
- Caudal**, écolier de Vannes, 84.
- Cerizay**, ch.-l. de c., arr. Bressuire (D.-S.), 95, 127.
- Chaffaut** (du), chef vendéen, 164, 165.
- Challans**, ch.-l. de c., arr. Les Sables-d'Olonne (V.), 98, 132, 140, 144.
- Champigné** (bourg et chevalier de), c. Châteauneuf-sur-Sarthe (M.-et-L.), 220.
- Champ des Martyrs** (le), com., Brech (M.), 186, 187, 188, 192, 193, 196, 197, 201.
- Chapelle-Basse-Mer**, com., c. Loroux-Bottreau (L.-I.), 89.
- Charette**, gén. vendéen, 21, 43, 52, 61, 122.
- Charette** (Ludovic de), chef vendéen, 101, 131.
- Charpentier**, lieut.-gén., 228.
- Charrier** (Mathurin), chef chouan, 122.
- Chartreuse** (la), couvent près d'Auray (M.), 108, 192, 193, 194, 196, 197.
- Chassin**, historien, 131, 133, 150, 152, 154, 245.
- Chassin de Kergommeaux**, jeune chouan, 222.
- Château** (rue du), à Auray, 195.
- Chateaubriand**, écrivain, 65.
- Châteaubriant**, ch.-l. d'arr. (L.-I.), 219, 220.
- Châteauneuf-du-Faou**, ch.-l. de c., arr. Châteaulin (F.), 204, 205.
- Château-Thébaud**, com., c. Vertou, arr. Nantes (L.-I.), 158.
- Châteauvieux** (M^{is} de), chef chouan, 223.
- Châtelain**, chef chouan, 52.
- Châtillon-sur-Sèvre**, ch.-l. de c., arr. Bressuire (D.-S.), 39, 97, 98, 165.
- Chélas** (du), chef chouan, 63.
- Chemillé**, ch.-l. de c., arr. Cholet (M.-et-L.), 128, 148.
- Cheval-Blanc** (auberge du), à Ste-Anne-d'Auray (M.), 108.
- Cholet**, ch.-l. d'arr. (M.-et-L.), 43, 95, 96, 98, 103, 128, 148, 161, 162, 164, 165, 209, 214, 226, 252.
- Clais** (la), riv. du Morbihan, 185.
- Clergeret** (moulin de), (M.) 179.
- Clisson**, ch.-l. de c., arr. Nantes (L.-I.), 148, 155, 160, 162, 163.
- Clisson** (Olivier de), connétable, 105.
- Codilo** (quartier de), à Redon, 117, 119.
- Coëx**, com., c. St-Gilles (V.), 132, 138.
- Coin** (bois du), près de Rocheservière (V.), 157.
- Coislin** (M^{is} de), chef chouan, 7, 18, 26, 53, 64, 85, 104, 105, 106, 111, 124, 167, 168, 212, 219.
- Colonozet**, chef chouan, 204.
- Condé** (armée de), 52, 126, 247.
- Cordemais**, com., c. St-Étienne-de-Montluc, arr. St-Nazaire (L.-I.), 105.
- Corgne**, historien, 39, 115.
- Cornouaille** (la), partie mérid. du Finistère, 201, 204, 205.
- Cornouaille** (C^{te} de), chef chouan, 63.
- Coroller**, chef chouan, 204, 205.
- Cossé-le-Vivien**, ch.-l. de c., arr. Château-Gontier (Mayenne), 220, 244.
- Côtes-du-Nord**, 7, 52, 54, 86, 111, 166, 167, 218, 219, 245.
- Cottureau**, chef chouan, 52.
- Couëdic** (du), chef chouan, 192.
- Couëssin**, chef chouan, 174.
- Couffé**, com., c. Ligné, arr. Ancenis (L.-I.), 219.
- Courson** (de), chef chouan, 52.
- Courson de la Belle Issue**, chef chouan, 223.
- Courson de Villevalio**, 219, 221, 222.
- Crach**, com., c. Auray (M.), 61.
- Craon**, ch.-l. de c., Arr. Château-Gontier (Mayenne), 220.

- Crétineau-Joly**, historien, 8, 127.
Crévy (bois du), com. de La Chapelle-sous-Ploërmel (M.), 114.
Croix-de-Vie, com., c. St-Gilles (V.), 91, 96, 128, 130, 131, 132, 136, 137, 139, 140, 144, 168.
Crosnière (chaussées de la), com. de Beauvoir-sur-Mer (V.), 152.
- Dagorn**, chef chouan, 62, 176, 190.
Dahouet, com. de Pléneuf, arr. St-Brieuc (C.-du-N.), 222.
Daudet (Ernest), historien, 48, 177.
Davout, min. de la Guerre, 7, 28, 32, 36, 41, 42, 43, 46, 47, 48, 49, 53, 65, 70, 79, 87, 105, 111, 112, 116, 119, 122, 123, 126, 131, 151, 161, 162, 164, 169, 173, 174, 175, 179, 180, 181, 184, 189, 191, 195, 197, 199, 202, 206, 207, 208, 209, 210, 217, 225, 226, 227, 228, 230, 236, 241, 253.
Delaage, gén. de div., 154, 226, 231, 238.
Delaborde (C^{te}), lieut.-gén., 41, 42, 44, 85, 87, 88, 96.
Deniau (abbé), historien, 8, 127, 150, 151, 160, 177, 179, 196, 227, 231, 238, 244, 245, 247.
Desmaret, chef de la police impériale, 56.
Desol de Grisolles, voir Sol de Grisolles.
Deux-Sèvres, 18, 37, 52.
Dinan, ch.-l. d'arr. (C.-du-N.), 37, 52, 167, 218, 221.
Duchesne, chef vendéen, 226.
Dumouriez, gén., 208.
Duperrat, chef vendéen, 138. Voir Pérat (du).
Dussueil, cap. de frég., 238, 239.
Duvivier, chef de bat., 220.
- Echaubrognes** (St-Pierre-des-), com., c. Châtillon-sur-Sèvre, arr. Bressuire (D.-S.), 91, 103.
Eckmühl (prince d'), voir Davout.
Ekitôë, cap. anglais, 129, 139, 168, 169.
Elbe (île d'), 14, 18, 19, 74, 254.
Elbée (d'), gén. vendéen, 158.
Elven, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 64, 106, 109, 113, 170, 176, 181, 182, 187, 202, 206, 210, 212.
Empereur (l'), 8, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 23, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 36, 41, 42, 44, 45, 47, 48, 50, 76, 79.
Epresses (les), com., c. Les Herbiers, arr. La Roche-sur-Yon (V.), 39.
- Essarts** (les), ch.-l. de c., arr. La Roche-sur-Yon (V.), 128, 156.
Estaing (moulin d'), sur le Loch, près d'Auray (M.), 187.
Estève, gén. de brig., 44, 99, 130, 135, 139, 140, 141, 142, 144.
Etel, com., c. Belz, arr. Lorient (M.) 64, 106, 184.
- Fabre**, gén. de div., 222.
Falleron, com., c. Palluau (V.), 127, 133, 136, 137, 147, 164.
Faouët (le), ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 62.
Feltre (duc de), min. de la Guerre de Louis XVIII, 147, 211.
Finistère, 53, 54, 111, 188, 203, 245.
Flavigny (de), négociateur, 125, 150.
Floirac (C^{te} de), maréch. de camp, 51, 167, 233, 234, 241.
Foleu, lieu-dit sur la Vilaine, 64, 167, 168, 169, 174, 182, 187.
Fouché, min. de la Police, 7, 16, 19, 20, 23, 27, 36, 40, 55, 56, 64, 94, 108, 118, 125, 126, 134, 149, 150, 152, 161, 164, 169, 175, 176, 177, 179, 208, 228, 233, 234, 242, 254.
Fougères, ch.-l. d'arr. (I.-et-V.), 219, 242.
Francheville (C^{te} de), chef chouan, 61, 82, 113, 172, 179, 195, 196, 202.
Francheville (Catherine de), 66.
Frégéolière (de la), chef chouan et mémorialiste, 51, 52, 177, 179, 243, 254.
Frimont (abbé de), propagandiste, 26.
- Gabillard**, chef chouan, 53, 219, 222, 223.
Gabory (Émile), historien, 34, 48, 91, 99, 101, 127, 133, 143, 160, 166.
Galles, chef chouan, 61, 191.
Gamber (Guillaume), chef chouan, 25, 61, 113, 170, 172, 179, 182, 185, 187, 191, 202, 206, 210, 212, 236.
Gamber (Mathurin), chef chouan, 62, 107, 187.
Gand, 32, 51, 52, 90, 92, 147, 208, 211, 235.
Gastine (pays de) ou **La Gâtine**, région poitevine autour de Bressuire, 89, 97, 103, 131, 149.
Gaubretière (la), com., c. Mortagne-sur-Sèvre (V.), 52.
Gaulier ou **Gaullier**, chef chouan, 52, 220.

- Géanno**, voir Jéhanno.
Georges, voir Cadoudal.
Gérard, gén. de div., 230.
Goublaye (de la), chef chouan, 62.
Gourin, ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 63, 116, 204.
Gouvion Saint-Cyr, min. de la Guerre, 241, 244, 248.
Gouyon (C^{te} de), historien breton, 8, 55, 58, 119, 120, 176.
Gouyon de Coispel (de), chef chouan, 26.
Grador (le), château près de Vannes (M.), 80, 82.
Grandchamp, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 112, 185, 203, 211, 212.
Grand-Collet (la lande du), près de Rocheservière (V.), 157.
Grand-Lieu (lac de), (L.-I.), 131, 144, 156.
Grégoire (Laurent), chouan, 194.
Grenoble, 14, 30.
Grisolles, ch.-l. de c. arr. Castelsarrasin (Tarn-et-Gar.), 54.
Grobon ou Grosbon, gén. de brig., 44, 49, 50, 59, 130, 135, 139, 168.
Grouchy, maréch., 3, 17.
Guéméné-sur-Scorff, ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 62, 203.
Guérande, ch.-l. de c., arr. St-Nazaire (L.-I.), 53, 54, 104, 213, 219.
Guerry (de), chef chouan, 173.
Guezille, chirurgien, 222.
Guillemot (François), chef chouan, 62, 122, 187, 190.
Guillemot (Joseph), chef chouan, 187, 189, 190.
Guillemot (Julien), chef chouan et mémorialiste, 6, 17, 22, 25, 28, 52, 53, 54, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 74, 108, 109, 111, 114, 115, 116, 119, 122, 124, 137, 144, 146, 147, 167, 173, 174, 176, 181, 182, 183, 187, 189, 190, 193, 194, 195, 196, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 210, 211, 212, 213, 215, 216, 217, 228, 234, 235, 238, 239, 240, 241, 245, 247, 248.
Guillemot (Louis), chef chouan, 62, 63, 190.
Guillemot (Vincent), chef chouan, 190.
Guilloret, chef chouan, 63.
Guillout (Joachim), écolier de Vannes, 196.
Hanlay (du), chef chouan, 167.
Haxo, gén. de div., 230.
Hédan (M^{lle}), vannetaise, 72.
Hennebont, ch.-l. de c., arr. Lorient (M.), 62, 72, 188, 195, 199, 239.
Hérault, (département de l'), 51.
Hercé (Mgr de), év. de Dol, 77.
Hervé, chef chouan, 191.
Heurtel, jeune chouan, 222.
Hotham, amiral anglais, 129, 135, 167, 168, 183, 215.
Houssaye (Henry), historien, 15, 17, 36, 40, 41, 42, 48, 51, 59, 77, 133, 147, 152, 153, 160, 166, 181, 198, 225, 227, 230, 231, 252.
Hurto (chaussée du) (C.-du-N.), 187.
Ille-et-Vilaine, 19, 26, 27, 45, 53, 118, 119, 122, 123, 207, 218, 219, 222, 223, 232, 234, 237, 241, 242.
Jallais, com., c. Beaupréau (M.-et-L.), 98.
Jan (Jean), chef chouan, 62.
Jégado, avocat de Lorient, 109.
Jéhanno, principal du collège de Vannes, 67, 74, 78, 79, 235, 248.
Jésuites, 66, 67.
Josse, avocat de Lorient, 107.
Josselin, ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 27, 45, 70, 72, 110, 114, 115, 117, 119, 185, 239.
Jugon, ch.-l. de c., arr. Dinan (C.-du-N.), 219.
Justice (lande de la), en St-Allouestre (M.), 239.
Kellermann, gén. de div., 230.
Kercohan, ham., com. de Berric (M.) 82, 113.
Kerfily (bois de), com. d'Elven (M.), 176, 211.
Kergrist, com., c. Cléguérec, arr. Pontivy (M.), 196.
Kerguéhennec (chât. de), com. de Bignan (M.), 210.
Kerivalan (manoir de), com. de Brech (M.), 192.
Kerléano, ham., com. de Brech (M.), 29.
Kermadio (chât. de), com. de Pluneret (M.), 196.
Kermoyan (de), chef d'état-major de l'armée royale, 61, 234.
Keronic (chât. de), com. de Pluvigner (M.), 210.
Kerordo, ham., com. de Bignan (M.), 190.
Kerouartz (Louis de), chef chouan, 158.

- Kerpenhir** (pointe de), com. de Locmariaquer, 211.
- Kerzo** (marais de), com. de Pluneret (M.), 185.
- La Fayette** (M^{is} de), 52.
- La Gacilly**, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 110, 117, 120.
- La Garnache**, com., c. Challans (V.), 132.
- La Grande-Brière** (marais de), arr. de St-Nazaire (L.-I.), 124.
- La Grolle**, ham., com. de Rocheservière (V.), 156.
- Lainé** (Joseph), chef chouan, 61.
- La Latte** (fert), com. de Plévenon, c. Matignon (C.-du-N.), 222.
- Lamarque** (C^{te}), lieut. gén. et mémorialiste, 3, 4, 8, 32, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 53, 60, 85, 87, 88, 96, 103, 120, 126, 130, 131, 133, 135, 136, 138, 140, 145, 149, 150, 151, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 175, 177, 179, 180, 184, 207, 109, 210, 214, 217, 225, 226, 227, 230, 231, 138, 249, 252, 253.
- Lamballe**, ch.-l. d'arr. (C.-du-N.), 52, 167, 221.
- Lambilly** (de), gentilh. breton, 206.
- Landaul**, com., c. Pluvigner (M.), 187.
- Landemont** (C^{te} de), chef chouan, 219.
- Landévant**, com., c. Pluvigner (M.), 107, 184.
- Landreau** (du), chef vendéen, 166.
- Lan-er-brezel** (lande de), com. de Brech (M.), 187.
- Lan-er-hreü** (lande de), *id.*, 187, 188, 190.
- Langle** (de), chef chouan, 61, 195, 240.
- Langonnet**, com., c. Gourin (M.), 62.
- Langourla** (de), chef chouan, 119, 122.
- Lannion**, ch.-l. d'arr. (C.-du-N.), 63.
- Lanvaux** (landes de), dans le Morbihan, 114, 210.
- La Rabine** (promenade de), à Vannes, 236.
- La Rivière**, com. de Château-Thébaud (L.-I.), 158.
- Larmor**, ham., com. de Baden (M.), 69.
- La Rochejaquelein** (M^{ise} de), mémorialiste, 5, 92.
- La Rochejaquelein** (C^{te} Auguste de), chef vendéen, 51, 89, 91, 94, 97, 103, 127, 131, 132, 136, 138, 139, 142, 144, 145, 149, 153, 154, 163, 164, 226, 252.
- La Rochejaquelein** (C^{te} Henri de), généralissime vendéen, 21, 92, 95.
- La Rochejaquelein** (M^{is} Louis de), généralissime vendéen, 51, 58, 59, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 100, 101, 102, 103, 125, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 151, 158, 161, 164, 166, 168, 169, 175, 177, 221, 226.
- La Rochemacé** (de), chef chouan, 219.
- Lasserre**, historien, 5, 19, 45, 96, 99, 127, 133, 136, 150, 160.
- La Tessoualle**, com., c. et arr. Cholet (M.-et-L.), 161, 164, 209.
- La Trémouille** (prince de), 53.
- Launay** (de), chef chouan, 62, 239.
- Laval**, ch.-l. de la Mayenne, 220, 223.
- Lavau**, com., c. Savenay, arr. St-Nazaire (L.-I.), 105.
- La Voltaie**, chef chouan, 206.
- Layon** (le), riv. d'Anjou, 128.
- Le Berrigaud**, chef chouan, 25.
- Le Cars** (Pierre), chef chouan, 62, 122.
- Le Dain** (Yves), chef chouan, 62, 203.
- Le Douarain**, chef chouan, 62, 210.
- Lefeuvre**, historien, 50.
- Le Gal**, chouan, 190.
- Le Gal**, grand-vicaire de Vannes, 27, 214.
- Légé**, ch.-l. de c., arr. Nantes (L.-I.), 98, 100, 128, 131, 132, 135, 136, 137, 144, 155, 162.
- Le Gorvello**, par., com. de Sulniac (M.), 113.
- Le Guesno de Pénanster**, chef chouan, 63.
- Lehellec** (chât. de), com. de Béganne (M.), 213.
- Le Menech**, écolier de Vannes, 79.
- Le Mintier**, chef chouan, 62, 116.
- Leneillon** (Charles), chef chouan, 61, 186, 189, 190.
- Léon** (pays de), région du Finistère, 203.
- Le Perrier**, com., c. St-Jean-de-Monts (V.), 133, 141.
- Le Quellec**, écolier de Vannes, 81, 249.
- Le Ridant**, chef chouan, 61, 82.
- Lescure** (M^{is} de), chef vendéen, 5, 52.
- L'Estourbeillon** (de), chef chouan, 26, 62.
- Le Thiec**, écolier de Vannes, 170, 173.
- Le Thieis**, chef chouan, 62, 107, 170, 171, 183, 187, 189, 190.
- Letrehec**, voir Clergeret (moulin de).
- Levassesseur**, colonel, 96.

- Lignerion** (le), riv. de Vendée, 144.
Ligny (bataille de), 200, 206.
Limerzel, com., c. Rochefort-en-Terre (M.), 54.
Lion d'Angers (le), ch.-l. de c., arr. Segré (M.-et-L.), 220, 244.
Loch (vallée du), dans le Morbihan, 83, 185, 195, 196.
Locmaria, ham., com. de Plémeur (M.), 107.
Locmariaker, com., c. Auray, arr. Lorient (M.), 190, 195, 211.
Locminé, ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 108, 206, 239.
Loire (armée de la), 41, 42, 43, 44, 45, 47, 51.
Loire (la), fleuve, 3, 4, 7, 8, 43, 48, 53, 85, 86, 87, 89, 103, 104, 105, 106, 136, 166, 168, 175, 176, 201, 217, 225, 227, 230, 244.
Loire et Vilaine (armée royale d'entre), 105.
Loire-Inférieure, 18, 37, 44, 45, 87, 104, 213, 219, 220, 237, 242.
Lorient, ch.-l. d'arr. (M.), 22, 28, 29, 37, 38, 42, 48, 83, 107, 108, 109, 112, 116, 118, 184, 187, 188, 198, 199, 215, 233, 239, 241, 245.
Loudéac, ch.-l. d'arr. (C.-du-N.), 167, 219.
Louis (baron), min. des Fin., 16.
Louis XVIII, 14, 15, 17, 32, 34, 50, 52, 55, 61, 77, 80, 92, 107, 125, 147, 178, 208, 211, 213, 215, 228, 230, 237, 241, 242, 247, 249, 251.
Lourmel (de), chef chouan, 52, 219.
Lupin, lieut. de gen., 141, 143.
Lyon, 14, 15, 44.
- Macé** (Léon), historien, 22.
Machecoul, ch.-l. de c., arr. Nantes (L.-I.), 138, 140, 144.
Madelin, historien, 15, 16, 17.
Maine (le), 39, 40, 52, 86, 125, 166, 177, 179, 209, 218, 220, 223, 244, 251.
Maine-et-Loire, 18, 37, 44, 87, 128, 248.
Malansac, com., c. Rochefort-en-Terre (M.), 174.
Malhoure (la), com., c. Lamballe (C.-du-N.), 221.
Malartic (de), négociateur de Fouché, 125, 126, 132, 150, 177.
Malestroit, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 110, 115, 116, 117.
Mangolérian (hauteur de), com. de Monterblanc (M.), 181.
- Maquillé** (comte de), gentilh. angevin, 244.
Mans (le), 16, 127, 158, 167.
Marais, région de la Vendée, 21, 44, 52, 89, 91, 98, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 140, 141, 152, 153, 166.
Marbot, chef d'escadron, 105, 175.
Margadel (chev. de), chef chouan, 61, 80, 81, 83, 113, 170, 171, 179, 182, 183, 192, 193, 195, 202, 216.
Margadel (M^{lle} de), 82.
Marigny (M^{rs} de), commis. royal en Bret., 51.
Marseille, 14.
Martigné-Ferchaud, com., c. Retiers arr. Vitré (L.-et-V.), 117.
Martin (François), chouan, 113, 198.
Masséna, maréch., 14.
Mathes (ferme des), dans le Marais vendéen, 140, 141, 143, 144, 150, 152, 175, 184, 221, 253.
Matignon, ch.-l. de c., arr. Lamballe (C.-du-N.), 52, 219.
Mauges (pays des), en Anjou, 89, 103, 148, 155.
Maulévrier, com., c. Cholet (M.-et-L.), 97.
Mauricet (Alph.), docteur et historien, 66, 67, 70.
Mauricet (J.-J.), mémorialiste, 68, 70, 76.
Maussabré, chef vendéen, 144.
Maximien, voir Lamarque.
Mayenne (département de la), 52.
Mazin (de), émigré, 91.
Melrand, com., c. Baud (M.), 62, 176, 203, 215.
Mensal (pont de), com. de Plescop (M.) 212.
Mercier-la-Vendée, chef chouan, 22, 25.
Mériadec, ham., com. de Plumergat (M.), 107, 108.
Merlévenez, com., c. Port-Louis, arr. Lorient (M.), 77.
Mi-Voie (lande de), entre Ploërmel et Josselin (M.), 114.
Moëstien (de), gentilh. breton, 195.
Mohon, com., c. La Trinité (M.), 62.
Moine (la), affluent de la Sèvre Nantaise, 148.
Monistrol (de), chef chouan, 62, 240.
Montagnes Noires (les), région au centre de la Bret., 204.

- Montaigu**, ch.-l. de c., arr. La Roche-sur-Yon (V.), 98, 128, 159, 160.
- Montauban-de-Bretagne**, ch.-l. de c., arr. Montfort, (I.-et-V.) 219, 222, 242.
- Mont-de-Marsan** (Landes), 43.
- Monterblanc**, com., c. Elven, arr. Vannes (M.), 113.
- Montfaucon**, ch.-l. de c., arr. Cholet (M.-et-L.), 148, 158, 164.
- Montfort** (Jean de), 186, 192.
- Montfort**, ch.-l. d'arr. (I.-et-V.), 219.
- Monts** (marais de), en Vendée, 143.
- Morand**, gén. de div., 22, 23.
- Morbihan**, 21, 22, 24, 27, 31, 32, 36, 37, 39, 47, 50, 51, 53, 54, 56, 57, 59, 64, 65, 67, 78, 79, 85, 87, 106, 108, 110, 112, 115, 116, 118, 122, 123, 167, 169, 175, 179, 180, 184, 186, 197, 198, 199, 210, 212, 213, 216, 218, 220, 221, 233, 237, 238, 241, 242, 245, 248, 249.
- Moreau**, lieut. de police, 20.
- Morlaix**, ch.-l. d'arr. du Finistère, 63, 203.
- Mormaison**, com., c. Rocheservière (V.), 156.
- Mortagne-sur-Sèvre**, ch.-l. de c., arr. La Roche-sur-Yon (V.), 128.
- Mothe-Achard** (la), ch.-l. de c., arr. Les Sables-d'Olonne (V.), 100.
- Motte-Fourcaud** (la), lieu dit (V.), 137.
- Motreff**, com., c. Carhaix (F.), 204.
- Moustache**, voir Bésier.
- Moustier** (du), chef chouan, 181.
- Muret**, historien, 8, 51, 57, 133, 179, 182, 183, 193, 244.
- Muzillac**, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 47, 54, 59, 116, 117, 124, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 179, 204, 212, 213, 216, 233, 234, 236, 241, 253.
- Naizin**, com., c. Locminé (M.), 116, 176.
- Nantes**, 3, 4, 6, 7, 16, 19, 22, 31, 36, 37, 41, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 53, 87, 96, 98, 99, 104, 105, 106, 117, 120, 121, 128, 130, 132, 133, 135, 137, 138, 140, 144, 150, 167, 174, 184, 213, 217, 226, 227, 230, 232, 237, 244.
- Napoléon**, 3, 4, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 27, 29, 34, 36, 37, 38, 41, 42, 43, 44, 45, 50, 74, 76, 77, 94, 125, 126, 149, 150, 153, 162, 178, 191, 200, 207, 214, 215, 218, 223, 225, 235, 249, 252, 255, 256.
- Napoléon-Vendée**, auj. La Roche-sur-Yon, 21, 31, 47, 96, 98, 99, 130, 132, 138, 139, 144, 226.
- Napoléonville**, auj. Pontivy, 115, 116.
- Ney**, maréch., 15.
- Nicolas** (Yves), écolier de Vannes, 204, 249.
- Nicolas**, *id.*, 81, 171, 173, 249.
- Nicolas**, mère des précédents, 249.
- Nicollon** (ou **Nicolas**) **des Abbayes** chef vendéen, 132.
- Noirault**, colonel de gend., 17, 19.
- Noménoé**, roi des Bretons, 117.
- Normandie**, province, 251.
- Noyal-Muzillac**, com., c. Muzillac (M.), 113, 170.
- Noyalo** (lagune de), fond du golfe du Morb., 80.
- Noyal-Pontivy**, com., c. Pontivy (M.), 62, 110, 116, 176, 239.
- Nepfvou de Carfort**, chef chouan, 52, 219.
- Nord** (armée du), 42, 47, 48.
- Onffray des Varennes**, chef chouan, 223.
- Orléans** (duc d'), 127, 208.
- Otrante** (duc d'), voir Fouché.
- Oult** (vallée de l') (M.), 114, 117, 244.
- Palais** (Le), ch.-l. de c., arr. Lorient (M.), 45.
- Palluau**, ch.-l. de c., arr. Les Sables-d'Olonne (V.), 99, 100, 132, 152, 155.
- Parfouru**, historien, 73, 78.
- Parthenay**, ch.-l. d'arr. (D.-S.), 154.
- Pas-de-Calais**, département, 248.
- Pasquier** (baron), min. de la Just., mémorialiste, 55, 56, 246.
- Péan de Pontfily**, chef chouan, 222.
- Peillac**, com., c. Allaire, arr. Vannes (M.), 124.
- Pellerin** (Le), ch.-l. de c., arr. Paimbœuf (L.-I.), 105.
- Pélo**, voir Le Cars.
- Pénerf**, ham., com. de Damgan, c. Muzillac (M.), 168, 213.
- Pénesclus** (pont et moulin de), en Muzillac, 169, 171, 174.
- Pénestin**, com., c. La Roche-Bernard (M.), 54, 168, 213.
- Penhouët** (de), chef chouan, 62.
- Penlan** (pointe et plage de), en Billiers (M.), 168, 215.
- Penmur** (étang de), en Muzillac, 170.
- Penthièvre** (le fort), en St-Pierre-Quiberon (M.), 215.
- Pérat** (du), chef vendéen, 149, 154, 165, 226.
- Pérignon** (de), maréch., 41.

- Philippe-Égalité**, 208.
Pillet, chef chouan, 219.
Pimousse, chef chouan, 220.
Piogier (Armand et Pierre de), chefs chouans, 122.
Plancoët, ch.-l. de c., arr. Dinan (C.-du-N.), 52, 219.
Plaudren, com., c. Grandchamp (M.), 112, 113, 176, 181, 185, 189, 211.
Plélan, ch.-l. de c., arr. Redon (I.-et-V.) 242.
Plénée ou Plénée-Jugon, com., c. Jugon (C.-du-N.), 219.
Plaugriffet, com., c. Rohan (M.), 187.
Plœmel, com., c. Belz (M.), 107.
Plœren, com., c. Vannes (M.), 22, 191.
Ploërmel, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 70, 72, 110, 111, 114, 115, 118, 181, 182, 184, 200, 190, 242, 245.
Plescop, com., c. Grandchamp (M.), 108, 113, 211, 212, 222.
Plessis de Grénédan (René et Philippe du), chefs chouans, 116.
Plouay, ch.-l. de c., arr. Lorient, 215.
Ploubalay, ch.-l. de c., arr. Dinan (C.-du-N.), 219.
Plougonven, com., c. Plouigneau, arr. Morlaix (F.), 63.
Plougoumelen, com., c. Auray (M.), 25, 191.
Plumergat, com., c. Auray (M.), 185, 186, 197, 202, 203.
Plumelec, com., c. St-Jean-Brévelay (M.), 206, 209.
Pluméliau, com., c. Baud (M.), 203.
Pluneret, com., c. Auray (M.), 108, 196, 197.
Pluvigner, ch.-l. de c., arr. Lorient (M.), 24, 30, 61, 107, 184, 187, 206, 209, 210.
Plymouth, port anglais, 129.
Pô (anse du), com. de Carnac, c. Quiberon (M.), 181.
Poitiers (Vienne), 18, 91.
Poitou, 52, 89, 149, 153, 251.
Polignac (les), 126.
Pont-Barré, sur la route de Cholet à Angers, 128.
Pontbriant (de), chef chouan et mémorialiste, 7, 15, 16, 26, 45, 50, 52, 54, 56, 64, 219, 221, 222, 245.
Pontchâteau, ch.-l. de c., arr. St-Nazaire (L.-I.), 104.
Pontivy, ch.-l. d'arr. (M.), 16, 37, 39, 48, 62, 72, 108, 111, 115, 116, 119, 175, 176, 184, 187, 203, 215, 238, 239.
Pont-James, ham., com. de St-Colombin, c. St-Philbert-de-Grand-Lieu (L.-I.), 144.
Pontsal, châ., com. de Plougoumelen (M.), 22, 29, 82, 107, 108, 185, 196.
Port-Liberté, voir Port-Louis.
Port-Louis, ch.-l. de c., arr. Lorient (M.), 77, 199, 246.
Poulblaie (lande de), com. Brech (M.), 187, 201.
Pouzauges, ch.-l. de c., arr. Fontenay-le-Comte (V.), 39.
Prévost, colonel, 97, 98, 103.
Prières (abbaye de), com. de Billiers (M.), 215.
Questel, chef chouan, 194.
Questembert, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 117, 124, 212.
Quiberon, ch.-l. de c., arr. Lorient (M.), 45, 52, 77, 107, 183, 184, 186, 202, 210, 215, 216.
Quimperlé, ch.-l. d'arr. (F.), 199.
Quintin, ch.-l. de c., arr. St-Brieuc (C.-du-N.), 222.
Rado du Matz, écolier de Vannes, 83.
Réal (C^{te}), cons. d'État, 56.
Réaumur, com., c. Pouzauges (V.), 39.
Redon, ch.-l. d'arr. (I.-et-V.), 16, 37, 48, 53, 54, 55, 59, 62, 105, 111, 115, 116, 117, 118, 119, 122, 123, 124, 125, 167, 168, 174, 180, 181, 202, 215, 232, 234, 242, 244.
Renaud, chef chouan, 53, 167.
Renault du Crouais, *id.*, 219.
Renaut (Louis), *id.*, 223.
Rennes, 3, 16, 18, 27, 31, 32, 37, 41, 45, 46, 48, 54, 55, 56, 67, 73, 78, 112, 121, 114, 117, 118, 119, 122, 169, 174, 175, 180, 181, 182, 193, 207, 218, 219, 226, 232, 233, 234, 237, 242, 243, 245.
Retz (pays de), rég. de la L.-I., 21, 52, 89, 101, 105.
Rhuis (presqu'île de), rég. du Morb., 82, 113, 195.
Riez, com., c. St-Gilles (V.), 139, 141.
Rio, chef chouan et historien, 5, 6, 7, 57, 62, 65, 66, 68, 70, 73, 74, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 106, 108, 109, 110, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 171, 172, 174, 176, 179, 182, 183, 184, 185, 187, 192, 193, 194, 195, 196, 200, 201, 202, 206, 209, 210, 211, 213, 215, 216, 217, 234, 235, 236, 245, 249, 253.
Rio (Colomban), chouan, 194.

- Roberaï**, chef de bat., 117.
- Robert**, chef vendéen, 51, 91, 141.
- Roche-Bernard** (La), ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 124, 167, 174.
- Rochefort-en-Terre**, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 110, 117, 124, 174, 175, 176, 179, 181.
- Roche-Saint-André** (M^{is} de la), chef vendéen et mémorialiste, 5, 158.
- Rocheservière**, ch.-l. de c., arr. La Roche-sur-Yon (V.), 44, 152, 153, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 251, 252.
- Roche-sur-Yon** (la), voir Napoléon-Vendée.
- Rohan**, ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 105, 115.
- Rohu** (Jean), chef chouan et mémorialiste, 7, 25, 28, 61, 83, 106, 170, 191.
- Ropert**, sous-préf. de Redon, 118, 121, 122.
- Rosmadec** (Mgr de), év. de Vannes, 66.
- Rostrenen**, ch.-l. de c., arr. Guingamp (C.-du-N.), 240.
- Roullière** (Richard de la), chef chouan, 104.
- Rousseau**, gén. de brig., 47, 112, 169, 170, 171, 172, 173, 175, 178, 179, 181, 182, 183, 184, 201, 203, 206, 207, 210, 211, 212, 213, 214, 222, 233, 234, 235, 236, 238, 239, 241, 253.
- Rouxière** (la), com., c. Varades, arr. Ancenis (L.-I.), 219.
- Rovigo** (duc de), min. de la Police, 56.
- Sables-d'Olonne** (Les), ch.-l. d'arr. (V.), 44, 91, 96, 98, 130, 131, 132, 137, 139, 144.
- St-Allouestre**, com., c. St-Jean-Brévelay (M.), 239.
- St-Avé**, com., c. Vannes (M.), 113.
- St-Brieuc**, 219, 222.
- St-Caradec**, com., c. Loudéac (C.-du-N.), 204.
- St-Cast**, com., c. Matignon (C.-du-N.), 219.
- St-Christophe-du-Ligneron**, com., c. Palluau (V.), 128, 133.
- Ste-Anne**, vil. de la com. de Pluneret (M.), 82, 106, 107, 108, 111, 113, 185, 189, 197.
- Ste-Anne-de-Buléon**, vil. de la com. de Buléon (M.), 203, 205.
- St-Éloi**, riv., à Muzillac (M.), 169.
- St-Esprit** (caserne du), à Auray, 107.
- St-Étienne-de-Corcoué**, com., c. Legé (L.-I.), 144, 155.
- St-Georges** (comte de), gentilh. breton, 206, 210.
- St-Géran** (chap. de), en Brech (M.), 192.
- St-Gilles-sur-Vie**, ch.-l. de c., arr. Les Sables-d'Olonne (V.), 44, 59, 98, 99, 133, 139, 140, 144, 169, 213.
- St-Gilles**, ham., com. de St-Julien, c. St-Brieuc (C.-du-N.), 222.
- St-Goustan** (pont de), à Auray (M.), 186, 187, 189, 192, 195, 196, 197, 253.
- St-Hernin**, com., c. Carhaix (F.), 204.
- St-Hilaire-de-Riez**, com., c. St-Gilles (V.), 143, 144.
- St-Hubert**, chef vendéen, 52, 149, 155, 156, 157.
- St-Jean-Brévelay**, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 203, 211.
- St-Jean-de-Monts**, ch.-l. de c., arr. Les Sables-d'Olonne (V.), 133, 139, 141, 142, 144.
- St-Jouan-de-l'Isle**, com., c. Caulnes, arr. Dinan (C.-du-N.), 219.
- St-Malo**, ch.-l. d'arr. (I.-et-V.), 37, 47, 123, 184, 221, 222, 246.
- St-Martin**, chef chouan, 220.
- St-Méen**, ch.-l. de c., arr. Montfort (I.-et-V.), 44, 107, 219.
- St-Nolff**, com., c. Elven (M.), 113.
- St-Patern** (quartier), à Vannes, 72.
- St-Paul** (église), à Paris, 77.
- St-Pern** (de), chef chouan, 116.
- St-Pierre** (quartier), à Vannes, 72.
- St-Régent**, chef chouan, 62.
- St-Sauveur** (abbaye de), à Redon, 117, 120.
- St-Sauveur**, chef chouan, 220.
- Sal** (la), riv. de la rég. d'Auray (M.), 83.
- Sapinaud**, chef vendéen, 51, 52, 91, 94, 98, 100, 101, 129, 132, 133, 135, 136, 137, 138, 145, 146, 149, 153, 161, 163, 164, 165, 226, 231, 238.
- Sarthe**, département, 40, 47, 166.
- Sarzeau**, ch.-l. de c., arr. Vannes (M.), 69, 172, 202.
- Saumur**, ch.-l. d'arr. (M.-et-L.), 16, 19, 87, 103.
- Savary**, historien, 8.
- Savary**, voir Rovigo.
- Savenay**, ch.-l. de c., arr. St-Nazaire (L.-I.), 18, 53, 104, 105, 117, 213, 219, 220.
- Scépeaux**, chef vendéen, 52.
- Sécillon**, chef chouan, 26, 54, 62, 117, 122, 170, 172, 187, 191, 192, 202.

- Séné** (lagune de), au fond du golfe du Morb., 80.
- Sérent**, com., c. Malestroit (M.), 114, 210.
- Simon** (Jules), polit. et écriv., 20, 68, 69, 70, 71, 82, 73, 75.
- Sol de Grisolles** (de), gén. chouan, 26, 54, 56, 58, 59, 60, 61, 63, 64, 65, 83, 85, 88, 106, 107, 108, 110, 111, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 121, 123, 167, 168, 172, 175, 176, 177, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 188, 190, 192, 196, 197, 202, 203, 205, 206, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 219, 228, 229, 230, 232, 233, 234, 236, 238, 239, 241, 242, 243, 244, 247, 251.
- Soullans**, com., c. St-Jean-de-Monts (V.), 91, 123, 133.
- Souvestre** (Émile), écriv. breton, 39, 74, 115, 197.
- Stofflet**, chef vendéen, 52, 61, 126, 249.
- Sulniac**, com., c. Elven (M.), 113, 198.
- Superbe** (le), navire anglais, 168.
- Suzannet** (C^{te} de), gén. vendéen, 18, 51, 52, 89, 91, 94, 98, 100, 102, 127, 129, 132, 134, 135, 136, 137, 138, 145, 146, 149, 153, 155, 156, 157, 158, 160, 161, 166.
- Tarayre**, lieut. gén., 198, 202, 226, 233.
- Tarente** (duc de), voir Trémouille.
- Télégraphe** (le), navire anglais, 129, 169.
- Temple** (prison du), 55.
- Terre-Rouge**, lieu dit près d'Auray (M.), 194.
- Theix**, com., c. Vannes (M.), 235.
- Thiers**, historien, 15, 16, 17, 48.
- Thouars**, ch.-l. de c., arr. Bressuire (D.-S.), 152, 153, 154, 161, 220.
- Thouet** (le), riv. des D.-S., 154.
- Tiffauges**, com., c. Mortagne (V.), 127.
- Touraine**, province, 91.
- Touries** (des), jeune chouan, 222.
- Tours** (I.-et-L.), 3, 41, 227, 230.
- Touvois**, com., c. Legé (L.-I.), 131.
- Tranquille**, voir Châtelain.
- Trauenstein** (von), gén. prussien, 245.
- Travot**, gén. de div., 32, 43, 44, 88, 98, 99, 100, 101, 102, 128, 130, 131, 135, 139, 140, 152, 153, 155, 226, 231, 238, 253.
- Tréauray**, lieu-dit, com. de Brech (M.), 108, 187, 188, 196.
- Trec'h Rous** (moulin de), com. de Brech (M.), 186, 187, 189.
- Trédion**, com., c. Elven (M.), 176, 211.
- Trégoët** (manoir de), com. de Béganne (M.), 54.
- Trégomain** (de), chef chouan, 53, 219.
- Tréhiguier** (passage de), com. de Pénestin (M.), 168, 213.
- Trémouille** (prince de la), 54.
- Trinité** (la), com., c. Quiberon (M.), 64, 106, 211.
- Trinité-Porthoët** (la), ch.-l. de c., arr. Pontivy (M.), 62, 110, 116.
- Vallet**, ch.-l. de c., arr. Nantes (L.-I.), 162.
- Vallon d'Ambrugeac** (C^{te}), maréch. de camp, 40.
- Vandal**, historien, 20.
- Vannes**, 3, 5, 16, 18, 20, 24, 25, 27, 28, 31, 33, 37, 47, 48, 54, 56, 61, 62, 65, 66, 67, 72, 73, 75, 77, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 106, 107, 108, 109, 112, 113, 117, 121, 123, 167, 169, 170, 172, 173, 175, 179, 180, 181, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 194, 195, 196, 197, 199, 200, 202, 204, 206, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 229, 233, 234, 235, 236, 239, 248, 249, 253.
- Vendée**, départ., 4, 5, 8, 14, 18, 19, 23, 24, 26, 32, 34, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 47, 50, 51, 52, 64, 80, 85, 87, 88, 89, 92, 93, 94, 96, 99, 104, 105, 111, 124, 125, 126, 129, 130, 134, 135, 136, 137, 143, 145, 146, 147, 149, 158, 161, 163, 174, 177, 178, 208, 209, 218, 221, 225, 226, 238, 242, 243, 245, 249, 250, 252, 253, 254.
- Vergier** (Louis de), voir La Rochejaquelein.
- Vie** (la), riv. de Vendée, 91, 99, 139.
- Vieillevigne**, com. c. Aigrefeuille (L.-I.), 157, 158, 159, 161, 163.
- Vilaine** (la), fleuve, 7, 8, 54, 59, 85, 104, 105, 106, 111, 117, 124, 167, 168, 172, 173, 212, 213, 244.
- Villeblanche** (de), négociateur, 177.
- Ville-Jacob** (la), lieu-dit (M.), 206.
- Vincennes** (chât. de), 56.
- Vitré**, ch.-l. d'arr. (I.-et-V.), 223, 242, 243.
- Vitrolles** (baron de), polit., 41.
- Voierie** (de la), chef vendéen, 165.
- Waterloo**, 3, 162, 201, 207, 216, 221, 231, 233, 252, 256.
- Wrangel**, gén. prussien, 245.
- Yeu** (île d'), 39, 168.
- Yole** (Jean), écriv., 143.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.....	3
SOURCES MANUSCRITES.....	10
SOURCES IMPRIMÉES.....	10
BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE.....	12
CHAPITRE PREMIER : Les Prodiges	14
<i>Le retour de l'Île d'Elbe, p. 14.</i>	
<i>Préliminaires de l'insurrection : ses mobiles, ses causes directes ; l'état social et psychologique de la Vendée et de la Bretagne, p. 15.</i>	
<i>La conscription fait éclater la révolte, p. 30.</i>	
CHAPITRE II : Les forces en présence	41
1. <i>L'Armée de la Loire : ses chefs ; ses éléments, p. 41.</i>	
2. <i>L'Armée royale de l'Ouest : ses chefs ; ses éléments, p. 49.</i>	
<i>Le Collège et la Compagnie des écoliers de Vannes, p. 66.</i>	
CHAPITRE III : Les opérations militaires en Vendée et en Bretagne	85
1. <i>Période d'attente : les armées adverses s'observent, p. 85.</i>	
2. <i>Premières hostilités au sud de la Loire, p. 89.</i>	
3. <i>Échauffourée des Echaubrognes (17 mai), p. 97.</i>	
4. <i>Les Vendéens surpris à Aizenay (20 mai), p. 98.</i>	
5. <i>Occupation par les Vendéens de Bressuire et Cholet, p. 103.</i>	
6. <i>Premières opérations en Bretagne : Campbon, Blain, Savenay, p. 104.</i>	
7. <i>Combat de Sainte-Anne-d'Auray (25 mai), p. 106.</i>	
8. <i>Promenade militaire des Chouans à travers le Morbihan : Ploërmel, Josselin, Noyal-Pontivy, La Trinité-Porhoët, La Gacilly, Malestroit, Rochefort-en-Terre, p. 110.</i>	
9. <i>Prise et évacuation de Redon par les Chouans (4-5 juin). Retraite sur Muzillac, p. 116.</i>	
10. <i>Reprise de la lutte en Vendée : Premières négociations de Fouché, p. 125.</i>	
<i>Mésintelligence des chefs vendéens. « Arrêté » de Falleron (31 mai), p. 127.</i>	

11. *Débarquement de Saint-Gilles-sur-Vie* (3 juin), p. 139.
12. *Combat des Mathes : mort de Louis de La Rochejaquelein* (4 juin), p. 140.
13. *Réorganisation du Commandement royaliste chez les Vendéens*, p. 145.
14. *Reprise des négociations avec les chefs vendéens*, p. 150.
15. *Combats de Thouars et de Rocheservière* (19-20 juin), p. 152.
16. *Conférence de La Tessoualle. — Pacification de Cholet* (24-28 juin), p. 161.
17. *Continuation des hostilités sur la rive droite de la Loire : Maine, Côtes-du-Nord*, p. 166.
18. *Dans le Morbihan : débarquement à Foleu ; combat de Muzillac* (10 juin), p. 167.
19. *Conduite du convoi. Inaction du général de Sol ; il repousse les propositions de Fouché*, p. 175.
20. *Combat d'Auray* (21 juin), p. 183.

CHAPITRE IV : Après Waterloo. Les hostilités continuent au nord de la Loire..... 201

1. *Retraite précipitée des Chouans. Expédition de Guillemot en Cornouaille. Échec d'un essai de négociation* (22 juin-1^{er} juillet), p. 201.
2. *La fortune revient au camp royaliste : Débarquement à Locmariaker* (2 juillet). *Combat de Plescop* (4 juillet). *Débarquement à Billiers* (8 juillet), p. 211.
3. *Les opérations dans la Haute-Bretagne et le Maine*, p. 218.

CHAPITRE V : L'épilogue..... 225

1. *La réconciliation*, p. 225.
2. *Licenciement des « légions royalistes »*, p. 241.

CONCLUSION..... 251

APPENDICE :

État nominatif des morts et des blessés de la compagnie des Écoliers du Collège de Vannes qui ont droit aux secours du Gouvernement..... 257

Carte du théâtre des opérations..... 258

INDEX DES NOMS DE LIEUX ET DE PERSONNES..... 259

TABLE DES MATIÈRES..... 271